MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR LOUIS VEUILLOT

Rédacteur en Chef de l'*Univers*

—

TOME VI

1851 — 1856

—

PARIS

L. VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Cassette, 23

—

1857



MÉLANGES

TOME VI



ANGERS. IMP. COSNIER ET LACHÈSE.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

I.

OPINION DE M. CH. LENORMANT.

29 septembre 1851.

Le paganisme règne depuis longtemps dans l'éducation, et de l'éducation il a passé dans les mœurs. Ce fait et ses conséquences redoutables ont été l'objet des longues études d'un prêtre plein de science et de zèle. M. l'abbé Gaume a publié un ouvrage où il traite du paganisme dans l'éducation. Il en fait voir l'origine, la marche, le caractère, les dangers : C'est là, dit-il, le ver qui ronge la société : à la sève chrétienne qui lui est propre, l'éducation substitue une sève toute païenne ; les maîtres de notre enfance et de notre jeunesse ne nous ont pas fait

connaître et aimer le Christianisme, et la société succombe. Cette société est un vieux moule chrétien dans lequel, en effet, des païens ne peuvent plus vivre.

Nous avons applaudi au livre de M. l'abbé Gaume. Nous venons le défendre contre une opinion très sévère et d'un grand poids, celle de notre savant ami, M. Charles Lenormant.

M. Lenormant prend trop à la lettre quelques assertions de M. l'abbé Gaume, et leur donne, pour les combattre, une rigueur qu'elles n'ont pas; il commet lui-même la faute qu'il reproche à son adversaire.

Suivant M. Gaume, à part quelques actes de désobéissance, l'Europe, pendant la durée du moyen âge, se montra pleine de respect et de soumission pour l'Eglise. — « Au contraire, dit M. Lenormant, il n'y a pas une » époque du moyen âge où l'édifice temporel de l'Eglise » n'ait tremblé sur ses fondements, où des hérésies, non » pas sérieuses, mais infâmes, n'aient troublé les esprits, » perdu les mœurs et ravagé les populations. Si je vous » présentais le tableau vrai de ces luttes et de ces périls, » je vous ferais reculer d'épouvante. »

Le moyen âge, comme toutes les époques, a deux faces, et l'humanité, comme toujours, s'y partage en deux courants. L'empereur Frédéric II, ingrat et rebelle envers l'Eglise, traître à la chrétienté, adonné aux mœurs musulmanes, patron de tous les incrédules et de tous les bandits, est une des deux faces, représente un des deux courants du moyen âge. Sainte Elisabeth de Hongrie, saint Louis, saint François, saint Dominique, saint Thomas d'Aquin sont l'autre face, représentent l'autre courant. En somme, à travers tant de luttes et de passions barbares, c'est le courant chrétien qui emporte

l'humanité. L'homme d'entre-deux se tient plus près de l'Eglise. Il y a un nombre effrayant d'hérétiques et de sectaires, mais aussi que de saints! Combien de destructions et de rapines, mais combien de fondations et de restitutions et de pénitences! Le mouvement des croisades, la naissance des deux grands ordres mendiants, les efforts permanents des Papes et des Conciles pour établir le règne de la justice, de la paix et de la science chrétiennes, quels spectacles magnifiques! Et quel succès, non pas seulement jusqu'à Luther, mais jusqu'à nos jours! Pour détruire radicalement la civilisation catholique, trois siècles n'ont pas suffi, et nous voyons qu'il faut radicalement détruire toute civilisation.

M. Lenormant nous semble avoir raison et tort lorsqu'il remarque que tout le mal ne vient pas de la *Renaissance,* où M. Gaume le fait principalement remonter. « Déjà, dit-il, au XIVe siècle, par suite de la déplorable politique des princes, l'empire souverain du Catholicisme s'était considérablement affaibli en Italie, au centre de l'Eglise. »

On en pourrait dire autant du XIIIe siècle, et du XIIe et de tous les siècles chrétiens. Tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, toujours, à part de rares intervalles, l'empire temporel du Catholicisme a été faible en Italie. Le Pape, vicaire de Jésus-Christ, est comme lui élevé sur un calvaire. La première terre sainte n'a presque pas cessé d'être au pouvoir des infidèles; la seconde a été sans cesse troublée et ensanglantée par la fureur des mécréants. Une foule d'actes souverains du chef de l'Eglise romaine, reçus et obéis de tout l'univers chrétien, sont datés d'un lieu d'exil. C'est à Lyon qu'un Pape fugitif souffla sur la flamme qui symbolisait l'âme

et la puissance de cet empereur Frédéric II, l'un des plus grands ennemis de la Papauté. Frédéric était alors maître absolu de l'Italie et de l'Allemagne. La sentence d'excommunication n'en fut pas moins exécutée contre lui, contre sa postérité tout entière, non-seulement par la Providence, mais par l'Europe. Jamais l'Eglise romaine ne fut puissante par les armes. L'histoire des Papes n'est qu'un long récit de persécutions. Seulement, ici ou là, Dieu, en prenant soin d'affermir la constance de ses pontifes, leur suscite opportunément des défenseurs et des vengeurs.

L'Italie en fournit au XIV[e] siècle, et qui prouvèrent que la foi n'y était pas morte, puisque ce furent des saints. M. Lenormant ne compte pas pour rien Catherine de Sienne. De nos jours, Ferdinand, roi de Naples, mérite d'être compté. Mais la piété à jamais illustre de Ferdinand ne prouve pas en faveur de la foi italienne autant que l'intervention de l'humble fille siennoise. Je doute que les mazziniens d'aujourd'hui ne puissent donner « qu'une idée très imparfaite » du degré de corruption et d'incrédulité où était arrivée l'Italie au XIV[e] siècle. Etudiez la littérature de ce temps-là, dit M. Lenormant. Qu'il étudie lui-même les journaux de ce temps-ci. Au XIV[e] siècle, le peuple entendait la voix des saints; au XIX[e], il ne lit que les turpitudes et les impiétés des journalistes. Pour instituteurs *populaires*, des saints d'un côté, des journalistes de l'autre, voilà le bilan de la foi aux deux époques. M. Gaume a raison de dire que l'Europe est en déficit! Où commença cette décadence? Au schisme du XVI[e] siècle. Un renouvellement de foi était la seule chose qui pût guérir le mal; il y eut un renouvellement d'impiété. A peine les Papes étaient-ils de retour

à Rome, que le paganisme entra dans les écoles; au même moment l'hérésie se fondait un empire politique.

A propos de l'hérésie luthérienne, M. Lenormant objecte le caractère chrétien que le protestantisme conserva longtemps, « au point de faire, pendant deux siècles en- » core, à des esprits sains et élevés, l'illusion d'un véri- » table Christianisme. » Il cite Clarke, Mosheim, Abbadie. Admettons son raisonnement : il prouve, contre lui, combien la trempe catholique avait été vigoureuse durant ces siècles antérieurs dont il parle avec tant de sévérité. Deux siècles après la corruption de l'enseignement chrétien, l'hérésie donnait encore ces nobles esprits. Après deux siècles d'enseignement païen, nous avions eu déjà le XVIIIe siècle français et la Révolution. Ce qui reste aujourd'hui dans tous les pays catholiques et dans tous pays protestants, M. Lenormant le sait mieux que nous, car il a infiniment plus de science et il voit de plus haut. Il y a donc eu décadence rapide, décadence profonde, si rapide et si profonde que nous ne savons point si tout ne va pas périr. D'où vient cette décadence, sinon d'un affaiblissement de l'esprit du Christianisme? Et comment l'esprit du Christianisme s'est-il affaibli, si l'éducation ne l'a pas trahi?

M. Lenormant allègue le XVIIe siècle français, le grand âge qui va de saint François de Sales et de sainte Chantal à Bossuet. C'est une belle époque, toute pleine de gloire, de lumière, de gravité et de vertu; pas plus belle cependant que cette splendeur du XIIIe siècle, où M. Lenormant ne voulait voir tout à l'heure que des ténèbres. Le XVIIe siècle eut aussi son vice, sans doute, son mal apparent ou caché. Nous sommes tombés presque sans transition, au milieu de l'époque la plus pacifique et la

plus ordonnée, des mains de Bossuet aux mains de Voltaire. Comment croire que l'éducation n'y fut pour rien?

M. Lenormant met trop d'ardeur dans sa critique, lorsqu'il dit que M. Gaume accuse les Jésuites « d'avoir *paganisé* leurs élèves. » La pensée du respectable auteur n'a pas la portée qu'on lui donne. Prêtre et savant, spécialement occupé de l'histoire de l'éducation dans le monde moderne, il voue aux religieux de la Compagnie de Jésus toute la reconnaissance et toute l'admiration qu'ils méritent, plus encore peut-être comme instituteurs de la jeunesse qu'à tant d'autres titres. Le XVIIe siècle français, siècle chrétien, mais encore plus politique et littéraire, est dû aux Jésuites; M. Gaume le sait, et il sait quels prodiges de dévouement a coûtés ce grand ouvrage. Mais enfin nous ne sommes plus dans ce siècle, et le nôtre, hélas! en diffère. Il est bien permis de chercher par quelle pente nous avons descendu si vite et nous sommes tombés si bas. M. l'abbé Gaume n'accuse pas les Jésuites d'avoir *paganisé* leurs élèves; il pense qu'ils n'ont pu être assez forts contre l'opinion pour la *dépaganiser*. La thèse est sérieuse et consciencieuse; elle vaut la peine d'être étudiée. Il y a chez les Jésuites assez de science pour la renverser si elle est erronée, assez de bon sens, si elle est fondée, pour la recevoir. Après tout, en cédant sur quelques points à l'esprit du siècle, les Jésuites auraient fait ce que saint Charles Borromée s'est résigné lui-même à faire. Après le Concile de Trente, ce grand et saint archevêque ouvrit à ses diocésains un collége où l'éducation devait être donnée suivant les prescriptions du Concile; les lettres profanes en étaien bannies. Lorsque l'on connut le plan des études, le

élèves furent rappelés par les parents, qui se résignaient dès-lors, comme aujourd'hui, à sacrifier l'intérêt spirituel des enfants à leur intérêt temporel, et qui voulaient obtenir les brevets de la fausse science, indispensables pour réussir dans le monde. M. Lenormant connaît cet esprit. Saint Charles, en gémissant, modifia ses plans pour ne pas tout perdre, ne pouvant tout gagner. Les Jésuites ont pu se résigner de même; le mal, n'étant pas coupé dans la racine, a pris les développements que l'on connaît; il est devenu le plus fort, puis les Jésuites ont été bannis, et tout a été perdu.

Quoi qu'il en soit de ces observations, il y a toujours une chose que M. Lenormant ne contestera point : le mal existe, le paganisme déborde; là même où elle est chrétienne, l'éducation ne semble pas suffisamment chrétienne.

Prenez un jeune homme sortant d'un collége catholique, prenez un jeune homme sortant d'un collége universitaire : les croyances religieuses et les mœurs diffèrent, l'instruction ne diffère point. L'un et l'autre savent et ignorent à peu près les mêmes choses. Même latin, même histoire, lorsqu'ils ont du latin et de l'histoire; mêmes admirations, mêmes grands hommes, et tout cela est païen. Il ne faut pas s'étonner si, au bout de peu de temps, tout tombe au même niveau. C'est la faute du baccalauréat, dit M. Lenormant. Nous ne disons pas qu'il faut conserver le baccalauréat; nous disons qu'en attendant qu'on l'abolisse, il faut réagir activement et puissamment contre le paganisme dans l'éducation.

II.

OPINION DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

6 mai 1852.

I. La question des classiques païens vient d'être traitée par Mgr l'évêque d'Orléans, dans une lettre qu'il adresse aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires. L'opinion du savant prélat est entièrement contraire à celle que nous avons plusieurs fois défendue. Il semble même repousser tout ce qui pourrait tendre à modifier le système actuel, que d'autres hommes éminents et compétents trouvent si périlleux pour l'Eglise et pour la société. Suivant lui, les saints livres et les auteurs chrétiens, latins et grecs, occupent dans l'enseignement de *la plupart* des séminaires et des maisons chrétiennes la place qui leur convient, et l'on fait sur ce point ce qu'il est bon de faire. Aussi le prélat s'étonne de l'attention que le monde accorde aux réclamations élevées contre le paganisme de l'enseignement; il ne distingue pas entre elles et les repousse toutes; il n'y voit qu'un amas d'accusations *dont le titre seul révèle l'inanité,* des *témérités d'opinion et de langage,* des *emportements d'esprit*, des *déclamations violentes*, bonnes seulement *à produire le trouble et le scandale*, enfin, une *aberration;* et « il a

» vraiment fallu le temps où nous vivons pour qu'une » telle controverse ait pu prendre un seul instant l'im- » portance qu'elle a reçue. »

L'énergie de ces expressions témoigne que Mgr l'évêque d'Orléans regarde comme un danger pour la foi les pensées que nous avons soutenues.

En pareille matière et devant une pareille autorité, notre infériorité est trop évidente ; et si nous avions nous-mêmes soulevé le débat, nous serions tentés, quoique peu convaincus, de l'abandonner ici. Mais personne n'ignore que la thèse combattue par Mgr l'évêque d'Orléans compte des soutiens respectables. M. l'abbé Gaume, vicaire-général de Nevers ; M. l'abbé d'Alzon, vicaire-général de Nîmes, sont des prêtres graves, zélés, expérimentés. Ils n'ont point proposé de réformer l'enseignement sans faire de longues réflexions, sans prendre de nombreux et sûrs conseils. Lorsqu'ils ont jugé nécessaire de se défendre, ils n'ont manqué ni de modération, ni de bonne grâce, ni de bonnes raisons. Ils ne manquent pas non plus de partisans respectables. Déjà, il y a quelques années, la question a été posée par l'illustre archevêque d'Arras ; M. de Montalembert et M. Donoso Cortès ont chaleureusement encouragé M. Gaume ; enfin l'ouvrage de ce dernier a paru sous les auspices de S. Em. le cardinal de Reims. « J'ai lu les épreuves de votre livre, » lui écrit le savant archevêque. Il me semble que vous » avez parfaitement démontré que, depuis plusieurs » siècles, *l'usage à peu près exclusif des auteurs païens* » *dans les écoles secondaires* a exercé une funeste in- » fluence sur l'éducation de la jeunesse dans les sociétés » modernes. Dès-lors, les amis de la religion et de l'ordre » social comprendront facilement la nécessité de modi-

» fier, dans les établissements d'instruction publique, la » direction des études en ce qui concerne les auteurs » classiques, de manière à y faire *dominer* les auteurs » chrétiens, grecs et latins, dont les écrits sont si propres » à inspirer aux jeunes gens la pratique des vertus évan- » géliques et à remettre dans toute leur vigueur les prin- » cipes constitutifs de la société. »

De telles paroles permettent de continuer la discussion.

Mgr l'évêque d'Orléans reproduit, en leur donnant une tournure plus vive, quelques arguments déjà connus et quelques textes déjà cités. Le principal est un passage de saint Basile, sur lequel nous croyons que trois remarques sommaires peuvent suffire : 1° ce texte ne détruit pas la force des opinions contraires, si fortement exprimées par saint Augustin, saint Jérôme et saint Jean-Chrysostôme; 2° au temps de saint Basile, il fallait en quelque sorte étudier le paganisme pour le réfuter par lui-même, en se servant, comme moyen d'argumentation, des parcelles de vérités qu'il avait conservées, ce qui est aujourd'hui à peu près inutile et ce qui, en tout cas, ne rend nullement nécessaire l'usage presque exclusif des livres païens; 3° on n'avait pas alors tous les modèles de littérature chrétienne que nous possédons, et la leçon et l'exemple vivant des martyrs étaient là pour neutraliser dans l'esprit des jeunes chrétiens l'aliment païen qu'il paraissait utile d'y verser.

Mgr l'évêque d'Orléans allègue encore saint Charles Borromée et Bossuet. L'un et l'autre ont enseigné, d'une certaine manière, les classiques païens. Saint Charles les a introduits (convenablement expurgés) dans ses séminaires; Bossuet s'en est servi pour l'éducation du Dauphin. Ces exemples ne nous paraissent pas décisifs.

Saint Charles ne croyait pas les païens si nécessaires à l'éducation de la jeunesse chrétienne. Il les avait exclus de son plan primitif; mais tel était l'entraînement général du temps pour ces études, que le saint archevèque dut pactiser. Il fallait donner du Cicéron, du Virgile et de l'Ovide, comme il faut aujourd'hui, qu'on nous permette la comparaison, dans beaucoup de couvents, permettre de mener les petites filles au spectacle les jours de sortie. Sans cette concession à la folie des parents, point d'élèves: les parents choisiraient des maisons plus commodes, où le progrès va jusqu'à négliger le catéchisme. Saint Charles donna des païens, le moins qu'il put! Qui voudra mettre les colléges d'aujourd'hui sur le pied où étaient d'ailleurs ceux de saint Charles, pourra faire comme lui. Il y aura toujours les inconvénients qu'il voyait; mais ils n'égaleront pas ceux dont on se plaint présentement.

Quant à l'exemple de Bossuet, une observation bien simple affaiblira les conclusions que Mgr l'évèque d'Orléans croit pouvoir en tirer. Bossuet faisait, dans toute la force du mot, *une éducation particulière*. Si chaque enfant avait un Bossuet pour choisir, expliquer, corriger les auteurs païens qu'on lui fait étudier; pour « l'obliger » d'avouer que la philosophie (païenne), toute grave » qu'elle paraît, comparée à la sagesse de l'Evangile, » n'était qu'une pure enfance; » nul doute, on pourrait suivre la méthode de ce grand homme, si hautement approuvée par le saint pape Innocent XI. Encore, devrait-on la suivre entièrement, donner aux saints une place plus belle qu'aux héros, mettre saint Louis infiniment au-dessus de César; en un mot, *ramener* l'éducation *au principal dessein* des précepteurs du fils de Louis XIV, qui était de faire servir toutes ses études à lui acquérir

premièrement la *piété :* « Nous lui faisions connaître, par » les mystères *abominables* des Gentils et par les fables » de leur théologie, les *profondes ténèbres* où les hommes » demeurent plongés en *suivant leurs propres lumières.* » Il voyait que les nations les plus polies et les plus » habiles en ce qui regarde la vie civile, comme les » Egyptiens, les Grecs et les Romains, étaient dans une » si *profonde ignorance* des choses divines, qu'ils ado- » raient les plus monstrueuses choses de la nature, et » qu'ils ne se sont retirés de cet abîme que quand Jésus- » Christ a commencé de les conduire. » Ces passages, cités par Mgr l'évêque d'Orléans, montrent l'estime que Bossuet faisait des païens, et laissent deviner ce qu'il penserait d'un système d'éducation dont les auteurs païens forment la base.

En dehors des séminaires, est-il ordinaire de trouver une maison d'éducation, même religieuse, où les professeurs sachent prendre les soins que Bossuet imposait à son génie? Ils le voudraient, qu'ils n'y parviendraient pas. Ce que l'on peut faire pour un seul élève, après avoir examiné ses aptitudes, et en tenant compte du rang qu'il doit occuper un jour dans le monde, il n'est ni possible ni sage de le transformer en méthode générale. Tous les enfants ne sont pas des princes, tous ne seront pas des savants; leur bonheur et le repos du monde veulent qu'ils soient tous des chrétiens. C'est à quoi l'éducation doit tendre; c'est en ce point que le système doit suppléer à l'insuffisance des instituteurs. Les grands hommes font ce que bon leur semble; la prudence commande au vulgaire de ne pas affronter les difficultés dont le génie se joue. Quand même le système actuel serait celui de Bossuet et de Fénelon, ni Bossuet ni Fénelon ne l'appliquent,

et les fruits, depuis longtemps, laissent beaucoup à désirer. L'Eglise, l'Europe, la France, n'eurent pas lieu de s'en applaudir lorsque la Révolution éclata. La Religion alors trouva peu de défenseurs; on sait si elle avait des ennemis! Où se levèrent ses plus courageux martyrs? Dans les campagnes de la Bretagne et de la Vendée, parmi ces paysans qui n'avaient jamais lu que la *Vie des Saints*. Où furent les adversaires furieux et implacables, les traîtres, les lâches, enfin les apostats? Hélas! ils surgirent des classes lettrées, des corps savants, des corps enseignants.

S'adressant aux partisans de la réforme des études, Mgr l'évêque d'Orléans leur reproche avec beaucoup d'amertume leurs anathèmes contre « les instituteurs les » plus religieux, les congrégations enseignantes les plus » célèbres, les *Bénédictins*, les Jésuites, les *Oratoriens*. » Il prend particulièrement la défense de la Compagnie de Jésus, et il se demande « comment on a pu l'accuser de » n'avoir travaillé avec tant de zèle que pour faire l'Eu- » rope païenne? » Mgr l'évêque d'Orléans est mal informé; personne n'a pu ni voulu se rendre coupable de cette injustice. On a dit simplement qu'avec la meilleure volonté du monde, les Jésuites n'avaient pu *dépaganiser* l'enseignement. Pourquoi chercher des exagérations et surtout des offenses où il n'y en a point? Et quand même un mot malheureux aurait été dit, faut-il s'accrocher à cela? On a bientôt fait de lâcher une parole vive; on taxe d'emportement, de violence déclamatoire, d'*aberration*, une opinion admise, approuvée, encouragée par les plus graves esprits. La polémique peut noter en passant ces promptitudes et ces inadvertances; elle ne saurait les transformer en arguments. Ni M. Gaume, ni aucun vrai

catholique ne refuse aux Jésuites le tribut de son admiration et de sa reconnaissance. Mais toutes les corporations enseignantes n'ont pas mérité l'honneur d'être accolées à la Compagnie de Jésus. On sait trop ce qu'est devenue la génération élevée par les Bénédictins, par les Oratoriens, par les Génovéfains, et ce qu'ils sont devenus eux-mêmes. Comme leurs élèves, ces moines si latins, mais si peu romains, firent, sous le point de vue religieux, peu d'honneur aux bonnes études classiques. Sans parler de ceux qui jouèrent un rôle politique, tels que les Foucher, les Daunou, les Lakanal, beaucoup s'enfuirent, beaucoup se marièrent; hélas! beaucoup reparurent pour devenir les fondements de l'Université impériale!

Dès la fin du XVIIe siècle, à l'occasion d'une polémique célèbre entre Mabillon et Rancé, on avait dit à ces religieux que l'amour des lettres païennes leur deviendrait funeste. Il serait difficile, en effet, de prouver que le paganisme littéraire n'entra pas pour beaucoup dans les causes de la décadence religieuse et sociale dont le XVIIIe siècle à peu près tout entier nous offre le triste tableau. Ouvrez le peu de livres honnêtes qui parurent sous le règne de Louis XVI : une seule chose y est plus remarquable que l'étonnante pauvreté de la pensée et du style, c'est la pauvreté ou plutôt l'absence totale du sentiment religieux. Quelle misère, quelle lâcheté, quels cœurs éteints! Les auteurs n'osent presque plus appeler Dieu par son nom; ils disent déjà l'*Etre suprême*. C'était même le langage des écoliers. Dans une lettre que le petit Napoléon Bonaparte écrivait de Brienne à sa famille, sur la mort de son père, Dieu est désigné par cette périphrase. Au nombre des professeurs de cet enfant il y avait cependant un religieux Minime, et c'était celui

qu'il préférait. Si le système d'éducation suivi à Brienne, sans être moins militaire, avait été un peu plus chrétien; si le Père Patrault et les autres maîtres du petit Bonaparte avaient déposé plus avant dans cette intelligence si ardente, les grandes vérités de la foi, et les y avaient scellées par les grands et héroïques souvenirs de l'histoire catholique; s'ils lui avaient fait admirer les martyrs, s'ils lui avaient fait connaître et comprendre saint Louis, nous inclinons à penser que l'Eglise, la France et l'humanité y auraient gagné beaucoup, sans que la bonne littérature y perdît rien. Mais, au lieu de faire de Napoléon un chrétien, la méthode d'enseignement, plus forte que les maîtres, en fit un incrédule. C'est lui-même qui le raconte : « Voyez un peu la gaucherie de ceux qui » nous forment. Ils devraient éloigner de nous l'*idée du* » *paganisme et de l'idolâtrie*, parce que leur absurdité » provoque nos premiers raisonnements et *nous prépare* » *à résister à la croyance passive*. Et pourtant, ils nous » élèvent *au milieu des Grecs et des Romains*, avec leurs » myriades de divinités. Telle *a été pour moi*, *et à la* » *lettre, la marche de mon esprit :* j'ai eu besoin de » croire, j'ai cru; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, » incertaine, dès que j'ai su raisonner, et cela m'est » arrivé d'assez bonne heure, à treize ans. »

« Il suffit, dit Mgr l'évêque d'Orléans, de lire le *Traité* » *des Etudes* de Rollin et les plans d'études qui nous » restent du XVIIe siècle, pour voir que les auteurs chré» tiens n'ont jamais été bannis de l'enseignement clas» sique dans les maisons d'éducation où la religion pré» sidait, et qu'on s'y est toujours appliqué à enseigner » chrétiennement les auteurs profanes. » *E pur si muove!* La religion présidait aussi à Brienne, elle présidait par-

tout; et cependant nous avons vu le XVIIIe siècle et la Révolution, et cette formidable réaction de l'esprit païen dans les lettres, dans les arts, dans les lois, dans les mœurs, qui menace encore aujourd'hui de rejeter l'Eglise aux catacombes et de ramener le culte des gladiateurs et des prétoriens. D'où vient donc ce phénomène terrible? Nous allons essayer de le dire, en étudiant une autre parole de Mgr l'évêque d'Orléans.

7 mai 1852.

II. Les partisans d'une réforme dans le système actuel sont traités de songeurs qui veulent une chose que personne avant eux n'a voulue, pour obvier à des périls dont l'existence n'a jamais frappé aucun bon esprit. Ce ne serait pas une raison suffisante de les repousser si durement. Qu'importe que l'idée soit nouvelle, si elle est bonne, et que les périls soient récents, s'ils existent? Mais, ni le mal n'est chimérique, ni le remède proposé n'est nouveau. Puisqu'on nous demande des ancêtres, nous en avons. Vers le milieu du XVIe siècle, un jésuite illustre, le Père Possevin, voyant l'impuissant effort de ses confrères pour assainir la littérature païenne, donnait aux magistrats italiens des avis qui semblent écrits pour notre temps.

« Voulez-vous sauver votre république? Portez sans délai la cognée à la racine du mal; bannissez de vos écoles les auteurs païens, qui, sous le vain prétexte d'enseigner à vos enfants la belle langue latine, leur apprennent la langue de l'enfer. Les voyez-vous! à peine sortis de l'enfance ils se livrent à l'étude de la médecine ou du droit, ou au commerce, et *ils oublient bientôt le peu de latin qu'ils ont appris*. Mais *ce qu'ils n'oublient pas*, ce sont les faits, les maximes impures qu'ils ont lus dans les auteurs profanes et qu'ils ont appris par cœur. Ces souve-

nirs leur restent tellement gravés dans la mémoire, que toute leur vie ils aiment mieux lire, dire, entendre des choses vaines et déshonnêtes que des choses utiles et honnêtes : semblables à des estomacs malades, ils rejettent sur-le-champ les salutaires enseignements de la parole de Dieu et les sermons et les exhortations religieuses qu'on vient plus tard leur adresser. »

Voilà le mal caractérisé comme nous le pourrions faire en regardant notre société d'amateurs de vaudevilles et de liseurs de romans. Indiquant aussitôt le remède, Possevin veut qu'on en revienne à l'ancien usage des universités et des écoles du moyen âge, et que, suivant les commandements des Pères, des Conciles, de Dieu même, on mette d'abord entre les mains de la jeunesse les Actes des Martyrs, les Vies des Saints, l'Ecriture et les Pères. Après quoi, dit-il, sous la direction de maîtres capables et pieux, les écoliers pourront non-seulement sans danger, mais encore avec profit étudier les auteurs profanes; ils jugeront alors sainement de leurs doctrines, en les comparant aux doctrines chrétiennes dont ils auront été nourris. Possevin a intitulé le livre où il donne ces conseils : *Du moyen de conserver l'Etat et la liberté* (1). Nous le recommandons à tous ceux qu'inquiète ce difficile problème.

Un siècle après Possevin, le péril ayant grandi, un philosophe célèbre, prêtre, religieux, membre d'une congrégation enseignante, le Père Mallebranche, donnait à la France les mêmes avertissements : « Qu'on ouvre » du moins les yeux. Quoi! voit-on que ceux qui savent » bien Virgile et Horace soient plus sages que ceux qui » entendent médiocrement saint Paul?..... Pauvres en» fants! on vous élève comme des citoyens de l'ancienne

(1) *Ragionamento del modo di conservare lo Stato et la liberta.*

» Rome; vous en aurez le langage et les mœurs (1). »

Il serait aisé de prouver que, de tout temps, l'emploi des classiques païens a paru périlleux, en dépit de la vigilance et du talent des plus sages instituteurs. Possevin et Mallebranche, dont la compétence ne saurait être contestée, se sont-ils trompés? Ce qui leur paraissait dangereux a-t-il cessé de l'être? Mgr l'évêque d'Orléans semble l'affirmer dans le passage suivant, où nous trouvons une appréciation historique à laquelle nous ne saurions nous rendre : « Attachons-nous *plus que jamais*, » dit l'éloquent prélat, aux méthodes *éprouvées par le* » *temps*, consacrées par l'expérience, *et qui produisirent* » *tous ces grands hommes* dont la littérature, les sciences, » la philosophie chrétienne, la politique, l'Eglise, ont » pu, à si juste titre, se glorifier depuis trois siècles. »

Ordinairement, les grands hommes se forment par leur propre travail : on ne sort d'aucune école grand écrivain, grand artiste, grand savant, grand guerrier, grand politique, ni même grand chrétien. L'éducation est un apprentissage qui doit nous fournir tous les moyens de perfectionner notre esprit, et surtout notre âme. La meilleure éducation a atteint son but lorsqu'elle nous a donné cette *piété* que Bossuet voulait surtout inspirer à son élève; cette règle intérieure qui, mettant dans toutes nos actions, dans tous nos désirs la tempérance, la probité, la charité, nous fera courageusement prendre les voies de la justice et nous donnera, quelles que soient nos aptitudes, la force de sacrifier même la gloire et les applaudissements du monde au suprême devoir de rester chrétiens. Mais, en supposant qu'il y ait

(1) *Traité de morale*, ch. X, n° 15.

des méthodes pour produire ce que l'on appelle des « grands hommes, » la question est de savoir : premièrement, si la religion a dû se louer ou se plaindre de la plupart de ces grands hommes des temps modernes; secondement, si ceux qui ont été vraiment grands, c'est-à-dire si ceux qui ont véritablement et volontairement servi l'Eglise, lui ont été donnés par les méthodes dont la valeur est aujourd'hui en discussion. A ce double point de vue, nous oserons n'être pas de l'avis de Mgr l'évêque d'Orléans.

Suivant la célèbre parole de M. de Maistre, depuis trois siècles l'histoire a été une conspiration permanente contre la vérité, en d'autres termes, contre l'Eglise, qui est le grand personnage des affaires humaines. Or, ce que M. de Maistre a dit de l'histoire, il aurait pu le dire aussi justement de la littérature, de la science, plus encore de la politique. Ses livres sont un irréfutable développement de cette accusation générale contre l'impulsion donnée à l'esprit humain par la Renaissance et par la Réforme. Mouvement terrible dans sa force et dans sa durée; assez puissant pour ébranler non pas, grâce à Dieu, l'Eglise, qui l'a combattu et qui le domptera, mais quelques églises, dont les unes ont chancelé et n'ont été raffermies que par le martyre, dont les autres sont tombées sans que l'on puisse dire dans combien d'années, dans combien de siècles elles se relèveront.

Mgr l'évêque d'Orléans, défendant le mouvement du XVIe siècle sur un point où personne ne l'attaque, nomme quelques-uns des saints qui surgirent en grand nombre contre la coalition ordinaire du paganisme et de l'hérésie. Il semble croire, par une distraction évidente, que les amis des lettres chrétiennes traitent de païens ces

saints eux-mêmes : « Etranges païens, s'écrie-t-il, que » tous ces hommes qui aboutissent à saint Vincent de » Paul et à Bossuet! » Etranges, en effet, et il faudrait une passion plus forte que la nôtre, qui pourtant n'est pas médiocre, pour pousser jusque-là l'horreur des lettres païennes. Mais, sans être le moins du monde disposés à ces emportements, nous pourrons bien dire que les fondations pieuses et les hommes apostoliques des XVIe et XVIIe siècles ne caractérisent pas et ne dominent pas seuls ces temps malheureux. Malgré M. Olier, malgré saint Vincent de Paul, l'esprit et les méthodes de la Renaissance eurent en France d'autres aboutissements. Ils produisirent, du vivant de Bossuet, l'Assemblée de 1682 et sa déclaration trop célèbre; un siècle plus tard, la constitution civile du clergé.

La marche générale de la littérature n'a pas été meilleure. L'esprit *humain* peut sans doute se glorifier de Montaigne, de Molière, de La Fontaine, de Boileau, de La Bruyère, de Montesquieu, de Voltaire; mais l'esprit *chrétien?* L'honnête Boileau, le plus réservé de tous, allait jusqu'à croire que l'on ne saurait être chrétien en vers; on l'appela le « législateur du Parnasse. » Quant aux sciences, matérialisées sous la conduite de Bacon, elles le sont encore pour longtemps. Quelques savants chrétiens, devenus savants ou restés chrétiens par la grâce de Dieu, n'ont pas entraîné la masse.

Mais c'est dans la politique, c'est là qu'éclate la funeste influence de cet enseignement qui propose à la jeunesse, pour premiers et souvent pour uniques modèles, les héros et les sages païens. A part les Souverains Pontifes, au milieu desquels rayonne l'immortel Pie V, la portion de la chrétienté soumise aux idées de la Renaissance a été

depuis trois siècles douloureusement stérile en politiques vraiment chrétiens. Les maximes de Machiavel ont plus ou moins guidé tous ceux qui ont conduit les affaires du monde. Quel prince s'est assez préoccupé de rétablir dans la patrie et dans l'Europe le faisceau brisé de l'unité catholique? Lequel a fait un effort pour relever cette Jérusalem terrestre en lutte contre elle-même et la ramener au vrai temple? Qui s'est proposé de conquérir des peuples afin de les donner à Jésus-Christ? Diviser le pays pour régner, ou diviser l'Europe pour s'agrandir; sacrifier tout, même la fraternité religieuse, même la foi jurée, tantôt à l'orgueil et aux intérêts du Roi, tantôt à l'orgueil et aux intérêts de la Nation, voilà le mobile de la politique moderne, depuis François Ier et Charles-Quint jusqu'à Louis-Philippe. Politique non-seulement anti-chrétienne et anti-humaine, mais insensée, qui, après trois siècles de discordes et de guerres, donne en résultat la Pologne anéantie, l'Irlande affamée et décimée, l'Espagne ruinée, l'Italie folle, la Suisse en feu, toutes les nations catholiques affaiblies, l'hérésie prépondérante, le schisme menaçant, la barbarie pour avenir. Lorsque l'on voit le rang que tiennent l'Angleterre et la Russie, on s'étonne d'entendre glorifier les hommes d'Etat que l'éducation a donnés aux pays catholiques! Qu'ils soient polis, diserts, quelquefois même chrétiens, comment, néanmoins, dans ces diplomates à courte vue et à courte haleine, reconnaître les continuateurs des héros illettrés qui avaient constitué toute la chrétienté comme une seule famille, au sein de laquelle ne devait s'élever aucun tyran, sur les frontières de laquelle ne pouvait s'affermir aucun ennemi?

Oui, le Mal a eu ses grands hommes, ses écrivains,

ses artistes, ses savants, ses politiques; mais le Bien a perdu de son assurance, de sa fécondité, de sa force autrefois victorieuse. Depuis trois siècles, un venin subtil a ralenti et comme glacé cette sève de génie qui voulait donner à l'humanité le Christ pour unique conquérant, pour unique législateur, pour unique Dieu; qui produisait les Sommes théologiques, les croisades, les cathédrales; qui suscitait des saint Bernard, des saint Thomas d'Aquin, des saint Etienne de Hongrie, des saint Louis de France, et qui leur donnait des disciples, des armées, des peuples pour accomplir tout ce qu'ils osaient entreprendre à la gloire de l'Evangile. Quels hommes et quelles œuvres! Ils dissipaient les restes de la barbarie européenne; ils élevaient une barrière contre l'islamisme; ils affranchissaient l'Espagne; ils entamaient l'Afrique par la guerre, le plus lointain Orient par les missions; ils allaient découvrir le Nouveau-Monde; ils implantaient chez les peuples chrétiens des institutions dont le touchant et majestueux ensemble nous remplit aujourd'hui d'étonnement et de regrets. Ah! ces hommes-là, peut-être, ne savaient pas tous le latin avec autant de raffinement qu'on l'a su depuis. Ils en savaient cependant assez pour s'écrier, dans l'allégresse prophétique de leur amour : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!* Et l'humanité s'avançait, sous leur conduite, vers des splendeurs de paix et de lumière dont le latin et le grec qu'elle a pu depuis acquérir ne l'ont guère rapprochée!...

Ce venin, qui presque tout à coup a arrêté l'essor de la société catholique et qui, malgré les miracles du dévouement religieux, la paralyse encore aujourd'hui, notre conscience nous crie que c'est l'esprit de la Renais-

sance. Le paganisme de l'enseignement, s'infiltrant dans les arts, dans les sciences, dans les mœurs, dans la politique, non-seulement diminue le nombre des intelligences complétement chrétiennes, mais encore les isole au milieu d'un monde où leurs inspirations appauvries n'ont plus d'écho. Saint Bernard se cloître à dix-huit ans : quelques années après, son cloître renferme huit cents religieux dont une grande partie portent les plus illustres noms et ont abdiqué les plus hautes fortunes. Il prêche, les peuples s'émeuvent; il envoie une armée à la conquête du Saint-Sépulcre. Que serait aujourd'hui saint Bernard? Le supérieur d'une communauté de trente ou quarante trappistes, parmi lesquels on compterait peu de bacheliers. S'il prêchait dans quelque grande ville, il pourrait décider une centaine de bourgeois à faire leurs Pâques, surtout si les socialistes y avaient prêché avant lui. Mais que diraient les conservateurs, même ceux qui sont chrétiens, si le Souverain, ayant osé conquérir le Saint-Sépulcre sans justifier cette expédition par aucun intérêt de commerce, rentrait à Paris comme saint Louis, pieds nus, les yeux en pleurs, portant dans ses mains la couronne d'épines? Saint Bernard, saint Louis risqueraient de paraître exagérés. En leur temps, ils furent des hommes populaires, les régulateurs et les chefs du vrai parti chrétien dans la république chrétienne. Voilà l'effet de l'éducation publique : elle ne fait pas les *grands hommes*, mais elle les prépare, pour le mal comme pour le bien, et surtout elle leur prépare des disciples et des instruments. Lorsque l'éducation était catholique, elle déposait au fond des âmes un levain de foi qui fermentait à la parole des saints; elle y en met un autre, depuis trois siècles, que la parole révolutionnaire s'assimile

beaucoup mieux. Comparez le fruit qu'opère le mandement d'un évêque, aux moissons que fait mûrir le journal d'un émule de Proudhon!

Depuis la Renaissance et même, si l'on veut, à cause de la Renaissance, un grand bien a été fait. Qui le nie? L'Eglise a soutenu le combat, nous le savons, et nous en remercions Dieu; mais les hommes à qui Dieu a permis de faire ce bien-là, ont-ils été formés par les méthodes actuelles? Nous ne le croyons pas, et nous croyons qu'au contraire ces hommes ont été soit des ignorants, soit des convertis, qui ont eu le bonheur ou d'oublier leur éducation première, ou de s'en être donné eux-mêmes une autre. Dans ce grand XVIIe siècle français, si souvent loué et blâmé mal à propos, trois hommes, entre tous, ont rendu d'éminents services à l'Eglise et laissé des œuvres durables : saint Vincent de Paul, par ses étonnantes fondations et par le zèle avec lequel il poursuivit et dénonça le premier l'hérésie janséniste; Olier, en fondant les séminaires; Rancé, en restaurant la vie monastique. Des choses de ce temps, à peu près tout le reste a péri ou avorté, et n'est venu jusqu'à nous que mêlé de beaucoup d'ombres; les œuvres de ces trois hommes brillent encore de force et de jeunesse. Or, de ces trois hommes, le premier n'était pas un puriste; les deux autres avaient fait les plus belles études païennes, et peu s'en était fallu qu'ils n'y perdissent la foi. Rancé, auteur, à treize ans, d'une édition d'Anacréon, dédiée au cardinal de Richelieu, n'était, à trente ans, qu'un ecclésiastique mondain, tenant en commende des abbayes qu'il n'avait jamais visitées, menant grand train, donnant assez de scandale en attendant d'être évêque. Olier prenait la même voie; et l'un et l'autre ne se distinguèrent de la foule qu'en se

convertissant. Malgré le beau spectacle qu'offrit la Trappe réformée, ont y fut toujours loin des huit cents moines de saint Bernard. Rancé et Olier parurent longtemps des gens qui voulaient se singulariser; l'abbé de la Trappe fut signalé comme un ennemi des lumières; toute la famille, d'ailleurs très chrétienne, du fondateur des Sulpiciens, trouva qu'il se déshonorait en devenant curé.

On voit qu'à cette époque de combats héroïques, le torrent de la mauvaise coutume, de la mauvaise éducation, était déjà bien fort. Il ne l'est pas moins sans doute aujourd'hui. Questionnez la plupart des catholiques illustres de notre temps : en quoi les méthodes actuelles ont-elles servi à les faire ce qu'ils sont? et particulièrement lorsqu'ils sortent de l'Université, que leur a-t-on appris de tout ce qu'ils savent? Rien absolument, ni l'histoire, ni la philosophie, ni la religion, ni le latin. Ils ont dû se redonner une éducation toute nouvelle, brûler ce qu'ils avaient adoré, adorer ce qu'ils avaient brûlé. On laisse si complétement ignorer, en général, ce qu'ils ont appris de la sorte, qu'ils parlent un langage et qu'ils ont des idées inintelligibles à la plupart de leurs anciens condisciples, même chrétiens; et c'est dans les rangs de ces derniers peut-être que leurs entreprises ont rencontré la plus vive résistance. Que de difficulté pour faire accepter l'art chrétien, l'unité liturgique, les ordres religieux, la liberté de l'Eglise, pour abattre les restes de la séparation gallicane, pour rétablir quelques grands faits et réhabiliter quelques grandes figures historiques, pour former enfin un noyau d'hommes qui voulussent être avant tout les serviteurs de la sainte Eglise! Ils l'ont fait ou ils l'ont commencé, et ils achèveront; mais de terribles labeurs les attendent, et ils devront soutenir en-

core des luttes redoutables contre les préjugés d'éducation qu'ils ont effacés de leur propre esprit. Mgr l'évèque d'Orléans a vu ces combats; dans beaucoup d'occasions il les a soutenus lui-même : il peut dire combien la victoire eùt été plus complète, si les cœurs avaient été moins froids, les esprits moins prévenus et moins ignorants. Avec quelle peine n'a-t-on pas trouvé dans toute la France quelques milliers de pétitionnaires et de souscripteurs pour la liberté d'enseignement, cette œuvre de justice et de salut!

Nous disons que tant de langueur accuse une éducation insuffisamment chrétienne, là même où elle est chrétienne; nous disons que les enfants qui sortent de leurs classes connaissant et aimant l'Eglise, ne la connaissent pas et ne l'aiment pas assez; nous disons enfin que c'est là le venin de la Renaissance, et qu'il est urgent, aujourd'hui plus que jamais, que l'éducation en soit purgée.

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR

LOUIS VEUILLOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*

2e SÉRIE

TOME PREMIER

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1859

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

I

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez	Turbergue, libraire.
Lyon,	—	Girard et Josserand, libraires.
—	—	Perisse frères, libraires.
—	—	Bauchu, libraire.
—	—	Briday, libraire.
Montpellier,	—	Séguin, libraire.
—	—	Malavialle, libraire.
Angers,	—	Lainé frères, libraires.
—	—	Barassé, libraire.
Metz,	—	Mme Constant Loiez, libraire.
Lille,	—	Lefort, libraire.
—	—	Quarré, libraire.
Dijon,	—	Hémery, libraire.
Rouen,	—	Fleury, libraire.
Arras,	—	Théry, libraire.
Nancy,	—	Thomas, libraire.
—	—	Vagner, imprimeur-libraire.
Toulouse,	—	Léopold Cluzon, libraire.
Nantes,	—	Mazeau, libraire.
—	—	Poirier-Legros, libraire.
Le Mans,	—	Gallienne, libraire.
Reims,	—	Bonnefoy, libraire.
Rome,	—	Merle, libraire.
Milan,	—	Dumolard, libraire.
—	—	Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin,	—	Marietti (Hyacinthe), libraire.
Madrid,	—	Bailly-Baillière, libraire.
—	—	J. L. Poupart, libraire.
Londres,	—	Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève,	—	Marc-Mehling, libraire.
Bruxelles,	—	H. Goemaere, libraire.
Gênes,	—	Fassi-Como, libraire.

— Corbeil, typographie de Crété. —

LE PAGANISME DANS L'ÉDUCATION.

La polémique qui s'est élevée sur les dangers que présente la prépondérance de l'élément païen dans l'éducation de la jeunesse, est du nombre de celles qui m'ont été le plus reprochées pour le fond et pour la forme, et elle a mis le journal à deux doigts de sa ruine.

Un livre de M. l'abbé Gaume en a été l'occasion. Appuyant les conclusions de cet ouvrage, publié avec l'approbation de S. E. le cardinal Gousset, j'avais demandé que l'on s'occupât d'une réforme depuis longtemps nécessaire. Déjà plusieurs années auparavant, dans un écrit que les préoccupations exclusives de la lutte politique pour la liberté d'enseignement ne laissèrent pas assez remarquer, l'illustre chef du parti catholique, Mgr Parisis, évêque d'Arras, avait signalé le péril et indiqué le remède. Ce remède n'était autre que la substitution, dans une mesure à fixer, des auteurs chrétiens aux auteurs païens.

La contradiction ne vint pas d'abord du côté de l'Université, où je l'attendais, mais à ma grande surprise, du côté des catholiques, et elle se manifesta énergiquement, je pourrais même dire violemment. On s'était moins échauffé autrefois sur le retour à la liturgie romaine et sur la loi de l'enseignement. Au fond, les dissentiments excités dans ces deux rencontres, s'ajoutant au levain de la division politique, plus que jamais en fermentation depuis le 2 décembre, furent les véritables causes de cette effervescence, je ne puis du moins me l'expliquer autrement. La question en elle-même était essentiellement neutre, et de celles qui doivent réunir plutôt que diviser.

Si les partisans de l'introduction des classiques chrétiens dans l'enseignement de la jeunesse se trompaient, leur erreur ne pouvait être bien dangereuse, et il semblait facile de garder la modération en les réfutant.

Il n'en fut pas ainsi.

L'on signala les partisans des classiques chrétiens, sinon tout à fait comme des ennemis déguisés de l'Église, au moins comme ses plus dangereux amis, qui diffamaient son passé, qui donnaient lieu de la décrier en la présentant au monde sous des couleurs révoltantes et hideuses. Nous étions des barbares, des iconoclastes, nous organisions une croisade en sabots contre les belles-lettres, nous voulions anéantir les plus augustes monuments de l'esprit humain, etc. En nous adressant ces aménités, on ne manquait pas d'ajouter que, suivant l'usage, pour toutes raisons nous accablions nos adversaires de calomnies et d'injures.

Vainement plusieurs évêques, plusieurs prêtres savants et respectés, plusieurs laïques distingués parmi lesquels il suffit de citer Donoso Cortès et M. de Montalembert (1), avaient exprimé les mêmes pensées que nous, et s'étaient mêlés à la lutte : on ne cessait de répéter que nous insultions et que nous compromettions l'Église. Enfin cette question de pédagogie pure devint une affaire de parti, la plus chaude par où je me souvienne d'avoir passé.

Le moment périlleux fut l'intervention de Mgr l'évêque d'Orléans. Ce savant prélat, très-compétent dans les questions de littérature et d'éducation, adressa aux professeurs de ses petits séminaires, une lettre où les partisans de la réforme des classiques étaient sévèrement et même durement traités. Cette lettre fut aussitôt publiée avec de grands éloges dans les journaux universitaires. Je crus qu'il m'était permis de défendre l'opinion qu'elle combattait, mais j'eus le tort d'attaquer directement un écrit épiscopal, et

(1) M. de Montalembert paraît avoir changé d'opinion, mais alors il était très-ardent pour la thèse de M. l'abbé Gaume, t il avait écrit à ce prêtre vénérable une lettre que l'*Univers* lui-même ne voulut pas insérer sans une modification, tant elle allait loin sur l'opinion contraire.

Mgr l'évêque d'Orléans, usant de son droit, répondit par une sentence longuement motivée, qui interdisait la lecture du journal dans les maisons d'éducation de son diocèse. Je ne me permis point de répondre à ce coup d'autorité, quoique plusieurs des torts pour lesquels on me frappait personnellement ne fussent en aucune manière les miens et portassent sur des paroles qui n'appartenaient ni à moi ni à mes collaborateurs ; mais je continuai de soutenir contre d'autres adversaires une cause qui me paraissait toujours légitime, et une opinion qui ne cessait pas d'être libre. J'y étais d'ailleurs autorisé par une *lettre* publique de Mgr l'évêque d'Arras. On trouvera cette lettre dans l'*Appendice* du présent volume ainsi que la sentence motivée de Mgr l'évêque d'Orléans et des pièces importantes sur les suites que le prélat jugeait à propos de donner à cet incident.

La discussion ne s'endormait point de l'autre côté. Tous les jours, dans le *Correspondant* et dans l'*Ami de la religion*, organes du parti favorable aux classiques païens, on nous reprochait de troubler la paix avec une insistance, et des imputations qui nous rendaient le silence impossible. On allait jusqu'à dire que M. Gaume et nous-mêmes nous devions demander pardon du scandale que nous avions donné à l'Église et au monde. Notre crime consistait à avoir formé le vœu que la jeunesse chrétienne pût être désormais plus largement nourrie d'esprit chrétien. Mais ces adversaires avaient fini par se persuader que nous proposions de jeter au feu tous les auteurs païens et de replonger le monde dans la barbarie. On attestait que nous tombions dans l'hérésie, on nous appelait baïanistes et lamenaisiens.

Si je nommais les écrivains qui formulaient ces accusations, elles paraîtraient plus plaisantes qu'odieuses. Rien ne les autorisait à prononcer de si haut. Mais à force d'y revenir, ils avaient abusé un certain nombre de très-graves esprits sur notre attitude. De telles inquiétudes et de telles divisions se manifestèrent que l'*Univers* dut battre en retraite. Cette retraite ne lui procura point la paix. On con-

tinua de le harceler dans le silence où il voulait se renfermer, et il ne fallut pas moins qu'une parole du Souverain Pontife pour terminer ce débat qui, dans ses transformations, prenant peut-être enfin son véritable caractère, était devenu une attaque en règle contre le fonds même des doctrines que l'*Univers* défendait.

Je reproduis ici une partie de mes articles sur la question des classiques : ils donnent le ton de tous ceux qui ont paru dans le journal. Je me persuade qu'ils ne paraîtront pas d'une pensée aussi excessive et d'une expression aussi brutale qu'on l'a dit.

— 29 SEPTEMBRE 1851 —

I. M. l'abbé Gaume et M. Lenormant. — Le moyen âge. — L'Italie au quatorzième siècle. — II. La Renaissance. — Comment l'esprit du Christianisme s'est-il affaibli ? — Le dix-septième siècle. — Est-il vrai que M. l'abbé Gaume ait accusé les Jésuites d'avoir *paganisé* leurs élèves ? — Saint Charles Borromée. — Nécessité d'une réaction contre le paganisme dans l'éducation.

Le paganisme règne depuis longtemps dans l'éducation, et de l'éducation il a passé dans les mœurs, non-seulement dans les mœurs de la classe aisée, mais dans celle du peuple, où il fait en ce moment de lamentables progrès. Voilà un fait que l'on ne peut guère contester, et qui est digne de l'attention de tout ce qui reste de chrétiens et d'hommes de bon sens. Ce fait et ses conséquences ont été l'objet des longues études d'un prêtre plein de science, de zèle et de vertu, M. l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, auteur de livres excellents, et particulièrement de ce beau *Catéchisme de Persévérance*, qui a conquis une popularité européenne. Récemment, M. l'abbé Gaume, revenant à un combat où il a paru des premiers, a publié un ouvrage où il traite du paganisme dans l'éducation. Il en fait voir l'origine, la marche, le caractère, les dangers : C'est là, dit-il, le ver qui ronge la société chrétienne ; elle périt, parce qu'à la séve qui lui est propre, l'éducation substitue une séve païenne ; nous ne sommes plus chrétiens, parce que les maîtres de notre enfance et de notre jeunesse ne nous

ont pas fait connaître et aimer le christianisme, et la société éclate et se brise, sans être défendue, sous les coups qui lui sont portés de toutes parts. Cette société est un vieux moule chrétien dans lequel, en effet, des païens ne peuvent plus vivre.

La pensée de M. l'abbé Gaume nous a paru vraie ; nous avons applaudi aux projets et aux plans de réforme dont l'auteur s'occupe depuis longtemps et qu'il poursuit avec une ardeur calme et dévouée, en réclamant le concours de la sympathie et les lumières de la critique. Ni les sympathies ni les critiques ne lui manqueront, et, pour notre part, nous osons lui promettre, en toute sincérité, ce double secours, autant que nous pourrons le lui donner. Nous avons occasion de commencer aujourd'hui, en défendant les idées de M. l'abbé Gaume contre une opinion sévère et d'un très-grand poids, celle de notre savant ami, M. Charles Lenormant.

Nous ne déplorons pas ces dissentiments entre des hommes qui aiment également l'Église, qui veulent également le bien, qui désirent également le triomphe et le long règne de la vérité. Sans doute, un accord complet et qui produirait des efforts unanimes, vaudrait mieux et serait plus doux. Mais une des premières choses qu'il faut savoir faire dans ce monde, lorsque l'on y veut faire quelque chose, c'est de prendre son parti de la contradiction : nous parlons de la contradiction sincère et éclairée ; l'autre est la compagne inséparable de toute œuvre légitime, car l'esprit du méchant résiste au bien, comme le sol stérile résiste au soc de la charrue. La contradiction entre gens animés du même bon désir, ne naît pas seulement d'une manière naturellement différente de voir et de juger ; elle vient aussi d'une manière différente de rendre des im-

pressions et d'exprimer des pensées qui souvent sont identiques. Contre cet inconvénient, il n'y a pas d'autre ressource que la discussion. Si M. l'abbé Gaume se trompe, il est bon qu'il le sache, ainsi que tous ceux qui se trompent avec lui, et le nombre n'en est pas petit ; si M. l'abbé Gaume a raison, M. Lenormant le verra bien et ne tardera pas à le reconnaître. De façon ou d'autre, une question de la plus haute importance pour l'avenir de l'éducation et pour l'avenir de l'Église sera vidée. Qu'il nous soit permis de dire ce que nous augurons, après avoir lu le livre de M. l'abbé Gaume et la critique de M. Lenormant : ces deux hommes d'un mérite supérieur, finiront par agir l'un sur l'autre, de telle sorte que les idées qui leur deviendront communes formeront un ensemble voisin de la perfection.

Jusqu'à présent, suivant nous, M. Lenormant prenant trop au pied de la lettre quelques assertions de M. l'abbé Gaume, leur donne pour les combattre, une rigueur qu'elles n'ont pas ; et lui-même, qu'il nous le pardonne, semble tomber dans la faute qu'il reproche à son adversaire.

M. l'abbé Gaume dit, qu'à part quelques actes de désobéissance, l'Europe, pendant la durée du moyen âge, se montra pleine de respect et de soumission pour l'Église. — « Au contraire, dit M. Lenormant, il n'y a pas une époque « du moyen âge où l'édifice temporel de l'Église n'ait « tremblé sur ses fondements, où des hérésies, non pas « spécieuses, mais infâmes, n'aient troublé les esprits, « perdu les mœurs et ravagé les populations. Si je vous « présentais le tableau vrai de ces luttes et de ces périls, « je vous ferais reculer d'épouvante. »

Sans doute, le moyen âge, comme toutes les époques,

offre deux faces ; l'humanité, comme toujours, s'y partage en deux courants. L'empereur Frédéric II, ingrat et rebelle envers l'Église, traître à la chrétienté, adonné aux mœurs musulmanes, patron de tous les incrédules et de tous les bandits, offre une des deux faces, représente un des deux courants du moyen âge. M. l'abbé Gaume ne l'ignore pas. M. Lenormant n'ignore pas davantage que sainte Élisabeth de Hongrie, saint Louis, saint François, saint Dominique, saint Thomas d'Aquin sont l'autre face, représentent l'autre courant : et en somme, à travers tant de luttes, de combats, de passions barbares, c'est ce dernier courant, le courant chrétien, qui emporte l'humanité. L'homme d'entre deux se tient plus près de l'Église et finit ordinairement par lui appartenir tout à fait. Il y a un nombre effrayant d'hérétiques et de sectaires, mais aussi que de saints ! Combien de destructions et de rapines, mais combien de fondations et de restitutions et de pénitences ! Où trouver quelque chose de plus magnifique, dans l'histoire des hommes, que le mouvement des croisades, la naissance des deux grands ordres mendiants, les efforts permanents des Papes et des Conciles pour établir sur le monde barbare le règne de la justice, de la paix et de la science chrétiennes ! Et quel succès, je ne dis pas seulement jusqu'à Luther, mais jusqu'à nos jours, où nous voyons que pour détruire radicalement la civilisation catholique, trois siècles d'efforts n'ont pas suffi, et qu'il faut radicalement détruire toute civilisation !

M. Lenormant nous semble avoir également raison et tort lorsqu'il remarque que tout le mal ne vient pas de la *Renaissance*, où M. Gaume le fait principalement remonter, et que déjà, au quatorzième siècle, par suite de la déplorable politique des princes, l'empire souverain du catholicisme s'était

considérablement affaibli en Italie, au centre de l'Église. On en pourrait dire autant du treizième siècle, et du douzième et de tous les siècles chrétiens. Tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, toujours, à part de rares intervalles de paix, l'empire du catholicisme a été faible en Italie. Le Pape, vicaire de Jésus-Christ, est comme lui élevé sur un calvaire. Le serviteur n'est pas mieux traité que le maître. La première terre sainte n'a presque pas cessé d'être au pouvoir des infidèles : la seconde a été sans cesse troublée et ensanglantée par la fureur des mécréants. Beaucoup d'actes souverains du chef de l'Église romaine, reçus et obéis de tout l'univers chrétien, ont été datés d'un lieu d'exil. C'est à Lyon qu'un Pape fugitif souffla sur la flamme qui symbolisait l'âme et la puissance de cet empereur Frédéric II, l'un des plus grands ennemis de la papauté. Frédéric était alors maître absolu de l'Italie et de l'Allemagne. La sentence d'excommunication n'en fut pas moins exécutée contre lui, contre sa postérité tout entière, non-seulement par la Providence, mais par l'Europe, et l'Italie y prit sa part. Jamais l'Église romaine ne fut puissante par les armes. L'histoire des papes n'est qu'un long récit de persécutions. Seulement, ici ou là, toujours Dieu, affermissant la constance de ses pontifes, prit soin de leur susciter à temps des défenseurs et des vengeurs. L'Italie en fournit au quatorzième siècle, et qui prouvèrent que la foi n'y était pas morte, puisque ce furent des saints. M. Lenormant ne compte pas pour rien Catherine de Sienne. Elle en a fourni aussi de nos jours, et Ferdinand, roi de Naples, en est un qui mérite d'être compté. Mais la piété à jamais illustre de Ferdinand ne prouve pas en faveur de la foi italienne autant que l'intervention de l'humble fille siennoise. Je doute que les mazziniens d'aujour-

d'hui ne puissent donner « qu'une idée très-imparfaite » du degré de corruption et d'incrédulité où était arrivée l'Italie au quatorzième siècle. Étudiez la littérature de ce temps-là, dit M. Lenormant. Nous pouvons lui répondre : Étudiez les journaux de ce temps-ci. Au quatorzième siècle, le peuple entendait la voix des saints ; au dix-neuvième, il ne lit que les turpitudes et les impiétés des journalistes. Pour instituteurs *populaires*, des saints d'un côté, des journalistes de l'autre, voilà le bilan de la foi aux deux époques. M. Gaume a raison de dire que l'Europe est en déficit ! Où commença cette décadence ? Au schisme du seizième siècle. Un renouvellement de foi était la seule chose qui pût guérir le mal déjà fait : il y eut un renouvellement d'impiété. A peine les papes étaient-ils de retour à Rome, que le paganisme entra dans les écoles. Dans le même moment, l'hérésie fondait un empire politique.

A propos de l'hérésie luthérienne, M. Lenormant se fait un argument contre M. Gaume du caractère chrétien, que le protestantisme conserva longtemps, « au point de « faire, pendant deux siècles encore, à des esprits sains et « élevés, l'illusion d'un véritable Christianisme. » Il cite un Clarke, un Mosheim, un Abbadie. Nous sommes d'accord avec lui ; mais cela prouve, il nous semble, contre lui, combien la trempe catholique avait été vigoureuse, durant l'âge antérieur dont il parle avec tant de sévérité. Deux siècles après la corruption de l'enseignement chrétien, l'hérésie donnait ces nobles livres. Après deux siècles d'enseignement païen, nous avions eu le dix-huitième siècle français et la Révolution. Ce que nous avons aujourd'hui dans tous les pays catholiques et dans tous pays protestants, M. Lenormant le voit comme nous, mieux que

nous, car il a infiniment plus d'expérience et il voit de plus haut. Il y a donc eu décadence rapide, profonde ; si rapide et si profonde que nous ne savons point si tout ne va pas périr. D'où vient cette décadence, sinon d'un affaiblissement de l'esprit du christianisme ? Et comment l'esprit du christianisme s'est-il affaibli, si l'éducation ne l'a pas trahi ?

M. Lenormant allègue notre quinzième siècle, ce grand âge qui va de saint François de Sales et de sainte Chantal à Bossuet. C'est une belle époque, toute pleine de gloire, de lumière, de gravité et de vertu ; pas plus belle cependant que cette splendeur du treizième siècle, où M. Lenormant ne voulait voir tout à l'heure que des ténèbres. Le dix-septième siècle eut aussi son vice, sans doute, son mal apparent ou caché qu'il faudrait connaître, afin de savoir pourquoi nous sommes tombés presque sans transition, au milieu de l'époque la plus pacifique et la mieux ordonnée, des mains de Bossuet aux mains de Voltaire. Qui croira que l'éducation n'y fût pour rien ? Il ne suffit pas de sourire et de dire que M. l'abbé Gaume attribue tout au *Selectæ e profanis*. M. l'abbé Gaume peut apporter dans sa thèse et surtout on peut y voir un peu trop d'ardeur ; mais pourtant, que cela tienne au *Selectæ* ou à autre chose, il y a là un fait dont on ne peut pas se débarrasser avec un mot piquant.

M. Lenormant aussi met trop d'ardeur dans sa critique, lorsqu'il dit que M. Gaume accuse les Jésuites « d'avoir *paganisé* leurs élèves. » Rien n'est plus loin de la pensée du respectable auteur que l'expression qu'on lui donne là. Prêtre et savant, spécialement occupé de l'histoire de l'éducation dans le monde moderne, il a pour les religieux de la Compagnie de Jésus toute la reconnaissance et toute

l'admiration qu'ils méritent, plus encore peut-être comme instituteurs de la jeunesse qu'à tant d'autres titres. Le dix-septième siècle français, ce siècle chrétien, mais encore plus politique et littéraire dont nous venons de parler, il est dû aux Jésuites. M. Gaume le sait, et il sait quels prodiges de dévouement, de courage et de travail a coûtés ce grand ouvrage. Mais enfin nous ne sommes plus dans ce beau siècle, et le nôtre, hélas ! est un peu différent. Il est bien permis de chercher par quelle pente nous avons descendu si vite et nous sommes tombés si bas. M. l'abbé Gaume n'accuse pas les Jésuites d'avoir *paganisé* leurs élèves ; il pense, il dit qu'ils n'ont pu être assez forts contre le torrent de l'opinion pour la *dépaganiser*. C'est une thèse sérieuse et consciencieuse ; elle vaut la peine d'être étudiée. Il y a chez les Jésuites assez de science pour la renverser si elle est erronée, et assez de bon vouloir, si elle est fondée, pour la recevoir. Après tout, en cédant sur quelques points à l'esprit du siècle, les Jésuites auraient fait ce que saint Charles Borromée s'est résigné lui-même à faire. Après le Concile de Trente, ce grand et saint Archevêque ouvrit à ses diocésains un collége où l'éducation devait être donnée suivant les prescriptions du Concile ; les lettres profanes en étaient bannies. Lorsque l'on connut le plan des études, les élèves, que la réputation du Saint avait fait affluer, furent rappelés par les parents. Déjà, comme aujourd'hui, sacrifiant l'intérêt spirituel des enfants à leur intérêt temporel, les parents voulaient à tout risque obtenir les brevets de la fausse science, parce qu'ils paraissaient indispensables pour réussir dans les affaires et dans le monde. M. Lenormant connaît cet esprit. Saint Charles se soumit en gémissant, et modifia ses plans pour ne pas tout perdre, ne pouvant tout gagner.

Les Jésuites ont pu se résigner de même, et le mal n'étant pas coupé dans la racine, a pris les développements que l'on connaît : il est devenu le plus fort, puis les Jésuites ont été bannis, et tout a été perdu.

Quoi qu'il en soit de ces observations, que nous ne présentons qu'avec une certaine défiance et pour être redressées, s'il le faut, à un ami dont nous admirons la science et dont nous connaissons la foi, il y a au moins une chose que M. Lenormant ne contestera pas. C'est que le mal existe, c'est que le paganisme déborde, c'est que l'éducation, là même où elle est chrétienne, ne semble pas suffisamment chrétienne.

Prenez un jeune homme sortant d'un collége catholique, prenez un jeune homme sortant d'un collége universitaire : les croyances religieuses et les mœurs diffèrent, l'instruction ne diffère point. L'un et l'autre savent et ignorent à peu près les mêmes choses. Même latin, même histoire, lorsqu'ils ont du latin et de l'histoire; mêmes admirations, mêmes grands hommes, et tout cela est païen. Il ne faut pas s'étonner si, au bout de peu de temps, tout tombe au même niveau intellectuel et moral. C'est la faute du baccalauréat, dit M. Lenormant, et M. l'abbé Gaume n'y fera rien ! Nous ne disons pas qu'il faut conserver le baccalauréat ; mais en attendant qu'on l'abolisse et qu'on organise le haut enseignement, il faut réagir puissamment contre le paganisme dans l'éducation, et prêter main-forte aux hommes qui s'en occupent, comme M. Gaume, avec un dévouement si sincère et si éclairé.

LA QUESTION DES CLASSIQUES

ET MONSEIGNEUR DUPANLOUP.

— 6, 7 ET 9 MAI 1852 —

I. Résumé de la lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires. — Adhésions données à M. l'abbé Gaume. — Saint Basile, saint Charles Borromée, Bossuet. — Élèves qu'ont faits au siècle dernier les congrégations enseignantes. Napoléon. — II. Témoignage de Possevin et de Mallebranche. — Joseph de Maistre et la Renaissance. — Politique de Machiavel. — Saint Bernard et saint Louis. — Saint Vincent de Paul, Olier, Rancé. — III. Le venin de la Renaissance. — Adhésion du *Journal des Débats* à la lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans. — Filiation de ce journal. — Aveux, contradictions et naïvetés de M. Alloury; sa manière d'entendre l'Écriture et de juger les Pères. — L'argument historique. — La vraie question.

La question des classiques païens vient d'être traitée par Mgr l'évêque d'Orléans, dans une lettre qu'il adresse aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires. L'opinion du savant prélat est entièrement contraire à celle que nous avons plusieurs fois défendue. Il semble même repousser tout ce qui pourrait tendre à modifier le système actuel, que d'autres hommes éminents et compétents trouvent si périlleux pour l'Église et pour la société. Suivant lui, les saints livres et les auteurs chrétiens, latins et grecs, occupent dans l'enseignement de *la plupart* des

séminaires et des maisons chrétiennes la place qui leur convient, et l'on fait sur ce point ce qu'il est bon de faire. Aussi le prélat s'étonne de l'attention que le monde accorde aux réclamations élevées contre le paganisme de l'enseignement. Il ne distingue pas entre elles, et les repousse toutes avec le même dédain ; il n'y voit qu'un amas d'accusations *dont le titre seul révèle l'inanité*, des *témérités d'opinion et de langage*, des *emportements d'esprit*, des *déclamations violentes*, bonnes seulement *à produire le trouble et le scandale*, enfin, une *aberration ;* et « il a « vraiment fallu le temps où nous vivons pour qu'une telle « controverse ait pu prendre un seul instant l'importance « qu'elle a reçue. »

L'énergie de ces expressions témoigne que Mgr l'évêque d'Orléans regarde comme un danger pour la foi la pensée de faire une plus large place dans l'éducation aux livres que nous appelons les *classiques chrétiens*, par opposition à ceux que l'on enseigne à peu près exclusivement aujourd'hui.

En pareille matière et devant une pareille autorité, notre infériorité est trop évidente, et si nous avions nous-mêmes soulevé le débat, nous serions tentés, quoique peu convaincus, de l'abandonner ici. Mais personne n'ignore que la thèse combattue par Mgr l'évêque d'Orléans a des soutiens respectables. M. l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, M. l'abbé d'Alzon, vicaire général de Nîmes, sont des prêtres graves, zélés, expérimentés. Ils n'ont point entrepris de réformer l'enseignement sans faire de longues réflexions, sans prendre de nombreux et sûrs conseils. Lorsqu'ils ont jugé nécessaire de se défendre, ils n'ont manqué ni de modération, ni de bonne grâce, ni de bonnes raisons. Ils ne manquent pas non plus de parti-

sans illustres. On se souvient des encouragements chaleureux qui ont été donnés à M. l'abbé Gaume par M. de Montalembert et par M. Donoso Cortès. L'ouvrage de M. l'abbé Gaume a paru sous les auspices de S. Ém. le cardinal de Reims. « J'ai lu les épreuves de votre livre, « lui écrit le savant archevêque. Il me semble que vous « avez parfaitement démontré que, depuis plusieurs siè- « cles, *l'usage à peu près exclusif des auteurs païens* « *dans les écoles secondaires* a exercé une funeste in- « fluence sur l'éducation de la jeunesse dans les sociétés « modernes. Dès lors, les amis de la religion et de l'ordre « social comprendront facilement la nécessité de modifier, « dans les établissements d'instruction publique, la direc- « tion des études en ce qui concerne les auteurs classiques, « de manière à y faire *dominer* les auteurs chrétiens, « grecs et latins, dont les écrits sont si propres à inspirer « aux jeunes gens la pratique des vertus évangéliques et à « remettre dans toute leur vigueur les principes constitu- « tifs de la société. »

De telles paroles permettent de continuer la discussion.

I

Mgr l'évêque d'Orléans reproduit, en leur donnant une tournure plus vive, quelques arguments déjà connus, quelques textes déjà cités. Le principal est un passage de saint Basile, sur lequel nous croyons que trois remarques sommaires peuvent suffire : 1° ce texte ne détruit pas la force des opinions contraires, si fortement exprimées par saint Augustin, saint Jérôme et saint Jean Chrysostôme; 2° au temps de saint Basile, il fallait, en quelque sorte,

étudier le paganisme pour le réfuter par lui-même, en se servant, comme moyen d'argumentation, des parcelles de vérités qu'il avait conservées, ce qui est aujourd'hui à peu près inutile, et ce qui, en tout cas, ne rend nullement nécessaire l'usage *presque exclusif* des livres païens ; 3° on n'avait pas alors tous les modèles de littérature chrétienne que nous possédons, et la leçon et l'exemple vivant des martyrs étaient là pour neutraliser dans l'esprit des jeunes chrétiens l'aliment païen qu'il paraissait utile d'y verser.

Mgr l'évêque d'Orléans allègue encore saint Charles Borromée et Bossuet. L'un et l'autre ont enseigné, d'une certaine manière, les classiques païens. Saint Charles les a introduits (convenablement expurgés) dans ses séminaires; Bossuet s'en est servi pour l'éducation du dauphin.

Ces exemples ne nous paraissent pas décisifs.

Saint Charles ne croyait pas les païens si nécessaires à l'éducation de la jeunesse chrétienne. Il les avait exclus de son plan primitif : mais tel était l'entraînement général du temps pour ces études, que le saint archevêque dut pactiser. Il fallait donner du Cicéron, du Virgile et de l'Ovide, comme il faut maintenant, qu'on nous permette la comparaison, dans beaucoup de couvents, donner du chocolat pour la collation, qui ne peut plus se faire avec du pain sec, et permettre de mener les petites filles au spectacle les jours de sortie. Sans cette concession à la folie des parents, point d'élèves; les parents choisiraient des maisons plus commodes, où le progrès va jusqu'à négliger le catéchisme. Saint Charles sacrifia quelque chose pour ne pas perdre tout. Il donna des païens, le moins qu'il put. Qui voudra mettre les colléges d'aujourd'hui sur le pied où étaient d'ailleurs ceux de saint Charles, pourra faire

comme lui. Il y aura toujours des inconvénients, ceux qu'il y voyait lui-même; mais moins graves que ceux dont on se plaint présentement.

Quant à l'exemple de Bossuet, une observation bien simple affaiblira les conclusions que Mgr l'évêque d'Orléans croit pouvoir en tirer. Bossuet faisait, dans toute la force du mot, une *éducation particulière*. Si chaque enfant avait auprès de lui un Bossuet pour choisir les auteurs païens qu'on lui fait étudier, pour lui en expliquer tout à la fois les beautés et les folies, pour marquer ce que la religion chrétienne y condamne, y ajoute, y approuve; pour flétrir ce qu'il y faut flétrir; pour «l'obliger d'a-« vouer que la philosophie (païenne), toute grave qu'elle « paraît, comparée à la sagesse de l'Évangile, n'était « qu'une pure enfance,» nul doute qu'on pourrait suivre la méthode de ce grand homme, telle que le souverain pontife Innocent XI l'a approuvée. Mais encore devrait-on la suivre entièrement, donner aux saints une place plus belle qu'aux héros, mettre saint Louis infiniment au-dessus de César, en un mot, *ramener* l'éducation *au principal dessein* des précepteurs du fils de Louis XIV, qui était de faire servir toutes ses études à lui acquérir premièrement la *piété*. «Nous lui faisions connaître, dit « Bossuet, *par les mystères abominables* des Gentils et « par les *fables de leur théologie*, les *profondes ténèbres* « où les hommes demeurent plongés en suivant leurs pro-« pres lumières. Il voyait que les nations les plus polies « et les plus habiles en ce qui regarde la vie civile, « comme les Égyptiens, les Grecs et les Romains, étaient « dans une si *profonde ignorance des choses divines*, « qu'ils adoraient les plus monstrueuses choses de la « nature, et qu'ils ne se sont retirés de cet abîme que

« quand Jésus-Christ a commencé de les conduire. »

Ces passages, cités par Mgr l'évêque d'Orléans lui-même, montrent l'estime que Bossuet faisait des païens, et laissent deviner ce qu'il penserait d'un système d'éducation où règnent seuls les auteurs païens.

En dehors des séminaires, est-il ordinaire de trouver une maison d'éducation, même religieuse, où le zèle et les lumières des professeurs sachent prendre les soins que Bossuet imposait à son génie ? Ils le voudraient qu'ils n'y parviendraient pas. Ce que l'on peut faire pour un seul élève, d'après ses aptitudes, son caractère, et en vue du rang qu'il doit tenir un jour dans le monde, il n'est ni possible ni sage de le transformer en méthode générale. Tous les enfants ne sont pas des princes, tous ne seront pas des savants ; leur bonheur et le repos du monde veulent qu'ils soient tous des chrétiens. C'est à quoi l'éducation doit tendre ; c'est en ce point que le système adopté doit suppléer à l'insuffisance des instituteurs. Les grands hommes font ce que bon leur semble ; la prudence commande au vulgaire de ne pas affronter les difficultés dont le génie se joue.

Quand même le système actuellement suivi pour l'éducation de la jeunesse serait celui de Bossuet et de Fénelon, ce ne sont pas Bossuet et Fénelon qui l'appliquent, et l'on conviendra que les fruits, depuis longtemps, laissent beaucoup à désirer. L'Église, l'Europe, la France, n'eurent pas lieu de s'en applaudir lorsque la révolution éclata. La religion alors trouva peu de défenseurs, on sait si elle avait des ennemis ! Où se levèrent ses plus courageux martyrs ? dans les campagnes de la Bretagne et de la Vendée, parmi ces paysans qui ne voulurent point souffrir qu'on insultât leurs autels, et qui n'avaient jamais lu que la Vie des Saints.

Où furent les adversaires furieux et implacables, les traîtres, les lâches, enfin les apostats ? Hélas ! ils surgirent des classes lettrées, des corps savants, des corps enseignants.

S'adressant aux partisans de la réforme, Mgr l'évêque d'Orléans leur reproche avec beaucoup d'amertume « leurs anathêmes contre les instituteurs les plus religieux, les congrégations enseignantes les plus célèbres, les *Bénédictins*, les Jésuites, les *Oratoriens.* » Il prend particulièrement la défense de la Compagnie de Jésus, et il se demande « comment on a pu l'accuser de n'avoir travaillé avec tant de zèle que pour faire l'Europe païenne? » Mgr l'évêque d'Orléans est mal informé ; personne n'a pu ni voulu se rendre coupable de l'injustice qu'il dénonce. M. Gaume a dit simplement qu'avec la meilleure volonté du monde, les jésuites n'avaient pu dépaganiser l'enseignement. Pourquoi chercher des exagérations et surtout des offenses où il n'y en a point ? Et quand même un mot malheureux aurait échappé, faut-il s'accrocher à cela? On a bientôt fait de lâcher une parole vive ; on taxe d'emportement, de violence déclamatoire, d'*aberration*, une opinion admise, approuvée, encouragée par les plus graves esprits. La polémique peut noter en passant ces promptitudes et ces inadvertances ; elle ne saurait les transformer en arguments. Ni M. Gaume, ni nous, ni aucun vrai catholique ne refuse aux Jésuites le tribut de son admiration et de sa reconnaissance.

Mais toutes les corporations enseignantes n'ont pas mérité l'honneur d'être accolées à la Compagnie de Jésus. On sait trop ce qu'est devenue la génération élevée par les Bénédictins, par les Oratoriens, par les Génovéfains, et ce que les maîtres sont devenus eux-mêmes. Comme leurs élèves, ces moines si latins, mais si peu romains, firent,

sous le point de vue religieux, peu d'honneur aux bonnes études classiques. Sans parler de ceux qui jouèrent un rôle politique, tels que les Foucher, les Daunou, les Lakanal, beaucoup s'enfuirent, beaucoup se marièrent, beaucoup, hélas! reparurent pour devenir les fondements de l'Université impériale.

Chose étrange! dès la fin du dix-septième siècle, à l'occasion d'une polémique célèbre entre Mabillon et Rancé, ces religieux avaient été avertis que l'amour des lettres païennes leur deviendrait funeste. On parviendrait difficilement à prouver que ce paganisme littéraire n'entra pas, en effet, pour beaucoup, dans les causes de la décadence religieuse et sociale dont le dix-huitième siècle à peu près tout entier nous offre l'odieux tableau. Ouvrez le peu de livres honnêtes qui parurent sous le règne de Louis XVI : une seule chose y est plus remarquable que l'étonnante pauvreté de la pensée et du style, c'est la pauvreté ou plutôt l'absence totale du sentiment religieux. Quelle misère, quelle lâcheté, quels cœurs éteints! Les auteurs n'osent presque plus appeler Dieu par son nom ; ils disent déjà l'*Être suprême*. C'était même le langage des écoliers. Dans une lettre que le petit Napoléon Bonaparte écrivait de Brienne à sa famille, sur la mort de son père, Dieu est désigné par cette périphrase (1). Au nombre des professeurs de cet enfant, il y avait cependant un religieux minime, et c'était le maître qu'il préférait. Si le système d'éducation suivi à Brienne, sans être moins militaire, avait été un peu plus chrétien ; si le père Patrault et les autres maîtres du petit Bonaparte avaient déposé plus avant dans cette intelligence juste et vive, les grandes vérités de la

(1) *Mémoires sur la jeunesse de Napoléon*, T. Nasica, p. 45.

foi, et les y avaient scellées par les grands et héroïques souvenirs de l'histoire catholique ; s'ils lui avaient fait admirer les martyrs, s'ils lui avaient fait connaître et comprendre saint Louis, nous inclinons à penser que l'Église, la France et l'humanité y auraient gagné beaucoup, sans que la bonne littérature y perdît rien. Mais au lieu de faire de Napoléon un chrétien, la méthode d'enseignement, plus forte que les maîtres, en fit un incrédule. C'est lui-même qui le raconte : « Voyez un peu la gaucherie de ceux « qui nous forment. Ils devraient éloigner de nous *l'idée* « *du paganisme et de l'idolâtrie,* parce que leur absurdité « provoque nos premiers raisonnements et *nous prépare* « *à résister à la croyance passive.* Et pourtant, ils nous « élèvent *au milieu des Grecs et des Romains* avec leurs « myriades de divinités. Telle *a été pour moi, et à la let-* « *tre, la marche de mon esprit* : j'ai eu besoin de croire, « j'ai cru ; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, incer- « taine, dès que j'ai su raisonner, et cela m'est arrivé d'as- « sez bonne heure, à treize ans (1). » Voilà un terrible « témoignage !

« Il suffit, dit Monseigneur l'évêque d'Orléans, de lire « le *Traité des Études* de Rollin et les plans d'études qui « nous restent du dix-septième siècle, pour voir que les « auteurs chrétiens n'ont jamais été bannis de l'ensei- « gnement classique dans les maisons d'éducation où la « religion présidait, et qu'on s'y est toujours appliqué à « enseigner chrétiennement les auteurs profanes. » *E pur si muove !* La religion présidait aussi à Brienne, elle présidait partout ; et cependant nous avons vu le dix-huitième siècle et la révolution, et cette formidale réaction

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II.

de l'esprit païen dans les lettres, dans les arts, dans les lois, dans les mœurs, qui menace encore aujourd'hui de rouvrir l'ère des catacombes et de ramener le monde au culte des gladiateurs et des prétoriens.

D'où vient donc ce phénomène terrible ?

Nous allons essayer de le dire, en étudiant une autre parole de Monseigneur l'évêque d'Orléans, qui nous paraît soulever, historiquement, d'assez graves objections.

II

Les partisans du système actuel semblent croire que ceux qui en conseillent la réforme sont des songeurs qui veulent une chose que personne avant eux n'a voulue, pour obvier à des périls dont l'existence n'a jamais frappé aucun bon esprit. Il en serait ainsi que nous n'y verrions pas de quoi les repousser d'une main si rude. Qu'importe que l'idée soit nouvelle, si elle est bonne? Qu'importe que les périls soient récents et encore peu connus, s'ils existent ?

Mais, ni le mal n'est chimérique, ni le remède proposé n'est nouveau ; et puisqu'on nous demande des ancêtres, nous en avons.

Vers le milieu du seizième siècle, un jésuite illustre, le père Possevin, voyant déjà l'impuissance relative des efforts que faisaient ses confrères pour assainir la littérature païenne, donnait aux magistrats italiens des avis qui semblent écrits pour notre temps. « Voulez-vous, leur di-« sait-il, sauver votre république ? Portez sans délai la « cognée à la racine du mal ; bannissez de vos écoles les « auteurs païens, qui, sous le vain prétexte d'enseigner à

« vos enfants la belle langue latine, leur apprennent la « langue de l'enfer. Les voyez-vous ! à peine sortis de l'en- « fance ils se livrent à l'étude de la médecine ou du droit, « ou au commerce, et *ils oublient bientôt le peu de latin « qu'ils ont appris*. Mais *ce qu'ils n'oublient pas*, ce sont « les faits, les maximes impures qu'ils ont lus dans les « auteurs profanes et qu'ils ont appris par cœur. Ces sou- « venirs leur restent tellement gravés dans la mémoire, « que toute leur vie ils aiment mieux lire, dire, entendre « des choses vaines et déshonnêtes que des choses utiles et « honnêtes : semblables à des estomacs malades, ils rejet- « tent sur-le-champ les salutaires enseignements de la « parole de Dieu et les sermons et les exhortations reli- « gieuses qu'on vient plus tard leur adresser. » Voilà le mal caractérisé comme nous le pourrions faire en regardant notre société d'amateurs de vaudevilles et de liseurs de romans. Indiquant aussitôt le remède, Possevin veut qu'on en revienne à l'*ancien usage* des universités et des écoles du moyen âge, et que, suivant les commandements des Pères, des Conciles, de Dieu même, on mette d'abord entre les mains de la jeunesse les Actes des Martyrs, les Vies des Saints, l'Écriture et les Pères. Après quoi, dit-il, sous la direction de maîtres capables et pieux, les écoliers pourront non-seulement sans danger, mais encore avec profit, étudier les auteurs profanes ; ils jugeront alors sainement de leurs doctrines, en les comparant aux doctrines chrétiennes dont ils auront été nourris.

Possevin a intitulé le livre où il donne ces conseils : *Du moyen de conserver l'État et la liberté* (1). Nous le recommandons à tous ceux qu'inquiète ce difficile problème.

(1) *Ragionamento del modo di conservare lo Stato et la libertà.*

Un siècle après Possevin, le péril avait grandi; un philosophe célèbre, prêtre, religieux, membre d'une congrégation enseignante, le père Mallebranche, donnait à la France les mêmes avertissements : « Qu'on ouvre du « moins les yeux. Quoi ! voit-on que ceux qui savent bien « Virgile et Horace soient plus sages que ceux qui entendent médiocrement saint Paul?... Pauvres enfants ! on « vous élève comme des citoyens de l'ancienne Rome; « vous en aurez le langage et les mœurs (1).

Il serait aisé de prouver que, de tout temps, l'emploi des classiques païens a paru plein de périls, en dépit de la vigilance et du talent des plus sages instituteurs. On peut se contenter ici d'appeler en témoignage Possevin et Mallebranche, dont la compétence ne saurait être contestée. Se sont-ils trompés? Ce qui leur paraissait dangereux a-t-il cessé de l'être? Mgr l'évêque d'Orléans semble l'affirmer dans le passage suivant, où nous trouvons une appréciation historique à laquelle nous ne saurions nous rendre : « Attachons-nous *plus que jamais*, dit l'éloquent prélat, « aux méthodes *éprouvées par le temps*, consacrées « par l'expérience, *et qui produisirent tous ces grands* « *hommes* dont la littérature, les sciences, la philosophie « chrétienne, la politique, l'Église, ont pu, à si juste titre, « se glorifier depuis trois siècles. »

Ordinairement, les grands hommes se forment par leur propre travail : on ne sort d'aucune école grand écrivain, grand artiste, grand savant, grand guerrier, grand politique, ni même grand chrétien. L'éducation est un apprentissage qui doit fournir à l'homme tous les moyens de perfectionner son esprit, et surtout son âme. La meilleure

(1) *Traité de morale*, ch. x, nº 15.

éducation a atteint le but, lorsqu'elle a préparé cette *piété* que Bossuet voulait surtout inspirer à son élève; cette règle intérieure, qui gouvernant nos actions et jusqu'à nos désirs, par la tempérance, la probité, la charité, nous fera courageusement prendre les voies de la justice et nous donnera, quelles que soient nos aptitudes, la force de sacrifier même la gloire et les applaudissements du monde au suprême devoir de rester chrétiens.

Mais supposons qu'il existe des méthodes pour produire les *grands hommes*, la question est de savoir : premièrement, si la religion a dû se louer ou se plaindre de la plupart de ces grands hommes des temps modernes; secondement, si ceux qui ont été vraiment grands, c'est-à-dire si ceux qui ont véritablement et volontairement servi l'Église, lui ont été donnés par les méthodes dont la valeur est aujourd'hui en discussion. A ce double point de vue, nous oserons n'être pas de l'avis que semble adopter Mgr l'évêque d'Orléans.

Tout le monde admet, suivant la célèbre parole de M. de Maistre, que depuis trois siècles l'histoire a été une conspiration permanente contre la vérité, en d'autres termes, contre l'Église, qui est le grand personnage des affaires humaines. Les adversaires mêmes de l'Église l'avouent, et ceux qui ne l'avouent pas le prouvent. Or, ce que M. de Maistre a dit de l'histoire, il aurait pu le dire aussi justement de la littérature, de la science, plus encore de la politique. Tous ses livres sont un irréfutable développement de cette accusation générale contre l'impulsion donnée à l'esprit humain par la Renaissance et par la Réforme. Mouvement terrible dans sa force et dans sa durée; assez puissant pour ébranler non pas, grâce à Dieu, l'Église, qui l'a combattu et qui le domptera, mais quelques

Églises, dont les unes ont chancelé et n'ont été raffermies que par le martyre, dont les autres sont tombées sans que l'on puisse dire encore dans combien d'années, dans combien de siècles elles se relèveront.

Pour ne parler que de la France, personne n'ignore et personne ne nie que le Calvinisme y fut introduit sous le manteau des belles-lettres grecques et latines. Mgr l'évêque d'Orléans, défendant le mouvement du seizième siècle sur un point où personne ne l'attaque, nomme quelques-uns des saints qui se levèrent en grand nombre contre la coalition ordinaire du paganisme et de l'hérésie, et semble croire, par une distraction évidente, que les amis des lettres chrétiennes traitent de païens ces saints eux-mêmes. « Étranges païens, s'écrie-t-il, que tous ces hommes qui aboutissent à saint Vincent de Paul et à Bossuet ! » Étranges, en effet, et il faudrait une passion plus forte que la nôtre, qui pourtant n'est pas médiocre, pour pousser jusque-là l'horreur des lettres païennes ! Mais, sans être le moins du monde disposé à de tels emportements, nous pourrons dire que les fondations pieuses et les hommes apostoliques des seizième et dix-septième siècles ne caractérisent pas et ne dominent pas seuls ces temps malheureux. Malgré M. Olier, malgré saint Vincent de Paul, — que nous n'appelons pas un païen, et que le savant Duvergier de Hauranne appelait un âne, à cause de son humble attachement au catéchisme, — l'esprit et les méthodes de la Renaissance eurent en France d'autres aboutissements. Ils produisirent, du vivant de Bossuet, l'Assemblée de 1682 et sa déclaration trop célèbre, et un siècle plus tard, la constitution civile du clergé.

La marche générale de la littérature n'a pas été meilleure. L'esprit *humain* peut sans doute se glorifier de Montai-

gne, de Molière, de La Fontaine, de Boileau, de La Bruyère, de Montesquieu, de Voltaire; mais l'esprit *chrétien?* L'honnête Boileau, le plus réservé de tous, allait jusqu'à croire que l'on ne saurait être chrétien en vers. On l'appela le « législateur du Parnasse. »

Quant aux sciences, devenues matérialistes sous la conduite de Bàcon, elles le sont encore pour longtemps. Quelques savants chrétiens, qui sont devenus savants ou qui sont restés chrétiens par la grâce de Dieu, n'ont pas entraîné la masse.

Quant à la politique, c'est là qu'éclate la funeste influence de cet enseignement qui propose à la jeunesse, pour premiers et souvent pour uniques modèles, les héros et les sages païens. A part les souverains Pontifes, au milieu desquels rayonne l'immortel Pie V, toute la portion de la chrétienté soumise aux idées de la Renaissance a été depuis trois siècles douloureusement stérile en politiques vraiment chrétiens. Les maximes de Machiavel ont plus ou moins guidé tous ceux qui ont conduit les affaires du monde. Quel prince s'est assez préoccupé de rétablir dans la patrie et dans l'Europe le faisceau brisé de l'unité catholique? Lequel a fait un effort pour relever cette Jérusalem terrestre en lutte contre elle-même et la ramener au vrai temple? Qui s'est proposé de conquérir des peuples afin de les donner à Jésus-Christ? Diviser le pays pour régner, ou diviser l'Europe pour s'agrandir; sacrifier tout, même la fraternité religieuse, même la foi jurée, tantôt à l'orgueil et aux intérêts du Roi, tantôt à l'orgueil et aux intérêts de la nation, voilà le mobile de la politique moderne, depuis François Ier et Charles-Quint jusqu'à Louis-Philippe. Politique non-seulement antichrétienne et anti-humaine, mais insensée, qui, après trois siècles de discordes et de

guerres, donne comme résultats la Pologne anéantie, l'Irlande affamée et décimée, l'Espagne ruinée, l'Italie folle, la Suisse en feu, toutes les nations catholiques affaiblies, l'hérésie prépondérante, le schisme menaçant, la barbarie pour avenir. Lorsque l'on voit le rang que tiennent l'Angleterre et la Russie, on s'étonne d'entendre glorifier les hommes d'État que l'éducation a fournis aux pays catholiques ! Qu'ils soient polis, diserts, quelquefois même chrétiens, tout le monde l'accorde. Néanmoins, dans ces diplomates à courte vue et à courte haleine, reconnaîtrons-nous les continuateurs des héros illettrés qui avaient constitué toute la chrétienté comme une seule famille, au sein de laquelle ne devait s'élever aucun tyran, sur les frontières de laquelle ne pouvait s'affermir aucun ennemi ?

Oui, le Mal a eu ses grands hommes, ses écrivains, ses artistes, ses savants, ses politiques ; mais le Bien a perdu de son assurance, de sa fécondité, de sa force, autrefois victorieuse. Depuis trois siècles, un venin subtil a ralenti et comme glacé cette séve de génie qui voulait donner à l'humanité le Christ pour unique conquérant, pour unique législateur, pour unique Dieu ; qui produisait les sommes théologiques, les croisades, les cathédrales ; qui suscitait des saint Bernard, des saint Thomas d'Aquin, des saint Étienne de Hongrie, des saint Louis de France, et qui leur donnait des disciples, des armées, des peuples pour accomplir tout ce qu'ils osaient entreprendre à la gloire de l'Évangile. Quels hommes et quelles œuvres ! Ils dissipaient les restes de la barbarie européenne ; ils élevaient une barrière contre l'islamisme ; ils affranchissaient l'Espagne ; ils entamaient l'Afrique par la guerre, le plus lointain Orient par les missions ; ils allaient découvrir le Nouveau-Monde ; ils implantaient chez les peuples chrétiens des

institutions dont le touchant et majestueux ensemble nous remplit aujourd'hui d'étonnement et de regret. Ah! ces hommes-là, peut-être, ne savaient pas tous le latin avec autant de délicatesse qu'on l'a su depuis. Ils en savaient assez pour s'écrier, dans l'allégresse prophétique de leur amour : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat! Christus ab omni malo plebem suam liberat!* Et l'humanité s'avançait, sous leur conduite, vers des splendeurs de paix et de lumière dont le latin et le grec qu'elle sait aujourd'hui ne l'ont guère rapprochée !

Ce venin, qui a tout à coup arrêté l'essor de la société catholique et qui, malgré les miracles du dévouement religieux, la paralyse encore aujourd'hui, notre conscience nous crie que c'est l'esprit de la Renaissance. Le paganisme de l'enseignement, s'infiltrant dans les arts, dans les sciences, dans les mœurs, dans la politique, non-seulement diminue le nombre des intelligences complétement chrétiennes, mais encore les isole au milieu d'un monde où leurs inspirations appauvries n'ont plus d'écho. Saint Bernard se cloître à dix-huit ans : quelques années après, son cloître renferme huit cents religieux, dont une grande partie portent les plus illustres noms et ont abdiqué les plus hautes fortunes. Il prêche : les peuples s'émeuvent, il envoie une armée à la conquête du Saint-Sépulcre. Que serait aujourd'hui saint Bernard ? Le supérieur d'une communauté de trente ou quarante Trappistes, parmi lesquels on compterait peu de bacheliers. S'il prêchait dans quelque grande ville, il pourrait décider une centaine de bourgeois à faire leurs Pâques, surtout si les socialistes y avaient prêché avant lui. Mais que diraient les conservateurs, même les chrétiens, si le souverain, ayant osé conquérir le Saint-Sépulcre sans justifier cette expédition par

aucun intérêt de commerce, rentrait à Paris pieds nus, les yeux en pleurs, portant dans ses mains la couronne d'épines? Saint Bernard, saint Louis risqueraient de paraître exagérés. En leur temps, ils furent des hommes populaires, les régulateurs et les chefs du vrai parti chrétien dans la république chrétienne. Voilà l'effet de l'éducation publique : elle ne fait pas les grands hommes, mais elle les prépare, pour le mal comme pour le bien; et surtout elle leur prépare des disciples et des instruments. Lorsque l'éducation était catholique, elle déposait au fond des âmes un levain de foi qui fermentait à la parole des saints; elle y en met un autre, depuis trois siècles, que la parole révolutionnaire s'assimile beaucoup mieux. Que l'on compare le fruit qu'opère le mandement d'un évêque aux moissons que fait mûrir le journal d'un émule du sieur Proudhon.

Depuis la Renaissance et même, si l'on veut, à cause de la Renaissance, un grand bien a été fait. Qui le nie? L'Église a soutenu le combat, nous le savons et nous en remercions Dieu; mais les hommes à qui Dieu a permis de faire ce bien-là, ont-ils été formés par les méthodes actuelles? Nous ne le croyons pas, nous croyons le contraire. Ces hommes ont été tantôt des ignorants, tantôt des convertis, qui ont eu le bonheur ou d'oublier leur éducation première, ou de s'en être donné eux-mêmes une autre. Dans notre grand dix-septième siècle français, si souvent loué et blâmé mal à propos, trois hommes entre tous ont rendu d'éminents services à l'Église et laissé des œuvres durables : saint Vincent de Paul, par ses étonnantes fondations et par le zèle avec lequel il poursuivit et dénonça le premier l'hérésie janséniste; Olier, en fondant les séminaires; Rancé, en restaurant la vie monastique. Des choses de ce temps, à

peu près tout le reste a péri, ou n'est venu jusqu'à nous que mêlé de beaucoup d'ombres ; les œuvres de ces trois hommes sont encore brillantes de jeunesse. Or, de ces trois hommes, le premier n'était pas un puriste ; les deux autres avaient fait les plus belles études païennes, et peu s'en était fallu qu'ils n'y perdissent la foi. Rancé, auteur à treize ans d'une édition d'*Anacréon*, dédiée au cardinal de Richelieu, n'était, à trente ans, qu'un ecclésiastique mondain, tenant en commende des abbayes qu'il n'avait jamais visitées, menant grand train, donnant grand scandale en attendant d'être évêque. Olier prenait la même voie ; et l'un et l'autre ne se distinguèrent de la foule qu'en se convertissant. Malgré le beau spectacle qu'offrit la Trappe réformée, on y fut toujours loin des huit cents moines de Saint-Bernard. Rancé et Olier parurent longtemps des gens qui voulaient se singulariser : l'abbé de la Trappe fut signalé comme un ennemi des lumières ; tous les parents, d'ailleurs très-chrétiens, du fondateur de Saint-Sulpice, trouvèrent qu'il se déshonorait en devenant curé.

Déjà donc, à cette époque de combats héroïques, le torrent de la mauvaise coutume, de la mauvaise éducation, était bien fort. Il ne l'est, certes, pas moins aujourd'hui. De quelles grâces n'a pas besoin l'homme de la classe supérieure, enfant de l'éducation commune, qui veut se mettre publiquement au service de Dieu ? Combien le fils de bonne famille qui se fait prêtre, n'est-il pas supplié de ne point donner à ses parents la douleur de le voir jésuite ? Questionnez la plupart des catholiques illustres de notre temps : en quoi les méthodes actuelles ont-elles servi à les faire ce qu'ils sont ? et, particulièrement lorsqu'ils sortent de l'Université, que leur a-t-on appris de tout ce qu'ils sa-

vent? Rien absolument, ni l'histoire, ni la philosophie, ni la religion, ni le latin. Ils ont dû se redonner une éducation toute nouvelle, brûler ce qu'ils avaient adoré, adorer ce qu'ils avaient brûlé. Ce qu'ils ont appris de la sorte est si généralement ignoré qu'ils ont un langage et des idées inintelligibles à la plupart de leurs anciens condisciples, même chrétiens; et c'est dans les rangs de ces derniers peut-être que leurs entreprises ont rencontré la plus vive résistance. Que de difficultés pour faire accepter l'art catholique, l'unité liturgique, les ordres religieux, la liberté de l'Église; pour abattre les restes de la séparation gallicane, pour rétablir quelques grands faits et réhabiliter quelques grandes figures historiques; pour former enfin un noyau d'hommes qui voulussent être avant tout les serviteurs de la sainte Église! Ils l'ont fait ou ils l'ont commencé, et ils achèveront; mais que de labeurs les attendent, et que de luttes contre les préjugés d'éducation qu'ils ont péniblement effacés de leur propre esprit! Mgr l'évêque d'Orléans a vu ces combats; dans beaucoup d'occasions il les a livrés lui-même : il peut dire combien la victoire eût été plus complète et plus prompte, si les cœurs avaient été moins froids, les esprits moins prévenus; il sait quelle peine il a fallu prendre pour trouver dans toute la France quelques milliers de pétitionnaires et de souscripteurs pour la liberté d'enseignement, cette œuvre de justice et de salut!

Nous disons que tant de langueur accuse une éducation insuffisamment chrétienne, là même où elle est chrétienne; nous disons que les enfants qui sortent de leurs classes connaissant et aimant l'Église, ne la connaissent pas et ne l'aiment pas assez; nous disons enfin que c'est là le venin de la Renaissance, et qu'il est urgent, aujour-

d'hui plus que jamais, que l'éducation en soit délivrée.

Montrons que la Renaissance a des amis et des admirateurs qui l'apprécient exactement comme nous.

III

Monseigneur l'évêque d'Orléans résume en ces termes les opinions qu'il contredit : « Voilà, dit-il (nous citons tex-« tuellement), que dans l'antiquité tout est devenu *telle-« ment païen, tellement détestable*, qu'on n'y trouve « *qu'un amas de vains mots ou la source de tous les vices !* « — Et la *Renaissance*, longtemps si vantée, n'est plus en « ce moment qu'une *source d'erreur* et *de honte*, c'est *le « paganisme même.* » Les assertions de nos amis et les nôtres se sont présentées avec un cortége d'explications, de raisonnements et de preuves qui, nous l'espérons, leur donnent un aspect moins furieux. Cependant, il est vrai qu'avec Bossuet, nous regardons les moralistes païens comme « des ruisseaux bourbeux » où il ne faut pas puiser lorsque l'on a le beau fleuve de l'Écriture. Il est vrai aussi que nous accusons la Renaissance d'avoir ouvert une vaste source d'erreurs anti-chrétiennes et souvent tout à fait païennes, où les générations modernes se sont trop abreuvées, et au torrent desquelles l'Église n'a pu résister que par la force de Celui qui est avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Ce que nous reprochons à la Renaissance, d'autres lui en font un mérite. Monseigneur l'évêque d'Orléans connaît aussi bien que nous l'esprit du *Journal des Débats*. C'est la feuille révolutionnaire par excellence, la plus durablement hostile aux intérêts catholiques ; patiente et ré-

servée au besoin, mais implacable; douée de ce flair de la haine, presque aussi fidèle que l'instinct de l'amour, qui devine immédiatement le parti à prendre dans toute controverse où sa passion est engagée. Le *Journal des Débats* est prononcé pour les classiques païens ; il l'était jadis pour le monopole universitaire. La lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans l'a charmé; il l'a reproduite *in extenso*, toute affaire cessante, non sans y ajouter une petite introduction railleuse; disant avec la politesse dont ces beaux esprits savent user envers nos évêques, que « le bon sens même, *dans cette occasion*, lui semble avoir parlé par la bouche du vénérable prélat. »

Or, quelques jours avant de recevoir cette bonne aubaine, le *Journal des Débats* avait eu à faire connaître son opinion sur la Renaissance, qu'il appelle « un soleil » et « le réveil de l'esprit humain après dix siècles de sommeil et de léthargie, » et pour dire plus, son aïeule, à lui *Journal des Débats;* car, dit-il (et si ce n'est pas un grand compliment, c'est tout au moins une grande vérité), il est le fils de la Renaissance avant d'être le fils de la révolution française.

Laissons donc ce bon fils nous parler de sa bonne mère et nous révéler quel sens il attache aux éloges dont il a salué la lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans. C'est M. Alloury qui tient la plume. M. Alloury est candide dans son emphase ; chemin faisant, il ne laissera pas de nous donner une jolie idée de l'éducation historique et religieuse qu'il a reçue, comme la presque-totalité de ses lecteurs, par les méthodes régnantes.

« On chercherait vainement de nos jours à se faire une idée de l'effet produit par la résurrection de l'antiquité sur ces générations *encore à demi recouvertes par la rouille et les ténèbres du moyen âge*. Nous sommes les enfants d'une civilisation qui a le

droit de se considérer comme la rivale de la civilisation ancienne. Nos grands écrivains modernes peuvent au moins soutenir la comparaison avec ceux de Rome et d'Athènes. L'admiration que nous avons pour les uns est tempérée et comme attiédie par celle que nous avons pour les autres. Au quatorzième siècle, à l'aurore de la Renaissance, rien de semblable. Alors la littérature ancienne est éclipsée depuis dix siècles ; on ne la connaît que par quelques débris et par quelques rayons brisés qui ont traversé *la nuit* du moyen âge. Alors le monde vivant est à genoux devant ce monde enseveli, dont la gloire et le génie sont relevés à ses yeux *par le prestige commun à tous les objets traditionnels de son culte, celui du mystère.* L'imagination s'enflamme aux souvenirs de Rome et de la Grèce, comme elle s'enflamme à l'idée de cet hémisphère inconnuqui commence à préoccuper toutes les âmes, et que Christophe Colomb va bientôt révéler à l'Europe. Le même enthousiasme anime les chercheurs de manuscrits et les chercheurs de continents ; la même faveur, la même renommée entoure celui qui a découvert un parchemin et celui qui a découvert un monde. Quel bruit, quel transport à la résurrection de chacun de ces morts immortels que la main de quelque pieux adorateur arrache à la poussière et à l'ombre *glacée* des cloîtres ! Quel événement à Florence, quelle fête à la cour de Médicis le jour où la chute de Constantinople vient livrer à l'Occident tous les trésors accumulés dans ce jardin des Hespérides ! *Le moment approche où le génie de l'antiquité* sorti de son tombeau, va briller *une seconde fois* en Italie et déposer sur ce sol fécond le germe d'*une littérature et d'une civilisation nouvelles.* »

Nouvelles et meilleures, cela va sans dire ! Mais nous ne voulons pas ici disputer contre le rédacteur du *Journal des Débats*, nous nous contentons de souligner les aveux qu'il nous prodigue, et nous marquons d'abord celui-ci : que les siècles de foi, les grands siècles chrétiens, furent ceux où la littérature païenne, suivant M. Alloury, n'était pas *connue*, et suivant nous, n'était pas *enseignée*.

Il poursuit. Il célèbre « cette révolution unique, dont les « hommes de lettres sont les auteurs et les gouvernements « les complices : où l'on voit les princes, les rois et les papes

« conspirer avec les peuples. » Il regrette que les noms des artisans de cette régénération de l'humanité ne soient pas tous célèbres et honorés comme ils méritent de l'être. Il pleure surtout le Pogge, « ce fameux Pogge » dont on ne lit plus la belle prose latine. En effet, le Pogge est oublié, et c'est grand dommage : que ne le met-on dans les classes! Après avoir donné une larme au triste destin du Pogge, M. Alloury considère la Renaissance sous un autre point de vue.

« On se demande avec raison, dit-il, si cette révolution était étrangère à tout *instinct d'indépendance, à toute arrière-pensée d'affranchissement philosophique*... En fait, il *est impossible de le méconnaître*, l'esprit de la Renaissance *était bien ce que nous appellerions aujourd'hui l'esprit nouveau, l'esprit révolutionnaire, l'esprit de réaction contre les idées, les* CROYANCES, *les institutions du moyen âge*. L'école de la Renaissance *ne prend pas la peine de dissimuler ses liens avec les divers partis qui sont à l'état d'opposition contre l'Église et la papauté*. Chose étrange! l'époque où cette coalition se forme contre l'Église est pourtant celle où l'Église a cessé de montrer l'esprit d'intolérance et de proscription qui l'animait dans les premiers siècles contre la littérature ancienne. Alors on est loin de ce temps où toute une bibliothèque de livres anciens était brûlée, dit-on, par l'ordre du pape Grégoire le Grand, loin de ce temps où je ne sais quel auteur de légendes, dans un accès de pieuse indignation contre Homère et Virgile, les appelait sans façon des scélérats. Alors, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, on voit les papes encourager et seconder de tout leur pouvoir la restauration des lettres et pensionner la découverte d'un manuscrit grec ou latin, comme on pensionne aujourd'hui la découverte d'une planète. C'est un pape de ce temps qui a prononcé ces paroles : « Il faut honorer les « gens de lettres et craindre leur dédain, car on ne les insulte « pas impunément. » Enfin, n'est-ce pas un pape, le pape Léon X, qui a donné son nom à cette grande ère de la Renaissance en la personnifiant avec une munificence un peu mondaine, pour ne pas dire un peu païenne? Mais les hommes de lettres qui ont attaché leur nom à la Renaissance ont trop souvent mal reconnu ce zèle chaleureux et éclairé des papes. A dix

ou douze siècles de distance, la verve satirique de Dante, de Pétrarque et de Boccace répond par de terribles représailles aux anathèmes de Tertullien et aux bûchers de Grégoire le Grand. La cour des Médicis et celle de Léon X sont *peuplées de libres penseurs et de beaux esprits qui connaissaient mieux Platon que l'Évangile*, et qui, suivant un mot spirituel de M. Charpentier, *craignaient moins une hérésie qu'un solécisme*. Et si nous voulions parler d'Erasme, que manque-t-il à ses brûlantes invectives contre les moines, *pour qu'on ait le droit de voir en lui le Voltaire du seizième siècle?* »

Il parle d'or. Mais, voyez le mérite de la bonne intention! Si c'était nous qui disions ces choses, on nous traiterait de calomniateurs, et le même M. Alloury, son mouchoir d'une main, sa plume de l'autre, invectiverait puissamment contre nous dans le même *Journal des Débats*, criant que nous blasphémons, et qu'il ne peut contenir ni son indignation ni sa douleur.

Il continue, sans se douter du plaisir qu'il nous fait :

« Mais l'esprit nouveau, *l'esprit d'examen* qui déjà pousse l'école de la Renaissance *contre l'Église* et les institutions du moyen âge, ne va pas en général au delà de l'opposition politique ; il ne s'attaquait *pas encore* à la base de l'édifice, à l'autorité spirituelle des papes. Reste à savoir quelle part d'influence on doit reconnaître à l'école de la Renaissance dans l'œuvre bien autrement hostile et bien autrement révolutionnaire accomplie par Luther. *Nous n'avons, quant à nous, aucune raison pour nier cette influence*. Nous ne savons par quel scrupule M. Charpentier hésite à le reconnaître, et comment il peut affirmer que la Renaissance a été parfaitement innocente de ce grand divorce........ Sans doute, il y a eu des novateurs, des hérétiques avant la Renaissance, et, comme on l'a dit, des réformateurs avant la Réforme : témoin le concile de Constance, qui, dès le treizième siècle, avait fait entendre des vœux de réforme : témoin les Abeilard, les Arnaud de Brescia, les Jean Huss et les Jérôme de Prague, qu'il est impossible de ne pas considérer comme les précurseurs de Luther. *Il n'est pas moins vrai que toutes ces tentatives isolées avaient échoué jusqu'à Luther,*

il n'en est pas moins vrai que, pour amener un incendie, la torche de la Réforme a dû s'allumer au flambeau de la Renaissance. Dire que la Réforme est sortie de la Renaissance, *ce n'est donc pas calomnier la Renaissance ;* c'est seulement reconnaître qu'elle a produit des effets divers, *plus ou moins heureux* et *plus ou moins légitimes*, suivant les lieux, les circonstances, le génie particulier des peuples. »

Ce qui est admirable, c'est que M. Alloury, après ce beau développement du caractère et des résultats de la Renaissance, fait immédiatement une charge à fond contre M. l'abbé Gaume. La Renaissance est une révolution accomplie depuis trois siècles, dit-il, et « *cependant* voici « venir des écrivains qui enveloppent la Renaissance dans « le même anathème que la révolution française ! L'étude « de la littérature ancienne est signalée au monde comme « la plaie du siècle, la campagne est ouverte contre le *pa-* « *ganisme dans l'éducation*, et l'enseignement tradition- « nel de l'Université vient de recevoir une première at- « teinte. » On voit un homme au comble de l'étonnement. Il demande « où l'on s'arrêtera dans cette voie. » Il voudrait savoir quelle idée se font les « nouveaux Savonarole » des « livres qu'ils proscrivent et de ceux qu'ils recomman- « dent. » Pour lui, les *ruisseaux bourbeux* signalés par Bossuet lui semblent des sources vives ; c'est là qu'il veut qu'on abreuve le troupeau.

« Entre cette morale, à laquelle on donne le nom de « païenne, et la morale chrétienne, entre la morale de So- « crate et la morale de l'Évangile, *quelle est donc la diffé-* « *rence essentielle et caractéristique?* » Il entre là-dessus dans un raisonnement où nous voulons le suivre, au risque d'allonger notre course. Jamais païen n'a fait prière plus câline pour obtenir la grâce de rester païen ; c'est triste et instructif. « La morale de Socrate, dit-il, est la *morale hu-*

« *maine par excellence,* la morale de ce monde et de cette « vie ; la morale de l'Évangile est la morale *surhumaine,* « la *morale de l'autre monde et de l'autre vie.* L'une a « pour but la vertu laïque, l'autre la perfection mystique ; « l'une fait des hommes, l'autre fait des saints. » Voilà sans doute la différence essentielle que M. Alloury priait qu'on voulût bien lui montrer. Elle est essentielle, en effet ! « Or, poursuit ce lettré, est-il écrit que tous les hommes « sont des vases d'élection ? Sommes-nous tous prédestinés « à vivre en odeur de sainteté ? Non, c'est l'Évangile qui « le dit : « *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.* »

Il est rare d'entendre invoquer l'Évangile en ce sens, et cela n'est pas si plaisant qu'on paraît le croire au *Journal des Débats* : mais enfin c'est tout ce que ces gens d'esprit en connaissent, et c'est ainsi qu'ils l'interprètent. Pour avoir donc meilleure assurance de n'être point du petit nombre des élus, ils demandent, appuyés sur l'Évangile, qu'on les laisse au régime de la morale païenne. Pareille requête fut présentée un jour à Notre-Seigneur en personne (S. Matth., chap. VIII), et il l'exauça. M. Alloury, qui nous paraît ici beaucoup plus ignorant que coupable, voudra bien que nous ne lui souhaitions pas le même succès. En tout cas, il nous permettra de dire que son goût particulier pour la morale de ce monde ne peut, par cela seul, devenir ou rester une loi de l'éducation publique. Suivant lui, « les vertus transcendantes qu'enseigne et inspire la morale épurée de l'Évangile, la charité, la patience, la résignation, l'humilité » (il y en a d'autres encore qu'il ne nomme pas, nous ne savons pourquoi), sont une fleur et un idéal, mais en même temps un *superflu* ; et il estime qu'on peut se borner au *nécessaire,* qui se trouve dans les païens. Soit ! cela le regarde. Qu'il relise les païens, qu'il

y ajoute le Pogge et tout ce qu'il jugera propre à perfectionner son goût littéraire et son sens moral. Personne assurément ne le gêne ! Mais comment un homme qui sait si à propos citer l'Écriture, peut-il trouver mauvais que de pauvres chrétiens cherchent autre chose, se préoccupent d'établir un système d'éducation qui les dispose de bonne heure à se conformer au commandement qu'ils ont reçu d'être *parfaits?*

M. Alloury s'échappe en vingt endroits, d'une façon non moins ingénue. Donnant son avis sur les Pères de l'Église, il en tolère la lecture et l'étude pour tous ceux qui veulent acquérir le *superflu* dont il vient de parler. Mais qu'il les trouve inférieurs comme modèles classiques ! « Les grands « écrivains de l'antiquité grecque et latine et les grands « écrivains qui depuis la Renaissance se sont formés à leur « école, voilà les maîtres du goût, de l'art et du style. Eux « *seuls* peuvent servir de modèle à la jeunesse, car eux « *seuls* ont aimé, compris, cultivé l'art pour l'art lui- « même ; » ce qui est sans doute incomparable pour former des hommes ! « Eux *seuls* ont laissé des monuments « où se sont réunies et fondues harmonieusement l'*éter-* « *nelle vérité du fonds* et l'éternelle beauté de la forme. « Eux *seuls* ont déployé dans leurs écrits une richesse, une « étendue, une variété qui répond à la richesse, à l'é- « tendue, à la variété de l'esprit humain ; eux *seuls*... eux « *seuls*... » Enfin, « eux *seuls*, eux tous ensemble, sont « la *lumière*, la *splendeur* et la *vie de la civilisation mo-* « *derne et de* TOUTE CIVILISATION POSSIBLE ! » Et la preuve, ajoute M. Alloury, car il a une preuve, « la *preuve*, c'est « que la lumière disparaît du monde au cinquième siècle « avec la littérature ancienne, et qu'elle y reparaît *avec* « *elle* au seizième siècle. » M. Alloury dit aussi son

mot sur le moyen âge : il demande « par quel signe de « vie, par quels monuments ce *prétendu génie* du moyen « âge a révélé sa puissance. » Il dit encore beaucoup de choses qui seraient agréables à répéter. Nous nous en tenons à ce que l'on vient d'entendre. On a maintenant la pensée et la mesure de ces vieux nourrissons des muses de collége, infatués de quelque latin, que quelques-uns d'entre eux savent peut-être (le français qu'ils en tirent est mince et fade !) ; mais trop évidemment négligés sur tout le reste, particulièrement sur le catéchisme et sur l'histoire.

Nous voulions montrer que nous ne sommes pas seuls à voir dans la Renaissance une réaction païenne et une source d'incrédulité. M. Alloury nous a servis au delà de notre besoin : grâce à lui, la démonstration est faite. Non-seulement il apprécie l'esprit et le mouvement de la Renaissance exactement comme nous, mais encore il nous offre le type achevé des produits de l'éducation commune. Voilà le chef-d'œuvre de « l'enseignement traditionnel de l'Uni- « versité, » de ces « méthodes éprouvées par le temps, « consacrées par l'expérience, » auxquelles nous devons « tous ces grands hommes dont la littérature, les sciences, « la philosophie chrétienne, la politique, l'Église ont pu « si à juste titre se glorifier depuis trois siècles. » Certes! M. Alloury qui a si bien profité des lettres païennes, aurait du chemin à faire et des choses à oublier pour devenir un savant, un philosophe, un politique, et même un littérateur et surtout un chrétien !

La place que nous avons donnée à M. Alloury allonge beaucoup ce travail. Nous ne le regrettons point. Après l'avoir entendu, nous regardons comme impossible que Monseigneur l'évêque d'Orléans ne nous pardonne pas de résister aux observations qu'il a fait valoir en faveur de

l'enseignement actuel. Sa conviction pouvait n'être pas ébranlée par les critiques dont cet enseignement a été l'objet de la part de nos amis ; mais les éloges qu'il reçoit du *Journal des Débats*, du *Siècle*, des feuilles universitaires, même du *Charivari*, seront plus convaincants. L'esprit si net du vénérable prélat et son cœur si dévoué à l'Église auront bientôt compris que si nous avons mal présenté la vérité, elle est de notre côté néanmoins. Il y a certainement quelque chose de dangereux, d'anti-chrétien dans un système que préconisent à ce point l'ignorance et l'aversion des croyances catholiques ; et nous osons dire que les chrétiens qui combattent ce système, quand même leur zèle paraîtrait un peu exagéré, ne méritent point qu'on les taxe « d'aberration. »

On nous dira qu'il y a l'éducation religieuse et l'éducation universitaire ; que Monseigneur l'évêque d'Orléans a glorifié les méthodes suivies dans les maisons religieuses, et non pas les coutumes spéciales des maisons de l'Université. Nous répondrons : 1° que nous n'avons vu à cet égard dans sa lettre aucune distinction bien claire ; 2° que cette lettre ne renferme rien contre quoi les universitaires du *Journal des Débats* et du *Siècle* aient cru devoir protester ; 3° que l'anti-christianisme de l'enseignement universitaire accuse la faiblesse de l'enseignement chrétien lui-même ; car il est évident que ces universitaires ne resteraient pas longtemps dans de si grossières erreurs, et n'oseraient pas les produire avec tant d'ingénuité, — ne fût-ce que par crainte des sifflets, — si les chrétiens ne les partageaient pas en quelque manière, et se trouvaient plus nombreux et mieux en état de les accabler des risées dont elles sont dignes. Quand nous aurons vu clair, tout le monde ouvrira les yeux.

Ici nous avons la joie de nous trouver d'accord avec Monseigneur l'évêque d'Orléans. Au milieu des préoccupations que lui inspire le péril des vieux classiques et des vieilles méthodes, le vénérable prélat laisse tomber quelques mots où il peint avec une précision éloquente le lamentable état de la société.

« Les lettres périssent, dit-il, la philosophie succombe, le bon « sens se perd *jusque dans l'éducation de la jeunesse* : partout on « aperçoit des menaces de ruine. En un tel état de société, com- « prenons bien que c'est aux instituteurs religieux, c'est aux « chrétiens intelligents qu'est réservée la tâche de sauver tout « ce qui peut l'être encore, comme c'est à eux qu'appartint au- « trefois la mission si glorieusement accomplie, de tout recon- « quérir alors que tout était perdu. »

Sans doute, et voilà pourquoi nous demandons que l'on ne conserve pas les méthodes d'éducation qui ont produit ce mal, ou qui du moins ne l'ont pas empêché. Mettons qu'on a bien fait tout ce que l'on a fait jusqu'au temps où nous sommes. Dans un désastre si grand, il faut des forces nouvelles ; ou plutôt il faut les vieilles forces trop négligées qui ont pu non-seulement tout reconquérir lorsque tout était perdu, mais encore tout créer lorsque plus rien n'existait.

Nous avons voulu, dans cette discussion, résumer, pour en finir, ce que l'on peut appeler l'argument historique, et bien établir que de tout temps on a fait ou demandé, dans l'Église, ce que nous demandons que l'on fasse aujourd'hui. Au fond, cependant, ce débat nous semble à peu près inutile ; ce n'est pas là le vrai terrain de la question. Qu'importe, en effet, que dans tel ou tel siècle, tel ou tel docteur, tel ou tel écrivain ecclésiastique, considérant les besoins de l'époque, ait suivi telle ou telle maxime, proposé ou com-

battu tel ou tel procédé d'enseignement? Ces auteurs voyaient leur temps, nous devons voir le nôtre.

Nous sommes aujourd'hui sous le coup de ce mouvement de l'esprit humain, fils, à notre avis, de la Renaissance et de la Réforme, qui, au dix-huitième siècle, voulut écraser le Christ, qu'il appelait l'infâme; et qui, au dix-neuvième, veut l'écarter *en lui tirant son chapeau* (1).

En théorie, sous prétexte que les peuples devenus grands n'ont plus besoin du christianisme, on élabore la formule sociale qui doit constituer l'humanité en dehors de cette divine religion.

En fait, nous savons et nous voyons combien est grand le nombre de ceux qui pensent, parlent, vivent, veulent vivre comme s'il n'y avait jamais eu de christianisme, et qui datent l'âge de la lumière du jour où le christianisme a paru être éclipsé. Pour eux, toute religion est affaire de *mysticisme*, parfaitement indifférente à un laïque; la morale de l'Évangile est la morale de l'autre monde, une superfluité dont ils ne s'occupent qu'en amateurs et en curieux.

Dans cette situation particulière à notre siècle et qui le distingue des dix-huit siècles antérieurs, n'est-il pas souverainement dangereux d'offrir à la jeunesse des livres où elle trouve la peinture exclusive du beau côté d'un état social qui est précisément cet état social extra-chrétien que rêve et prétend réaliser l'orgueil imbécile de l'époque?

Voilà la question, et quand même la tradition chrétienne tout entière déposerait en faveur de l'étude des auteurs païens, c'est là qu'il faudrait innover. Que nous importe que ces païens aient eu, *eux seuls et tous ensemble*, comme

(1) Expression de M. Cousin.

dit M. Alloury, tous les mérites à la fois, si maintenant ils sont devenus dangereux? Nos pères ont dépensé notre fortune, il la faut reconstituer par notre travail ; si nous voulons vivre en riches, nous ne vivrons pas longtemps. Nous périrons, et les lettres païennes périront avant nous, comme ces lâches et trompeuses courtisanes qui disparaissent les premières de la maison qu'elles ont ruinée.

Nous n'avons plus de fonds de réserve. Cette solide base de la foi sur laquelle s'appuyaient nos pères, cette séve du moyen âge qui dans les jours orageux de la Renaissance et de la Réforme produisit encore tant de saints et tant d'œuvres saintes, tout cela que l'on croyait inébranlable et inépuisable, tout cela est ébranlé, tout cela s'épuise ; le doute et l'indifférence règnent.

L'étude des auteurs païens dans les colléges, si elle est plus qu'un accessoire, est-elle un danger pour la foi?

Sommes-nous dans un siècle où nous puissions jouer avec la foi?

Il nous semble que la question est résolue.

— 17 MAI 1842 —

Mon savant ami et collaborateur, M. Roux-Lavergne, ayant pris une grande part à la polémique sur les classiques, avait été comme moi attaqué dans l'instruction de Mgr l'évêque d'Orléans. Il s'expliqua dans la lettre suivante, qui fut ensuite, comme mes articles, censurée par le Prélat.

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

NIMES, le 10 mai 1852.

MON CHER AMI,

Vous savez que j'ai voulu habiter quelque temps la Maison de l'Assomption, afin de pouvoir étudier en détail l'œuvre qu'y accomplissent avec tant de science et de zèle chrétien le fondateur de ce collége et ses dignes collaborateurs. Plus tard j'aurai sans doute d'intéressantes communications à vous faire sur la manière dont la réforme des études est ici entendue et pratiquée. Je vous adresse aujourd'hui, au nom de M. d'Alzon et au mien, une réponse à certaines opinions émises par Mgr l'évêque d'Orléans dans la lettre que Sa Grandeur vient de publier sur les classiques païens.

Serait-il vrai, mon ami, que du côté de M. Gaume, de M. d'Alzon et de l'*Univers*, il n'y ait eu que « violence, véhémence, intempérance! » Quoi, rien de plus, rien de moins? Mgr l'évêque d'Orléans l'affirme. Sa Grandeur est tellement convaincue de la *faiblesse* et de l'*inanité* de nos griefs qu'elle se demande « comment nous n'avons pas

senti nous-mêmes l'impuissance de notre tentative. » Nous abandonnons la forme; nous ne tenons à rien de ce qui est personnel. Mais ce ne sont pas seulement les façons de dire et de s'exprimer que condamne en nous Sa Grandeur : c'est sur le fond des choses que porte la sévérité de son improbation; c'est sur la thèse elle-même qu'elle croit devoir appeler le mépris public. Si cette thèse va « forcément à l'absurde, » si elle implique « des énormités qui ne sont pas possibles, » nous sommes traités suivant nos mérites. Malheureusement nous ne sommes pas les seuls qui ayons attaché de l'importance à une pensée contre laquelle Mgr l'évêque d'Orléans n'a ni assez de dédains, ni assez d'anathèmes. Peut-être que Sa Grandeur l'eût qualifiée avec un peu plus de ménagements, si Elle eût daigné réfléchir que S. E. Mgr le Cardinal Gousset, Mgr l'évêque d'Arras et beaucoup d'autres savants non moins que pieux évêques favorisent, dans leurs généralités, les vues qu'Elle déclare indignes d'arrêter un moment l'attention.

Vos articles renferment, à notre avis, des considérations solides et concluantes. Ce que vous dites de Fénelon et de Bossuet, chargés l'un et l'autre de l'éducation particulière d'un prince, vient si naturellement à l'esprit que déjà, de différents côtés, la même réponse est partie à la fois. L'exemple allégué n'a pas le moindre rapport à la question qui s'agite. Vous montrez également bien que saint Basile et saint Charles Borromée ont écrit et agi dans des circonstances dont il est indispensable de tenir compte, lorsqu'on veut interpréter sainement certaines de leurs paroles et certains de leurs actes. Vous prouvez que dès l'origine, la Renaissance a été l'objet de vives réclamations et de prévisions douloureuses ; vous établissez que loin d'avoir contribué à produire le mouvement religieux qui signale la fin du seizième et la première moitié du dix-septième siècle, comme Mgr l'évêque d'Orléans semble le faire entendre, la Renaissance a été au contraire l'obstacle que les saints ont particulièrement combattu. A ce que vous dites de saint Vincent de Paul, de Rancé et d'Olier, nous pouvons ajou-

ter le témoignage d'un compagnon de ce dernier, dont les mémoires manuscrits ont fourni tant de précieux documents au vénérable sulpicien qui vient d'écrire l'histoire du fondateur de sa congrégation. Les mémoires de M. du Ferrier commencent par une longue critique de l'éducation telle qu'on la donnait de son temps, et l'auteur y peint ainsi celle qu'il reçut lui-même :

« On commença de me faire étudier de bonne heure « sous un précepteur domestique qui ne m'apprit quoi que « ce soit que les fables des païens, et ne me parla jamais « de catéchisme ; de sorte que je n'ai su dans mes études, « durant l'adolescence, quoi que ce soit des vérités de Jé- « sus-Christ et de son Évangile ; mais bien toutes les fables, « les ordures et les crimes des faux dieux, et les actions « héroïques des superbes païens qu'on m'exhortait d'imi- « ter, sans jamais parler de celles de Jésus-Christ Notre- « Seigneur. Seulement, la piété de ma mère obligea mon « maître à me faire prier à genoux soir et matin, et à me « mener à confesse au commencement du mois, pour ga- « gner l'indulgence du rosaire ; elle me persuada de jeûner « tous les samedis et de me disposer à être un jour homme « d'Église et bénéficier, pour vivre à mon aise et avoir « moyen d'assister ma famille. »

M. du Ferrier déplore plus loin, dans les termes les plus énergiques, « le ravage que faisait l'étude des poëtes et des fables que l'on enseignait aux jeunes gens. » On se propose de publier de longs extraits de ce morceau dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*. Le passage que nous venons de transcrire suffit à confirmer historiquement ce que vous appuyez vous-même par tant de raisons excellentes, savoir, qu'au dix-septième siècle la piété et la sainteté furent une réaction contre les tendances et les entraînements de la Renaissance.

Mgr l'Évêque d'Orléans s'étonne qu'on n'ait pas réfléchi, dit-il, sur ces graves paroles de M. Lenormant :

« Que devrait-on penser d'une Église infaillible en matière de foi, et qui se serait trompée avec persévérance pen-

dant plusieurs siècles sur une matière aussi intéressante pour la religion que l'objet des études ? »

Nous avons réfléchi sur ces paroles et nous n'y avons trouvé de grave qu'une méprise. L'Église est infaillible ; elle ne se trompe ni quand elle enseigne, ni quand elle dirige. Mais ceux qu'elle enseigne et dirige ne sont ni infaillibles ni impeccables. Dans les choses dont il y a à profiter, et qu'elle commande à ce titre, avec cette condition formelle qu'on en usera bien, il se glisse souvent, par la faute des hommes, d'énormes abus. Et ces abus, quand les mœurs publiques les favorisent, se dissimulent longtemps sous des apparences spécieuses, en sorte qu'avant d'être manifeste, le mal s'aggrave à tel point que les réformes exigent de grandes précautions et des lenteurs infinies.

Dans sa Bulle du 19 décembre 1513, Léon X recommandait aux élèves du Collége romain de « s'adonner désormais aux études sérieuses et de renoncer à *cette philosophie mensongère nommée le platonisme,* et à cette *folle poésie*, qui n'étaient propres qu'à *gâter l'âme.* » En appelant auprès de lui tant de savants distingués, il leur disait « qu'il en faisait des professeurs de vertu et de bonnes mœurs, plus encore que de belles-lettres, et qu'il leur remettait la charge d'enseigner et de défendre la vérité, c'est-à-dire la religion du Christ, les libertés de l'Église, l'autorité du Saint-Siége. »

Le concile de Latran, dit M. du Ferrier, « sous Jules II et Léon X, charge les évêques d'empêcher la lecture des poëtes et des fables : *Et infectas philosophiæ et poeseos radices purgare ;* il les oblige à purger les études de cette infection et à faire lire, comme dans les anciennes écoles d'Alexandrie et d'Athènes, l'Évangile, les commandements de Dieu, le psautier, le livre de la Sagesse, les ouvrages des saints Pères, qui feront une impression sainte et de durée, parce que les prédications, les prières et les offices de l'Église en renouvelleront continuellement le souvenir.

On a commencé par ne pas être suffisamment attentif à ces sages prescriptions, on les a négligées de plus en plus. L'Église était alors engagée dans les luttes les plus mena-

çantes. Comment le Saint-Siége pouvait-il obtenir l'observation scrupuleuse des règles qu'il avait tracées aux Évêques pour la bonne direction des études, lorsque les Évêques levaient contre lui l'étendard du gallicanisme; lorsqu'à la liturgie romaine ils opposaient ces liturgies modernes, filles classiques de la Renaissance; lorsque l'hérésie, le schisme et l'incrédulité l'attaquaient à la fois? Ne fallait-il pas avoir raison des pères avant de leur parler avec opportunité et autorité, de l'éducation de leurs enfants? Depuis trois siècles, l'Église romaine souffre beaucoup de choses qu'elle n'approuve pas. Est-ce qu'on en ignore les motifs? Est-ce qu'on ignore que cette position lui a été imposée par la civilisation classique? Vouloir en faire peser sur elle la moindre responsabilité, ce serait l'accuser d'avoir travaillé à l'avénement des doctrines que défend le *Journal des Débats*, et qu'il regarde avec une si parfaite raison comme le vrai fruit de la Renaissance (1).

Monseigneur l'Évêque d'Orléans cite le *Traité des Études* de Rollin. Que Sa Grandeur daigne nous permettre de placer sous ses yeux quelques passages de ce même livre. Rollin vient de rapporter, au sujet des poëtes profanes, ces mots de l'Apocalypse : « *Edere et fornicari;* » il a rappelé cette invocation de Virgile : « *Adsis lætitiæ Bacchus dator,* » et cette maxime de Térence : « *Sine Baccho et Cerere friget Venus.* » Il se demande ensuite « si la lecture des poëtes profanes peut être permise dans les écoles chrétiennes, » et il continue ainsi :

« Il naît de tout ce que je viens de dire une *objection* « *très-forte* contre la lecture des poëtes païens, et qui « demande quelque éclaircissement. » Rollin jugeait très- « forte » l'objection que monseigneur l'évêque d'Orléans traite comme une puérilité scandaleuse, une colère d'en-

(1) La septième règle de l'Index porte que les livres des païens, *qui res lascivas, seu obscœnas, ex professo tractant, narrant, aut docent,* ne doivent, sous aucun prétexte, être mis entre les mains des enfants : *Nulla tamen ratione pueris prælegendi erunt.* On verra tout à l'heure comment cette règle est suivie; et si on ne l'observe pas, est-ce que l'Église est responsable des négligences de ceux qui la violent?

fants ignares et aveugles. Si Rollin est une autorité quand il est contre nous, pourquoi cesserait-il d'en être une lorsqu'il nous est ouvertement favorable? Platon bannissait les poëtes de sa république ; Cicéron ne les estimait propres qu'à « corrompre les mœurs et à amollir les esprits; » il « s'étonnait que ce fût par là qu'on commençât l'instruction des enfants, et qu'on donnât à cette étude le nom de belles-lettres et d'honnête éducation. » Rollin fait ces réflexions, et il ajoute :

« Mais nous devons être bien plus effrayés de ce que « dit saint Augustin contre les fables des poëtes. Il regarde « la coutume où l'on était de les expliquer dans les écoles « chrétiennes comme un funeste torrent auquel personne « ne résistait, et qui entraînait les jeunes gens dans « l'abîme de la perdition éternelle. « *Væ tibi flumen moris* « *humani! Quis resistit tibi? Quamdiu non siccaberis? Quousque volves Evæ filios in mare magnum et formidolosum?* » « (*Conf.*, lett., ch. XVI.) Après avoir rapporté l'endroit de « Térence où un jeune homme s'anime lui-même au « crime et à l'impureté par l'exemple de Jupiter, il se « plaint que sous prétexte de lui exercer l'esprit et de « lui apprendre la langue latine, on l'appliquait à de si « indignes fables, ou plutôt, à de si folles rêveries, et il « conclut que de telles paroles n'étaient pas plus propres « que toute autre chose à lui apprendre des mots latins, « mais que ces mots étaient fort propres à lui faire aimer « de telles ordures. » (*Traité des Études*, t. I, p. 574.)

Rollin cite encore la lettre du pape saint Grégoire à l'évêque Didier, et il dit : « La lecture des poëtes, « condamnée si unanimement par les Pères, et même par les « païens, peut-elle donc être permise dans les écoles « chrétiennes ? — Il faut avouer que ces témoignages sont « bien forts et bien capables d'intimider un maître à qui « son salut et celui de la jeunesse qui lui est confiée sont « aussi chers qu'ils le doivent être. » (*Ibid.*, p. 576.)

Or, savez-vous ce qui rassure la conscience du bonhomme? Le même casuiste qu'on invoque aujourd'hui.

« Mais (c'est Rollin qui parle) pour ne rien outrer dans une matière si importante, il est nécessaire, comme le remarque le Père Thomassin dans l'ouvrage où il traite cette question à fond, de distinguer la poésie, aussi bien que la lecture des poëtes, de l'abus qu'on peut faire de l'une et de l'autre. » Qu'aurait pensé Rollin de la distinction et de l'efficacité des préservatifs indiqués par le Père Thomassin, dans sa méthode d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poëtes, s'il eût vu comment en avaient usé les frères et successeurs de *l'oratorien?* s'il eût assisté à leur décadence si prompte et si profonde? s'il eût appris un jour que leur dernier supérieur général, au lit de la mort, s'était fait lire, en guise de prières des agonisants, l'ode d'Horace : *Eheu ! fugaces, Posthume, Posthume, labuntur anni ?* Il nous semble que loin de s'affaiblir à ses yeux, « l'objection » lui eût paru singulièrement fortifiée, et qu'il lui faudrait aujourd'hui d'autres garants et d'autres guides que le Père Thomassin.

Il n'est bruit en ce moment chez nos adversaires que de la méthode d'enseigner chrétiennement les auteurs païens. Il est indispensable de s'entendre là-dessus avec la dernière précision. La *Revue de l'Enseignement chrétien* publiera dans ses prochains numéros une série d'extraits empruntés aux éditions classiques expurgées, sous le titre de « Beautés morales de la littérature païenne, à l'usage de la jeunesse chrétienne ». Nous commencerons aujourd'hui par quelques citations, en suppliant que l'on nous dise de quelle manière il est possible de commenter chrétiennement ces exemples de belle poésie classique.

Nous ne choisissons pas dans les classiques universitaires; la moisson y serait trop riche. Nous ne demanderons pas de quel commentaire chrétien est susceptible le morceau de Claudien, que MM. Noël et La Place ont mis dans leurs *Leçons latines de littérature et de morale*, et qu'ils ont intitulé : « Palais et jardins de Vénus dans l'île de Chypre; » nous ne compulserons pas l'édition des *Métamorphoses* d'Ovide, donnée par M. Quicherat, ni

tant d'autres ; nous ne dirons rien du *Gradus ad Parnassum* de M. Noël, où se trouvent tant d'échantillons et d'indications funestes, tant de formules à l'usage des passions, et dont l'expérience prouve que les écoliers tirent souvent un vilain parti.

Nous prenons un choix de poëtes latins des mieux expurgés et corrigés par des chrétiens pour des chrétiens, et imprimé dans ces dernières années. Catulle et Tibulle passent à bon droit pour des poëtes érotiques ; il nous semble qu'ils sont uniquement cela, l'un avec beaucoup d'esprit et beaucoup de délicatesse libertine, l'autre avec une passion qui le consume et qui finit par le tuer. Nous aurions cru que cette atmosphère était malsaine pour les écoliers, et qu'il fallait la leur interdire absolument. D'autres ont pensé différemment. Ils n'ont vu aucun inconvénient, après avoir retranché quelques vers et changé quelques mots, à leur faire traduire, du premier, la mort du *Moineau de Lesbie*, les vers à ce dieu des jardins, dont on sait le nom, et ceux à *Verannius : Applicansque collum, jucundum os, oculosque suaviabor : O quantum est hominum beatiorum, quid me lætius est beatiusve.* A la place de certaines expressions, on a mis *amplectar tenerum tener sodalem*. Dans la seconde des pièces que je viens d'indiquer on s'est arrêté avant certain autre mot. Mais vous imaginez-vous quel commentaire chrétien on peut faire sur le moineau de Lesbie, sur des vers au dieu des jardins et sur les amitiés particulières de Catulle ?

Tibulle a fourni un contingent plus copieux. Ses extraits sont précédés d'une notice biographique et littéraire qui donne envie de lire ses œuvres. « Liber quatuor elegiarum composuit ; in quibus facile probatur, quam elegans et candidum sit ejus carmen : ut latinos omnes videatur superasse, tum affectibus exprimendis, tum suavitate ingenii. » Autrement dit pour le français, les élégies de Tibulle sont des chefs-d'œuvre de sensualité molle, tendre et passionnée :

Amour dictait les vers que soupirait Tibulle.

Y a-t-il quelque maître pieux qui se sente de force à baigner impunément l'âme des écoliers dans les eaux de Tibulle, même en choisissant les endroits avec la plus minutieuse attention? Il y en a, à ce qu'il paraît, mais nous n'y comprenons rien. Aussi demeurons-nous convaincus que l'haleine de ce Céladon phthisique est contagieuse au suprême degré, et qu'il faut en préserver absolument l'adolescence chrétienne. Les extraits dont nous parlons sont revus et corrigés avec un soin incomparable. De combien d'écueils cependant ne sont-ils pas semés! Négligeons le détail. Il y a là une pièce à Néère, qu'on appelle ailleurs l'épouse de Tibulle, *ad Neæram uxorem*, afin de justifier les instances amoureuses, et dont on fait ici son ami : *Somnium de amico.* Néère infidèle est travestie en *infidus Alexis.* Telle qu'elle est arrangée, avec ses plaintes, ses gémissements, ses feux, la pièce nous paraît merveilleusement propre à provoquer une passion contre laquelle on trouve peu de secours dans la morale de *Cornelius Nepos,* disant : « *Non eadem omnibus esse honesta atque turpia,* » et que « *Laudi in Græcia ducitur adolescentulis, quàm plurimos habere amatores.* »

Il fallait en venir à des exemples. Quels moyens nous donnera-t-on d'expliquer et de commenter chrétiennement les beautés poétiques de Catulle et de Tibulle expurgés?

Pour ce qui nous regarde, nous ne méritons pas qu'on nous reproche de vouloir bannir entièrement des études les classiques païens. M. Gaume ne le veut pas lui-même. Est-il juste de nous imputer des opinions extrêmes contre lesquelles nous avons souvent et hautement protesté?

Il y en a qui les professent, et nous ne leur jetons pas la pierre. Leur zèle exclusif ne manque pas de motifs plausibles. Ils disent : Quand un homme a beaucoup abusé d'une chose, qu'il y a ruiné son tempérament, qu'il y a perdu la santé, il est élémentaire en médecine de lui en interdire entièrement l'usage, et si le malade est raisonnable, il se soumet docilement au régine. Ils ajoutent que la société est ce malade ; que l'aliment classique et païen de la

Renaissance a ruiné son tempérament moral, et qu'elle ne guérira pas si elle ne se condamne à la diète chrétienne la plus rigoureuse. Avant la lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans, nous n'aurions pas hésité à dire : Qui oserait affirmer que cette opinion est insensée et que le zèle des exclusifs n'a pas, comme celui des modérés, sa bonne mesure de probabilité ?

C'est parce que la controverse est en matière probable, qu'après mûres réflexions, et en ayant égard aux circonstances, nous avons fait aux classiques païens une part plus grande que M. Gaume. Nous insistons beaucoup sur ce point que l'on s'obstine à méconnaître. Notre principe de conduite, c'est qu'il faut former le goût chrétien avant de mettre entre les mains des enfants la littérature païenne : quand le goût chrétien est formé, nous pensons qu'on peut sans danger leur faire expliquer certains auteurs classiques. C'est là le plan d'études de la maison de l'Assomption.

OPINION DE MGR L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN.

— 15 MAI 1852 —

Je me permets de m'approprier les réflexions suivantes, qui m'ont été adressées par Mgr l'Évêque de Montauban. En même temps que par leur justesse elles fortifient la cause que l'*Univers* a soutenue, elles montrent dans quel sens et avec quels appuis nous marchions, lorsqu'on nous accusait tout à la fois d'extravagance et de témérité.

La même observation s'applique aux lettres de S. E. le cardinal Gousset, et de Mgr l'Évêque d'Arras à M. l'abbé Gaume.

Monseigneur l'évêque de Montauban nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

MONTAUBAN, le 11 mai 1852.

Monsieur le rédacteur de l'*Univers*.

Il est impossible à un évêque de lire de sang-froid les prétendus éloges donnés à Monseigneur l'Évêque d'Orléans par le *Journal des Débats*, et de ne pas repousser avec un sentiment que je n'ose pas appeler par son nom propre les conséquences profondément antichrétiennes qu'il déduit, certainement à tort, de la thèse soutenue par le savant et infatigable prélat. Quelles que soient au fond sa pensée et sa croyance sur la religion révélée, sur la vie future méritée

et promise par Jésus-Christ aux chrétiens, sur les conditions imposées à l'homme pour s'en rendre digne et l'obtenir, il s'exprime de manière à laisser entendre à beaucoup de lecteurs que la morale chrétienne n'étant qu'une morale *mystique*, bonne peut-être pour faire des *saints*, mais non pour faire des *hommes*, ou, en d'autres termes, étant une morale *sacerdotale*, mais non une morale *laïque*, c'est celle-ci, c'est la morale *humaine*, la morale de *Socrate*, qu'il faut enseigner aux jeunes gens, et non la morale chrétienne. « En effet, dit-il, sommes-nous prédes« tinés à être tous des saints ? Non, assurément. *C'est l'É-« vangile qui le dit :* Beaucoup d'appelés et peu d'élus ! »

Sur quoi il n'y a qu'un mot à dire, et je le dis tout de suite. L'Église n'a été instituée, elle n'existe, elle ne vit, elle n'agit que pour porter tous les hommes à vivre en *odeur de sainteté*, à devenir des *saints* et des *prédestinés*, à être non-seulement du nombre des *appelés*, mais encore et surtout du nombre des *élus*. Elle n'a rien à voir dans l'éducation de la jeunesse, en dehors de ce but, passablement important, ce me semble, quoique très-*mystique* et même, si on le veut, profondément mystérieux. Certes, si la thèse soutenue par les amis du classique de la Renaissance avait le sens et la portée que lui attribue l'écrivain dont il s'agit, ce serait une thèse impie et scandaleuse au premier chef, puisqu'elle impliquerait la négation même d'une autre vie et des conditions absolues que Jésus-Christ a imposées à qui veut la mériter.

Il est donc évident que les partisans de la méthode d'enseignement dont il est question se divisent en deux classes profondément séparées l'une de l'autre par la foi chrétienne. Les uns veulent la conserver, parce qu'elle est la seule qui puisse faire des *hommes* comme il leur en faut, et qu'ils se soucient médiocrement qu'on fasse des *mystiques* et des *saints*, même des *prédestinés* et des *élus*. Au fond, puisqu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, ils se résignent de bonne grâce, et prennent fort lestement le parti de n'être que des *hommes*. Les autres veulent conserver la

méthode, parce que, tout en travaillant à faire des *saints*, ils semblent craindre que ces *saints* ne soient pas des *hommes* comme il nous en faut, tels que Bossuet et Fénelon, par exemple, si on ne suit un autre mode d'enseignement pour la jeunesse.

D'où il suit que ces derniers sont obligés à faire *deux opérations* assez importantes dont les autres ne tiennent pas grand compte : d'abord *dépaganiser* la morale et les idées des auteurs païens dans tout ce qui pourrait nuire au principe de la foi et à la pureté de la morale chrétienne, ensuite, *ajouter* à la *morale par excellence* de Socrate et d'Aristote, qui n'est propre qu'à faire des *hommes*, une dose suffisante de morale chrétienne ou *mystique* pour *sanctifier* l'homme fait à l'image de Socrate et d'Aristote, s'ils peuvent en venir à bout.

En fait, pour qui connaît l'histoire du seizième et du dix-septième siècle, il est manifeste que la Compagnie de Jésus, entre toutes les autres, s'est appliquée avec le zèle le plus énergique à ce travail de *dépaganisation*, et rien ne démontre qu'elle ne l'eût pas poussé plus loin si elle y avait trouvé moins d'obstacles.

La vraie question donc qui se discute aujourd'hui, en tant qu'elle partage et divise seulement ceux qui veulent faire des *saints*, des *prédestinés* et des *élus*, est uniquement de savoir *quels sont les meilleurs moyens de neutraliser le mauvais des auteurs païens et d'introduire dans l'enseignement le bien et le vrai chrétien, dont on peut bien se passer pour faire des hommes, à ce qu'il paraît, mais qui est indispensable pour faire des saints*. C'est une question, non de principe, mais d'application et de pratique. En cela, la meilleure méthode sera toujours celle qui, entre les mains de bons maîtres, produira les meilleurs résultats. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'autre catégorie des partisans du système existant tient beaucoup à ce que la jeunesse ne soit pas trop exposée au danger de devenir *sainte et mystique ;* car ce serait au détriment de l'*humanité* et de notre *civilisation laïque*. Sans aucun doute, si elle avait à

choisir exclusivement entre Cicéron et Virgile d'une part, Bossuet et Fénelon de l'autre, elle donnerait la préférence aux premiers. Qu'on fasse d'abord des hommes ; après cela, deviendra saint qui pourra et qui le voudra : cela ne regarde pas les maîtres de la jeunesse.

A ce propos, je me souviens d'une *distinction* assez singulière que j'ai lue quelque part : Bossuet et Fénelon n'avaient-ils pas été formés par cette méthode ? A quoi je réponds sans hésiter : Oui. Mais je demande à mon tour : Bossuet et Fénelon sont-ils devenus ce qu'ils ont été par la *partie païenne* de leur éducation, et sans cela, n'auraient-ils pas pu devenir de grands hommes ? Ce qui me porterait à en douter, c'est que les *modèles païens* auxquels on attribue tant de portée ne paraissent pas avoir eu pour eux-mêmes des *modèles antérieurs* qui leur aient été égaux. Et je doute fort qu'ils aient été formés par la *méthode* qu'on suit maintenant.

Je m'arrête ici, ne voulant point entrer dans la discussion du fond de la question. J'ai voulu seulement montrer que si Job se plaignait des *consolateurs onéreux*, on peut avoir également à se plaindre de défenseurs et d'apologistes qui sont bien aussi quelque peu fâcheux et incommodes.

Agréez, etc.

† J. M., *Ev. de Montauban.*

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN AU RÉDACTEUR DE L'*UNIVERS*.

— 22 MAI 1852 —

Personne ne niera que la grande tentation des esprits de notre temps ne soit, avec un désir quelconque de connaître la *vérité,* l'envie de la connaître par la raison seule, indépendamment de la révélation positive, de l'enseignement chrétien. Faites-lui *admirer* (et les professeurs de rhétorique y manquent rarement) la *beauté* de tels et tels préceptes moraux d'un auteur païen, montrez-lui qu'il ne manque rien à la morale professée par Cicéron dans son livre *De officiis* (ouvrage dont je n'ai jamais entendu prononcer même le nom à mes professeurs), pour être identique ou presque identique aux commandements de Dieu ; et empêchez après cela, si vous le pouvez, que la moitié de vos élèves ne disent au fond de leur cœur : Nous n'avons donc pas besoin de la religion pour être d'honnêtes gens ! Et, de là, y aura-t-il bien loin à dire ensuite : C'est bien quelque chose d'être honnête homme ; travailler à être bon chrétien, à vivre en odeur de sainteté, serait bon aussi sans doute ; mais c'est pénible à la nature, et même très-chanceux, puisque, s'il y a beaucoup d'appelés, il y aura pourtant peu d'élus. Tenons-nous-en donc au possible, et contentons-nous d'être des hommes honorables.

Mais enfin est-il bien vrai, est-il bien démontré que l'enseignement de la morale naturelle des païens n'empêche pas qu'on ne puisse enseigner aussi la morale chré-

tienne? Je soutiens, sans entrer dans aucun détail, que si l'on procédait, dans l'enseignement moral de la jeunesse, selon cette méthode si candidement louée et recommandée par l'abbé d'Olivet, on rendrait complétement stérile, pour le plus grand nombre des jeunes gens de ce temps, l'enseignement de la morale chrétienne. Mais, je le répète, il ne s'agit nullement, dans la pensée des hommes respectables et chrétiens avant tout qui veulent conserver les auteurs païens dans le système d'instruction et d'éducation de la jeunesse, il ne s'agit nullement, dis-je, de lui enseigner la morale païenne, pas même celle d'Épictète, dont on dit qu'un des plus illustres et des plus saints pontifes de l'Église faisait ses délices. Ils considèrent la question à un tout autre point de vue, et ce sont des avantages d'un tout autre genre qu'ils espèrent y trouver. Si j'ai bien compris, en effet, les deux ou trois opinions diverses qui les divisent, les voici réduites à leur plus simple expression.

Les uns disent: L'intérêt des bonnes lettres exige qu'on donne une large part, peut-être même la part principale, aux auteurs païens, et, sous la direction de maîtres sérieusement chrétiens, cela n'offre aucun inconvénient sous le rapport de la foi et des mœurs.

Les autres répondent et disent : La part jusqu'ici faite aux auteurs païens a été beaucoup trop large, et il en est résulté, il devait nécessairement en résulter, malgré l'intention des maîtres, de très-graves inconvénients pour les mœurs et pour la foi.

Enfin, peut-être en est-il quelques-uns qui pensent qu'on pourrait faire de très-bonnes études littéraires sans Virgile et Cicéron, Homère et Démosthènes, et avec les seuls auteurs chrétiens. Ils donnent de cela deux raisons entre autres : la première, c'est qu'il ne paraît nullement probable que les bonnes études faites par Démosthènes et Homère, Virgile et Cicéron, aient eu besoin du même secours, et puisqu'ils sont devenus de si excellents modèles sans cela, on ne voit guère comment des chrétiens

ne pourraient pas arriver à la même hauteur sans eux. La seconde, c'est qu'il serait très-possible d'apprendre à bien parler et à bien écrire la langue française, en se passant de Voltaire, par exemple, qui assurément écrivait bien pourtant, et en se bornant à l'étude des seuls auteurs français que l'on peut sans danger mettre entre les mains de la jeunesse chrétienne. Au fond, comme il ne paraît pas que jusqu'ici, avec Cicéron et Démosthènes, Virgile et Homère, on ait formé des hommes qui écrivissent mieux en latin que Lactance ou saint Jérôme, en grec que saint Basile, saint Grégoire de Nazianze ou saint Jean-Chrysostome, il n'y a point d'hérésie, même littéraire, à supposer que ces derniers seraient des modèles très-suffisants à offrir dans des écoles chrétiennes.

Voilà en quoi *nous* sommes partagés et divisés ; mais c'est une question de famille dans laquelle nous ne devons pas laisser intervenir les *étrangers ;* car tous nous sommes d'accord en un point qui est fondamental : c'est que la foi chrétienne nous impose le devoir, nous fait une *nécessité* de *sacrifier l'intérêt des lettres,* et par là les auteurs païens, à l'intérêt de la foi, de la religion et des mœurs, dès que cet intérêt serait compromis et jusqu'au degré où il serait compromis. Dans le fait, nous ne mettons pas les auteurs païens entre les mains des jeunes gens dans le but de leur y faire trouver des *idées,* des *vérités morales* ou *philosophiques* qu'ils ne trouveraient pas ailleurs, puisque, Dieu merci! la doctrine chrétienne la plus simple les renferme toutes sans exception ; mais nous voulons uniquement leur apprendre des *mots latins* et des *mots grecs,* les *formes de langage* propres au latin et au grec. Et encore n'est-ce pas dans le but direct de les former à *l'art d'écrire* soit en latin, soit en grec ; autrement, nous perdrions notre temps et notre peine, ni plus ni moins pourtant que les professeurs les plus laïques et les moins mystiques qu'il puisse y avoir. Mais je m'arrête, n'étant nullement du nombre de ceux qui voudraient (s'il y en a) qu'on ne parle à la jeunesse ni de Cicéron, ni de Virgile, ni même de Phèdre, dont on

lui fait expliquer les fables, soit dit en passant, au moins deux ou trois ans avant qu'elle ne soit capable d'en comprendre, non pas le sens, mais le latin. Je voudrais seulement que tout le monde vît qu'il y a ici une question, des questions d'une très-grande profondeur à étudier avec calme et sans préoccupation trop vive, et qu'on peut très-innocemment chercher quand, comment, en quelle mesure et avec quelles précautions précédentes, concomitantes et subséquentes, il est prudent et utile d'initier les jeunes gens à la connaissance des auteurs profanes.

OPINION DE S. E. LE CARDINAL GOUSSET

ET DE M[GR] L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

— 11 JUIN 1852 -

M. l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, va publier sous peu de jours un écrit intitulé : *Lettres à M[gr] Dupanloup, sur l'influence du paganisme dans l'éducation.* L'éditeur veut bien nous communiquer les lettres suivantes, que l'on trouvera en tête du volume (1).

« PARIS, le 2 juin 1852.

« MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

« N'ayant pas été tout à fait étranger à la publication du *Ver rongeur des Sociétés modernes*, je n'ai pu être insensible aux attaques violentes dont vous avez été l'objet à l'occasion de cet ouvrage. On ne peut vous accuser d'avoir émis des opinions *exagérées, absurdes, irrespectueuses envers l'Église et capables de troubler es consciences,* etc., sans faire retomber une accusation aussi grave sur ceux qui, en approuvant votre livre d'une manière ou d'une autre, comme je l'ai fait moi-même, se seraient rendus solidaires des erreurs qu'on vous reproche. Néanmoins, comme le procès me paraît suffisamment instruit, et que vos LETTRES A MON-

(1) Le jour même où les lettres étaient publiées, les journaux nous apportaient le mandement de Mgr l'évêque d'Orléans (Voy. à l'*Appendice*).

SEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS ne laissent rien à désirer pour le *fond* ni pour la *forme*, je n'entrerai pas dans la discussion : je préfère mettre la main à l'œuvre *en adoptant incessamment*, pour les petits séminaires de mon diocèse, le plan d'éducation que vous proposez. Cet *essai*, je m'y attends, aura des contradicteurs; mais, à tort ou à raison, je suis persuadé que l'usage exclusif, ou presque exclusif, des auteurs païens dans les établissements d'instruction secondaire, ne peut, *sous aucun rapport*, contribuer à l'amélioration de l'ordre social. Il me semble même que rien n'est plus propre à favoriser les efforts de ceux qui, au nom du progrès, travaillent à remplacer la civilisation chrétienne par la prétendue civilisation des Grecs et des Romains.

« Je vous renouvelle, Monsieur le Vicaire général, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

« ✝ THOMAS, *cardinal* GOUSSET.

Archevêque de Reims. »

« MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

« Je n'ai encore lu que la moitié de votre ouvrage sur l'appréciation chrétienne de ce que l'on a malheureusement appelé la *Renaissance*. Je me sens le besoin de vous dire tout de suite combien j'y trouve de profonds et courageux aperçus. Comptez bien cependant, et pour cela même, sur de nombreux et puissants contradicteurs.

« On vous dira que vous êtes un téméraire, et presque un sacrilége; que les plus grands génies qui ont paru dans l'Église au dix-septième siècle, que les ordres religieux qui ont rendu les plus signalés services à la religion, sont indignement outragés par vos accusations; on vous dira qu'il est ridicule d'attribuer à un détail de pédagogie le déplorable affaiblissement de la foi dont nous souffrons si

cruellement encore ; que, depuis trois cents ans, l'éducation faite avec les auteurs païens a produit des chrétiens éclairés, fervents, parfaits, etc., etc.

« Il y a beaucoup à répondre à ces reproches, qui m'ont été faits à moi-même à l'occasion de la pauvre petite lettre si modérée que j'écrivais jadis aux directeurs et professeurs de mon petit séminaire, et qui ne m'ont pas porté du tout à changer d'avis.

« Je me borne, pour cette fois, à faire cette question : « Le jugement du dix-septième siècle, sur l'art chrétien, a-t-il été, au point de vue religieux, un progrès ou une décadence ? »

« Je réponds : Il a été certainement une décadence. Il n'est pas un de nos écrivains, y compris Bossuet et Fénelon, qui n'ait décrié nos cathédrales gothiques. Sommes-nous donc obligés de les décrier encore par respect pour ces grands génies, et de ce qu'il se fait sans doute des prières aussi ferventes dans les lourdes églises du genre moderne que sous les ogives aériennes du moyen âge, me forcerez-vous à soutenir que les cathédrales de Paris, de Reims, de Strasboug, d'Amiens, de Bourges, etc., ne sont pas plus conformes à l'esprit chrétien que les riches *salons* de la Madeleine et de Notre-Dame de Lorette ?

« Non, le *grand siècle*, comme l'on dit, n'a pas été infaillible, et le jour viendra où ses erreurs en littérature chrétienne seront aussi palpables que le sont déjà ses impertinences et ses insolents dédains sur les plus étonnantes constructions inspirées par le christianisme. Que n'aurais-je pas à dire de sa statuaire, de sa peinture, de sa musique, de son théâtre ! Que prouvent des noms illustres ou même des institutions respectables contre des faits de cette évidence, dont il nous reste encore tant de monuments que je ne crains pas d'appeler honteux pour une nation qui porte le nom de fille aînée de l'Église ?

« Hélas ! si nous eussions, vous et moi, Monsieur le vicaire général, vécu à cette époque, nous eussions vraisem-

blablement pensé et parlé comme tous alors parlaient et pensaient, parce qu'il y a des influences publiques que des individus ne dominent presque jamais.

« N'en fut-il pas ainsi du gallicanisme? Aujourd'hui, le gallicanisme est jugé ; eh bien ! il faut que le paganisme le soit: il faut que l'on sache comment son introduction a été une faute, comment son règne, dans la société chrétienne, a été un grave danger.

« Pour moi, je disais, il y a déjà bien quinze ans, à ceux qui m'entourent : « Avant un demi-siècle on comprendra que la Renaissance a été la plus redoutable épreuve de l'Église de Dieu depuis son berceau. »

« Vous avez bien devancé mes prévisions ; car, même en faisant ses réserves sur certains passages, quand on vous lit sans prévention, on se sent véritablement effrayé à la vue de cette peste mortelle qui s'étendait sur tous les corps et sur les parties les plus vitales de l'Épouse immaculée de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Veuillez donc, Monsieur l'abbé, agréer l'assurance de ma sympathie et l'expression de ma reconnaissance.

✝ P.-L. *Ev. d'Arras.* »

M. LENORMANT ET LES CLASSIQUES.

— 19 MAI 1852 —

Garants de M. Lenormant et les nôtres. — Mgr Parisis. — Parti pris aveugle contre le livre de M. l'abbé Gaume. — Témoignages des adversaires mêmes, contre l'enseignement des colléges. — Le *beau* païen et le *laid* romantique. — Qu'est-ce que le paganisme ? — Études classiques au dix-huitième siècle ; aveu de Nodier. — L'*antichristianisme*, résultat certain du système actuel d'éducation. — Étranges inconséquences des prôneurs de l'enseignement païen. — Concession rassurante de M. Lenormant.

Notre savant ami M. Charles Lenormant, continue de défendre avec chaleur la cause des Grecs et des Romains. A l'occasion de la Lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans, il fait quelques observations que son nom et leur valeur propre défendent de passer sous silence. Remarquons d'abord qu'il ne dit pas un mot de l'adhésion donnée à ce manifeste par le *Journal des Débats*. Pour des catholiques, il y a là cependant quelque chose d'assez grave. Assurément, ceux d'entre nous qui veulent maintenir, tel qu'on le pratique, l'enseignement des classiques païens, n'ont pas d'autres vues que les nôtres : l'intérêt de la religion les anime avant celui des lettres. Au lieu d'un avantage, s'ils y voyaient comme nous un danger, ils diraient avec nous : Périssent les païens plutôt que la foi ! On ne supposera pas au *Journal des Débats* un semblable mobile. M. Alloury

s'écrie avec une candeur tout universitaire : Périsse la foi plutôt que les païens ! Puisque l'Université aime si fort les païens, l'Église en a donc quelque chose à craindre. D'où vient cette rencontre entre le *Correspondant* et le *Journal des Débats?*

Il est vrai qu'après la lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans, M. Lenormant croit la question terminée. — Il ne « com-« prend pas ce que l'on pourrait dire désormais de raison-« nable et de *topique* en faveur de la thèse soutenue par « M. l'abbé Gaume. » Cette notification est assez mortifiante pour nos arguments ; nous croyons volontiers qu'elle les renverse, mais il y en a d'autres, qu'elle laisse debout.

Sans contredit, c'est une autorité très-supérieure à la nôtre que celle de Mgr l'Évêque d'Orléans s'adressant officiellement aux supérieurs et directeurs de ses petits séminaires, pour leur déclarer que « les auteurs chrétiens « latins et grecs ont, dans l'enseignement des maisons re-« ligieuses de son diocèse, la place qui leur convient, celle « qu'on leur a toujours réservée dans la plupart des petits « séminaires et des maisons chrétiennes. »

Mais, par la même raison, c'est une autorité supérieure à celle de M. Lenormant que celle de Mgr l'ancien évêque de Langres, aujourd'hui évêque d'Arras, écrivant officiellement aux supérieurs et directeurs de son petit séminaire, pour les avertir des dangers qu'offre l'enseignement des auteurs païens, « tel qu'il a été pratiqué depuis « trois siècles et tel qu'on le pratique, *hélas! encore pres-« que partout.* »

Nous n'avons pas besoin de relever le prix de ce document, antérieur à la publication du livre de M. l'abbé Gaume. Personne n'ignore quelle juste confiance s'attache

au nom de Mgr Parisis. « L'évêque de Langres, écrivait un jour M. Lenormant, *c'est tout dire.* » Nous ajouterons que l'illustre Prélat possède un titre particulier à l'estime de notre savant adversaire : il a été professeur. M. Lenormant ne voudrait admettre dans cette discussion que des professeurs ; il renvoie positivement tous ceux qui se présentent sans diplôme. Nous n'admettons pas cette condition ; nous croyons qu'un honnête homme n'a pas besoin d'avoir fait des bottes pour être autorisé à dire que sa chaussure le gêne ; mais enfin Mgr l'Évêque d'Arras est en règle. C'est comme professeur en même temps que comme évêque qu'il proteste contre les méthodes actuelles ; qu'il trouve la part des païens *presque partout* trop grande, la part des chrétiens trop restreinte, et qu'il voit dans cet inégal partage un péril pour l'Église et pour la société. Voici ses paroles : Croit-on que de pareils ensei-« gnements, *devenus unanimes et continuels,* ne devaient « pas à la longue *faire baisser le sentiment de la foi et « surexciter démesurément l'orgueil de la raison?* Serait-« ce une témérité de dire qu'en mettant ainsi partout en « relief les œuvres de l'homme, au grand préjudice de la « révélation, qui est l'œuvre de Dieu par excellence, on « préparait les voies au règne de ce rationalisme effronté, « qui en est venu publiquement à n'adorer que lui-« même ? » A notre tour, nous pourrions demander à M. Lenormant où est sa réponse *topique.* Nous le prions seulement de ne point mépriser des esprits et des consciences sans diplômes, il est vrai, mais qui ont de tels garants.

Non, la question n'est point terminée ; elle occupe à bon droit tous les catholiques, et le simple peuple a son mot à dire dans le conseil des professeurs. Ces opinions, ces as-

sertions si différentes et souvent tout à fait contraires, demandent un éclaircissement. Nous devons admettre que dans tout le diocèse d'Orléans (où M. l'abbé Parisis a été professeur et où il a pu introduire d'utiles réformes) et ailleurs encore, les auteurs chrétiens ont « la place qui leur convient ; » mais il faut bien convenir qu'autrefois, dans le diocèse de Langres et ailleurs aussi, cette place a été et est encore dangereusement bornée. Il y a donc manifestement, même dans les maisons religieuses, *quelque chose à faire*. Dès lors, pourquoi repousser si durement ceux qui croient avoir trouvé ce qu'il faut faire? S'ils se trompent, qu'on les éclaire ; s'ils vont trop loin, qu'on les arrête. Ont-ils accusé vos intentions, contesté vos talents, nié votre science? Vous ont-ils fait la moindre injure? Nous venons de relire l'ouvrage de M. l'abbé Gaume. En vérité, c'est à désespérer de la modération, lorsque l'on voit combien cet honorable écrivain a pris soin de ne blesser personne, de chercher, d'étudier, de ne s'adresser qu'à la raison de ses lecteurs. On lui fait une réputation d'emporté, et c'est à peine si les universitaires les moins dégrossis le traitent aussi mal que les meilleurs chrétiens. Pour trois ou quatre mots auxquels il serait aussi aisé de donner un sens pacifique, on crie à l'exagération, à la violence, et on s'échauffe si bien sur cette misère qu'on perd de vue et qu'on passe sous silence ses plus solides raisonnements. Ou l'on néglige d'y répondre, ou l'on y fait les objections qu'il a le mieux réfutées ; on allonge tant qu'on peut la liste de ses adversaires, on ne fait aucun compte de ses soutiens. Des questions si graves ne se vident point à si bon marché.

Nous voulons, quant à nous, prendre une autre marche et examiner très-sincèrement, mais très-scrupuleusement,

les raisons qu'on nous donne pour nous faire changer d'avis. Le lecteur va juger de celles qu'apporte M. Lenormant.

Il commence par déclarer, à l'honneur de l'enseignement public, que s'il sait des langues anciennes, il ne les a pas apprises au collége. Le *Journal des Débats* ne reproduira point ses articles ! Ces excellentes méthodes, l'unique voie des bonnes études, l'ont conduit précisément où elles conduisent tout le monde : à ne rien savoir! L'aveu n'est pas nouveau ; avant M. Gaume, c'était à qui le ferait plus retentissant. Un universitaire jadis assez célèbre, M. Gatien Arnoult, de la Faculté des lettres de Toulouse, disait dans une lettre publique :

« Même le grec et le latin, ces objets apparents des études *collégiales*, sont mal enseignés : la preuve en est que *tous* les élèves ignorent le grec et qu'*aucun* ne sait bien le latin. Il y a sept ans que je fais les examens dits du baccalauréat ; depuis sept ans, je n'ai pas trouvé *un seul candidat sur dix* qui répondit même *passablement.* »

Dans le livre de l'*Éducation*, publié en 1850, Mgr l'Évêque d'Orléans dit à son tour :

« Combien de jeunes gens achèvent leurs études *sans que leur éducation morale et religieuse ait été commencée !* Combien sortent de rhétorique *sans avoir même appris les éléments les plus vulgaires de ce triste latin, de ce triste grec* sur lequel on les a condamnés à pâlir les dix plus belles années de leur vie ! A Paris, *on le sait,* ce n'est *guère moins de quatre-vingts* ou *quatre-vingt-dix sur cent...* Pauvres jeunes gens ! *instruits dans l'ignorance,* comme le disait un grand poëte, condamnés, *par une éducation barbare,* à demeurer des êtres plus ou moins médiocres, plus ou moins misérables... »

A ces deux témoignages identiques, quoique partis de camps si opposés, M. Lenormant, excellent universitaire

devenu excellent chrétien, ajoute avec bonhomie le sien, qui dit plus encore, et qui nous montre comment les choses se passaient en 1820.

« J'avais fait, comme les autres, et *généralement sous de bons professeurs,* le cours d'études de cette fameuse Université : *On trouvera mon nom parmi les lauréats de l'époque*; et pourtant, lorsque des goûts et une direction d'idées forts distincts de ce qu'on m'avait appris au collége éveillèrent en moi le désir de remonter sérieusement à la source des études classiques, dès la première épreuve *je me sentis d'une ignorance fabuleuse.* En est-il ainsi de tous mes compagnons ? Ce que je me rappelle, c'est qu'en rhétorique, où *nous étions censés* expliquer Démosthènes, *dans le premier collége de Paris,* parmi nos condisciples, il n'y avait de capable de traduire à livre ouvert deux phrases du premier orateur de l'antiquité *qu'un pauvre diable* amplement disgracié de la nature, et dont l'existence n'a été depuis qu'une suite de déboires et de souffrances au sein de la plus humble condition. »

Ainsi, voilà un bon collége, de bons professeurs, de bons écoliers ; et pourtant, dans toute la classe de rhétorique, il n'y a, pour entendre deux phrases de Démosthènes qu'un seul *cancre*, qui paraît n'avoir pas été redouté de Philippe. Cela veut dire qu'on sort du collége sans savoir le grec, et que ceux qui par hasard le savent n'y font pas grand profit. O méthodes illustres ! Dix années de paganisme, tant de risques pour le bon sens, pour les mœurs, pour la foi, tout cela en vue de conquérir un peu de latin et de grec: et on finit par n'attraper ni grec ni latin!

M. Lenormant veut bien qu'on le sache, mais il en tire cette conséquence inattendue, que les païens sont tout à fait innocents des maladies morales de ce temps-ci. Il va plus loin, et il prétend montrer la source même de ces maladies dans la négligence et dans le mépris où les lettres anciennes sont tombées. Nous disons

qu'on les étudie trop, il affirme qu'on ne les étudie pas assez. Si l'on savait le grec et le latin, dit-il, on y puiserait un goût du beau qui préserverait les âmes du sensualisme où elles tombent aujourd'hui. Se rappelant le mouvement littéraire de 1820 à 1830, il se reproche d'avoir été du nombre de « ces jouvenceaux qui hurlaient d'enthou-« siasme aux drames de Shakespeare importés par une « troupe anglaise, et qui se pressaient aux représentations « d'Hernani. » Il ne dit pas si le favori de la muse attique, le cancre qui expliquait Démosthènes, allait se divertir au *Léonidas* de Pichat. Pour lui, il croit qu'il ne se fût point permis ces folies, s'il avait su le grec.

« Plût à Dieu, me suis-je dit souvent depuis lors, que le paganisme eût agi sur nous par l'intermédiaire des lettres classiques ! — Le sentiment du beau soutient l'âme, même dans les plus grands écarts de la passion, et sert à nous attirer dans le domaine de la vérité... Là où le beau n'est plus senti, il manque un préservatif contre la dégradation. »

C'est-à-dire, si nous comprenons bien, que mieux vaut être païen que romantique, parce que le *beau* païen se rapproche plus de la vérité chrétienne, et le *laid* romantique s'en éloigne davantage. Nous ne discuterons pas là-dessus, c'est affaire de goût et d'humeur. Mais il nous semble, premièrement, que les méthodes sont toujours mauvaises au sens même de M. Lenormant, puisque certainement elles n'enseignent pas le païen ; secondement, qu'elles sont toujours mauvaises à notre sens, puisque certainement elles n'enseignent pas le chrétien ; troisièmement, que n'enseignant ni le païen ni le chrétien, elles sont toujours mauvaises au sens de M. Lenormant et au nôtre, puisqu'elles enseignent certainement et nécessairement le romantique, qui n'est pas le français.

Du reste, M. Lenormant se trompe, suivant nous, lorsqu'il enlève au paganisme la responsabilité du mouvement romantique. Le paganisme n'est pas seulement une forme, c'est une doctrine, et dans les sociétés chrétiennes, cette doctrine est la contradiction formelle de la doctrine catholique. La recherche, l'amour effréné du *vrai* matériel est l'expression de la révolte païenne contre le *vrai* surnaturel, qui a été révélé au monde par l'Évangile. C'est ce que l'on a nommé la *glorification de la matière*, la *réhabilitation de la chair*, *l'art pour l'art*, enfin la *liberté de penser*, qui passe pour être la mère et qui est bien plutôt la fille de la liberté de faire. Tout cela se tient, tout cela remonte au paganisme, qui fut le règne de Satan. Cette doctrine, depuis trois siècles, a eu sa marche logique, ses développements réguliers; elle a dû produire et elle a produit ce que nous voyons en politique, en philosophie, en morale, en littérature, en toute manifestation de l'intelligence humaine. Tout ce qui dans nos sociétés modernes est contraire au principe chrétien ou ne découle pas légitimement du principe chrétien est faux, quelle qu'en soit la forme ; et c'est le propre de tout ce qui est faux de dégénérer promptement. La perfection d'une idée fausse est d'arriver à l'absurde, à l'abject et au monstrueux. Dans le christianisme, nous allons de l'homme jusqu'à Dieu : c'est l'infini. Le paganisme ne peut monter plus haut que l'homme : sa marche et son progrès sont de descendre jusqu'à la brute. Voilà le sort des créations humaines. Comme le libéralisme politique, enfant du libre examen luthérien, a dégénéré en républicanisme, le républicanisme en socialisme, et le socialisme lui-même en communisme, jusqu'à des profondeurs d'ignominie incalculables ; de même, dans la littérature et dans les arts plastiques, le paganisme, en res-

suscitant sous le nom de Renaissance, a fait d'abord du nu, puis tout de suite du déshabillé et du charnel, puis enfin de l'obscène et de l'ignoble. Nous y sommes présentement, et ce progrès était inévitable. Il faut que la vérité soit honorée, la matière glorifiée, la chair réhabilitée jusque-là. Nous voudrions savoir pourquoi on s'arrêterait au paganisme relativement honnête, mais assommant, qui précéda l'époque où M. Lenormant fit ses classes ? Quelle barrière aurait donc pu poser cette école, pour faire reculer les romantiques d'hier, les fantaisistes d'aujourd'hui ? M. Courbet, aussi bien que Louis David, est fils d'Homère et de Virgile ; M. Hugo, M. de Musset, M. Murger sont d'aussi noble lignée que Voltaire, qui faisait du Sophocle, et que Luce de Lancival, qui peut-être faisait de l'Euripide. Il y a seulement deux générations de plus. La lettre païenne est morte ; on a perdu le bien dire ; mais le dogme reste et l'esprit est vivant ; nous avons des résultats qui sont dignes tout à la fois de l'ignominie des traductions et de la corruption fondamentale des originaux.

Lors même que l'on parviendrait à rétablir les lettres païennes comme au plus beau temps de Florence, qu'en obtiendrions-nous ? Ce que nous en avons obtenu à l'époque où, dans tous les colléges de France, la majeure partie des rhétoriciens pouvaient expliquer à livre ouvert Démosthènes et Cicéron. Les études classiques étaient bonnes, dans ce ridicule et odieux dix-huitième siècle, qui eut des couronnes pour tous les vices ; orgie de lettrés et de philosophes, terminée par une orgie de brigands ! Le grec et le latin n'empêchèrent pas le triomphe du rococo dans les arts, ni celui de l'emphase dans les lettres, ni celui de l'impudicité dans les mœurs. On vit là l'effet des belles maximes de l'antiquité. Tout le siècle, à la fin,

prit pour prophète et législateur cet impudent de Genève, ce reptile gonflé de vertu lacédémonienne, ce Rousseau, pour l'appeler par son nom, qui, comme chrétien, comme citoyen, comme père, avait publiquement apostasié trois choses : à savoir, son culte, sa patrie et ses enfants. On ne veut pas nier sans doute le concours que Rousseau trouva dans l'éducation publique, et après Rousseau, Robespierre. Charles Nodier, élevé vers ce temps-là, raconte qu'il n'y avait pas grand effort à passer des études du collége aux débats du Forum et à la guerre des esclaves :

« Notre admiration, dit-il, était gagnée d'avance aux institutions de Lycurgue et aux tyrannicides des Panathénées. *On ne nous avait jamais parlé que de cela.* A la veille des événements, le prix de composition s'était débattu entre deux plaidoyers à la manière de Sénèque l'orateur, en faveur de Brutus l'Ancien et de Brutus le Jeune. Je ne sais qui l'emporta aux yeux des juges, de celui qui avait tué son père ou de celui qui avait tué ses enfants ; mais le lauréat fut encouragé par l'intendant, caressé par le premier président et couronné par l'archevêque. Le lendemain on parla d'une révolution et on s'en étonna, comme si on n'avait pas dû savoir qu'elle était faite dans l'opinion du peuple. »

Nous pouvons nous tromper, mais ni Monseigneur l'Évêque d'Orléans ni M. Lenormant, malgré leur grande autorité, n'ont sur ce point, jeté le moindre doute dans notre esprit. Le système actuel, dût-on l'embrasser avec assez de force pour retrouver le grec et le latin qu'on a perdus, ne peut produire autre chose qu'un renouvellement plus irrémédiable peut-être des folies et des crimes que nous lui imputons. Le résultat suprême en sera toujours, suivant le témoignage si grave de Mgr Parisis, de *faire baisser le sentiment de la foi, de surexciter démesurément l'orgueil de la raison.* Ce ne sera plus le paganisme dans sa forme antique et quelquefois,

d'une certaine manière, encore chaste : nous le croyons volontiers. Mais, sous une forme ou sous l'autre, ce sera l'*antichristianisme*. Que nous importe l'idole dont on relèvera les autels, si la croix de Jésus-Christ est abattue ! Il est certain que toute la splendeur d'Athènes paraîtrait une médiocre compensation d'un tel malheur. M. Lenormant lui-même en serait aussi peu consolé que nous.

Il parle de l'influence purifiante qu'exerce le sentiment du beau ; il semble croire que là où le beau est senti, il y a un préservatif contre la dégradation ! Les monuments de la plus belle époque protestent contre lui, dans tous les musées secrets. L'art des païens n'était pas tout entier dans le Forum et dans le temple, comme leur littérature n'est pas tout entière dans les livres que l'on met aux mains des enfants, en leur donnant seulement la clé de la bibliothèque où sont renfermées les éditions intégrales. Lorsque Dieu voulut enfin écraser ces sociétés si amplement douées de l'amour du beau, il a pris soin d'enfouir avec elles sous la boue, sous la lave et sous la cendre, d'irrécusables témoins de sa justice. Nous les avons déterrés, ces témoins ; ils sont sous nos yeux ! Quelle limite nous permettent-ils d'assigner à la dégradation païenne ? Tout romantiques que nous sommes, M. Pradier, M. Clesinger, M. de Musset, la matrone du Berry et quelques autres, qui ont aussi à leur manière le sentiment du beau, parviennent encore à nous inquiéter. Rome et Corinthe, illuminées de Platon et de Socrate, ne se scandalisaient pas pour si peu. Comment donc, suivant la même morale, recevant les mêmes leçons, imitant les mêmes modèles, et, de plus, apostats, resterons-nous plus purs ?

Nous éprouvons une véritable douleur de ne pouvoir

rendre sensible une chose si claire à notre sens. Cependant nous n'alléguons pas des faits chimériques et nous n'en tirons pas des conséquences inouïes. Le raisonnement que nous faisons contre l'étude abusive des classiques païens, tous les gens sensés, et les chrétiens un peu plus que les autres, le font contre les mauvais livres, contre les mauvaises images, contre les mauvais spectacles. Personne de nos amis n'a trouvé, sans doute, que la pompe des bœufs, ordonnée par le Gouvernement provisoire, fût simplement ridicule; ils y ont vu quelque chose de plus : un acheminement aux processions des déesses. Qu'ils jettent les yeux sur les affiches des cirques, dont les murs sont couverts; qu'ils voient quels jeux, quels divertissements attirent la foule. Cela n'est plus du tout romantique : la forme humaine s'y dépouille, autant que la police le permet, de tout vain ornement. Nos amis ne diront pas que le sentiment du beau triomphe : ils diront que l'on corrompt le peuple, que l'on perd les âmes, que l'on ruine les sociétés par l'étalage de ces putréfactions. Tout cela pourtant n'est que la mise en action du paganisme classique, et encore bien mitigé! Pour nous en tenir aux livres, qui n'a pas reproché à M. de Lamartine d'avoir affollé la France et précipité la catastrophe de Février par sa fausse *Histoire des Girondins*, où il a paré la guillotine de fleurs et les bourreaux de vertus? Mais le trouble qu'un seul livre a pu jeter en quelques mois dans la raison de tout un peuple, on ne veut pas que tous les livres de classe, que tout un système d'éducation le puissent produire sur l'esprit et l'imagination dociles des enfants! Tandis que M. de Lamartine, puni par l'indifférence publique, distribue inutilement le prospectus de son *Civilisateur*, on se rend, en habit de cérémonie,

sur le Parnasse universitaire, pour faire amende honorable devant le laurier du bon Rollin, insulté par les barbares ; et on donne aux enfants, dès qu'ils sont en sixième, le *Selectæ è profanis*, un livre qui fait l'éloge de Brutus, de Marc-Antoine, de Julien, de Diogène, par-dessus tout de Lycurgne, avec quelques belles sentences morales de Tibère, de Vespasien et de Périclès! On cite le divin Platon et sa recommandation expresse de veiller sur les discours des nourrices, afin qu'elles ne remplissent point de contes ridicules l'esprit des enfants, et on fait connaître aux enfants toute la boutique de Chompré avant qu'ils aient entendu parler d'un saint et d'un martyr !

Tienne qui pourra contre des contradictions si violentes! Le système que nous défendons, fût-il déclaré cent fois plus barbare, nous paraîtra toujours plus capable de faire des hommes et des chrétiens. Or, faire des chrétiens, c'est là le but essentiel. — Nous ne remplirions pas notre haute mission, s'écrie Monseigneur l'évêque d'Orléans, parlant comme instituteur dans ce livre sur l'*édution* dont le *Journal des Débats* n'a pas fait l'éloge sans beaucoup de réserves, *nous ne remplirions pas notre haute mission si nous ne savions former des cœurs chrétiens et élever jusqu'au christianisme, jusqu'à l'Évangile ceux que la société nous confie.*

« Sans doute, dit à son tour M. Lenormant, sans doute, et c'est la seule chose que je concède, il s'agit *avant tout* de faire des chrétiens. » Arrêtons-nous là. Si M. Lenormant concède cette chose, il en concédera d'autres ; et s'il ne veut concéder que celle-là, il ne tardera pas à se trouver dans une situation étrange, aussi parfaitement en désaccord avec Monseigneur l'évêque d'Orléans qu'avec les

universitaires, et avec lui-même qu'avec nous. La suite de cette discussion lui prouvera que les païens, auxquels il veut donner plus de place encore qu'ils n'en ont, doivent, dans l'intérêt du latin comme dans l'intérêt de la morale, perdre leur déplorable prépondérance ; et que le seul moyen qu'il y ait de faire des chrétiens et des hommes, est aussi le seul moyen de faire désormais de véritables lettrés.

OPINION DU CONSTITUTIONNEL.

— 13 AOUT 1852 —

Profit que le *Constitutionnel* prétend tirer d'une observation de M. l'abbé Bensa. — Une gentillesse de M. Boniface. — Le baccalauréat. — M. Cucheval.

M. l'abbé Antoine Bensa, voulant montrer l'inconvénient et le danger de la prédominance accordée aux auteurs profanes, raconte qu'il a vu dans sa classe de littérature, des élèves qui ne savaient point que saint Luc eût écrit les Actes des Apôtres, et que les Épîtres de saint Paul fussent parole de Dieu. Le *Constitutionnel,* afin de se rendre agréable à l'Université, pour laquelle il se reprend de tendresse, copie ce passage comme un aveu « précieux à « recueillir », et qui prouve que « dans les établissements « ecclésiastiques, il n'est fait *aucune* part aux auteurs « chrétiens, » et qu'il en résulte « chez les élèves de ces « établissements une ignorance déplorable des choses *les « plus essentielles à savoir*. »

C'est aller trop vite et trop loin. Il n'est pas vrai qu'*aucune* part ne soit faite aux auteurs chrétiens dans les établissements ecclésiastiques; M. l'abbé Bensa n'a nullement dit que tous les élèves de tous les établissements étaient comme ceux dont il parle; et enfin, quoique ce soit assurément une ignorance déplorable de ne point savoir les noms des écrivains sacrés, ni quels livres composent les

saintes Écritures, on peut se sauver sans cela ; ce ne sont point les choses « les plus essentielles à savoir ». Plus d'un rédacteur du *Constitutionnel* mourra bon chrétien, comme les naturels des îles Gambier, nous l'espérons, avant de s'être rendu grand clerc en ces sortes de connaissances, où M. le docteur Véron lui-même et M. Boniface, signataire de l'article, ne sont peut-être pas experts depuis fort longtemps.

Mais le *Constitutionnel* ajoute bien autre chose : il conseille aux établissements ecclésiastiques d'imiter l'Université pour faire de bons chrétiens ! Nous copions à notre tour cette gentillesse :

> « Les faits avoués par M. l'abbé Bensa prouvent péremptoirement que les établissements ecclésiastiques doivent se hâter d'introduire dans le programme de leurs classes l'explication de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Actes des Apôtres. Ils suivront en cela l'exemple que leur donne depuis quelque vingt ans déjà l'Université : et ils arriveront sans doute un jour à faire expliquer comme elle dans les classes quelques-uns des beaux discours de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme. »

M. Boniface raille agréablement, mais il faut aussi parler raison. Puisque tant de chaleur l'anime pour les connaissances chrétiennes, il n'apprendra pas sans plaisir que les enfants confiés aux établissements ecclésiastiques, infiniment mieux élevés et mieux surveillés que ceux de l'Université sous le rapport religieux, sont encore généralement beaucoup mieux instruits. Les livres qu'il veut que l'on mette dans les programmes y sont, souvent avec quelques autres de la même famille, et on les explique, et même on les pratique. Ce dont nous nous plaignons, ce n'est pas qu'on ne fasse rien, c'est que l'on fasse trop peu ; c'est que dans beaucoup d'endroits encore, les programmes

de l'Université, à peine augmentés de quelques auteurs chrétiens, soient servilement suivis. De là cette ignorance des choses « les plus essentielles » à savoir, ou le peu de solidité avec lequel les enfants les étudient. La raison qu'on en donne, et que peut-être M. Boniface ignore, c'est la tyrannie du baccalauréat, cette douane universitaire combinée si artistement pour atteindre même les enfants qu'on a voulu ravir à l'Université. Force est bien de connaître les livres sur lesquels on sera interrogé; et comme les examinateurs n'ont guère la fantaisie d'interroger que sur les livres païens, élèves et professeurs s'attachent préférablement à ceux-ci. Il en résulte beaucoup de maux qui nous alarment, et qui finiront par troubler aussi le sommeil de M. Boniface. Après le 24 février, le *Constitutionnel* en a eu quelque lumière. Cet éclair a passé, le tonnerre n'est pas tombé dans la rue de Valois, et le *Constitutionnel* n'y pense plus. C'est dommage, car l'orage reviendra. Et ce sera un jour de grande angoisse et de grand désabonnement !

M. Boniface aurait tort de croire que tout est gagné arce que l'on met sur le programme des classes l'explication de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Actes des Apôtres, « avec quelques-uns des beaux discours de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme ». Si l'Université le fait, comme il le dit, « depuis quelque vingt ans », c'est la preuve qu'il y a encore autre chose à faire, ou une autre manière de s'y prendre; car depuis quelque vingt ans, l'Université a élevé directement toute la bourgeoisie et indirectement tout le peuple, ce qui dispense d'une plus longue enquête sur ses livres, ses méthodes et son esprit.

En admettant que les meilleurs écoliers des établissements ecclésiastiques ne soient pas en état d'expliquer les

Pères grecs aussi couramment, par exemple, que cette jeune et tendre fleur d'université, M. Cucheval, qui est actuellement la bouche d'or du *Constitutionnel*, quel profit y aurait-il pour la religion catholique à les pousser jusque-là, si l'on devait, comme l'Université, s'en tenir là? M. Boniface serait bien en peine de montrer dans les articles de M. Cucheval ce qu'il a retenu de saint Basile et de saint Chrysostôme, soit pour le fond, soit pour la forme! Nous trouvons, quant à nous, que cet ami discret mais zélé des radicaux suisses, des libéraux piémontais et de l'Université de France, s'est trop négligé sur les choses « les plus essentielles à savoir. »

OPINION DE M. L'ABBÉ MARTIN.

— 6 SEPTEMBRE 1852 —

Comment nos adversaires *modérés* entendent la tolérance : ce que cache ce grand amour de la paix. — Un nouveau projectile pour lapider les gens.

M. l'abbé Martin, ancien professeur de l'École des Carmes, publie un livre intitulé : *De l'usage des Auteurs profanes dans l'enseignement chrétien.* Nous examinerons peut-être cet ouvrage qui déploie un certain appareil d'érudition et qui contient « les réflexions par lesquelles « l'Auteur a rassuré sa conscience, un moment troublée « par les attaques spécieuses dirigées contre le système « *que suit l'Église* dans l'emploi des auteurs païens. »

L'*Ami de la Religion* en a cité quelques passages, et le hasard a voulu que ce ne fussent point ceux où les partisans des classiques chrétiens sont le moins maltraités. Nous y lisons que l'Auteur, en défendant *un système toujours suivi par l'Église... vengera l'histoire dénaturée par l'esprit de parti*. Il vante beaucoup sa modération, et croit n'avoir rien dit qui permette une réplique, mais il ignore si ceux qui ont commencé la lutte *avec tant de violence* voudront se rendre aux raisons qu'il apporte, car ils semblent *peu disposés* à la paix, etc., etc.

Quand nous aurons lu le livre de M. l'abbé Martin, nous verrons quelles seront nos dispositions, et nous les ferons

connaître. S'il nous prouve, ou que nous ne savons pas ce que nous voulons, comme il nous l'assure « avec ménagement, mais avec une courageuse franchise, » ou que nous voulons quelque chose de funeste et d'insensé, nous lui rendrons les armes, et nous le remercierons de nous avoir aidé à sortir de l'erreur. Pourquoi cet écrivain si modéré nous soupçonne-t-il d'avoir d'autres sentiments, et où donc a-t-il vu chez nous *tant de violence?*

Il est bien vrai que nous discutons franchement, sans grimaces de sensibilité ou de charité. Nous trouvons que nos adversaires se trompent, nous le disons, nous réussissons même à le prouver quelquefois; il nous semble que nous ne leur avons pas encore donné le droit de nous accuser d'injustice. Ce n'est pas nous qui crions sans cesse à l'esprit de parti, à la frénésie, à l'aberration. Nous ne prétendons point que nos contradicteurs veulent brûler tous les livres qu'ils ne trouvent pas bon qu'on explique; nous ne les regardons ni comme des diffamateurs de l'Église ni comme des sacriléges; nous ne disons point qu'ils nous assassinent, parce qu'ils ont en général la faiblesse d'employer contre nous ces sortes d'arguments.

La vérité est que dans cette discussion, où l'on nous accuse de *tant de violence*, c'est de notre côté seulement que la polémique a été modérée et que la sincérité n'a cessé de régner. Nous n'attribuons à nos adversaires aucune idée qu'ils renient, nous leur donnons la facilité de venir s'expliquer devant nos lecteurs, et notre amitié se défend héroïquement d'égayer la polémique. Ah! si telles et telles choses, qu'ils ont dites, avaient été aventurées dans la discussion par quelque pauvre diable d'universitaire!... Certes, c'est là une guerre non-seulement loyale, mais courtoise. Que demandent-ils de plus? lequel d'entre eux

a fait davantage, ou même autant? Un recueil très-engagé dans la lutte, après s'être appuyé contre nous d'un certain ordre de pièces, n'a pas même mentionné les autres, qui n'avaient ni moins de précision ni moins d'autorité (1). On nous reproche, avec une sorte d'exaspération, d'opposer personnes à personnes, autorités à autorités, comme si c'était par notre faute que, sur un point douteux, tous les esprits ne sont pas d'accord ; et en même temps, par respect sans doute pour ces autorités si vénérables qui diffèrent entre elles, nos adversaires suppriment purement et simplement toutes celles qui n'abondent pas dans leur sens. On ferait de beaux cris, si nous nous avisions d'un pareil moyen pour établir la concorde.

Nos adversaires n'ont pas sondé jusqu'au fond ce grand amour de la paix dont ils se disent animés et qui devient une inépuisable source d'anathèmes contre nous. C'est tout simplement une passion de dominer, et des plus vives, et des plus altières. Ils ne supportent pas qu'on les croie dans l'erreur, voilà tout le secret. Lorsqu'ils voudront bien admettre qu'ils peuvent se tromper, ils ne verront plus de notre part ni témérité, ni sacrilége, ni violence ; ils trouveront tout simple qu'on discute leurs opinions, comme nous trouvons tout naturel que l'on discute les nôtres, et ils espéreront avec nous que l'Église tirera quelque bon parti de cette dispute.

A toute extrémité, ils pourraient bien se contenter d'*analyser* nos arguments, d'aiguiser contre nous des épigrammes, et de se soulager même, en cas d'absolu besoin, par quelques invectives, sans se plaindre toujours de notre violence et sans invoquer si haut la sainte charité.

(1) C'étaient les lettres des évêques. L'*Ami de la religion* et le *Correspondant* passaient sous silence toutes celles qui nous appuyaient.

Cela est d'un mauvais goût odieux et qui leur fait tort. S'ils continuent de mettre en avant l'abondance de leurs vertus, le public finira par n'y plus croire assez. Le combattant qui regarde sa main pour l'empêcher de frapper des coups injustes, fait mieux que celui qui blesse sournoisement, les yeux levés vers le ciel. Il ne faut pas non plus se servir de prières, en guise de projectiles pour lapider les gens. A quoi bon, d'ailleurs ? Croit-on que l'on va nous faire pleurer et nous mettre des remords dans l'âme, ou que nous garderons le silence, parce que l'on aura persuadé à quelque tendre cœur que nous sommes des ennemis de la paix ? Point du tout. Il y a un grave débat, une question où l'intérêt de la société est engagé. Qui voit juste, de nos adversaires ou de nous ? Voilà ce qu'il faut savoir, et ce que n'éclaireront guère les plus belles apostrophes à la charité. Ceux qui ne peuvent discuter sans haïr font bien de se taire. Quant à nous, que nous battions ou que nous soyons battus, c'est absolument la même chose, et nous ignorons même dans quel recoin du cœur peuvent naître le scrupule ou le ressentiment.

OPINION DU R. P. LACORDAIRE.

— 9 SEPTEMBRE 1852 —

Lettre du P. Lacordaire à M. l'abbé Landriot. — Les anciens et les modernes. — L'inscription de la croix. — Demandons-nous la suppression du grec et du latin ? — Un mot de réponse à M. l'abbé Landriot.

La lettre suivante a été insérée par M. l'abbé Landriot dans un ouvrage qu'il vient de mettre au jour ; elle fait le principal morceau d'un article de l'*Ami de la Religion*, intitulé : *Opinions du R. P. Lacordaire et de quelques religieux sur la question des auteurs profanes.*

MONSIEUR L'ABBÉ,

« Mon opinion est que l'étude des auteurs grecs et latins, avec les précautions usitées, est nécessaire à la formation du goût et qu'elle n'a pas les dangers que l'on y voit. Pour peu qu'une éducation chrétienne soit unie à l'enseignement classique, elle détruit aisément les fausses idées que les jeunes gens pourraient recevoir de l'antiquité païenne, et je crois que nos générations sont corrompues par la lecture des modernes beaucoup plus que par celle des anciens. Dieu, ce semble, avait prédestiné les Grecs et les Romains à être, avec les Juifs, mais sous d'autres rapports, les préparateurs du christianisme, et j'ai toujours été frappé que l'inscription mise sur la croix, fût en cette triple langue que la tradition de l'Église a conservée dans l'usage des chrétiens. Les Grecs et les Romains sont les seuls peuples du monde profane à qui la divine Providence ait permis d'agir sur l'Église, et je pense que ç'a été par un dessein exprès, que l'on méconnaîtrait

en se séparant de leur littérature. Sans doute des abus peuvent se glisser là; des maux peuvent en résulter; mais s'il fallait détruire tout ce qui engendre des maux et des abus, il ne resterait rien debout sur la terre, pas même la religion.

« Veuillez agréer, etc.

« FR. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,

« *Prov. des Frères-Prêcheurs.* »

« Le savant chanoine d'Autun, dit l'*Ami de la Religion*, ajoute cette note : « On dirait que le R. P. Lacordaire, lorsqu'il parle « de l'inscription du Calvaire, avait sous les yeux les paroles de « saint Isidore de Séville : « *Tres sunt linguæ sacræ : Hebræa,* « *græca, latina, quæ toto orbe maxime excellunt. His namque tri-* « *bus linguis super crucem Domini a Pilato fuit causa ejus scripta.* » (Etymol., l. IX, c. I.)

Lorsque le R. P. Lacordaire voudra traiter la question des auteurs profanes, il ne manquera pas de renouveler le débat, de l'élever et de l'agrandir. S'il soutient la thèse de nos adversaires, c'est que son grand esprit y aura découvert des arguments que personne encore n'a vus, ou que du moins personne n'a mis suffisamment en lumière. Les partisans de la réforme devront le suivre sur ce nouveau terrain, ou reconnaître loyalement qu'ils se sont trompés et que la querelle est finie.

Nous n'en sommes point là, et après tout ce qui a été dit, il nous semble que la petite lettre que nous venons de lire ne saurait être comptée pour une opinion tout à fait motivée et définitive. C'est un témoignage flatteur pour celui qui l'a reçu, mais les raisons développées jusqu'à présent n'en deviennent pas notablement plus fortes. Tout ce qui était en discussion reste discutable.

« *Pour peu* qu'une éducation chrétienne soit unie à « l'enseignement classique, dit le R. P. Lacordaire, elle « détruit aisément les fausses idées que les jeunes gens

« pourraient recevoir de l'antiquité païenne. » On soutient précisément que la prédominance de l'élément païen réduit à si *peu* la part de l'élément chrétien, que ce *peu* devient impuissant non pas même à détruire, mais seulement à combattre l'effet désastreux des études païennes. L'expérience le démontre assez. Pour obvier au mal, il faut donc fortifier l'éducation chrétienne. Comment la fortifiera-t-on, si on ne donne pas aux auteurs chrétiens la prédominance laissée aux auteurs païens ?

Nos générations, poursuit le R. P. Lacordaire, sont moins corrompues par la lecture des anciens que par celle des modernes. — Sans doute. Ces Anciens, après tout, sont ennuyeux : leurs beautés, trop scientifiques et trop mal expliquées pour être goûtées au collége, ne mettent personne en défense contre les agréments des modernes. Le peu de morale qui accompagne ce peu de latin n'est pas non plus une bride bien forte pour éloigner des mauvaises lectures. A cela, quel remède ? Nul autre, suivant nous, que de donner aux écoliers des livres qui soient en même temps une nourriture plus substantielle pour leur esprit et une garde plus sûre pour leur cœur. Puisque Démosthène et Cicéron ne les préservent pas de se plaire aux modernes (et quels modernes !), nous ne risquerons rien d'essayer un autre régime. Voyons si la parole de Dieu, la littérature, la philosophie et l'histoire des saints ne réussiront pas à former des cœurs plus mâles et des esprits plus sérieux.

Nous ne sommes guère touchés, nous l'avouerons, de l'argument que le R. P. Lacordaire prend du titre de la Croix. La Providence a certainement connu le débat auquel nous nous livrons, et sa divine sagesse a pourvu au moyen d'y faire luire et triompher un jour la vérité. Néan-

moins, nous serions bien étonnés d'apprendre que le titre de la Croix a été écrit en trois langues pour nous enseigner que de pauvres enfants chrétiens devront étudier Ovide et Virgile avant Jésus-Christ, plus que Jésus-Christ, et même au point de risquer de ne jamais connaître Jésus-Christ. Cette raison est trop tirée, comme on disait autrefois. Il est plus naturel de penser simplement que l'inscription de la Croix était en trois langues afin que tous les témoins du Calvaire pussent lire qu'ils avaient bien sous les yeux Celui que les prophètes avaient annoncé, le Nazaréen, le Fils de David, le Roi des Juifs.

Que la Providence ait eu encore un autre dessein ; qu'elle ait voulu sacrer trois langues et même trois *littératures* (ce qui n'est pas exactement la même chose), dont l'Église naissante devrait ne pas se séparer, nous n'y ferons point d'objection ; et nous sommes trop habitués à admirer les grandes vues du R. P. Lacordaire pour contester inutilement celle-là. Puisque l'illustre dominicain veut bien dire un mot dans la discussion, il sait certainement sur quels points elle porte et quelles idées sont soutenues de part et d'autre. Il sait qu'il s'agit de grammaire et d'éducation, non de littérature, et que les partisans de la réforme des classiques ne veulent nullement jeter au feu tous les livres qu'ils n'admettent point dans toutes les classes.

Quelques esprits trop fermes dans leurs premières conceptions, voient M. l'abbé Gaume éditer une bibliothèque grecque et latine, et croient encore que le fond de son système est la suppression du grec et du latin. Pour conjurer un si grand péril, ils invoquent les saints, ils établissent que ces langues excellent par-dessus toutes les autres et que ce serait un sacrilége d'y toucher. Nous

nous persuadons que le R. P. Lacordaire ne se fait pas l'injustice d'éprouver ces bizarres terreurs.

Suivant l'*Ami de la religion*, M. l'abbé Landriot, après avoir relevé l'analogie qui existe entre « l'opinion » du P. Lacordaire et celle de saint Isidore de Séville, « fait « encore remarquer qu'il est bon de constater l'accord sur « cette question des trois ordres religieux les plus savants « de l'Église catholique, les Dominicains, les Bénédictins « et les PP. Jésuites. »

Cette affirmation pourrait donner à croire que nous avons passé sous silence beaucoup de témoignages très-importants : il n'en est rien. *Un* bénédictin, le R. P. Pitra; *un* dominicain, le R. P. Lacordaire, et *un* jésuite, le P. Daniel, ont jusqu'à présent fait connaître une opinion plus ou moins favorable au maintien du *statu quo* dans l'usage des livres classiques; un second membre de la Compagnie de Jésus, le P. Cahours, va donner un livre dont nous avons, il y a déjà quelque temps, publié nous-mêmes l'introduction. Nous ignorons si chacun de ces religieux est l'organe de l'ordre auquel il appartient. Voilà le fait ; quant à l'accord, c'est autre chose. Il faudra comparer toutes ces opinions pour savoir si véritablement elles ne diffèrent point entre elles et si elles s'accordent pleinement avec quelques autres plus anciennement exprimées. En somme, nous sommes loin du temps où l'on déclarait que tout ce qu'il y avait à faire se faisait, et que c'était folie de demander davantage.

OPINION DE M. FOISSET.

— 11 SEPTEMBRE 1852 —

Lettre de M. Foisset. — Injustice des reproches que M. Foisset adresse aux partisans de la réforme. — Nouvelles réponses à de vieilles objections. — Chrétiens et humanistes. — Le sensualisme dans la tragédie.

M. Foisset nous adresse la lettre suivante :

BLIGNY-SOUS-BEAUNE, 5 septembre 1852.

MON CHER AMI...

Je ne l'ai jamais nié, il y a du vrai dans la thèse de M. Gaume, et c'est précisément là ce qui en fait le danger :

« Un peu de vérité fait l'erreur du vulgaire. »

Voilà justement pourquoi je l'ai combattu. J'ai craint que ce qu'il y a de vrai dans sa thèse ne fût confondu avec ce qu'elle a de faux. J'ai fait beaucoup d'efforts pour démêler, pour dégager le vrai du faux.

Ce qu'il y a de vrai, je me dois ce témoignage (*ut minus sapiens dico*) je l'ai pensé, je l'ai dit avant lui. Il en cite lui-même, et je l'en remercie, un éclatant exemple ; c'est une page qu'il emprunte aux *Annales de Philosophie chrétienne* (numéro de juin 1831, si je ne me trompe), et qui commence par ces mots : « La langue de saint Paul ne pouvait être celle de Sénèque. »

Ce que nous pensions alors, mon frère et moi, je le pense encore. (C'était peut-être assez neuf en ce temps-là.)

Mais *ce n'était là qu'une partie* de notre pensée, et il ne faut pas isoler ce passage de ce qui précède et de ce qui suit.

Ce qui précède, le voici :

« Dans les études que l'on nomme classiques, il faut, certes, réserver une large part à l'antiquité païenne..... Mais L'ADMIRATION *suffit*, L'ADORATION *est de trop*. »

Suit le développement de cette pensée, et la conclusion est ceci : « Certes, ou je me trompe fort, ou il faut avouer que, *les premières classes de grammaire une fois franchies,* rien ne serait plus nécessaire que d'élever nos jeunes lévites au-dessus des scrupules sans nombre qui les saisissent en présence de tant de locutions que le siècle d'Auguste eût flétries. » Le mot de l'énigme est simple. *La langue de saint Paul ne pouvait être celle de Sénèque*, etc., etc.

Et plus loin :

« J'essaierai de prévenir une objection. Il y a de la *recherche* dans la diction des Pères : ils portaient, *à cet égard,* le poids de leur siècle; ils subissaient en ce point la loi des littératures épuisées, eux qui en créaient une pleine de séve et d'avenir. N'y aurait-il point péril pour le goût de l'élève, *qui est à former encore*, à faire *trop tôt* connaissance avec les Pères? Ne vénérera-t-il pas les *taches de leur style* à l'égal de leur génie et de leur vertu ? *Si l'élève n'était qu'un enfant,* L'OBJECTION SERAIT FORTE. Voilà pourquoi j'ai écarté les fragments des Pères latins jusqu'à la *Troisième*, jusqu'à la classe où les notions grammaticales de l'écolier sont complètes et fixées ; *car, plus jeune,* il n'aurait pu s'expliquer tant de contrariétés entre le Rudiment et l'auteur sacré; il y aurait eu confusion dans les idées de l'enfant. Pour l'élève adolescent, l'objection n'en est pas une. Je suppose que les fragments des Pères, mis sous ses yeux, seront bien choisis, etc., etc. »

Où est la contradiction entre ces divers passages? On peut trouver qu'en 1831 nous étions trop timides, qu'on peut et qu'on doit oser aujourd'hui davantage, et c'est ce que soutient M. Gaume. Mais on n'a pas le droit de m'opposer à moi-même ; car je n'ai pas varié de l'épaisseur d'un cheveu.

Aujourd'hui, comme en 1831, je crois qu'il y a une langue latine chrétienne parfaitement distincte de la langue profane. Cette langue a ses allures propres, ses tours de phrases, ses hardiesses légitimes qui tiennent soit au fond des choses, soit au génie particulier de l'écrivain. Mais, si elle diffère du latin profane (j'exclus à dessein le mot païen), c'est par l'âme, ce n'est point PAR LA SYNTAXE.

Voilà le point où je me sépare de M. Gaume ; car c'est bien la syntaxe que M. Gaume qualifie de *latin païen*. (*Biblia parvula*, leçon 1re.)

Ainsi, quand la Vulgate traduisait : *Tenebræ erant super faciem abyssi*, elle parlait comme tout le monde ; elle n'entendait point,

comme l'a écrit M. Gaume, se faire une syntaxe à part; l'usage, en effet, avaitprononcé en ce sens. C'est le témoignage formel d'un grammairien païen célèbre, de Servius, le commentateur de Virgile : « Aujourd'hui, dit Servius, *subter* et *super* NE régissent QUE l'accusatif. »

Mais quand, par inadvertance et de loin en loin, la Vulgate laisse échapper de vrais solécismes, je ne défends pas en ce point la Vulgate.

Et moi aussi je crois à un latin chrétien, mais je ne le fais pas consister à écrire *infirmibus* pour *infirmis*, ce qui est du reste une faute de copiste à tort canonisée par M. G., à excommunier le *que retranché*, à justifier *tradidit in manu*, au lieu de *in* MANUM. (Voir la *Biblia parvula*, pp. 1 et 54.)

Sur tout cela, je ne suis point avec M. Gaume.

De même, je n'admire pas tout dans les Pères. Mais ce que je leur reproche, ce n'est pas de ne point assez ressembler à Sénèque et à Pline le Jeune : c'est, au contraire, de leur ressembler par les mauvais endroits, par la *recherche* dans la division, par le manque de simplicité, par l'abus de l'antithèse. Ce n'est pas qu'ils manquent de rhétorique; c'est, au contraire, qu'ils en ont trop. Cela est vrai des Pères du moyen âge comme de leurs devanciers, de saint Léon et de saint Grégoire le Grand, comme de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin. Et si j'ose porter ce jugement, c'est qu'il est celui des plus grands hommes les plus chrétiens du dix-septième siècle, qui ne s'inquiétaient pas, en ce point, de l'esprit de la Renaissance, qui ne comparaient pas saint Augustin à Cicéron, mais qui le jugeaient d'après ce type intime du beau, du *simple*, du *vrai*, qui est en nous; d'après ce modèle de beauté dont parle Pascal, « qui consiste *en un certain rapport entre notre nature et la chose qui nous plaît*, ce qui fait que *tout ce qui n'est pas sur ce modèle déplaît* A CEUX QUI ONT LE GOUT BON. » Car le vrai beau n'est pas chose de mode et de fantaisie, chose de caprice individuel ou de convention. De même qu'il y a dans la nature saine de l'homme quelque chose de solide et d'immuable que Dieu a mis en nous et qui constitue l'intelligence; de même il y a dans la notion du beau quelque chose de réel et de fixe, comme il y a dans la nature un fond commun auquel tous les hommes participent et qui est de tous les temps et de tous les lieux.

Cela ne veut qu'être indiqué : l'application nous mènerait trop loin. Il ne s'agit plus seulement ici du langage.

En interrogeant ceux qui ont lu dans la *Bibliothèque des Dames chrétiennes* la partie intitulée : *Opuscules des Pères*, ou ce qui est encore emprunté aux Pères dans une autre partie de cette même *Bibliothèque* connue sous le nom de *Doctrine chrétienne*, il m'a paru que les Pères, ayant généralement écrit pour d'autres temps que les nôtres, ce qui vient d'eux, si l'on excepte les *Confessions* de saint Augustin, plaît moins, touche moins, profite moins que ce qui vient de Bossuet ou de Bourdaloue.

C'est ce qui me fait craindre extrêmement que les Pères, transformés en classiques *pour l'enfance*, n'agréent pas suffisamment aux élèves. Je n'en voudrais d'autre exemple que la citation empruntée l'autre jour (*Univers* du 31 août) par M. l'abbé Sagette aux *Homélies* de saint Grégoire le Grand (édition de M. Gaume), et que je demande la permission de remettre sous les yeux du lecteur :

« Celui qui est figuré par le Pasteur est aussi figuré par la femme qui a perdu sa drachme; et comme l'image est gravée sur la drachme, la femme a perdu sa drachme *lorsque l'homme qui avait été créé a l'image de Dieu a détruit en lui par le péché l'image de son Créateur*. Mais la femme allume sa lampe, *parce que la sagesse de Dieu est apparue dans l'humanité*. Car la lampe est une lumière dans un vase d'argile; or, la lumière dans un vase d'argile est la *divinité dans la chair*, et ayant allumé sa lampe, elle balaye sa maison, parce qu'aussitôt que la divinité a brillé à travers la chair, notre conscience a été ébranlée. Et la maison est balayée quand, par la considération de sa faute, la conscience humaine est épouvantée. Or donc, la maison étant balayée (il y a dans le texte : *eversâ autem domo*), la drachme est retrouvée; car, tandis que la conscience est épouvantée, au dedans de nous se répare l'image du Créateur. »

Je ne suis plus un enfant, et pourtant je déclare à ma confusion qu'il me faut une certaine contention d'esprit pour suivre la pensée du saint docteur. J'ai fait lire cet endroit à des prêtres *à priori* favorables à la pensée de M. Gaume, et ils doutent que ce langage figuré soit aisément suivi et complétement goûté par des huitièmes, qui ont de plus la fatigue et l'ennui de le traduire.

Ceci me ramène à l'expérience du collége de Saint-François-Xavier de Besançon. Je n'ai pas dit qu'on y eût fait précisément l'essai des *classiques de M. Gaume*. J'ai dit que, dans une certaine mesure, on y avait fait traduire les Pères DANS LES CLASSES INFÉ-

RIEURES, et qu'ils n'avaient pas été goûtés des enfants. C'est au savant et pieux supérieur de l'établissement à rectifier, s'il y a lieu, cette information.

En attendant, ma conclusion sera celle de la lettre de M. Gaume : « Que chacun veuille bien étudier *sérieusement* ET SANS PARTI PRIS (oui, SANS PARTI PRIS), la grave question qui s'agite, et préparer par des essais consciencieux les meilleurs moyens de la résoudre au profit de la Religion et de la Société, dans le présent et dans l'avenir. » Seulement, je demande que la grammaire ne soit pas réduite à la règle *Deus sanctus* et à celle de *Petrus et Paulus ludunt*; que la syntaxe ne soit pas rejetée, *comme païenne*, dans les ténèbres extérieures, et que, tout en travaillant à un *Selectæ è Patribus*, GRADUÉ SELON LA FORCE ASCENDANTE DES CLASSES, on avise à nous donner de bons manuels d'histoire ancienne et moderne, y compris celle de l'Église, et pardessus tout de bons maîtres, qui ne fassent pas consister le christianisme à mépriser la bonne latinité. FOISSET.

P. S. Quelqu'un à qui je viens de montrer ma lettre me demande où j'ai vu dans M. Gaume le mépris de la bonne latinité. Je demande, moi, si ce n'est pas M. Gaume qui a écrit cette phrase : « *Vous pouvez en faire votre deuil,* le latin du siècle d'Auguste est mort depuis longtemps ET BIEN MORT. » N'est-ce pas lui aussi qui écrivait l'autre jour (*Univers* du 4 septembre) : « Qui donc, aujourd'hui parmi nous, sait le latin? » A quoi l'on serait tenté de répondre : Parlez pour vous ; car, pour moi, je connais des hommes (1) qui savent encore le latin ; et s'il n'y en avait plus, il faudrait travailler à reconquérir cette connaissance de la bonne latinité, *qui est la marque distinctive de l'homme instruit dans toute l'Europe*. Puis, quand même les bonnes lettres latines pourraient périr ailleurs, elles devraient se conserver dans l'Église.

Toujours est-il que les paroles précitées de M. Gaume ne témoignent pas d'une bien grande estime pour la latinité des classiques. C'est comme M. Danjou, qui, après avoir nommé *Phèdre, Iphigénie, Britannicus,* s'écrie : « Le théâtre moderne, issu *comme tout le reste* de la Renaissance païenne, est condamné à périr avec elle, c'est-à-dire bientôt, et j'y applaudis. Il faut qu'on en

(1) A la dernière distribution des prix du collége Saint-François-Xavier, S. E. Mgr le Cardinal-archevêque de Besançon n'a-t-il pas improvisé un discours latin?

fasse *son deuil* (même phrase que tout à l'heure); l'arrêt est prononcé; il s'écoulera des siècles avant que les hommes puissent revoir *cette friperie païenne du siècle de Louis XIV.* » (*L'Ordre* de Dijon, n° du 4 septembre 1852.)

Voilà où l'on nous mène, comme on voit, tambour battant. Et l'on ne s'aperçoit pas qu'avec ces airs de tranche-montagne on sert la cause du matérialisme contemporain ! On ne s'aperçoit pas que ceux qui s'ennuient à la représentation de *Britannicus*, ne désertent le théâtre français que pour aller au bal Musard, et que TOUT CE QUI SE RETIRE DES PLAISIRS DE L'ESPRIT COURT EN MASSE AUX PLAISIRS DES SENS !

Les victoires de MM. Gaume et Danjou risquent fort, hélas ! de ne profiter qu'au sensualisme.

Le désir de ne point ranimer une polémique qui ne peut plus rien apprendre, à personne nous décide à supprimer un certain nombre d'observations que nous aurions, pour notre compte, soumises à l'appréciation de M. Foisset. Nous voulons cependant lui faire remarquer une chose que nous avons dite souvent et qu'il n'a point entendue, à notre grand regret, car elle aurait pu calmer quelques-unes des vives inquiétudes qui sont parvenues à s'emparer de son excellent esprit. Il croit que les partisans de la réforme anathématisent la syntaxe des auteurs païens (ou profanes, comme il voudra) et qu'ils ont absolument horreur du bon latin. C'est une erreur complète : aucun de nos amis n'en veut à la syntaxe et ne demande, par zèle chrétien, la destitution de ce vieux et inoffensif fonctionnaire. On dit au contraire que la syntaxe n'est d'aucune religion, et qu'on peut l'apprendre chez les chrétiens aussi bien que chez les profanes, avec cette différence digne de considération, que chez les profanes il y a péril pour les mœurs, et chez les chrétiens avantage pour la foi. Cet avantage compense largement, nous n'en doutons pas, aux yeux de M. Foisset comme aux nôtres,

quelques difficultés de plus que les auteurs chrétiens peuvent offrir, et qui sont l'affaire des maîtres, non pas des écoliers.

Une autre crainte, exprimée par M. Foisset avec vivacité, peut se calmer tout aussi facilement. Il appréhende que les enfants, fatigués sur les Pères et sur les livres saints, ne les prennent en aversion. Si cet argument prouvait quelque chose, il prouverait beaucoup trop. Il faudrait ne rien imposer aux enfants qui pût les ennuyer ; il faudrait supprimer le catéchisme et attendre pour leur montrer la vérité qu'ils fussent complétement dégoûtés du mensonge et de l'erreur. C'est se rapprocher du système de J. J. Rousseau, qui dit tant de choses éloquentes sur la nécessité de ne pas proposer une religion à l'homme avant l'âge où sa raison pourra choisir. Comme il a paru qu'ordinairement le moment opportun se ferait trop attendre, on suit les conseils de la raison elle-même, en prenant les devants sur la raison. Fait-on si mal ? Ce n'est pas M. Foisset qui le dira. La raison de l'homme se forme dans le moule où elle est jetée ; les goûts mêmes prennent docilement la voie qui leur est ouverte. Des enfants chrétiens que l'on élève chrétiennement, que l'on aime, pour qui l'on prie, ne sont pas tout à fait ces petits esclaves du rudiment que tout dispose à la révolte contre leurs leçons et contre leurs maîtres. Quelque grâce d'En Haut assistera bien les instituteurs chrétiens qui se risqueront à expliquer les Pères de l'Église. Si nos honorables adversaires et excellents amis nous permettent de le dire, la sagesse humaine les empêche trop souvent ici d'ouvrir les yeux de la foi. Sans doute, il faut tout faire comme si Dieu ne devait se mêler de rien ; mais il faut compter aussi qu'il se mêlera un peu de tout. Quel bon

maître, nous voulons dire quel maître intelligent, dévoué, religieux, ne répondra pas en son âme et conscience, si rien de trop fort ne contrarie ses labeurs, de faire aimer Dieu, et la parole de Dieu, et les saints de Dieu aux enfants qui lui sont confiés ? Et puis enfin, mettons que les livres chrétiens puissent fatiguer un peu la légèreté de la jeunesse : les écoliers dormiront sur ces livres-là comme sur les autres, mais ils dormiront sans mauvais rêves. Un peu plus d'ennui avec saint Grégoire, vaudrait encore mieux qu'un peu plus d'amusement avec Virgile.

M. Foisset blâme vivement M. l'abbé Gaume d'avoir dit que le latin du siècle d'Auguste se meurt, qu'il est mort, qu'il est bien mort. Beaucoup de nos adversaires partagent cette dernière opinion, et M. Gaume ne l'a point forgée pour les besoins de sa cause. L'Université elle-même, la grande manufacture de latin, constate qu'elle en produit peu, et d'une qualité médiocre. C'est un fait trop avéré. Ce fait, quelques discours prononcés çà et là, un ou deux par an, quelques improvisations encore plus rares, ne le détruisent pas. Quand M. Gaume avance que personne ne sait le latin, il admet naturellement toutes les exceptions que peuvent réclamer ses adversaires, et M. Foisset nous semble oublier un peu sa courtoisie en lui répondant : « Parlez pour vous ! » Si nous nous permettions ces sortes de reparties, on crierait à la garde. M. Foisset sait le latin. M. Gaume le sait aussi ; cela ne fait pas tout le monde, et il n'en est pas moins vrai que l'Université ferme tous les ans la porte du baccalauréat à l'immense majorité de ses propres élèves. Quel est le latin de ceux qui passent, lorsqu'ils négligent de continuer ou plutôt de recommencer leurs études ? M. Gaume n'a rien dit de trop ! Supposons qu'il exagère ; pourquoi méconnaître le

sentiment qui l'anime à parler ainsi ? pourquoi le représentercomme un homme qui se réjouit de la mort du latin, de tout le latin, et qui ne veut plus d'aucun latin ? Pourquoi ne pas dire au contraire qu'il croit avoir et qu'il propose un moyen de ressusciter le latin, sinon celui que l'on pleure, du moins un autre, moins riche, peut-être, d'élégances, mais incomparablement plus riche de vérités, et que nous ne saurions pratiquer sans profit pour l'Église et pour nous ?

Nous sommes vraiment étonné que M. Foisset, un esprit si ouvert, si modéré, si bienveillant, ne s'aperçoive pas des extrémités où sa thèse le pousse. A l'entendre, il semblerait que le *que retranché* est l'arc-boutant de la civilisation chrétienne et que tout sera perdu si l'on perd cette bonne latinité *qui est la marque distinctive d'un homme instruit dans toute l'Europe.* Il serait temps de reconnaître et d'avouer, premièrement, que nous formons une entreprise contre le paganisme et point du tout contre le latin ; secondement, que la connaissance du latin des Pères n'empêchera nullement les amateurs d'aborder et de cultiver le latin des profanes ; troisièmement, que cette fine connaissance du latin profane, qui a été « la marque distinctive d'un homme instruit dans toute l'Europe, » n'a pas été au même degré depuis trois siècles et n'est pas davantage aujourd'hui la marque distinctive des vrais génies, des vrais savants et des vrais chrétiens. De bonne foi, comptera-t-on sur les humanistes pour sauver le monde ?

Il y a un savant allemand qui a fait quelque chose comme vingt ou trente volumes sur la grammaire grecque. C'est un homme qui sait bien le grec. Après ? Il dit lui-même, à la fin de son dernier tome, que ses vingt

ou trente volumes, et vingt ou trente autres encore qu'il aurait à faire n'apprendront rien à celui qui, les ayant lus, n'aura pas reçu du Ciel l'instinct du grec. C'est la même chose pour le latin. Il y aura des hommes doués de l'instinct du latin et du grec : ils passeront agréablement leur vie à écrire des commentaires que liront avec plaisir ceux dont l'instinct sera moins vif ; et tous ensemble porteront en Europe la marque distinctive des hommes instruits... dans le grec et dans le latin. S'ils ne savent pas avec tout cela que Jésus-Christ est mort pour racheter le monde, ils auront peu de science, et leur science fera peu de fruit.

Combien de fois faut-il le redire ? A notre avis, l'éducation, en tout temps, plus que jamais au temps où nous sommes,doit avoir pour but de faire d'abord des chrétiens. Les goûts, les aptitudes feront ensuite des humanistes; et la connaissance des devoirs du chrétien, loin d'y nuire, y servira. Assurément, le jour où quelque enfant de bénédiction sortira de l'école avec l'intelligence et l'amour des lettres chrétiennes, et le cœur tout enflammé des beaux exemples dont l'auront nourri ses livres, ce jour-là un plus grand service aura été rendu à l'Église, à l'humanité, aux lettres mêmes, que si trente colléges faisaient cadeau à la France de trente docteurs capables d'écrire chacun trente volumes de commentaires sur Virgile et de rendre le *que retranché* inexpugnable à jamais.

M. Foisset termine en donnant une larme à la tragédie. C'est une nouvelle victime de M. Gaume que l'on ne connaissait pas, dont le spectre n'avait pas encore demandé vengeance. Si la tragédie suit « aux sombres bords » le latin du siècle d'Auguste, c'est, après tout, un petit accident. Il suffit que Racine et Corneille ne meurent point.

Qu'est-ce que cela nous ferait quand M. Ponsard, au lieu d'écrire des tragédies, écrirait des mélodrames, ou même des hippodrames ? Mais, dit M. Foisset, la tragédie morte, nous tombons au sensualisme. On voit bien que M. Foisset ne lit pas d'autre journal que l'*Univers* et n'est guère au courant des jeux de la scène ! Le sensualisme règne sur la scène tragique comme ailleurs, et la grande actrice de ce temps brille le même soir dans le rôle de Messaline et dans le rôle de Lydie. Qu'importe que la gloire et les applaudissements soient pour la muse qui joue ces rôles, ou pour la femme de cheval qui parcourt l'hippodrome, ou pour la fille de l'air qu'on accroche au ballon de Poitevin ? Le sensualisme est sur le théâtre aussi bien que dans l'arène, mais moins abject encore ici que là. Or, ce qui a fait le triomphe du sensualisme, c'est le fond charnel du paganisme, joint à la vétusté et à la décrépitude de sa beauté propre, qui n'est pour nous qu'une beauté de convention, passagère comme la mode, inféconde comme la mort.

Le complément de ces articles a déjà été réimprimé sous le titre de : QUESTION DES CLASSIQUES (8 août 1852) dans la 1re série de nos *Mélanges*. On retrouvera ce travail dans la seconde édition du même ouvrage.

APPENDICE

SUR LA QUESTION DES CLASSIQUES.

A la suite des articles où j'avais cru pouvoir contester, non les instructions qu'il avait données à ses prêtres, mais la vive critique qu'il faisait de nos propres idées, Monseigneur l'Évêque d'Orléans publia une sentence par laquelle il interdisait la lecture de l'*Univers* dans les maisons d'éducation de son diocèse.

Il me paraît juste de reproduire ici cette pièce, souvent invoquée contre les rédacteurs de l'*Univers*. Aucun des torts que l'on a coutume de leur reprocher n'y est omis. J'y joint d'autres pièces également historiques et qui permettront plus tard de vider en connaissance de cause tout ce procès.

Le mandement de Monseigneur l'Évêque d'Orléans fit surgir une question beaucoup plus importante que celle des classiques et qui fut discutée et jugée dans une demi-publicité que l'on peut sans inconvénient agrandir aujourd'hui, d'autant plus que l'opinion s'est beaucoup abusée à cet égard. Les documents que l'on va lire forment un grave et intéressant chapitre de l'histoire ecclésiastique contemporaine. J'ai dû, à regret, y mêler d'autres pièces qui se rapportent davantage aux affaires mêmes du journal. On y verra pourtant une chose qui a bien sa valeur : c'est que dans l'Église, les bonnes intentions ne sont jamais méconnues, du moins longtemps et généralement, et que toute liberté légitime y trouve des défenseurs.

I

MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A MM. LES SUPÉRIEURS, DIRECTEURS ET PROFESSEURS DE SES PETITS SÉMINAIRES (1),

AU SUJET DES ATTAQUES DIRIGÉES PAR DIVERS JOURNAUX, ET NOTAMMENT PAR LE JOURNAL L'*Univers*, CONTRE SES INSTRUCTIONS RELATIVES AU CHOIX DES AUTEURS POUR L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE DANS SES SÉMINAIRES.

Nous, Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque d'Orléans,

A MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de nos petits séminaires, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS COOPÉRATEURS,

Constamment occupé de ce qui peut procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes dans notre diocèse, et convaincu que la bonne éducation de la jeunesse, et surtout de la jeunesse cléricale, doit être un des principaux objets de notre sollicitude pastorale, nous vous avons adressé naguère des instructions sur le choix des auteurs qui doivent servir à l'enseignement classique dans nos petits séminaires.

Quelques jours après, et au milieu des graves préoccupations de nos visites pastorales, il est venu à notre connaissance que des journalistes avaient cru pouvoir, à cette occasion, intervenir devant le public, entre vous et nous, pour discuter et juger nos

(1) Ce mandement a été publié immédiatement dans l'*Univers*, 13 juin 1852.

Instructions, dont ils ont pris à tâche de relever eux-mêmes le caractère *officiel* (1) ; et pour vous donner un enseignement *entièrement contraire*, c'est leur expression, à celui que nous avions cru nous-même devoir vous donner dans la plénitude de nos droits et pour l'accomplissement de nos devoirs les plus certains.

Si nous ne vous avons pas immédiatement avertis de la témérité d'une intervention si étrange, en une question qui intéresse l'éducation de toute la jeunesse de notre diocèse, et, en particulier, l'éducation de la jeunesse destinée aux saints autels, c'est que l'accablement des travaux de nos visites nous en empêchait : et nous savions d'ailleurs que votre foi, votre respect et votre bon sens suffiraient d'abord à vous défendre contre l'influence de cet enseignement étranger.

Nous avions même un instant aimé à penser que le silence convenait ici, et qu'on pouvait encore laisser passer ce nouvel excès, comme on en a laissé, depuis longtemps déjà, passer tant d'autres, dont on s'est contenté de gémir. Nous nous étions trompé. Les lettres les plus graves que nous avons reçues de nos vénérables Collègues dans l'Épiscopat ne nous permettent plus de croire que le silence soit suffisant en cette rencontre, et elles nous ont fait comprendre qu'il y a, selon le langage des saintes Écritures, *un temps pour se taire et un temps pour parler* (2), et que le temps de parler est venu lorsque se trouvent en question et en péril des droits dont on ne peut souffrir la violation ou l'oubli.

Sans doute ici, — et dès la première page de nos Instructions, nous l'avions reconnu, — ici, comme en tant d'autres matières, même fort graves, la controverse peut être permise, pourvu qu'on s'y maintienne dans les bornes de la sagesse et des convenances. En fait d'enseignement, il est bien des théories, des méthodes et des systèmes sur lesquels les avis peuvent être différents. Nous avons écrit nous-même un livre sur l'*Éducation* : on peut assurément le discuter et penser tout autrement que nous sur les questions que nous y avons traitées ; nous devons même ajouter que parmi beaucoup trop d'éloges qui ont été donnés à ce livre, nous avons recueilli avec empressement et reconnaissance les critiques qui en ont été faites.

Mais un droit que nous ne pouvons reconnaître à personne, si

(1) *Univers* des 7, 8, 10 et 19 mai. — *Messager du Midi* du 4 mai.

(2) Eccle., II, 7.

ce n'est à nos supérieurs dans l'orde hiérarchique, c'est celui de contrôler publiquement les Instructions que nous donnons dans nos séminaires, et de venir jusque dans notre diocèse, enseigner, après nous et contre nous, en nous nommant, en nous attaquant directement, en nous calomniant et en travestissant indignement nos pensées.

C'est là cependant ce que des journalistes qui se posent en défenseurs de la *Religion* n'ont pas craint de faire.

I

Vous le savez, Messieurs, dans ces Instructions que nous vous avons données, nous n'avons pas eu pour objet, nous nous sommes même entièrement abstenu *d'entrer dans le fond et les détails de la controverse* qui s'agite en ce moment au sujet des anciens classiques. Nous n'avons pas prétendu prononcer sur les nuances diverses d'opinion qui peuvent ici partager les hommes les plus sages, tels que ceux dont on essaie de compromettre si témérairement les noms vénérables, en affectant de les opposer les uns aux autres devant le public ; nous avons voulu seulement défendre contre d'incroyables paradoxes, et surtout contre les accusations les plus odieuses, notre honneur, l'honneur du clergé, l'honneur des congrégations enseignantes et de tous les instituteurs les plus religieux de la jeunesse, et en même temps vous donner à vous-mêmes une règle de conduite et de conscience dont nous vous étions redevable.

Dans ces limites, qui sont assurément celles de notre droit le plus manifeste, vous vous souvenez, Messieurs, de ce que nous vous avons dit.

Nous vous avons dit :

Que vous pouviez conserver aux classiques profanes grecs et latins, dans les études de nos petits séminaires, la place que les plus saints prêtres, que les plus grands évêques, que saint Charles Borromée, que Bossuet, que toutes les plus savantes congrégations vouées à l'enseignement, que tous les maîtres les plus chrétiens et les plus sages de la jeunesse, depuis trois siècles (1), leur ont constamment assignée.

(1) Quand, ici et ailleurs, nous disons trois siècles, nous n'entendons nullement exclure les siècles précédents. Les grands auteurs de l'anti-

Il y a ici, Messieurs, un mot dont on abuse étrangement et qui est le fondement faux et calomnieux de cette controverse, c'est le mot PAGANISME. Nous vous avons fait remarquer que, dans les auteurs anciens, tout n'est pas *païen*, et que c'est un étrange abus des mots que d'appeler *païennes* les beautés littéraires de l'ordre naturel. *Paganisme* et *nature* ne sont point synonymes; et les *Géorgiques*, par exemple, cette admirable description de la nature visible, si l'on supprime quelques passages mythologiques, ne sont pas plus une poésie païenne qu'une étude de paysage n'est une peinture païenne, ou que le Calcul différentiel de Leibnitz n'est une théorie protestante. On en peut dire autant des autres auteurs classiques expurgés et employés par les instituteurs religieux. Le débat, répétons-le, est principalement alimenté par cette perpétuelle et insoutenable confusion d'idées et de mots.

Quand saint Thomas invoquait incessamment le nom d'Aristote, quand saint Augustin et tant d'autres Pères parlaient de Platon comme ils l'ont fait, évidemment ce n'est pas le paganisme qu'ils louaient dans ces philosophes, c'est le côté sain de leur philosophie. Qu'on y prenne garde : dans ces anathèmes aveugles lancés contre l'ordre naturel, contre la raison naturelle, contre la philosophie naturelle, contre la beauté littéraire naturelle, il y a plus de traces qu'on ne pense d'erreurs anciennes et modernes condamnées par l'Église, depuis les premiers gnostiques jusqu'à M. de Lamennais (1).

Nous avons d'ailleurs ajouté que l'emploi des auteurs anciens ne devait pas être exclusif, comme il ne l'a en effet jamais été dans les maisons d'éducation chrétiennes ; qu'il fallait y joindre, dans la mesure convenable, l'étude respectueuse des saints Livres et l'explication des grands auteurs chrétiens grecs et latins.

Dès 1850, dans une autre lettre que nous vous adressions, vous

quité furent toujours employés dans l'enseignement des lettres. Nous parlons principalement des trois derniers siècles, parce que nous avons ici l'aveu de nos adversaires eux-mêmes, et que c'est l'objet même de leurs accusations contre nous.

(1) Rien de plus essentiel en théologie que la distinction de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel ; on sait que l'Église a condamné la proposition qui dit que *les vertus des païens sont des vices*. On connaît la doctrine constante de saint Thomas : *Triplex ordo in homine esse debet : unus quidem secundum comparationem ad regulam rationis*, etc. (1a 2æ q. 72, art. IV, corp.). *Ordo naturæ humanæ inditus est prior et stabilior quilibet ordo superadditus*. (2a 2æ q. 154, art. XII, ad 2m.)

avez remarqué que nous indiquions des auteurs chrétiens pour toutes les classes : C'étaient l'*Evangile selon saint Luc, les Actes des Apôtres, les Extraits bibliques, Minutius Félix, Lactance, saint Léon le Grand, saint Jean Chrysostome, saint Athanase, saint Jérôme, saint Cyprien, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile.*

C'est encore à vous, Messieurs, que nous exprimions, dans cette première lettre, le vœu de voir introduire l'étude de l'*hébreu* dans nos classes de seconde et de rhétorique : nous allions jusqu'à vous dire que cette sainte langue *aurait des droits réels à devenir un des fondements de l'instruction publique* ; nous insistions, avec Fénelon, pour qu'en rhétorique et en seconde, on s'appliquât à faire comprendre aux enfants l'*incomparable beauté des saintes Écritures*, et nous indiquions les *Psaumes*, et des morceaux bien choisis dans *les Prophéties* (1).

Et si nous ne vous avons pas demandé d'appliquer vos enfants, dès le plus jeune âge, à la profonde et magnifique étude de l'Écriture sainte et des Pères, c'est, comme le bon sens et l'expérience de MM. Ch. Lenormant et Foisset, de M. Landriot, du R. P. Daniel, du R. P. Pitra et de tous les instituteurs religieux de la jeunesse l'ont justement fait observer, que les trop jeunes enfants ne sont pas encore en état de pénétrer dans ces profondeurs et d'atteindre à ces hauteurs. A peine si des élèves de seconde et de rhétorique en sont capables eux-mêmes. Il faut pour cela qu'ils aient reçu, dans toutes leurs classes précédentes, l'éducation intellectuelle la plus forte et l'instruction philologique la plus sûre ; il faut surtout qu'ils aient parfaitement appris, *grammaticalement et à fond*, la langue vulgaire, la forme naturelle, le sens humain des mots grecs et latins, pour étudier, comprendre et admirer ensuite la transformation surnaturelle de ces mêmes mots et les beautés d'un ordre supérieur et tout divin, que les saints Livres et les saints Pères leur ont données.

Nous vous avons dit, de plus, en ce qui concerne les auteurs profanes, qu'*il ne fallait négliger aucune des précautions nécessaires*, c'est-à-dire :

(1) Voy. la lettre du 8 juin 1850 *passim*, et notamment pages 35, 36, 37, 39, 48 ; édition publiée par le Comité pour la défense de la liberté religieuse.— Douze ans auparavant, dès 1838, nous publiions les éléments et le projet d'une *rhétorique sacrée* pour les élèves du petit séminaire de Paris, et dès 1840, nous faisions, à la Sorbonne, devant de nombreux auditeurs, des leçons *sur la beauté supérieure du latin ecclésiastique*, et les sublimes transformations de la langue romaine.

Qu'il fallait sagement choisir ces auteurs ;

Qu'il fallait n'employer que des éditions et des textes expurgés ;

Qu'il fallait les accompagner de toutes les explications convenables ;

Enfin, qu'il fallait les enseigner chrétiennement.

Nous avons même attaché tant d'importance à ce dernier point, que nous avons eu l'attention de vous recommander les savants traités du P. Thomassin sur la manière d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poëtes et les historiens du paganisme, le célèbre discours de saint Basile sur le même sujet, et ces beaux passages de Bossuet que nous avons cru devoir citer tout entiers.

Quant à la *Renaissance*, nous en avions parlé pour signaler *ses excès*; pour affirmer que saint Charles Borromée n'en avait pas été *complice*; et, après avoir de nouveau condamné les *excès ridicules* de cette époque, *dans le mélange du sacré et du profane, et ses étranges aberrations*, nous nous bornions à demander qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème la Renaissance tout entière, on voulût bien tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de Souverains Pontifes, de tant d'Évêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur le grand mouvement des esprits à cette époque.

Voilà, Messieurs, ce que nous vous avons dit et ce que nous nous plaisons encore à vous répéter, en protestant de nouveau contre les indignes accusations dont l'enseignement des écoles chrétienne a été l'objet : sur la question qui nous occupe, il n'y a pas autre chose dans notre lettre.

Et maintenant, voici comment de téméraires écrivains ont travesti et calomnié, dans leurs journaux, nos enseignements et nos pensées.

L'un d'eux commence ainsi :

« Hier, c'était M.***, UN FILS DE VOLTAIRE, qui faisait l'apologie « de la Renaissance et du paganisme moderne. Aujourd'hui, c'est « UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE qui adresse aux supérieurs et professeurs « *de ses séminaires*, un véhément plaidoyer *en faveur de la même* « *Renaissance* et DU PAGANISME DES ÉTUDES.

« M.*** (le FILS DE VOLTAIRE) croit qu'il n'y a pas de différence « essentielle entre la morale de Socrate et celle de l'Évangile. « *Mgr Dupanloup ne pense peut-être pas non plus qu'il y ait une* « *grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne.* —

« S'il le pensait, il ne voudrait pas que de jeunes âmes fussent « *nourries et saturées de la première.*

« M.***, le païen, sait d'où il vient, où il va ; son maître, Jean-« Jacques Rousseau, le savait également. *Mgr Dupanloup n'en sait « rien, absolument rien.* Nos pères, les chrétiens du moyen âge, « savaient, eux, d'où ils venaient, où ils allaient ; aussi repous-« saient-ils le paganisme de l'enseignement (1). »

C'est donc ainsi, Messieurs, quand nous n'avons fait que défendre l'honneur du clergé, des Évêques catholiques, des Papes et de tous les corps religieux enseignants, accusé d'avoir rompu *manifestement, sacrilégement, malheureusement, depuis trois siècles, la chaîne de l'enseignement catholique ;*

C'est, quand nous n'avons fait que défendre les saints Pères eux-mêmes, à un grand nombre desquels nos modernes réformateurs reprochent de *conserver dans leur style des formes païennes,* et qu'ils bannissent du programme de leur enseignement nouveau, parce que, *chrétiens par l'idée,* ILS SONT ENCORE PAÏENS PAR LA FORME ;

C'est, quand nous n'avons fait que vous donner nos enseignements contre de tels excès, avec toute l'autorité du caractère sacré dont nous sommes revêtu, et au nom des graves obligations qu'il nous impose, c'est alors qu'un *journaliste* RELIGIEUX vient nous comparer avec complaisance à *un fils de Voltaire.* Il associe UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE, d'abord à celui qu'il nomme UN PAÏEN, puis à Jean-Jacques Rousseau ; il ose bien parler du *véhément plaidoyer* fait par nous *en faveur de la Renaissance, du paganisme des études et de la morale païenne,* dont nous voulons, selon lui, *qu'on* NOURRISSE ET SATURE LES JEUNES AMES, par la raison que, dans notre pensée, *il n'y a peut-être pas une grande différence entre la morale païenne et la morale chrétienne !* Et, pour mettre le comble à ses outrages, ce journaliste ajoute enfin que l'Évêque dont il s'agit NE SAIT D'OU IL VIENT, NI OU IL VA ; QU'IL N'EN SAIT RIEN, ABSOLUMENT RIEN !

Pauvres enfants ! pauvres jeunes âmes, auxquelles nous avons consacré notre vie, et pour lesquelles nous sentons que seront encore nos dernières luttes sur la terre ! Notre cœur et notre pensée se reportent ici vers vous ! Nous le disons avec un sentiment de profonde et indicible tristesse, nous le disons avec larmes.... Oui ! quand vous vous éloignerez de nous, de grands

(1) M. Danjou, *Messager du Midi* du 4 mai 1852.

périls vous attendent dans une société ainsi faite, que des *journalistes* RELIGIEUX peuvent impunément, chaque jour, vous offrir contre les instituteurs chéris de votre jeunesse, contre vos pères dans la foi, contre vos Évêques, de pareilles leçons ! Chers enfants, quand vous nous aurez quitté, que la bonté de Dieu vous garde au milieu d'une telle société ! vous en aurez grand besoin !

Mais oublions un moment ici nos enfants, Messieurs ; laissons-les dans la paix du saint asile qui les protége encore, et revenons au triste sujet qui nous occupe.

C'est, Messieurs, lorsque nous venions de vous donner des enseignements si graves, si simples, si modérés, qu'un autre journaliste *religieux*, M. Louis Veuillot, sans avoir eu la loyauté de publier nos enseignements, et après avoir seulement cité, d'un ton railleur, quelques-unes de nos paroles, n'a pas craint de prononcer contre nous cette incroyable accusation :

« *L'énergie de ces expressions témoigne que* MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS REGARDE COMME UN DANGER POUR LA FOI *la pensée de faire une* « *plus large part dans l'éducation aux classiques chrétiens.* »

Certes, M. Danjou pouvait nous étonner tout à l'heure ; mais M. Veuillot nous étonne encore plus ici ! Non, Monsieur, je ne regarde pas COMME UN DANGER POUR LA FOI une plus large part faite aux classiques chrétiens. Les enseignements de toute ma vie déposent du contraire. Pas un mot, pas une syllabe, pas une lettre de notre part n'a pu vous autoriser à écrire contre nous une pareille énormité ! Au reste, si vous voulez savoir ce que nous regardons *comme un danger pour la foi*, nous ne tarderons pas à vous le dire.

Mais ce n'est pas seulement à nous que M. Louis Veuillot adresse ses railleries et ses étonnantes injures. Nous avions apporté l'autorité décisive de saint Charles Borromée ; — décisive pour notre thèse, puisque, *sans entrer dans le fond et les détails de la controverse*, nous nous étions borné à décider que les professeurs de *nos petits séminaires* pouvaient, en *conscience*, continuer à faire ce qu'avaient fait, avant eux, les hommes les plus sages et les plus saints, depuis trois siècles. A cette occasion, voici comment M. Louis Veuillot croit pouvoir parler de saint Charles Borromée :

« Tel était l'entraînement général du temps pour ces études, « que le *saint Archevêque dut pactiser.* Il fallait donner du Cicéron, « du Virgile et de l'Ovide, comme il faut maintenant, qu'on nous « permette la comparaison, dans beaucoup de couvents, donner

« du chocolat pour la collation, qui ne peut plus se faire avec du « pain sec, et permettre de mener les petites filles au spectacle, « les jours de sortie. »

Ainsi, — pour ne rien dire de la forme et du ton d'un tel langage, — saint Charles, ce grand caractère, cette sainteté inflexible, cet homme si visiblement suscité de Dieu pour la grande œuvre de la réformation des mœurs, après les scandales des siècles précédents, saint Charles lui-même a cru devoir PACTISER avec son siècle, au point d'admettre DANS SES SÉMINAIRES un système d'instruction qui *rompait manifestement, sacrilégement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique*, et qui devait *couler toutes les générations* présentes et à venir *dans le moule du paganisme !*

Il est évident qu'après un pareil jugement sur saint Charles, nous n'avons plus le droit de nous plaindre lorsque M. Louis Veuillot nous parle de nos *distractions évidentes, de nos analyses sommaires* et de nos autres faiblesses ; lorsqu'il fait entendre et qu'il dit même ouvertement que nous instituons dans nos séminaires *un système* D'ÉDUCATION *dont les auteurs païens forment la base* ; lorsqu'on nous représente comme patronant les païens *quà tales*, lorsqu'on se permet tant d'insinuations calomnieuses, manifestement contraires au texte formel de notre lettre et à nos déclarations les plus expresses ; lorsque M. Veuillot, par exemple, remarque *que nous ne faisons aucune distinction bien claire entre les méthodes suivies dans les maisons religieuses et les coutumes spéciales des maisons de l'Université* ;

Que notre lettre ne renferme rien contre quoi les universitaires aient cru devoir protester ;

Lorsqu'enfin il parle ironiquement *des préoccupations qu'inspire au vénérable Prélat le péril des vieux classiques et des vieilles méthodes*, et bien d'autres traits que nous nous abstenons de citer.

Après saint Charles, nous avions encore nommé Bossuet.

A propos de l'autorité de Bossuet, M. Veuillot décide :

« Qu'il n'est ni possible ni sage de transformer la méthode de « Bossuet en méthode générale : *que les grands hommes font ce que « bon leur semble* ; mais que la prudence commande au vulgaire « de ne pas affronter les difficultés dont le génie se joue. »

M. Veuillot ajoute :

« En dehors des séminaires, est-il ordinaire de trouver une « maison d'éducation, MÊME RELIGIEUSE, où le zèle et les lumières « des professeurs sachent prendre les soins que Bossuet imposait

« à son génie ? Ils le voudraient, qu'ils n'y parviendraient pas. »

L'exception inattendue que M. Veuillot veut bien faire ici en faveur des séminaires aurait dû peut-être le rendre plus circonspect dans les attaques dirigées par lui contre l'enseignement que nous avons cru devoir donner aux nôtres.

Mais nous affirmons que cette exception, si exclusive, est injuste. Nous affirmons, pour le savoir et pour l'avoir étudié de près, qu'il y a, en dehors des séminaires, un grand nombre de maisons religieuses d'éducation, et spécialement, à l'heure où nous parlons, toutes celles que dirigent les Jésuites, où *le zèle et les lumières des professeurs* font chaque jour ce que Bossuet faisait lui-même. Nous affirmons de plus, à l'encontre des étranges paroles de M. Veuillot, que, lorsqu'il est question de cette grande chose qu'on appelle l'*éducation* des âmes, *les grands hommes ne font pas ce que bon leur semble, et qu'il n'y a pas là de difficulté dont le génie puisse se jouer.* Il paraît bien que M. Veuillot s'est peu occupé d'éducation : le génie même le plus rare est peu de chose ici ; quelquefois il serait un obstacle. Les saints et habiles instituteurs dont nous parlions tout à l'heure, et que nous avions étudiés de près, dans leurs admirables colléges, ont souvent mieux réussi que Bossuet lui-même, en employant du reste sa méthode, qui a toujours été celle de tous les instituteurs religieux aujourd'hui si indignement calomniés.

Parmi nos paroles, il en est peu auxquelles M. Veuillot pardonne. Nous avions dit encore :

« Attachons-nous *plus que jamais* aux méthodes *éprouvées par* « *le temps,* consacrées par l'expérience, *et qui produisirent tous ces* « *grands hommes,* dont la littérature, les sciences, la philosophie « chrétienne, la politique, l'Église, ont pu à si juste titre se « glorifier depuis trois siècles. »

Nous avions, certes, le droit de croire ces paroles innocentes, et peut-être même assez sages : il n'en est rien.

A propos de ces paroles, M. Veuillot se plaît à citer contre nous, longuement et avec une affectation qui n'est que trop conforme au ton habituel de sa polémique, des pensées et des théories publiées avant notre Lettre, et qu'il sait nous être aussi étrangères qu'à lui-même ; et, après avoir parlé de l'écrivain cité par lui comme d'un *révolutionnaire par excellence* et d'un impie, il ajoute :

« Voilà le type achevé, voilà le chef-d'œuvre de ces méthodes « éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, » aux-

« quelles nous devons tous ces grands hommes dont la littéra-« ture, les sciences, la philosophie chrétienne, la politique, « l'Église, ont pu, à si juste titre, se glorifier depuis trois « siècles (1). »

Ici encore, on le voit, le *fils de Voltaire* et *l'Évêque catholique* se retrouvent ensemble ! C'est une manière de vous dire, Messieurs, que les méthodes recommandées par votre Évêque, après tous les plus grands et les plus saints maîtres des siècles passés, sont bonnes seulement à faire des élèves impies et révolutionnaires !

Telle est l'interprétation donnée à des paroles dont l'unique but était de vous autoriser à conserver un plan d'études dans lequel les auteurs chrétiens ont une place convenable, et dont la condition première est l'explication chrétienne des auteurs profanes !

On a senti néanmoins que, sur un pareil terrain, ni la guerre, ni l'attaque n'étaient possibles ; aussi, avec quelle habileté la seule question traitée par nous a-t-elle été perpétuellement déplacée ! M. Veuillot se plaint *de sa maladresse* ; il a tort ; c'est d'un nom contraire qu'il faut appeler une polémique qui parvient à faire trois articles, en déplaçant sans cesse la question, pour calomnier un Évêque. Si nous voyons ici une *maladresse,* c'est celle qu'il y a toujours à sortir du vrai dans le triste entraînement de la passion.

Faut-il, avant d'aller plus loin, signaler un autre exemple de la manière dont M. Veuillot argumente contre nous? Après la publication de notre première Lettre, l'approbation qu'elle a reçue de tant de côtés, s'est trouvée aussi sous des plumes et dans des journaux hostiles à l'Église ; eh bien ! il n'en a pas fallu davantage à M. Veuillot pour en tirer contre nous les insinuations les plus malveillantes, comme s'il n'était pas permis à nos adversaires de se rencontrer avec nous quelquefois dans le bon sens et dans la vérité ! Comme si, quand ils s'y rencontrent, nous étions tenu de nous en éloigner alors nous-même Comme si, enfin, le plan des humanités et le système de l'enseignement classique n'avaient pas été empruntés par les universités à la tradition des écoles chrétiennes !

(1) On comprend que nous ne parlons pas ici de l'article longuement cité par M. Veuillot : une grave erreur a pu seule voir l'approbation de notre lettre dans un article publié avant elle et au profit d'une thèse qui ne fut jamais la nôtre.

Un autre rédacteur de l'*Univers*, M. Roux-Lavergne, a cru pareillement devoir attaquer nos Instructions.

« Je vous *adresse*, écrit-il à M. L. Veuillot, une *réponse à cer-*
« *taines opinions émises par Mgr l'Évêque d'Orléans dans la lettre*
« *de Sa Grandeur sur les classiques païens.* »

Dans cette réponse, où les expressions même du respect prennent, sous la plume du journaliste, la forme de l'ironie, on dénature nos pensées, on nous en prête que nous n'avons jamais eues, on nous fait dire ce que nous n'avons jamais dit.

M. Roux-Lavergne, parlant des dangers que plusieurs classiques anciens peuvent offrir pour les mœurs, ne craint pas de nous calomnier jusqu'à dire que cette *grave objection* est *traitée par Mgr l'Évêque d'Orléans comme une puérilité scandaleuse, une colère d'enfants ignares et aveugles !*

Nous avions fait observer que les auteurs païens, employés dans l'enseignement, devaient être choisis, expurgés, expliqués chrétiennement. Sur cela, M. Roux-Lavergne va remuer la fange des poëtes les plus obscènes, et dans un article où il prétend *répondre à certaines opinions émises par Mgr l'Évêque d'Orléans*, il ose bien dire que, pour lui, *il aurait cru que cette atmosphère était malsaine pour des écoliers ; et qu'il demeure convaincu que l'haleine* de ces poëtes *est contagieuse au suprême degré.* Il demande *quel commentaire chrétien on peut faire sur* ces obscénités, et comme si nous, aussi bien que tous les instituteurs religieux de la jeunesse, n'avions pas autant d'horreur que lui pour de tels auteurs, il s'enquiert *s'il y a quelque maître pieux qui se sente de force à baigner impunément l'âme des écoliers dans ces eaux* impures.

Nous avions fait remarquer les fruits de la grande éducation littéraire du dix-septième siècle. A cela, voici ce que M. Roux-Lavergne répond :

« Les mémoires de M. Duferrier commencent par une longue
« critique de l'éducation, TELLE QU'ON LA DONNAIT DE SON TEMPS, et
« l'auteur y peint ainsi celle qu'il reçut lui-même : « On com-
« mença, dit-il, par me faire étudier sous un *précepteur domes-*
« *tique* qui ne m'apprit quoi que ce soit que les fables des païens,
« et *ne me parla jamais de catéchisme*, mais bien de toutesles-
« faiblesses, ordures et crimes des faux dieux, et des actions hé-
« roïques des superbes païens, qu'on m'exhortait à imiter, sans
« jamais me parler de celles de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Ainsi, parce que M. Duferrier eut le malheur d'être élevé par

un précepteur impie et libertin, M. Roux-Lavergne ne craint pas de citer contre nous un tel exemple, et de faire entendre que *telle était l'éducation qu'*ON *donnait en ce temps*, alors, vous le savez, Messieurs, que les Jésuites et d'autres saintes congrégations dirigeaient en France presque tous les colléges.

Quiconque ne connaîtrait notre lettre que par l'article de M. Roux-Lavergne, croirait que nous avons cité Rollin en faveur des classiques païens. Nous n'avions au contraire renvoyé au *Traité des Études* de Rollin que pour montrer à quel point les auteurs chrétiens eurent toujours une place convenable dans l'enseignement des lettres. Et, comme toutefois Rollin admettait, avec les précautions convenables, l'explication des auteurs anciens : « Savez-vous, dit M. Roux-Lavergne, ce qui rassure la « conscience du *bonhomme ?* le même *casuiste* qu'on invoque « aujourd'hui. » Ce *bonhomme*, c'est Rollin : ce *casuiste*, c'est le savant P. Thomassin, dont nous avions recommandé les traités *sur la manière d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poëtes et les historiens du paganisme.* Mais M. Roux-Lavergne prononce que Thomassin ne peut plus être *aujourd'hui* un *garant* ni un *guide.*

Nous avions aussi cité Bossuet et son admirable méthode d'enseignement si hautement approuvée par le pape Innocent XI. M. Roux-Lavergne décide, du même ton, que *l'exemple de Bossuet allégué par nous* N'A PAS LE MOINDRE RAPPORT *à la question.*

Enfin, nous avions apporté la grave et décisive autorité du Saint-Siége, qui, non-seulement en France, mais en Espagne, en Allemagne, en Italie, dans le monde entier, à Rome même, pendant tant de siècles, et aujourd'hui encore, avait laissé et laisse, sans contestation, employer dans les colléges, dans les séminaires, dans les maisons d'étude de toutes les congrégations religieuses, les mêmes méthodes d'enseignement aujourd'hui si violemment attaquées. M. Roux-Lavergne a trouvé que cette tolérance du Saint-Siége avait été forcée et que c'est, en grande partie, au mauvais esprit des Évêques de France qu'il faut s'en prendre : « *Comment le Saint-Siége pouvait-il obtenir l'observation « scrupuleuse des règles qu'il avait tracées* AUX ÉVÊQUES *pour la « bonne direction des études, lorsque* LES ÉVÊQUES *levaient contre lui « l'étendard du gallicanisme.... et ne fallait-il pas avoir raison des « pères avant de leur parler avec opportunité et autorité de l'éducation de leurs enfants ?* »

Ainsi, c'est le gallicanisme qui obligea les Souverains Pontifes et toutes les congrégations religieuses à *pactiser*, comme saint

Charles Borromée, avec le paganisme, dans les colléges mêmes et les séminaires d'Italie et de Rome, et qui les empêche encore aujourd'hui d'accomplir LA RÉFORME et LA RÉVOLUTION réclamées par l'*Univers* et ses amis.

On est stupéfait, c'est le moins qu'on puisse dire, de l'assurance avec laquelle osent se produire de telles affirmations. Après cela, s'étonnera-t-on du langage de M. Roux-Lavergne, lorsqu'il dit à M. L. Veuillot :

« Serait-il vrai, mon ami, que, de notre côté, il n'y ait eu que « *violence, véhémence, intempérance?* Quoi! rien de plus? rien de « moins? Mgr l'Évêque d'Orléans l'affirme. *Sa Grandeur* est tel- « lement convaincue de la *faiblesse* et de l'*inanité* de nos griefs... « mais ce ne sont pas seulement les *façons de dire* et de s'expri- « mer que condamne en nous *Sa Grandeur*..... Malheureusement, « nous ne sommes pas les seuls qui ayons attaché de l'impor- « tance à une pensée contre laquelle *Mgr l'Évêque d'Orléans n'a* « *ni assez de dédain ni assez d'anathèmes.* Peut-être que *Sa* « *Grandeur* l'eût qualifiée avec un peu plus de ménagements « *si elle eût daigné réfléchir que.....* » Et ici viennent, selon l'habitude de ce journal, des noms vénérables que M. Roux-Lavergne a cru pouvoir jeter ainsi à travers une polémique dirigée contre un Évêque et soutenue sur un tel ton.

Un troisième rédacteur de l'*Univers*, M. Du Lac, est également entré en lice au sujet de notre lettre.

Dans un article publié par lui deux jours après celui de M. Roux-Lavergne (1), il est dit encore que, du côté d'un journal que l'*Univers* avait qualifié de *révolutionnaire par excellence* et d'impie, et de notre côté, c'est *la même thèse qu'on soutient,* quoique *non en vertu des mêmes principes ni dans le même but.*

Or, cette thèse, dans la solidarité de laquelle on nous enve- « loppe, c'est celle dont les partisans « *veulent commencer par* SA- « TURER *les enfants d'*ÉTUDES PAIENNES (2), *afin de* BATIR SUR CE FON- « DEMENT TOUT L'ÉDIFICE DE L'ÉDUCATION, *en se réservant, bien en-* « *tendu, de neutraliser autant que possible la mauvaise influence de* « *ces études.* »

C'est une thèse telle, « qu'à ceux qui diffèrent d'opinion avec « lui, M. Du Lac *montrera les phrases* de certains défenseurs de « cette thèse, *comme les Spartiates montraient à leurs enfants les*

(1) *Ibid.* du 19 mai.
(2) *Ibid.*

« *ilotes ivres*. Socrate et Cicéron, Homère et Virgile *ont tellement* « *enivré ces hommes, qu'ils ont perdu le sens chrétien*. Ils en sont venus « à croire que l'honnêteté, l'honneur, la morale, la vertu sont « choses indépendantes de la religion..... et qu'on PEUT ÊTRE VÉRI- « TABLEMENT RELIGIEUX SANS HONNÊTETÉ, SANS HONNEUR, SANS MORALE « ET SANS VERTU. »

A Dieu ne plaise, que nous attribuions à M. Du Lac la pensée d'avoir voulu nous assimiler à des hommes auxquels, à tort ou à raison, il impute de telles énormités !

Mais, devant Dieu et devant l'Église, nous lui demandons de quel droit il a cru pouvoir rapprocher ainsi ces hommes et nous, en nous mettant avec eux, devant le public, sur le terrain d'*une même thèse*.

Tristes et frappants exemples des excès où les habitudes légères et fiévreuses du journalisme peuvent précipiter des hommes, même sur lesquels la conscience conserve ses droits ! Sans le vouloir et presque sans s'en apercevoir, ce n'est pas seulement la convenance, la gravité, la charité, c'est le bon sens, c'est la vérité, c'est la justice qui leur échappent. Les droits de l'autorité, le sentiment du respect, ne les retiennent plus; et, en foulant tout cela aux pieds, sans même qu'ils s'en rendent compte, ils vont jusqu'aux dernières extrémités avec un si aveugle emportement, qu'ils croient, en cela, servir la société et l'Église.

C'est ainsi que l'écrivain du *Messager du Midi* n'hésite pas à dire : « Si c'est M. Dupanloup qui se trompe, *si le clergé et les* « *corps enseignants se sont trompés avec lui depuis trois siècles, et* « S'ILS PERSISTENT DANS LEUR AVEUGLEMENT ET LEUR ERREUR, alors la « société civile est perdue (1). »

M. L. Veuillot n'hésite pas davantage. Après avoir posé la question à sa manière :

« Voilà la question, ajoute-t-il, *et quand même* LA TRADITION « CHRÉTIENNE TOUT ENTIÈRE *déposerait en faveur de l'étude des auteurs* « *païens, c'est là qu'il faudrait innover*.

Le même M. L. Veuillot, après avoir commencé chacun de ses trois articles par des paroles annonçant qu'il va faire, puis qu'il *continue*, et enfin qu'il *termine ses réflexions sur la lettre adressée par Mgr l'Évêque d'Orléans aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires* ; après nous avoir fait dire que *nous regardions comme un danger pour la foi les classiques chrétiens* ; après nous

(1) Le *Messager du Midi* du 4 mai 1852.

avoir dit que nous devions avoir compris bientôt que *s'il a mal présenté la vérité, elle est de son côté néanmoins*, achève enfin ce long examen de notre enseignement ; et ses réflexions aboutissent définitivement à demander : *Si nous sommes dans un siècle où l'on puisse* JOUER AVEC LA FOI.

Grande question, assurément ! mais aussi, siècle étrange que celui où ce sont les journalistes *religieux* qui, à propos de l'éducation de la jeunesse chrétienne et cléricale, posent une telle question devant les Évêques ; et où ce sont les Evêques qui *semblent jouer avec la foi*, et les journalistes *religieux* qui leur demandent de la prendre au sérieux !

C'en est assez, Messieurs : M. Veuillot, après ce dernier trait, ajoute : *Il nous semble que la question est résolue.*

Elle l'est en effet, Messieurs, pour votre conscience et pour votre bon sens, et nous n'avons plus rien à vous dire après ces citations.

Mais, au milieu et au-dessus de tous ces emportements de pensée et de langage, il est quelque chose de bien plus grave : ces attaques soulèvent une question beaucoup plus haute, et il importe que nous vous en entretenions à cette heure.

II

Nous ne venons pas vous signaler ici un fait unique, accidentel, et comme une entreprise isolée. En fût-il ainsi, la question n'en aurait pas moins une extrême gravité : mais il y a plus : ceci se rattache à tout un ensemble *de faits du même genre*, et c'est ce qui nous oblige à parler.

Nous ne sommes presque rien ici ; si nous avons eu tort, nous avons des supérieurs, il y a un ordre hiérarchique : que nos vénérables collègues nous avertissent, que les Évêques de notre province nous reprennent, que le Souverain Pontife nous corrige.

Mais, à défaut du Souverain Pontife et des Évêques, ce sont des journalistes *religieux* qui viennent nous dire de ne pas *jouer avec la foi*, et nous apprendre la différence qui se trouve entre la *morale païenne* et la *morale chrétienne, entre Socrate et l'Évangile !*

Il y a là un scandale ; mais il n'est pas le seul : il ne vient qu'après beaucoup d'autres. Il est temps que ces scandales cessent : et, pour nous, dans les bornes de notre juridiction

légitime, nous sommes résolu à ne les pas souffrir davantage.

Sans doute, la question du choix des auteurs pour l'enseignement classique est importante ; et si nous n'avons pas voulu descendre dans l'arène de la presse quotidienne ou périodique pour la discuter, la raison en est simple : cette presse est un champ de bataille qui peut convenir à d'autres, mais qui ne convient pas à un Évêque, dans les termes d'une pareille polémique ; et voilà pourquoi, il faut le dire en passant, attaquer les actes épiscopaux, dans un journal, ce n'est pas seulement manquer aux lois de la religion et violer l'ordre de la sacrée hiérarchie, c'est aussi manquer à d'autres lois : on sait bien qu'un Evêque ne peut, dans cette arène, combattre à armes égales ; et quant aux armes supérieures qui sont en ses mains, on sait aussi qu'il ne peut, qu'il ne doit s'en servir qu'à la dernière extrémité.

Mais une question plus grave que celle du choix des auteurs pour l'enseignement classique se présente ici :

Il s'agit de savoir si désormais les plus grandes affaires de l'Église seront gouvernées par les journalistes *religieux*.

Il s'agit de savoir si quelques laïques, abusant de la dangereuse puissance que leur donne un journal, pourront, dans l'Église, chaque matin, parler de tout et à tous ; décider à temps et à contre-temps ; prendre, dans les plus graves questions de doctrine et de conduite, l'initiative, je ne dis pas d'une discussion sage, paisible, modérée ; mais du jugement, de la décision, de la condamnation.

Il s'agit de savoir, enfin, si, lorsqu'un Evêque jugera convenable de donner à ses prêtres des instructions pour les éclairer et les diriger dans l'accomplissement de leur ministère, il sera permis aux écrivains de l'*Univers* ou de tout autre journal *religieux*, de venir se mettre entre l'Évêque et ses prêtres pour contredire l'enseignement épiscopal et enseigner les prêtres, après et contre leur Évêque.

Voilà la question.

Ils ont avancé que la foi, dans cette affaire, était en *jeu* et en *danger !*

Quoi qu'il en soit, c'est sans contredit une des plus grandes affaires que l'Église, en France, ait eues depuis longtemps.

L'Église, il y a deux ans à peine, a pris sur le terrain de l'enseignement une place que vingt années de lutte lui ont conquise ; que des ennemis ardents et jaloux ne cessent de lui disputer ; qu'elle ne saurait conserver par violence, mais seulement par

sagesse et à force de zèle intelligent et de dévouement utile ; que la moindre faute enfin pourrait, en des commencements si délicats, lui faire perdre : et il s'agit, pour elle, d'examiner, de décider la ligne à suivre et les moyens à prendre pour se maintenir dans une position si importante et si péniblement acquise, afin d'y répondre dignement à la confiance du pays et d'y faire véritablement le bien de la jeunesse.

Voilà la grande affaire dont il est ici question. Les Conciles s'en sont occupés : les Évêques en confèrent : c'est encore, à cette heure, une de leurs préoccupations les plus hautes. Mais pour résoudre une telle affaire, la sagesse des Évêques a paru insuffisante à quelques écrivains : ce sont ces écrivains qui décideront, eux qui traceront la ligne à suivre, eux qui ouvriront la marche ; et tout devra marcher après eux, même les Évêques : car s'ils ne sont qu'un *noyau*, comme ils disent (1), c'est un *noyau d'hommes qui veulent être avant tout serviteurs de la sainte Église* ; qui, à ce titre, croient tout pouvoir ; qui, pour mieux servir l'Église, essaient de la gouverner, et en dehors desquels il ne sera plus possible bientôt de parler et d'agir, sans devenir suspect, à leurs yeux, de n'être plus catholique.

Mais qu'est-il sorti de leurs conseils ? Le voici :

C'est qu'à peine établie sur le terrain de l'enseignement, l'Église doit débuter par des innovations prodigieuses, prendre sa route vers l'inconnu, changer de fond en comble les méthodes reçues et approuvées par elle, et faire autrement, nous ne disons pas que l'Université, mais autrement que tous nos Pères, autrement que tous les instituteurs chrétiens de la jeunesse, autrement que toutes les congrégations savantes qui se sont occupées de l'éducation, dans dix mille colléges, depuis trois siècles : en un mot qui dit tout, l'Église et tous les instituteurs religieux doivent, dans l'enseignement, accepter une RÉFORME complète et subir une RÉVOLUTION.

Voilà ce qui est sorti des conseils de l'*Univers* et de ses amis.

Et après que cette décision a été prise par les catholiques de l'*Univers*, un Évêque a osé résister à cette décision pour son diocèse ; il a osé, dans une lettre aux professeurs de ses petits séminaires, leur dire de n'en point tenir compte, et de continuer, sans trouble et sans inquiétude de conscience, à faire ce qu'ils faisaient ; il a osé leur dire de préférer la tradition des siècles passés et de tous les plus grands et plus saints instituteurs de la

(1) *Univers* du 8 mai 1852.

jeunesse, aux spéculations et aux théories aventureuses d'hommes qui n'ont jamais élevé personne.

Il ne l'a point fait impunément.

Le lendemain, tous les abonnés de l'*Univers*, sans qu'on leur eût fait seulement connaître la lettre de cet Évêque, ont appris : que cet Évêque prescrivait, dans ses séminaires, une méthode d'éducation qui n'est bonne qu'à faire des païens, dont le type et le chef-d'œuvre est l'impiété révolutionnaire ; qu'il allait jusqu'à regarder comme un *danger pour la foi d'introduire une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement ;* qu'il traitait l'objection tirée du danger des auteurs païens pour les mœurs, comme *une puérilité scandaleuse et une colère d'enfants ignares et aveugles ;* et on a demandé enfin *si nous sommes dans un siècle où l'on puisse* JOUER AVEC LA FOI.

Et tous les Evêques ont pu entrevoir par là comment serait traité désormais quiconque, parmi eux, se permettrait, dans les questions les plus graves et les plus importantes pour la religion, de penser autrement que les rédacteurs de l'*Univers.*

La question est donc de savoir si les rédacteurs de l'*Univers*, et de quelques autres journaux *religieux*, ses correspondants, auront le droit de venir, à la place du Pape ou du Concile de la province, contrôler nos Instructions pastorales et s'établir, en face de nous, de nos vénérables collègues et du Saint-Siége, comme les défenseurs de la foi compromise et les censeurs de l'Épiscopat.

En posant cette question, nous n'entendons nullement la donner à résoudre à l'*Univers* : il n'a pas compétence pour cela ; nous la résolvons nous-même, en nous soumettant au jugement de ceux qui ont seuls le droit de nous reprendre et de nous corriger :

Et nous disons qu'en attaquant *nommément, directement, formellement*, dans leurs feuilles, notre personne et notre Lettre aux supérieurs et professeurs de nos séminaires, ces journalistes ont fait une entreprise téméraire, contraire à l'esprit et aux règles de l'Église, attentatoire à l'ordre hiérarchique, entachée de laïcisme, et tendant à mettre la division entre nous et nos prêtres.

Et c'est précisément parce que cette entreprise est venue de leur part, de la part de journalistes qui se donnent si témérairement la mission d'enseigner dans l'Église ; pour lesquels ce n'est pas assez de s'appeler catholiques, mais qui semblent dire chaque jour : Les catholiques, c'est nous ; — c'est pour cela précisément que nous avons vu dans cette entreprise un très-grand péril, à

cause de cette raison profonde, proclamée par tous les siècles chrétiens : que *l'Église a beaucoup moins à craindre de ceux qui l'attaquent au dehors que de ceux qui, sans caractère et sans mission, prétendent la gouverner au dedans.*

Et ici, ni le zèle, ni le talent, ni le dévouement même ne peuvent rien autoriser; car c'est un autre grand principe chrétien : que, dans la défense de la vérité et dans la direction des choses religieuses, tout ce qui se fait contrairement à l'ordre hiérarchique établi par Jésus-Christ, contrairement aux rapports naturels et à la subordination légitime des diverses parties de l'Église, tout cela, quelque apparence de bien qu'il puisse avoir, finit toujours par aboutir à mal. Les avantages qui sembleraient, sous quelques rapports, en résulter, peuvent faire illusion aux esprits superficiels ; mais les graves et terribles leçons de l'histoire ecclésiastique sont là pour prouver que les résultats, en définitive, sont funestes.

Étrange inconséquence! Parmi les défenseurs du droit exclusif des Évêques sur le gouvernement et sur l'enseignement de leurs petits séminaires, les journalistes dont nous parlons se montrèrent toujours zélés à repousser, comme attentatoire à ce droit, toute immixtion, toute inspection laïque dans ces établissements. Et ce sont ces mêmes hommes qui viennent aujourd'hui se poser publiquement en inspecteurs, en juges et en censeurs des Évêques et des petits séminaires, dans une question d'enseignement, qui, à leurs yeux, se lie étroitement avec la foi!

Fallait-il se taire sur une telle entreprise? Eh bien! oui, nous l'avouons, nous aurions peut-être encore gardé le silence, si ce n'eût été ici, de la part de ces écrivains, qu'un fait isolé.

Mais ce n'est pas un fait isolé, nous l'avons dit.

C'est une habitude, chez ces hommes, de trancher précipitamment, témérairement, violemment, toutes les questions religieuses les plus graves et les plus difficiles; et, quand une fois ils les ont tranchées, de ne plus tolérer une dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vienne.

C'est cette habitude qui nous paraît un péril.

Et sur ce péril, croissant chaque jour, il ne nous a pas paru possible de fermer plus longtemps les yeux.

Quoi! c'est dans le moment où la société temporelle fait les derniers efforts pour diminuer les immenses dangers que les excès de la presse lui ont fait courir ; c'est alors que la société spirituelle laisserait impunément des journaux religieux tenter

dans son sein des excès plus redoutables encore ! Non ! s'il n'est pas bon que le journalisme soit maître dans l'État, il est encore moins bon qu'il essaie d'être le maître dans l'Église ! C'est une puissance trop libre, une puissance trop indépendante de toute autorité et de tout conseil, une puissance trop irresponsable, et dont les attaques quotidiennes lasseraient d'ailleurs toutes les censures.

Pour nous, en ce qui nous concerne, nous sommes décidé à ne nous plus résigner aux entreprises de cette puissance.

Saint Augustin, parlant d'un clerc rebelle à son autorité épiscopale, s'exprimait ainsi :

Interpellet contra me mille concilia; naviget contra me quo voluerit; sit certe ubi potuerit ; adjuvabit me Deus ut, ubi sum Episcopus, ille clericus esse non possit (1).

Certes, si des Conciles, si le Pape l'eussent condamné, saint Augustin, un évêque si magnanime, mais si humble et si fidèle, n'eût pas hésité un seul instant à se soumettre.

Si donc saint Augustin s'exprimait ainsi, c'est que la conscience certaine de son droit l'assurait que jamais, ni ses collègues ni le Souverain Pontife n'improuveraient, en ce point, sa conduite.

Nous le dirons en toute humilité, mais avec la même énergie et la même conscience de notre droit que ce grand Évêque, à ces téméraires journalistes :

Qu'ils fassent ce qu'ils voudront, qu'ils remuent contre nous le ciel et la terre ; qu'ils esaient encore une fois de compromettre des noms vénérables en les opposant les uns aux autres ; qu'ils écrivent dans leur journal tout ce qu'il leur plaira d'écrire :

Tant que nous serons Evêque, jamais nous ne leur permettrons de se faire juges de notre administration, et de venir, après nous et contre nous, enseigner dans notre diocèse.

C'est là, et dans les autres témérités de ces hommes et de leurs journaux, c'est là que nous voyons un des grands périls du temps où nous sommes.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* a osé dire que nous *trouvions un danger pour la foi dans l'introduction d'une plus large part d'auteurs chrétiens dans l'enseignement.*

Non : mais voulez-vous savoir où nous trouvons un danger pour la foi ? Nous allons vous le dire :

Nous trouvons un danger pour la foi dans l'inconcevable

(1) S Aug., serm. 556, *De vitâ et moribus clericorum.*

témérité qui proclame, en face d'une société comme la nôtre, que le clergé, que les congrégations religieuses, que tous les instituteurs chrétiens ont, depuis trois siècles, *rompu manifestement, sacrilégement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique.*

Nous trouvons un danger pour la foi dans la témérité railleuse qui ose accuser un saint Charles Borromée d'avoir *pactisé* avec un enseignement dont l'effet devait être de jeter toutes les générations présentes et à venir *dans le moule du paganisme !*

Nous trouvons un danger pour la foi dans le journalisme religieux tel que vous le pratiquez, abordant chaque matin les questions théologiques et canoniques les plus hautes, les plus difficiles, les plus délicates, les plus irritantes, et les tranchant avec l'imprudence d'une improvisation quotidienne et avec une hardiesse que les plus habiles docteurs n'auraient pas !

Voilà où nous trouvons un danger pour la foi.

On voit assez par là même, avant qu'il soit besoin de le dire, qu'en réprouvant si hautement les excès d'un certain journalisme religieux et ses empiétements téméraires, nous n'entendons pas, à Dieu ne plaise, faire tomber cette réprobation sur tant d'honorables écrivains, laïques ou ecclésiastiques, dignes de tous éloges, et dont la voix éloquente et la plume courageuse ont rendu et continueront de rendre à l'Église de Dieu de nobles services. Ces cœurs si élevés, ces esprits si fermes, ces hommes si dévoués, au jour du péril, sont les auxiliaires de l'épiscopat dans les combats du Seigneur ; jamais ils ne prétendirent se faire ses maîtres et ses guides. Pour moi, je n'oublierai jamais tout ce que j'ai vu en eux : cette unanimité si fidèle ; cette énergie si calme et si forte ; ce je ne sais quoi de magnanime et tout à la fois de modéré, de digne, d'exquis, jusque dans la plus grande ardeur de la résistance ou de l'attaque ! Je le dois avouer, ce doux souvenir repose en ce moment dans mon cœur et adoucit mes tristesses : ce me sera toujours une des plus chères et des plus honorables choses de ma vie, que d'avoir soutenu avec de tels hommes, pour les libertés de l'Église, ces saintes et glorieuses luttes auxquelles la bénédiction de Dieu n'a pas manqué, où nous avons vu nos plus redoutables adversaires, touchés de la grandeur et de la justice de notre cause, combattre avec intrépidité pour elle ; et où la victoire a été si loyale, qu'elle n'a pas même été attristée par les malédictions des vaincus.

Je pourrais prononcer ici les noms de ces généreux et illustres

défenseurs de notre cause; mais que servirait de les nommer? leurs noms sont dans toutes les bouches; l'Église, qui n'est pas ingrate, bénira leur mémoire, et moi, s'il m'est permis de l'ajouter ici, quelle que soit la distance des lieux qui nous séparent, je suis heureux de leur adresser, à travers les orages du temps, ce témoignage d'une impérissable reconnaissance.

Que si, pour revenir au triste sujet qui nous occupe, que si l'acte dont nous accomplissons aujourd'hui le devoir vient à rencontrer d'un certain côté des approbations, que nous sommes loin assurément de rechercher, nous protestons d'avance contre les interprétations perfides qu'on pourrait leur donner. C'est une habileté qui ne doit plus tromper personne. Nous le dirons d'avance à ceux à qui nos reproches s'adressent : si nos communs adversaires se mettent, en cette occasion, contre vous, du côté d'un Évêque, ce n'est pas à nous qu'il faudra l'imputer, c'est à vous-mêmes. Il est temps de dégager enfin la cause de l'Épiscopat et de la religion des animosités que la violence de vos polémiques soulève contre vous, mais qui trop souvent rejaillissent jusque sur nous. Il est temps de proclamer combien il serait injuste de rendre l'Église responsable des injures que vous prodiguez à ceux qui ont le malheur de s'être faits ses adversaires ou ses ennemis; et même à ceux qui, n'ayant pas encore le bonheur de croire aux divins enseignements de la foi, se sentent néanmoins attirés vers elle par de secrètes inspirations, mais dans lesquels, trop souvent nous en avons été témoin, vos ironies et vos sarcasmes vont troubler le travail de la grâce et éteindre les premières espérances du retour!

Et c'est ici un autre *danger pour la foi* qu'il faut joindre à ceux que nous avons déjà signalés.

Oui, nous trouvons un danger pour la foi dans la manière même dont vous avez coutume de la défendre.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? Il y a dans votre langage une légèreté moqueuse, un accent de raillerie hautaine qui sied mal, sans aucun doute, dans une polémique dirigée contre un Évêque, mais qui sied mal aussi à des chrétiens, dans les discussions graves, même contre les ennemis de la religion. L'éternelle vérité ne se défend point par la plaisanterie dérisoire et par l'injure : elle en souffre plus qu'elle n'en profite; l'Écriture nous le fait assez entendre, lorsqu'elle dit que *les moqueurs ne sont bons qu'à troubler la cité.*

Et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à proclamer que la lec-

ture d'un tel style est une corruption perpétuelle des esprits faibles et un déplorable abaissement du caractère chrétien.

Et, lorsque c'est aux premiers pasteurs qu'il s'attaque, c'est un attentat contre l'autorité, c'est la ruine du respect dans l'Église ! Quiconque ne sent pas cela n'a pas le sens chrétien.

Nous parcourions laborieusement les campagnes de notre diocèse pour évangéliser les pauvres et y confirmer les petits enfants dans la foi, tandis que vous écriviez contre nous de ce style ! vous semiez ainsi devant nos pas vos calomnies et vos dédains ; et, si la sagesse du clergé d'Orléans ne l'avait garanti de votre pernicieuse influence, nous aurions pu trouver dans chaque presbytère vos injures qui nous y auraient précédé, et être accueilli partout avec les sentiments et le sourire d'une inquiète méfiance.

Nous ignorons le profit que vous tirerez de ces graves avertissements : vous continuerez peut-être à en divertir encore la ville et les provinces. Et nous, nous continuerons à vous dire que les Évêques sont *vos pères* dans la foi et dans la conduite ; qu'ils sont *les prophètes du Seigneur* ; que c'est eux que Jésus-Christ a consacrés pour *l'enseignement* (1), et *qu'il a envoyés comme son Père l'a envoyé lui-même* (2) ; eux *que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église de Dieu* (3) !

Et nous ne cesserons de faire retentir sur votre tête cette autre parole de l'Esprit-Saint : *Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari* (4).

Nous vous dirons de plus : il y a dans les Écritures une sentence sévère contre *ceux qui sèment la division parmi les frères* (5). Vous faites plus mal encore : c'est parmi les pères que vous essayez de semer la discorde, comme le prouve l'insidieuse complaisance avec laquelle vous opposez entre eux des hommes vénérables, dont la parole, aussi bien que la vraie pensée, sont évidemment ici hors de cause, mais au milieu desquels il vous plaît de vous porter pour arbitres, vous faisant les avocats des uns, les censeurs des autres et les juges de tous.

Si vous continuiez, non, la bénédiction de Dieu ne serait pas sur vous !

(1) Matth., XXVIII, 19.
(2) Joan., XX, 21.
(3) Act., XX, 28.
(4) Psal. CIV, 15.
(5) Prov., VI, 19.

O sainte Église de Jésus-Christ, ce n'est donc pas assez, contre vous, de tant d'ennemis au dehors ; on vous trouble, on vous déchire encore au dedans ! on élève au milieu de vous des chaires et un enseignement que les siècles précédents ne connurent pas ! De là on cherche à porter la division en votre sein, à la jeter non-seulement entre les frères, mais entre les pères et les enfants, mais entre les pères eux-mêmes. On voudrait aller plusloin encore!... Mais Jésus-Christ veille sur son Église, et ses saintes promesses demeurent ! La prière par laquelle il demanda pour elle à son Père la *consommation dans l'unité,* ne défaillira jamais ! Et il y a dans l'Église une pierre contre laquelle toutes les passions humaines se brisent, et un sommet dont la sérénité défie et dissipe tous les orages !

A ces causes, et après en avoir conféré avec nos vicaires généraux et les membres de notre conseil épiscopal ;

Attendu que le journal l'*Univers* et d'autres journaux, en attaquant *nommément* et *directement* les instructions données par nous aux supérieurs, directeurs et professeurs de nos petits séminaires, ont commis un acte manifeste d'agression et d'usurpation contre notre autorité ;

Attendu que tolérer une pareille agression et usurpation, ce serait, en ce qui nous concerne, admettre et reconnaître dans l'Église une sorte de gouvernement en dehors du Saint-Siége et de l'épiscopat, un gouvernement laïque ou presbytérien, ce qui serait le renversement des principes les plus certains et des règles les plus incontestées de la hiérarchie ;

Attendu, en particulier, qu'il est de notre devoir épiscopal de préserver nos séminaires diocésains de l'influence d'un enseignement illégitime et dangereux ;

Le saint nom de Dieu invoqué, et ayant présentes à l'esprit ces graves et fortes paroles du pape saint Célestin aux évêques des Gaules (1) :

« Si des esprits novateurs sèment la dissension dans vos Égli-
« ses, en soulevant des questions indiscrètes et en dogmatisant,
« au mépris de votre autorité, sans que vous y mettiez obstacle,
« c'est à vous que nous devrons en faire un juste reproche. Il est
« écrit que *le disciple n'est pas au-dessus du maître,* c'est-à-dire que

(1) Celest. Pap., 1. *Epist. ad Episc. Gall* , Concil. Gall. édit. BB. Paris, 1789, col. 427, cité dans la lettre des Archevêques de France au pape Grégoire XVI.

« personne ne doit s'arroger le droit d'enseigner contre le droit de « ceux à qui l'enseignement appartient. Je crains que se taire en « pareil cas, ce ne soit conniver, *Timeo ne connivere sit hoc tacere ;* »

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1er. Nous protestons, autant qu'il est en nous, contre les témérités, agressions et usurpations de certains journaux *religieux*, principalement du journal *l'Univers*, en ce qui touche les choses de la religion, les affaires de l'Église et l'autorité des Évêques.

Art. 2. Nous défendons à tous les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires diocésains de s'abonner au journal *l'Univers*, et leur enjoignons de cesser dès ce jour la continuation des abonnements déjà faits.

Dieu sait avec quelle tristesse de cœur nous avons fait ce que nous venons de faire, et combien il nous en a coûté pour prononcer avec une si douloureuse sévérité des noms que nous aurions été heureux de ne redire jamais qu'avec l'accent de la louange et de l'amitié. Mais il n'a pas dépendu de nous qu'il en fût autrement ; on nous a réduit à la triste nécessité de défendre des droits sacrés et l'autorité même de notre ministère outragé dans ce qui tient le plus à notre cœur sur la terre : l'éducation de la jeunesse. Puissent du moins ceux qui nous ont si attristé ne pas fermer l'oreille à tant et de si graves avertissements !

Seigneur Jésus ! vous qui êtes le prince de la paix et le chef suprême et immortel de votre Église, pacifiez les cœurs, rapprochez les esprits, inspirez-leur la modération, la sagesse, l'humilité chrétienne, qui sont les conditions essentielles du vrai zèle, et qui seules peuvent rendre le dévouement à l'Église utile et glorieux !

Sera notre présent mandement transmis par notre vicaire général, archidiacre d'Orléans, à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de nos séminaires, et à MM. les rédacteurs en chef du journal *l'Univers* et du journal *le Messager du Midi.*

Donné à Orléans, en notre palais épiscopal, sous notre séing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire général, le 30 mai 1852, saint jour de la Pentecôte.

† FÉLIX, *Évêque d'Orléans.*

Par mandement de Monseigneur.

RABOTIN, *chanoine honoraire, secrétaire général.*

II

(*Univers*, 13 juin 1852.)

A propos du Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans, la *Presse* s'exprime ainsi :

« La question en litige est celle des auteurs païens, dont
« l'*Univers* et M. l'abbé Gaume veulent proscrire l'étude.
« M. l'Évêque d'Orléans a pris parti pour, et M. le Cardinal
« Gousset contre Cicéron. Le premier annonce qu'il maintient
« les auteurs classiques de l'antiquité dans les petits séminaires
« de son diocèse; le second les rejette sans rémission. »

Nous prions la *Presse* de lire la lettre de S. E. le Cardinal Gousset, publiée dans notre numéro de vendredi; elle se convaincra que Son Éminence ne rejette en aucune manière les auteurs classiques de l'antiquité, mais seulement *l'usage exclusif ou presque exclusif de ces auteurs dans les établissements d'instruction secondaire*. On a commencé par poser en axiome que M. l'abbé Gaume demandait *l'exclusion totale et absolue* des auteurs païens. Puis l'on a fait ce raisonnement : le Cardinal Gousset, l'Évêque d'Arras, l'Évêque de Montauban, etc., et l'*Univers*, à leur suite, approuvent le livre de M. l'abbé Gaume, donc ils veulent aussi proscrire absolument les auteurs païens. M. l'abbé Gaume proteste qu'il n'a jamais eu la pensée qu'on lui prête, les savants prélats qui approuvent son livre attestent qu'ils n'y ont rien vu de semblable ; l'*Univers*, depuis bientôt un an, ne cesse de répéter que cette accusation est une pure calomnie; mais la *Presse* a des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre ; et malheureusement elle n'est pas la seule.

DU LAC.

III

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

19 juin 1852.

MONSEIGNEUR,

La politique me conseillerait de garder le silence sur votre Mandement du 31 mai : il me semble plus sincère et plus respectueux d'y répondre. Je suis persuadé que Votre Grandeur, après m'avoir dépeint aux yeux du monde sous des couleurs qu'aucune explication n'effacera complétement, ne trouvera pas mauvais que je donne à mes amis la joie de me justifier.

Le principal reproche qui m'est fait est d'avoir attaqué un acte épiscopal. J'ignorais que vous eussiez voulu attribuer ce caractère solennel à votre circulaire du 19 avril sur l'emploi des auteurs profanes dans l'enseignement classique. Je n'y avais vu qu'une œuvre de polémique, une opinion particulière très-animée et très-agressive, sur une matière controversée. Daignez remarquer que ce document a été livré à la publicité par un journal de Paris qui reçoit votre direction, que d'autres journaux l'ont reproduit, commenté, invoqué avec force contre la thèse que nous avions défendue. J'ai cru qu'il était permis de le discuter, comme il avait été permis de combattre la thèse contraire, malgré l'autorité que lui donnait le pa-

tronage public de deux éminents prélats. Si j'ai franchi la limite d'une liberté que l'Église n'interdit guère aux simples opinions, et dont j'espère n'avoir jamais abusé, c'est pour la première fois et par erreur. J'ai toujours eu, j'aurai toujours autant de respect pour le pouvoir des Évêques que j'ai toujours mis d'ardeur à défendre leurs droits.

Il me serait trop pénible d'entrer en discussion *contre* Votre Grandeur sur la forme de mes *observations*. J'ai sans doute eu le malheur de l'offenser, puisqu'elle a cru devoir se plaindre. Je l'ai fait sans intention. Averti plus tôt, j'aurais tout de suite prié Votre Grandeur de recevoir mes excuses et de me pardonner. Parmi les phrases rappelées dans le Mandement, il y en a une dont la teinte ironique est sinon irrespectueuse, du moins peu convenable. D'autres n'ont plus le sens que je croyais leur avoir donné. Quelques-unes, qu'un lecteur inattentif pourrait m'attribuer, n'appartiennent ni à moi ni à mes collaborateurs et n'ont jamais été admises dans le journal.

A tout prix et de toute ma force, je proteste contre l'accusation de déloyauté et de calomnie. Jamais, depuis que j'ai l'honneur de rédiger l'*Univers*, depuis que je suis chrétien, je n'ai été déloyal dans la discussion contre personne, à plus forte raison contre un évêque. Puissé-je ne rencontrer jamais que des adversaires aussi scrupuleux que moi à éviter ces iniquités de la polémique, dont j'ai été trop souvent et trop amèrement victime ! Quant à l'accusation si douloureuse d'avoir *calomnié* Votre Grandeur, elle ne serait accueillie devant aucun tribunal, pas même devant ceux qui ne jugent que les actes extérieurs, encore moins devant celui qui connaît les cœurs et les pensées. Un jour,

Monseigneur, vous retirerez ce mot qui me déshonorerait si je l'avais mérité.

Sur la question de l'utilité ou du danger que peut offrir l'existence d'une presse religieuse, particulièrement l'existence de l'*Univers*, j'ai peu de chose à dire. Vous-même, Monseigneur, vous avez cru ce journal nécessaire. Quelques dissentiments politiques, quelques polémiques sur des questions où d'ailleurs nous étions du même parti, ne vous ont pas empêché de donner à l'œuvre des encouragements et à son rédacteur en chef des marques d'estime. Vous n'avez pas été seul, et vous le savez. Jusqu'à présent, nous ignorions que des sentiments jadis si généralement et si expressément favorables eussent changé. Parmi ceux de NN. SS. les Évêques qui se sont plaints à Votre Grandeur, soit d'un rédacteur, soit de toute la rédaction, aucun, jusqu'à ce jour, n'a encore jugé bon de se plaindre à nous-mêmes. Sauf monseigneur l'Archevêque de Paris, qui depuis a bien voulu agréer nos explications et nous rendre sa bienveillance, aucun ne nous a fait un reproche grave, ni en public ni en particulier. Voilà la vérité, que personne ne contredira.

Du reste, nous savons que nous ne pouvons pas défendre l'Église malgré elle ; c'est une condition qu'aucun de nous n'accepterait et dont nous aurions horreur. Nous ne sommes pas à ce poste laborieux pour notre intérêt, qui compterait peu, ni pour notre plaisir qui compterait encore moins ; nous y sommes par dévouement, nous y restons par devoir. Votre Grandeur a eu l'occasion de connaître à cet égard mes dispositions personnelles, et elle a pu se convaincre que mon caractère n'est pas de *remuer le ciel et la terre* pour entrer ou pour me maintenir où l'on ne veut pas de moi.

Ces dispositions sont toujours les mêmes; je suis toujours prêt à me retirer, et tels sont aussi les sentiments de mes collaborateurs, en qui j'ai trouvé des frères plus encore que des amis.

Ainsi, Monseigneur, lorsque l'œuvre que nous faisons paraîtra sérieusement compromettante, pour détruire cette œuvre, il ne sera pas nécessaire de déshonorer les ouvriers. Que NN. SS. les Évêques parlent : à l'instant, sans délai, sans hésitation et sans plainte, nous obéirons. Ce sera fait en un jour et pour longtemps. Il n'y aura pas à craindre que ce faisceau, lentement et difficilement formé, une fois dissous, se recompose trop vite.

Vingt ans de travaux pour la cause de l'Église, vingt ans de travaux désintéressés, puisque nous n'en retirons qu'une sorte de flétrissure, peuvent nous faire désirer que le journal ne finisse pas de cette manière et tombe sous d'autres coups. Toutefois, nous ne verrons là que la volonté de Dieu, et nous nous féliciterons encore de ne quitter le champ de bataille qu'après les grandes choses faites et les grands périls passés.

Je vous prie, Monseigneur, de recevoir avec indulgence ces explications abrégées par une profonde déférence pour le caractère sacré dont vous êtes revêtu. Votre Grandeur a méconnu bien cruellement mes sentiments les plus intimes, et, j'ose le dire, les plus signalés, lorsqu'elle m'a cru capable de faire peu de cas des avertissements d'un Évêque et de chercher *à en divertir la ville et les provinces*. Un souvenir que j'invoque à regret aurait dû protéger la sincérité de ma foi contre de pareils soupçons. En plus d'une occasion, j'ai montré que je savais me taire

avec quelque courage (1). Je n'ai parlé aujourd'hui que pour défendre mon honneur et mon caractère trop sensiblement décriés, et pour protester publiquement, quoique blessé jusqu'au fond de l'âme, de mon obéissance et de mon respect.

Daigne, Votre Grandeur, en agréer la sincère expression.

Le rédacteur en chef de l'*Univers*.

LOUIS VEUILLOT.

(1) Il s'agissait de l'avertissement public donné au journal en 1850 par Mgr l'Archevêque de Paris.

IV

DÉCLARATION PROPOSÉE

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Les archevêques et évêques soussignés,

Considérant qu'il importe de faire cesser les bruits qu'on affecte de répandre dans le public, au sujet de prétendues divisions qui existent entre les évêques sur des questions importantes touchant à l'autorité de leur saint ministère, et à l'enseignement des lettres dans les Écoles Chrétiennes.

Déclarent les points suivants :

1° Que les Actes épiscopaux ne sont en aucune façon justiciables des journaux, mais seulement du Saint-Siége et de l'Épiscopat;

2° Que l'emploi dans les écoles secondaires des classiques anciens, convenablement choisis, soigneusement expurgés et chrétiennement expliqués, n'est ni mauvais ni dangereux, et que prétendre le contraire ce serait condamner la pratique constante de tous les évêques catholiques et des plus saintes congrégations religieuses, puisqu'il est de notoriété publique que, jusqu'à ce temps, tous les évêques, et toutes les congrégations enseignantes ont admis les anciens classiques grecs et latins dans leurs écoles ;

3° Que l'emploi de ces classiques anciens ne doit pas toutefois être exclusif, mais qu'il est utile d'y joindre, dans la mesure convenable, comme on le fait générale-

ment dans toutes les maisons d'éducation dirigées par le clergé, l'étude et l'explication des auteurs chrétiens ;

4° Que c'est aux Évêques seuls qu'il appartient, chacun dans leur diocèse respectif, et sans que nuls écrivains ou journalistes aient à cet égard aucun contrôle à exercer, de déterminer dans quelle mesure les auteurs, soit païens, soit chrétiens, doivent être employés dans leurs petits séminaires et dans les écoles secondaires confiées à la direction du clergé diocésain.

V

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL GOUSSET,

EN RÉPONSE AUX COMMUNICATIONS
QUI LUI ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR QUELQUES PRÉLATS AU SUJET
DE L'AFFAIRE DES CLASSIQUES.

MONSEIGNEUR,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Son objet est très-important...

Je ne connais pas les quatre articles que Mgr Dupanloup a présentés à votre signature et à celle de plusieurs de nos vénérables collègues. J'ai bien appris que certains mandataires s'étaient présentés de sa part ou en son nom dans divers diocèses, principalement du midi de la France; mais j'ignore encore ce qu'ils ont proposé ou sollicité. Je crains que, sous prétexte de prévenir toute désunion dans l'épiscopat, on n'ait commencé par le fractionner en engageant par des signatures individuelles une partie des évêques à l'insu des autres, et peut-être dans un but direct d'opposition. Quoi qu'il en soit de l'intention, je prévois que les actes et les démarches de Mgr l'Évêque d'Orléans n'auront point un résultat dont son zèle et sa piété puissent se réjouir. Ce n'est point par de semblables procédés que l'on arrivera à trancher définitivement des questions de la nature de celle dont il s'agit en ce moment; et je me permettrai de dire qu'on ne devrait en faire l'essai. Ce système d'adhésions isolées, provoquées ou sollicitées personnelle-

ment, en dehors de toute vue d'ensemble et de toute délibération, sans intervention aucune du Vicaire de Jésus-Christ, n'est point consacré dans l'Église. D'ailleurs il est facile de comprendre combien il serait fâcheux qu'il y eût de la part d'un certain nombre d'évêques une manifestation désavouée par les autres et non sanctionnée par le Saint-Père. Or, sur le point dont il s'agit, on ne doit point compter sur le silence des prélats non adhérents, qui ne s'exposeraient point à ce que ce silence fût considéré par ceux qui ignorent les matières ecclésiastiques comme une adhésion tacite à des actes qu'ils désapprouveraient en réalité. Et qui peut se promettre, d'autre part, que ces mêmes actes obtiendraient l'assentiment du souverain Pontife?

Au fond la polémique soulevée par M. l'abbé Gaume à propos des auteurs classiques, encore qu'elle soit importante en elle-même, et parfois trop chaleureuse dans ses expressions, ne porte évidemment point sur une question dogmatique, morale ou canonique; en un mot, ce n'est point une controverse théologique. C'est une question pédagogique, une affaire de méthode, un système d'éducation, au sujet duquel les évêques peuvent penser diversement sans se compromettre en rien pour ce qui concerne le dépôt de la foi et de la doctrine de l'Église. J'ai donc été singulièrement étonné de voir des hommes éclairés, faire intervenir ici l'infaillibilité de l'Église catholique. Les évêques, à mon avis, sont parfaitement libres, ou d'adopter le système de M. Gaume, que la plupart de ses adversaires semblent n'avoir pas compris tout d'abord, ou de conserver, comme le vénérable évêque d'Orléans, la méthode qu'ils ont fait suivre jusqu'ici dans leurs petits séminaires. Cela posé, chaque évêque fera ce qu'il croira le plus utile à son diocèse; et, après quelques essais, on verra, je l'espère, des prélats favoriser plus ou moins l'usage des auteurs chrétiens, en les faisant même dominer sur les auteurs païens, selon qu'ils seront plus ou moins persuadés, comme je le suis moi-même, que la société, parmi nous surtout, a be-

soin d'être régénérée, et qu'elle ne peut l'être que par une instruction religieuse plus approfondie, et par une éducation complétement chrétienne. La société étant malade, il lui faut un autre régime, un autre système d'éducation que celui qu'on a suivi dans ces derniers temps, puisque ce système n'a pu l'empêcher de tomber dans un état alarmant où elle ne donne guère de signes de vie que par ses convulsions.

A l'occasion de cette première polémique, Monseigneur d'Orléans en a soulevé une seconde, d'une nature différente. Ce zélé prélat ayant donné un *Agenda* aux professeurs de son petit séminaire, dans une lettre épiscopale, concernant l'usage des auteurs païens, a cru devoir attaquer les opinions de M. l'abbé Gaume ; il était dans son droit. Mais il ne pouvait avoir la prétention de rendre ses propres opinions obligatoires. L'*Univers* pouvait donc continuer la polémique sur la question générale, en la considérant comme une controverse libre. Le sentiment d'un évêque, quoique manifesté dans un acte officiel, ne peut servir de loi à ceux qui sont étrangers à son diocèse ; on peut seulement exiger que la règle de conduite qu'il trace à ses diocésains soit respectée par eux tandis qu'elle n'est point improuvée par une autorité supérieure. Or l'*Univers*, tout en discutant les opinions de M. Dupanloup, n'a point blâmé l'acte officiel émané de l'autorité de l'évêque ; il a compris qu'il n'aurait pu le faire sans manquer à l'épiscopat. Cependant Monseigneur publie son Mandement contre l'*Univers*, en accusant ce journal de vouloir diriger les évêques ou entraver l'exercice de leur juridiction.

Je conviens que l'*Univers* a des défauts ; il a même eu des torts notamment en ce qui concerne la loi de 1850 sur l'enseignement public. Mais si on peut lui reprocher d'être trop ardent, ne peut-on pas reprocher à d'autres journaux, d'ailleurs estimables, de ne l'être pas assez, ou de confondre la prudence avec la peur, la modération avec la faiblesse ? Et puis, convient-il à un Évêque de tendre la

main aux ennemis de la religion en dirigeant ses coups contre ceux qui, étant animés d'une foi vive, la défendent courageusement, parce qu'il arrive quelquefois à ceux-ci d'aller trop loin et de ne pas conserver toujours, dans la chaleur du combat, le *moderamen inculpatæ tutelæ?* Ne serait-ce pas un scandale, si nous nous montrions moins tolérants envers les écrivains qui prennent la défense de l'Église qu'envers ceux qui attaquent ses institutions? Le Saint-Siége condamne les mauvais livres; mais il les condamne tous, sans acception de personnes. Que chacun donc prenne dans l'*Univers* ce qui lui convient, en tolérant ce qui ne lui convient pas, cherchant à le redresser par des avis ou par la discussion s'il le juge à propos, tant qu'il ne s'écarte pas de l'enseignement catholique : mais qu'on n'oublie ni de part ni d'autre cette maxime si conforme à l'esprit de l'Église : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.*

Je finirai, Monseigneur, en vous soumettant une pensée qui est peut-être fausse mais que je ne crois point téméraire. La polémique sur l'usage des classiques n'est plus qu'un prétexte pour plusieurs des adversaires de l'*Univers.* On veut faire tomber ce journal parce qu'il est tout à la fois plus fort que la plupart des autres journaux religieux, et plus zélé pour les doctrines romaines, travaillant à resserrer de plus en plus les liens qui unissent les églises de France à l'église Romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Églises.

Je termine enfin en vous priant d'agréer, etc.

T. Cardinal GOUSSET,

Archevêque de Reims.

Reims, 30 juin 1852.

VI

(*Univers*, 30 juin 1852.)

Le *Siècle* continue de nous donner des nouvelles de notre affaire avec une assurance tout à fait officielle. Il publie ce matin une note que nous nous croyons en droit et en devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« L'*Univers* a de la peine à rentrer dans la vérité. Toutefois, il y a un petit progrès. Aujourd'hui le *Siècle* ne calomnie plus, il a seulement le tort « de se mêler à un débat où des intérêts « de toute sorte sont engagés, où figurent des noms propres, et « de ne faire connaître qu'un des côtés de la question. » Ce qui veut dire que le *Siècle* aurait dû publier la lettre de M. Louis Veuillot.

« L'*Univers*, pour qualifier notre abstention, se sert d'un gros mot. Il le retirera comme il a retiré celui de calomnie, et quand il sera redevenu ce qu'il devait toujours être avec des adversaires loyaux, convenables et sérieux dans leurs discussions ; quand MM. les Évêques auront fait la déclaration qui est annoncée et attendue, nous lui donnerons satisfaction, et nous mettrons sous les yeux du public toutes les pièces de ce grand débat. Nous doutons que l'*Univers* gagne beaucoup à cette publicité.

« Nous ne faisons pas, comme d'autres, parade de nos sentiments religieux ; mais l'épiscopat peut compter sur notre dévouement pour défendre, dans la mesure de nos forces, les libertés de l'Église française et l'indépendance des évêques contre cette petite faction remuante, insatiable, qui est dirigée de Rome par le Cardinal Fornari, et qui compte malheureusement plusieurs adhérents dans le clergé et dans le pays.

« Pourquoi l'*Univers*, qui se connaît si bien en distinctions,

offense-t-il encore un peu ce matin la vérité et prétend-il que nous avons annoncé l'adhésion de cinquante Évêques?

« Le *Siècle* a été affirmatif d'abord pour vingt-cinq, ensuite « pour trente prélats ; puis il a émis une simple prévision pour « le surplus. Qui peut dire, — nous interrogeons plus spéciale- « ment l'*Univers*, — que nos prévisions ne se réaliseront pas et « que cinquante évêques ou archevêques ne donnent pas leurs « adhésions au mandement de Monseigneur l'Évêque d'Orléans, « et ne soutiendront pas avec lui la dignité et l'indépendance de « l'épiscopat français? » L. HAVIN.

Le *Siècle* trouvera bon que nous ne répondions pas à ses paroles et que nous ne retirions aucune des nôtres. Entre lui et nous, il n'y a pas de discussion ; il y a de sa part des procédés; et de la nôtre des qualifications que le public peut apprécier. Quand il aura publié toutes les pièces dont il parle, nous reconnaîtrons sa tardive loyauté; maintenant, nous nous bornons à constater l'ardeur de son zèle. Mais, puisqu'il y a procès et que le *Siècle* est greffier dans la cause, qu'il enregistre la déclaration suivante. Nous l'écrivons avec une joie profonde le jour même où l'Église universelle fête saint Pierre :

Si c'est comme journal ultramontain et coupable de doctrines ultramontaines que l'*Univers* est poursuivi, alors on a raison de le poursuivre et on fera très-bien de le frapper ; car les doctrines ultramontaines sont en effet les siennes ; il les a toujours soutenues, il les soutiendra toujours, et il aimerait mieux succomber que de renoncer seulement à les soutenir.

LOUIS VEUILLOT.

VII

2 juillet 1852.

Nous avons reproduit avant-hier un article du *Siècle*, où ce journal, par l'organe de son rédacteur en chef, M. Havin, offrait son concours pour « défendre les libertés « de l'Église française et l'indépendance des Évêques « contre cette petite fraction remuante, insatiable, qui « est dirigée de Rome par le cardinal Fornari, et qui « compte malheureusement plusieurs adhérents dans le « clergé et dans le pays. » On sait comment nous avons interprété ce langage et ce que nous avons cru devoir déclarer.

D'autres personnes l'ont interprété comme nous, et l'*Ami de la Religion* nous en fournit la preuve. Voici ce que nous lisons dans cette feuille :

« La note suivante nous est communiquée :

« Quelques journaux, dans un but qu'il est facile de deviner, « essaient de donner le change sur le sens et la portée de la « grave affaire relative au choix des auteurs classiques et aux « avertissements qu'a reçus le journalisme religieux. — Ni di- « rectement ni indirectement, et à aucun degré, il n'est ques- « tion dans cette affaire d'ultramontanisme ou de gallicanisme; « et les journaux politiques qui le supposent tombent ici dans « une de ces singulières erreurs qui leur échappent si facile- « ment lorsqu'il s'agit des affaires ecclésiastiques. »

« Cette note émane des autorités les plus vénérables.

« E. DE VALETTE,

chanoine honoraire. »

Le *Siècle* lui-même a été averti de son erreur, et il le laisse voir dans quelques lignes embarrassées qu'il écrit ce matin.

« L'*Univers* déclare ce matin qu'il ne nous répondra pas. Nous le savions à l'avance : il ne pouvait rien opposer à une assertion exacte et précise.

« M. le rédacteur en chef de l'*Univers*, par une de ces habiletés à l'usage de son parti, essaie de détourner la question.

« Le *Siècle* lui en fait ses humbles excuses : il ne le suivra pas sur ce terrain. Il le prie seulement de ne pas perdre de vue les classiques latins, le Mandement de M. Dupanloup et la déclaration que doivent faire les évêques de France.

« L'*Univers* n'avait donc qu'à reconnaître loyalement la vérité de nos assertions. Mais une telle bonne foi est, nous le savons depuis longtemps, trop étrangère aux habitudes et à la polémique du journal religieux. Le public jugera entre lui et nous. »

A. Lefrançois.

Il faut que le *Siècle* ait bien besoin de nous dire des injures pour ne pas reconnaître que nous avons fait tout ce qu'il demande. Loin de mettre sa parole en doute et de chercher la moindre équivoque, nous avons regardé son assertion comme si exacte et si précise, que nous nous sommes empressé d'y répondre avec exactitude et précision. Ce n'est pas notre faute s'il a de mauvais renseignements ou s'il comprend mal ceux qu'on lui donne, s'il entend ce qu'on ne lui dit point ou s'il dit ce qu'il ne faut point dire.

Quant à la note de l'*Ami de la Religion*, nous l'accueillons avec le respect que méritent ses auteurs et comme l'expression de leur pensée.

Mais qu'on nous permette de faire remarquer à ceux qui informent le *Siècle* et qui ont rendu cette note nécessaire, qu'ils choisissent bien mal leurs confidents. Il nous

semble qu'on devrait, même envers nous, agir avec plus de réserve, et ne pas tant colporter les nouvelles, ou tout au moins ne pas les porter chez l'ennemi. Nous ne demandons pas plus de charité pour nous, nous demandons que l'on prenne une attitude plus digne, et qu'on laisse moins voir de passion dans une affaire qui intéresse à quelque degré un certain nombre de catholiques, et peut-être la religion elle-même. Assurément, les traits d'esprit que le *Siècle* nous lance et les mépris qu'il nous témoigne nous importent fort peu ; mais il importerait beaucoup à nous et à tous les catholiques que nous ne fussions pas contraints de nous défendre contre lui. N'est-il pas douloureux que ce journal, le seul dans lequel écrit encore M. Sue, pour ne rien dire du reste, soit aussi le seul où nous trouvions les détails que nous avons dû relever, et que ce soit là que des personnes évidemment au courant de l'affaire et même très-avancées dans ses secrets, des ecclésiastiques, par conséquent, aillent déposer tout ce qu'ils savent de plus nouveau et de plus hostile contre nous ? Nous prions qu'on nous délivre de cette humiliation, car ce n'est pas nous seulement qu'elle atteint et qu'elle blesse.

Louis Veuillot.

VIII

LETTRE ADRESSÉE

PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON,

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

MONSEIGNEUR,

Je ne conteste pas le principe exprimé dans la déclaration que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, touchant l'autorité des Évêques dans l'exercice de leur ministère pastoral.

Que les actes épiscopaux ne soient canoniquement réformables que par le Pape et par l'Épiscopat, selon l'ordre hiérarchique, qu'ils ne soient pas justiciables du journalisme, que les Évêques aient droit de déterminer dans leurs petits séminaires et dans les écoles secondaires confiées à la direction du clergé diocésain, dans quelle mesure doivent être employés les auteurs soit païens, soit chrétiens, c'est une doctrine principale reçue parmi les catholiques, et il est certainement du devoir des Évêques de la maintenir, si on la reniait quelque part. C'est même en vertu de cette indépendance de tout contrôle extra-canonique en vertu de ces droits essentiels, que nous voyons aujourd'hui des Évêques, unis dans la même pensée et dans la poursuite du même but, varier du plus au moins sur la part à donner dans l'enseignement soit aux auteurs chrétiens que tous admettent, soit aux auteurs païens que nul n'a jamais prétendu exclure.

Le dissentiment, Monseigneur, n'est qu'à la surface, l'accord est au fond de tous les esprits, et il n'appartient à personne, journaliste *ou autre*, d'imposer son opinion aux Évêques, juges, chacun dans son diocèse respectif, de ce qui convient relativement aux besoins du temps ; à la disposition des cœurs et aux pays soumis à sa juridiction propre.

Mais y a-t-il opportunité à faire la manifestation projetée ?

Vous l'avez cru, Monseigneur, et plusieurs de nos vénérés collègues ont partagé votre sentiment. Il m'est pénible de penser différemment et surtout d'être condamné à le dire.

Je vois peu d'avantages dans cette manifestation, j'y aperçois de grands inconvénients, je crains des résultats tout opposés à ceux qu'on désire obtenir.

En effet, on se propose de démontrer qu'il y a entente parfaite dans l'Épiscopat sur la question des auteurs classiques, et d'affermir l'autorité Épiscopale contre certains empiétements de la presse.

Or, la manifestation fera ressortir, par suite de l'abstention de quelques-uns ou de plusieurs de nos collègues, une divergence inévitable sur l'appréciation d'une question qui, dans son application pratique, se modifie nécessairement par la différence des besoins et par les tendances des esprits, tendances et besoins divers selon les lieux. Cette divergence apparente, qui ne proviendra que d'un dissentiment même accidentel, sera interprétée comme une scission profonde dans l'Épiscopat. Les ennemis de l'Église s'en saisiront, ils l'acclameront au loin ; ils représenteront comme une division fondamentale, une différence d'appréciation sur une thèse qui ne touche pas à la foi, et qui de sa nature est variable avec les époques et les pays. L'hérésie seule y gagnera.

Parmi les fidèles, les âmes faibles se scandaliseront, les âmes pieuses gémiront.

Le clergé inférieur et les laïques catholiques, qui à tort

ou à raison, ont des sentiments arrêtés sur la question des classiques, se partageront en deux camps animés par des disputes rendues plus acerbes et plus irréconciliables, car, sauf le respect dû aux règlements diocésains, en ce qui tient à la pratique de l'enseignement, il sera toujours permis de discuter contradictoirement et d'un point de vue spéculatif, des systèmes et des méthodes qui sont du domaine de la polémique. Hélas ! pourquoi désunir les soldats, quand l'ennemi est si près encore ?

La presse a ses embarras et ses passions ; elle a besoin d'être plus disciplinée, plus respectueuse et plus soumise, et ici je ne parle pas seulement de cette partie de la presse religieuse mise en suspicion en ce moment, mais en général de toute la presse religieuse qui, par des journaux ou des correspondances imprimées (1), annonce souvent comme décision de l'Episcopat, comme pensée du clergé, les avis personnels émis sur des questions religieuses par des Evêques réunis dans un salon et émettant leur opinion propre sans prétendre exprimer le sentiment de tout l'Épiscopat, et de tout le clergé qui ne leur ont pas conféré mandat. Il y a en cela abus grave, on trompe le lecteur confiant, on engage aux yeux du public l'Épiscopat dans des solutions qui plaisent au journal, mais sur lesquelles l'Épiscopat n'a point été appelé à se prononcer.

Malgré ces écarts, la presse religieuse a rendu et peut rendre de précieux services ; la défiance solennellement prononcée contre elle ne fournira-t-elle pas à la mauvaise presse une occasion de triomphe et d'applaudissements humiliants pour l'Épiscopat ? N'étouffera-t-elle pas des dévouements qui eussent été d'utiles auxiliaires, dans ces temps où la cause de la religion n'a pas trop de toutes ses forces vives ? Puis, ces sévérités contre la presse religieuse ne donneront-elles pas prétexte de dire que l'Épiscopat

(1) Mgr l'archevêque d'Avignon fait allusion à un correspondant des feuilles légitimistes qui depuis a mis sa passion au service des journaux étrangers et qui est présentement attaché à une feuille *russe* de Bruxelles.

n'a de vigueur que pour soutenir ses prérogatives, tandis qu'il se tait sur les attaques incessantes et violentes d'une autre presse contre les dogmes de l'Église et les droits divins du souverain Pontife ?

On aura précisément produit le mal qu'on voulait guérir ; l'autorité morale de l'Épiscopat, bien loin d'être relevée, sera amoindrie, et l'on donnera un air d'opposition qui n'est pas dans leur pensée, à ceux de nos vénérables collègues qui, pour des motifs que nous devons respecter, croiront devoir garder le silence que leur conscience ne les oblige pas de rompre.

Ces considérations m'émeuvent, mais elles ne sont pas les seules qui m'engagent à m'abstenir.

Quand l'Épiscopat fait une manifestation solennelle, il convient que cette manifestation soit revêtue des formes canoniques, qu'elle soit commandée par des motifs très-graves et très-urgents, qu'elle n'allègue à l'appui des principes que des déductions et des faits irrécusables.

Les manifestations collectives de tout le corps épiscopal d'un État se font, d'après les règles hiérarchiques, ou en concile national légitimement assemblé, ou en concile provincial sous la présidence des Métropolitains respectifs ou tout au moins en délibérations concertées entre les Évêques et le Métropolitain de chaque province. Toute résolution prise collectivement sous l'autorité d'une initiative même très-haute et très-vénérable, mais extra-canonique, n'a plus le caractère qui en fait la force.

La question sur les classiques discutée contradictoirement, mais dans un sens seulement restrictif des auteurs païens, comme du reste elle est posée, ne me paraît pas impliquer la condamnation de la pratique constante de l'Église, qui a laissé les écoles avant et depuis la Renaissance, abonder plus ou moins dans leur sens à ce sujet *salva fide*. Enfin, le considérant qui sert de point de départ à la déclaration n'est point péremptoire. Les bruits de division entre les Évêques sur un point litigieux, ni n'affectaient profondément l'opinion publique, ni n'ont acquis une noto-

riété inquiétante et constatée. Jamais on n'a pu mettre en doute l'accord indivisible de l'Épiscopat dans les choses de la foi et dans leur unanimité de charité et de mutuelle affection ; quant à la pratique et aux règlements de discipline locale sur lesquels chacun abonde, suivant ce qu'il juge plus expédient au bien de son troupeau, le public ne se trouble pas des polémiques de la presse ; il trouve bon qu'on réprime les vivacités irrévérencieuses et excessives et il accepte sagement la direction des Évêques dans leurs diocèses respectifs.

En supprimant ce Considérant, il ne resterait plus que les quatre articles sur lesquels j'ai eu l'honneur de vous dire ma pensée générale.

Veuillez, Monseigneur, me pardonner la longueur de cette lettre et la franchise de mon avis. Je vous devais cette franchise afin de vous montrer quelles sérieuses et puissantes raisons il m'avait fallu, pour m'empêcher d'adhérer à la manifestation projetée.

Je déplore tout ce qu'une récente polémique a eu de douloureux pour votre cœur d'Évêque et j'aurais désiré pouvoir vous en témoigner ma peine et ma part de solidarité d'une manière qui ne compromît pas à mes yeux les intérêts qu'il sagit de sauvegarder.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de mes plus respectueux sentiments.

† J. M. M.

Archevêque d'Avignon.

AVIGNON, le 27 juin 1852.

Cette lettre a été communiquée aux autres évêques par la circulaire suivante :

AVIGNON, le 5 juillet 1852.

MONSEIGNEUR,

D'une part, je suis itérativement pressé par Mgr d'Orléans d'adhérer à une manifestation à l'occasion des classiques.

D'autre part quelques-uns de nos vénérés collègues m'invitent à vous faire connaître la réponse que j'eus l'honneur d'adresser à Mgr Dupanloup le 27 juin dernier. Il m'en coûte infiniment de ne pouvoir mettre d'accord ma conscience avec le désir que j'aurai toujours, d'être agréable à Mgr d'Orléans ; il ne m'en coûte pas moins de penser que je vais peut-être me trouver divisé d'opinion avec plusieurs de nos vénérables collègues et que cette division tout accidentelle peut amener des résultats douloureux, sous l'action d'une publicité retentissante que ne manquera pas d'exploiter à son profit la presse irréligieuse.

Dans cette prévision, je crois devoir vous exposer les motifs de mon abstention, afin que nos cœurs restent unis, alors même qu'il y aurait entre votre Grandeur et moi partage d'opinion.

Je suis avec les plus respectueux sentiments, etc.

† J. M. M.

Archevêque d'Avignon.

IX

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ARRAS

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS* (1).

Arras, le 2 juillet 1852.

Monsieur le Rédacteur,

Au retour de très-laborieuses et très-consolantes visites pastorales dans ce grand diocèse d'Arras, j'apprends que l'on parle d'une manifestation très-imposante, pour ne rien dire de plus, qui se préparerait contre l'*Univers* à l'occasion de la discussion soulevée sur les classiques.

J'avoue d'abord que je regrette beaucoup de n'avoir plus le temps de prendre ma part, si minime qu'elle fût, dans ces polémiques intéressantes d'où la vraie lumière finit toujours par jaillir, surtout quand, au lieu de suivre ses passions et de se cramponner à une idée préconçue, on discute avec liberté d'esprit et largeur de vues, uniquement pour *découvrir* ce qui est la vérité, et pour choisir ce qui est le meilleur.

Cependant, puisque vous avez cru devoir insérer dans vos colonnes ma lettre, déjà vieille, aux directeurs de mon petit séminaire de Langres, et une autre lettre toute particulière écrite l'année dernière à M. l'abbé Gaume, je me trouve dans la nécessité d'expliquer bien clairement ma pensée sur cette question ; et de plus, dans un moment où

(1) Lorsque cette lettre me fut adressée, celles de S. E. le card. Gousset et de Mgr l'archevêque d'Avignon étaient encore inconnues.

vous éprouvez peut-être des disgrâces, je sens le besoin de vous donner un témoignage d'estime et d'intérêt.

Nos adversaires s'obstinent à dénaturer notre opinion. Je n'ai jamais dit qu'il fallût enlever aux classes de littérature les grands auteurs grecs ou latins qui sont sortis du paganisme. J'ai constamment dit tout le contraire, parce que je reconnais que les beautés littéraires, comme tous les avantages humains, sont distribués par la Providence tout aussi bien, comme le dit l'Écriture, aux méchants qu'aux bons, à ceux qui vivent dans l'iniquité comme à ceux qui suivent les voies de la justice.

Je ne nie pas plus la beauté des formes du langage de l'antiquité païenne que je ne mets en doute la beauté des formes des différents ordres d'architecture que les Grecs nous ont légués ; mais je dis et je soutiens à ce sujet deux choses :

1° Que les païens sacrifiaient tout au culte de la forme, et qu'ainsi ils faisaient prédominer la chair sur l'esprit ; que le sensualisme le plus effréné régnait dans tous leurs arts ; que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, était venu sur la terre pour vaincre le monde, c'est-à-dire pour dompter la chair, ce que l'Apôtre exprimait par ces paroles : *Pour nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'esprit qui vient de Dieu;* et qu'enfin la Renaissance dans ce grand combat, dont il est dit : *Caro enim concupiscit adversus spiritum; spiritus adversus carnem : hæc enim sibi invicem adversantur*, avait répudié dans les arts et dans les lettres le genre spiritualiste que le moyen âge lui avait légué et que le christianisme seul avait produit, pour reprendre le genre sensualiste avec toutes ses folles erreurs et toute sa mythologie déhontée. Et j'en ai conclu qu'il y avait eu là un véritable dépérissement dans les idées de la foi et un danger sérieux pour les mœurs chrétiennes.

J'ai dit : 2° Que le christianisme, en entrant dans le monde et en y renouvelant la face de la terre, avait créé un nouveau langage pour des idées tout à fait nouvelles ; que ce langage grec ou latin, nécessairement tout différent du

langage païen, renfermait dans un grand nombre de nos auteurs sacrés des beautés du premier ordre, supérieures même à tous les chefs-d'œuvre du paganisme, ne fût-ce que parce qu'elles étaient l'expression et le reflet de la vérité divine. J'ai dit que ces beautés littéraires de nos saints Docteurs avaient été généralement peu appréciées, pour ne pas dire méconnues et décriées, depuis trois siècles, comme étant de mauvais goût ; j'ai dit que ç'avait été encore là une déception de l'esprit de mensonge, un résultat de l'affaiblissement de la foi, et un certain retour au culte du naturalisme, enfin une véritable perte pour les études classiques des jeunes chrétiens, puisqu'on leur laissait ignorer dans les langues classiques les formules qui seules pouvaient rendre exactement les idées surnaturelles de leur croyance.

Voilà ce que j'ai dit, Monsieur le Rédacteur voilà ce que je maintiens, et voilà ce à quoi personne n'a répondu.

Et maintenant, en pratique, je répète qu'il faut permettre dans les classes l'étude prudente des auteurs païens, parce qu'il s'y trouve certaines grâces de langage qui leur sont propres ; mais qu'il faut y introduire aussi, dans une mesure au moins égale, les auteurs chrétiens, et parce qu'ils ont aussi leur valeur spéciale, et parce que l'éducation tout entière devant être pénétrée de l'esprit chrétien, il y aurait danger ou tout au moins grave inconvénient à exclure des études littéraires tous les auteurs qui en renferment la doctrine, pour ne nourrir les intelligences que de ceux qui y demeurent au moins étrangers.

Maintenant, Monsieur le Rédacteur, on me dit que pour avoir soutenu ces mêmes opinions, vous êtes menacé de je ne sais quelle condamnation, et que des démarches sont faites auprès des Évêques de France pour qu'ils s'associent contre vous à cet acte sévère.

Comme il n'a été fait auprès de moi aucune démarche de ce genre, je ne puis savoir ce qui se préparerait à ce sujet que très-indirectement et par je ne sais quelle ru-

meur publique, à laquelle provisoirement j'aime mieux ne pas croire.

Cependant l'attachement que je vous porte ne permet pas que je reste indifférent au simple soupçon d'un danger de cette nature.

D'abord, je serais très-surpris que vous puissiez être condamné pour une opinion parfaitement libre, sur laquelle jamais l'Église ne s'est en aucune façon prononcée : et je ne veux pas vous dissimuler qu'à moins d'une improbation quelconque du Saint-Siége, cette opinion restera la mienne, quoi qu'il arrive.

Ce qui me fait croire que tous les Évêques, quel que soit leur sentiment personnel, se montreront très-réservés à votre égard, c'est que ce qui résulterait immédiatement de votre condamnation serait le triomphe de tous les journaux irréligieux, qui représentent au plus haut degré les ennemis de Dieu et de l'Église. C'est vraiment, Monsieur le Rédacteur, un grand honneur pour vous de les avoir vous-même pour ennemis.

Quant à l'existence de votre feuille, je la regarde comme un bien pour la religion. Je ne me suis jamais dissimulé vos torts, et je ne vous les ai pas cachés à vous-même ; mais les services que vous avez rendus sont incomparablement supérieurs à vos fautes. D'ailleurs, qu'avez-vous besoin de mon témoignage après avoir reçu, il y a peu d'années, dans des circonstances non moins critiques que celles-ci, des gages si précieux de l'estime et de la satisfaction du Prince des Pasteurs.

Je regarderais la suppression forcée et même la suspension volontaire de votre feuille comme un malheur pour la cause catholique : non, sans doute, que l'Église ait besoin du journalisme, ce qu'il est fort inutile de répéter sans cesse, mais parce que le journalisme catholique est une arme tout à fait adaptée aux nécessités des circonstances vraiment exceptionnelles dans lesquelles nous vivions.

Aussi ai-je bien l'espoir que l'orage soulevé contre vous

par une réunion de sentiments et d'intérêts que l'on a déjà vus plusieurs fois associés ne sera pour vous, comme par le passé, qu'une épreuve où vous puiserez une foi plus vive, une prudence plus consommée, une charité plus parfaite.

Tels sont les vœux et les sentiments dont je me plais à vous envoyer l'affectueuse expression.

P.-L., *Évêque d'Arras.*

X

LETTRE DU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

Paris, 3 juillet 1852.

Monseigneur,

Ce n'est pas vous, c'est Dieu que je remercie de la lettre si consolante que vous daignez m'adresser. Je sais que Votre Grandeur n'a rien prétendu faire pour moi personnellement : elle n'a eu en vue qu'une œuvre religieuse dont les défauts ne lui paraissent point surpasser l'utilité. Ces défauts, ces torts involontaires et presque inévitables, je n'ai point fait difficulté de les avouer devant vous, Monseigneur, lorsque votre séjour à Paris me permettait d'aller quelquefois solliciter vos conseils. Témoin de la constante droiture de nos intentions, vous vous en êtes souvenu de vous-même, et le vrai caractère de notre conduite dans ces dernières circonstances n'a pu vous échapper. Voyant le péril de notre œuvre, vous avez spontanément déclaré que cette œuvre n'a point encore mérité de périr. Lorsque vous le dites, personne n'en doutera, et nos sentiments, si malheureusement méconnus, sont maintenant justifiés à la face de l'Eglise. Dieu répond par votre voix à nos prières ; c'est lui qui nous envoie ce secours illustre que nous n'avions demandé qu'à lui.

Pleins de confiance dans cette souveraine sagesse qui sait ce qu'elle veut tirer des jugements et des agitations des hommes, nous attendions avec un filial respect les décisions de nos Évêques. Après de courtes et sincères explications, nous n'avions pas cru que, devant de tels juges, nous eussions besoin de plaider notre cause ni publiquement ni confidentiellement. Notre résolution était prise depuis le premier jour de ne répondre, même à l'arrêt le plus sévère, que par une retraite immédiate et un silence absolu.

C'est le parti auquel je me serais arrêté déjà dans une autre occasion, Votre Grandeur ne l'a pas ignoré, si j'avais cru pouvoir le faire en sûreté de conscience, et si le vénérable prélat qui nous frappait alors n'avait pas montré lui-même qu'il ne voulait point que le coup fût mortel. A part la vive douleur d'avoir, contre ma volonté, irrité des personnes que je vénère, j'aurais alors comme aujourd'hui abandonné sans le moindre regret un travail dont chacun peut maintenant deviner les angoisses et mesurer le poids.

Il faut garder cette charge, et Votre Grandeur me la rend plus légère en me la rendant plus glorieuse. Tout le monde reconnaîtra qu'un homme à qui l'Evèque d'Arras veut bien donner des marques publiques de son estime, n'a pas eu le malheur de se rendre trop indigne d'une pareille fonction.

Je sens, Monseigneur, et j'espère ne jamais oublier à quoi m'engage le grand honneur que je reçois. Je veux y répondre dès à présent en renouvelant du fond de mon cœur au vénérable prélat qui a cru que j'avais voulu l'offenser, les excuses que je lui ai déjà présentées. Je proteste encore une fois que je n'ai ni cru ni voulu m'immiscer en

aucune façon dans le gouvernement de son diocèse, témérité coupable, dont j'aurais horreur et que personne jusqu'à présent ne m'avait reprochée. Je ne pensais pas combattre des instructions épiscopales, mais seulement défendre, dans une mesure qui me semblait permise, l'opinion que nous avions soutenue et les raisons que nous avions données.

Toutes les personnes graves et éminentes qui, reconnaissant l'utilité d'une presse religieuse, en ont voulu étudier de près les conditions, se sont convaincues que la plus essentielle était de laisser aux écrivains une certaine liberté d'opinions et d'allures. S'il m'est arrivé quelquefois de franchir les limites nécessairement indécises où cette liberté doit se restreindre, je n'ai guère hésité à revenir sur mes pas. J'hésiterai moins encore à l'avenir, et sous ce rapport, j'ose prier Monseigneur l'Evêque d'Orléans de croire que sa sévérité n'aura pas sur moi une influence moins souveraine que toute votre bonté.

De Votre Grandeur,

Le très-humble, très-obéissant et très-reconnaissant serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

XI

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MOULINS

A Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

VICHY, 20 juillet 1852.

MONSEIGNEUR,

Pendant que votre mandataire arrivait à Moulins, porteur de la déclaration que vous aviez la bonté de proposer à ma signature, j'étais occupé à la visite de mon diocèse : et c'est également au milieu de l'accablement inséparable d'un tel travail, que vos deux dernières lettres me sont parvenues.

J'avoue cependant que s'il m'avait été loisible de vous donner le témoignage d'adhésion que vous me demandiez, je n'aurais pas différé un seul instant à vous le transmettre. Mais d'un côté, il me semblait impossible de vous le refuser, sans joindre en même temps à mon refus les raisons qui l'excusent, et de l'autre j'espérais que le défaut d'unanimité dans l'Episcopat vous persuaderait de renoncer à une démarche, qui, sans cette unanimité, me paraissait, avant tout examen, plus nuisible qu'utile.

Votre seconde lettre, en me montrant que vous persévériez dans votre opinion sur cette mesure, me contraint de soumettre à votre amitié les explications qu'elle a droit d'attendre de la mienne.

Permettez-moi de vous dire d'abord, Monseigneur, que mon sentiment, fût-il de tous points le vôtre, et celui de nos vénérables collègues qui se sont unis à vous dans cette circonstance, je ne croirais pas pour cela devoir signer la déclaration qui m'est présentée. En effet, à moins de conjonctures extraordinaires, et d'impossibilités qui, grâce à Dieu, n'existent plus en France, je penserai toujours avec S. E. le Cardinal Archevêque

de Reims que *ce système d'adhésions isolées, provoquées, ou sollicitées en dehors de toute vue d'ensemble et de toute délibération, sans intervention aucune du Vicaire de J. C., n'est point consacré dans l'Eglise* (1). J'ajoute qu'il ne laisse pas aux Evêques une liberté suffisante d'accorder ou refuser l'assentiment qu'on leur demande, et que de plus il aboutit aux conséquences les plus dangereuses.

On ne peut douter, Monseigneur, que l'autorité des Évêques ne soit essentiellement la même chez tous, si on n'envisage que leur caractère sacré ; mais il convient d'avouer cependant que cette même autorité peut différer beaucoup, si on la considère à d'autres points de vue. Comment ne pas reconnaître, par exemple, que la dignité ou l'importance du siége, l'ancienneté dans l'Épiscopat, de grands services rendus à l'Église, et, à certaines époques, les avantages sans comparaison moins respectables de la naissance ou de la faveur, n'ajoutent à la signature de quelques Évêques un poids plus considérable ? Il n'y a pas de témérité non plus à supposer que dans une circonstance donnée, ces Évêques privilégiés pourront se former sur des questions débattues un sentiment qu'ils auront intérêt à faire prévaloir.

Très-certainement, ce seront ces signatures que l'on réunira d'abord, et celles de leurs collègues ne seront demandées que plus tard. Pense-t-on que ces derniers seront aussi libres, surtout quand on leur donnera à entendre, ainsi que vous me faites l'honneur de me l'écrire : « qu'après les signatures obtenues, et « les lettres reçues qui en promettent de nouvelles, la majorité « est assurée, et que ne pas signer ce serait produire la division « que l'on craint, et empêcher l'unanimité que l'on désire ? »

N'est-il pas évident au contraire, que l'âge de leurs devanciers, leurs talents, leurs vertus, leur savoir, la crainte de troubler cette unanimité, si désirable, et désirée, formeront en faveur de la détermination déjà prise un préjugé qui pèsera infailliblement sur la détermination demandée ? En outre, on enverra bien aux Évêques avec la déclaration proposée le résumé des arguments qui la font juger nécessaire, mais on ne leur dira rien de ceux qui la contredisent.

Ils sauront donc d'une part et par des renseignements surabondants, tout ce que pensent les partisans d'une opinion, et ils

(1) Lettre de S. E. le cardinal Gousset, en réponse aux communications qui lui ont été adressées par quelques prélats au sujet de l'affaire des Classiques.

seront abandonnés à eux-mêmes pour découvrir les raisons de l'opinion contraire. Il n'y aura rien de débattu, rien de contradictoire, aucun échange d'aperçus, aucune communication de pensées ; et ainsi, non-seulement la liberté de ces Évêques sera moins entière, mais de plus leurs lumières seront diminuées. Encore une fois, Monseigneur, et toujours abstraction faite des obstacles extraordinaires, S. E. le Cardinal Gousset a raison, et ce système de signatures quêtées isolément n'a jamais reçu la consécration de l'Église.

Elle veut la réunion des évêques, elle autorise la discussion des principes, elle facilite l'examen des conséquences, elle souhaite le débat, elle commande la liberté, elle la procure par des minuties et des délicatesses de précautions infinies, elle donne à la jeunesse des uns, à l'inexpérience des autres, au besoin de s'instruire de ceux-ci, à la timidité de ceux-là, toutes les satisfactions nécessaires. Et si l'autorité plus grande de quelques-uns n'y peut être méconnue, cette autorité demeure, par les sages tempéraments qui l'atténuent, un soutien pour tous, sans devenir un prétexte de domination pour personne.

En outre, Monseigneur, j'oserai vous témoigner ma profonde surprise que cet amour si clairvoyant, dont il a plu à Dieu de vous remplir le cœur pour son Église, ne vous ait pas montré tous les dangers d'un pareil système, et jusqu'où il nous peut mener dans certaines circonstances dont la Providence a daigné nous préserver, qui ne se représenteront pas, je l'espère, mais qu'assurément le spectacle de ce qui se passe dans d'autres pays ne permet pas de proclamer impossibles.

Quel parti en effet ne saurait pas tirer de cette manière d'agir un pouvoir hostile à l'Église, et à qui il suffirait de quelques instruments, qu'à toutes les époques il a trouvés, pour exercer sur elle une pression dangereuse ? Et qu'on n'objecte pas que cette pression s'exercera aussi bien sur un Concile réuni que sur les Évêques disséminés, car un Concile ne peut avoir lieu sans le consentement du Souverain Pontife, qui conserve toujours le droit de le dissoudre, et qui n'est lié par aucune des décisions qui y sont prises.

Mais qui empêchera ces Conciles dispersés, formés sans l'agrément du Saint-Siége, et avec l'intention de combattre des doctrines qui, pour déplaire encore à quelques-uns dans notre pays, n'en sont pas moins ailleurs vénérables et chères à tous les cœurs catholiques ?

J'ajoute, Monseigneur, qu'un tel système aurait pour effet de faire prévaloir dans l'esprit des fidèles une opinion tout à fait erronée et dangereuse : c'est que dans l'Église, comme dans les États constitutionnels, la vérité se décide par *la majorité*, et que c'est le poids du nombre qui l'entraîne à sa suite. Or, précisément dans l'Église la pluralité n'est rien, et tout dépend de l'adjonction avec le chef. — La minorité qui lui est unie, est l'Eglise. Elle seule y fait la loi, ou, pour parler plus juste, la proclame après lui, et tant qu'il n'a pas parlé, les consciences demeurent libres.

Quand donc votre déclaration aura paru, ne demeurât-il qu'un évêque pour la contredire, et il y en a déjà plusieurs, aucun des principes proclamés ne deviendra pour cela *incontestable*, et il sera toujours loisible de les *contester* sans que la foi ait à en souffrir ; d'où il suit que si les évêques pensent avoir à se plaindre, ce n'est pas par de semblables mesures que leur autorité pourra être raffermie. Qu'ils aillent à la source de cette autorité, qu'ils fassent de l'Evêque et du Père universel le confident de leurs douleurs, qu'ils s'adressent *à cette Chaire principale à laquelle il est nécessaire que toutes les autres se réunissent*, qu'ils demandent la protection de celui qui a le soin des pasteurs aussi bien que des agneaux placés sous leur conduite. Qui osera dire que cette protection ait jamais manqué aux évêques, surtout quand elle a été sollicitée par eux seuls, et sans l'intermédiaire d'interventions exposées par leur puissance à prêter à des plaintes respectables le langage du mécontentement, et quelquefois même de la violence ?

Voilà bien des raisons de mon refus, Monseigneur ; en voici une autre encore plus décisive. Je prends un instant tout ce qui est marqué dans la déclaration pour incontestable ; mais quel est donc le but d'une aussi grave mesure ?

Je ne mets pas vos intentions en doute, Monseigneur ; elles sont saintes, dignes de vous, dignes de votre foi, de votre zèle, de votre charité ardente, de votre amour éprouvé pour l'Église. Cependant, il m'est bien permis, à côté de vos intentions, et des intentions de l'épiscopat, d'en démêler d'autres qui n'y ressemblent guère. J'examine donc quels sont ceux qui attendent cette démarche, qui épient le moment où elle va paraître, et qui s'en applaudissent déjà à l'avance. Je parle devant Dieu, Monseigneur, et je sais ce que je dis. Ce sont les doctrines Romaines contre lesquelles on a comploté de réagir : c'est ce qu'on appelle le parti

ultramontain, que l'on a résolu d'abattre. C'est un savant cardinal, mon ami et mon ancien maître, auquel on se promet *de donner une leçon*, ce sont des évêques trop attachés aux priviléges du Saint Siége, dont la nomination, due à une impartialité intelligente, a été appelée un malheur et représentée comme interrompant, en France, les traditions de l'épiscopat, que l'on espère réduire. Et pour achever d'un mot, ce que l'on veut, c'est se faire craindre, là où ne doit être reçu d'autre tribut que celui de notre obéissance et de notre amour. Me préserve le Ciel d'attacher jamais ma signature, fût-ce même à la déclaration de la vérité, quand je sais que l'on médite ainsi de s'en servir!

Après cela convenez-en, Monseigneur, les Latins et les Grecs, les classiques païens ou chrétiens, le moyen âge et l'antiquité, les torts vrais ou supposés du journalisme sont bien peu de chose.

Cependant, même sur ce terrain, je me vois encore, malgré moi, empêché de vous suivre, et non-seulement vos quatre articles, quoique de moindre importance que leurs célèbres devanciers, ne me semblent pas nécessaires, mais il s'en faut de beaucoup que les doctrines dont ils forment le résumé me paraissent suffisamment démontrées.

Je ne m'arrête pas au Considérant qui me fournira seulement cette remarque : c'est que, *s'il importe de faire cesser les bruits qu'on affecte de répandre au sujet de prétendues divisions entre les Évêques*, il importe bien autrement d'empêcher que ces divisions ne deviennent publiques.

Si donc on croit la déclaration nécessaire pour dissiper les apparences, il faut reconnaître qu'il l'est bien davantage de la supprimer, de peur que la réalité ne prenne leur place, ainsi qu'il est infaillible.

Quant aux principes formulés dans les articles, je n'oserais en affirmer la vérité, comme je ne voudrais pas davantage les taxer d'erreur, parce que l'une et l'autre m'y apparaissent également mêlées, ou que tout au moins il faudrait pour les dégager plusieurs restrictions et distinctions qui manquent, et que j'estime absolument nécessaires.

On dit donc premièrement *que les actes épiscopaux ne sont en aucune manière justiciables des journaux, mais seulement du Saint-Siége, et de l'Episcopat*, ce dont, au moins pour ce qui regarde le Saint-Siége, aucun catholique ne doute ; mais qu'est-ce qu'un acte épiscopal? Appellera-t-on de ce nom tout ce que dira ou

écrira un Évêque? et dans cet acte, encore faut-il distinguer ce qui en forme le fond, c'est-à-dire la prescription qu'il impose, la règle de conduite qu'il détermine, d'avec les raisons, soit de fait, soit de droit, sur lesquelles il s'appuie?

Comme le dit très-justement son Eminence l'Archevêque de Reims, *le sentiment d'un Évêque, même manifesté dans un acte officiel, ne peut servir de loi à ceux qui sont étrangers à son diocèse. On peut seulement exiger que la règle de conduite qu'il trace à ses diocésains soit respectée par eux, tandis qu'elle n'est pas improuvée par une autorité supérieure* (1); » mais les théories dont cet acte est le résumé, mais la série de raisonnements dont on l'a fait sortir, mais toute l'argumentation qui le soutient peuvent être discutées.

Autrement il faudrait dire que tout ce qu'il plaira à un Évêque de faire entrer dans un acte épiscopal deviendra matière réservée, et soustrait par cela même au domaine public.

Le second article pourrait, ce me semble, être supprimé sans péril, puisque tous avouent maintenant *que le dissentiment n'était qu'à la surface* (2), que personne n'a la pensée de supprimer complétement les auteurs païens, et qu'il demeure assez généralement reconnu qu'un emploi moins restreint des auteurs chrétiens serait fort utile. Il ne reste donc à chacun qu'à déterminer jusqu'où il lui convient de pousser la réforme jugée nécessaire partout, et je ne doute pas que la discussion qui s'est élevée n'ait ouvert bien des yeux, et, malgré les exagérations et les écarts qu'on lui peut reprocher, rendu sous ce rapport un véritable service.

Quoi qu'il en soit, Mgr l'Archevêque d'Avignon a raison d'affirmer que la question, *telle qu'elle a été posée, ne paraît pas impliquer condamnation de la pratique constante de l'Eglise qui a laissé les écoles, avant et depuis la Renaissance, abonder plus ou moins dans leur sens à ce sujet, salva fide* (3). S'il en était autrement, non-seulement on ne pourrait supprimer tout à fait les auteurs païens, mais il ne serait même pas permis de diminuer la place qu'ils tenaient jusqu'ici dans l'éducation, sans condamner l'Église de la leur avoir laissée.

Le troisième article ne faisant qu'énoncer ce qui ne forme pas

(1) Lettre de Mgr l'Archevêque de Reims en réponse à Mgr l'Évêque d'Orléans.

(2) Lettre déjà citée.

(3) Lettre de Mgr l'Archevêque d'Avignon déjà citée.

question, ce dont tout le monde est d'accord, je me contenterai de dire qu'une démarche aussi solennelle que la mise en scène de tout l'Épiscopat, ne paraît pas en rapport avec un résultat aussi chétif.

Sur le quatrième article, je rappellerai toutes les observations déjà faites au premier, parce que la question est la même. *Oui, aux Évêques seuls, chacun dans leur diocèse respectif, il appartient de déclarer dans quelle mesure les auteurs, soit païens, soit chrétiens, doivent être employés dans leurs petits séminaires et les écoles secondaires confiées à la direction du clergé diocésain*, comme aussi il peut appartenir à eux seuls, s'ils s'en réservent le soin exclusif, de déterminer les conditions de pédagogie, de nourriture et d'hygiène.

S'ensuivra-t-il pour cela, tout en respectant leur indépendance, qu'on ne puisse soutenir, spéculativement au moins, que telle part donnée aux auteurs païens dans l'éducation est trop considérable, telle part donnée aux auteurs chrétiens trop restreinte, quand même ce serait précisément la part qu'ils auraient fixée dans leurs séminaires ou maisons ecclésiastiques?

Et pour passer à d'autres matières, dont la surveillance est aussi essentielle à l'autorité épiscopale, parce qu'un Évêque aura fait tel changement dans la liturgie, ou apporté telle modification à l'ordre du cérémonial, les égards qui sont dus à son autorité feront-ils que ses ordonnances étant respectées jusqu'à jugement de l'autorité supérieure, on ne puisse discuter spéculativement ces matières, rappeler les lois qui les régissent, et s'efforcer de faire prévaloir les véritables doctrines qu'il est permis de supposer avoir été méconnues?

Qui ne voit donc combien l'assertion énoncée est complexe et de quelles distinctions elle était susceptible ?

Reste le mécontentement contre le journalisme, qui, avec l'impatience des doctrines romaines, forme, au moins dans l'intention des ennemis de l'Église, le côté véritablement sérieux de la déclaration projetée. Je ne dissimulerai pas, Monseigneur, que la presse religieuse n'ait eu de grands torts, et n'ait commis des fautes. Vous en indiquez quelques-unes ; et je pourrais, s'il était nécessaire, en signaler bien d'autres, dont il ne me paraît pas que personne ait grand souci en ce moment, dont je gémis tous les jours, et que je juge bien autrement inquiétantes pour le présent et pour l'avenir. Mais ni vous, ni moi, Monseigneur, ne remonterons le courant du temps et des idées, et vous

convenez vous-même qu'il ne saurait être question de détruire la presse. Il serait à désirer sans doute qu'on la pût régler, toutefois je doute qu'on en vienne à bout par la mesure qui nous est proposée. Après tout, le grand danger de la presse religieuse n'est pas de parler comme elle fait, mais de paraître parler au nom de ceux qui ne lui ont pas donné mission pour cela, et d'attirer ainsi sur l'épiscopat et le clergé des rancunes et des antipathies qu'ils n'ont pas méritées. Le respect m'empêche d'examiner s'il n'y a pas un peu de notre faute, et si, pour avoir pris, avec trop de confiance peut-être, les journaux religieux comme organes de ce qu'ils avaient dessein de communiquer au public, des personnages que ma vénération m'empêchera de juger jamais, n'ont pas donné à ces feuilles une autorité que leurs rédacteurs accoutumés n'auraient pu obtenir, et contribué ainsi à faire regarder toutes les opinions qui s'y trouvaient avancées comme les doctrines de l'Église catholique. Quoi qu'il en soit de cette condescendance que les circonstances pouvaient expliquer, j'avoue que le journalisme nous devient souvent une difficulté et une gêne ; mais toutes choses ici-bas ont leurs mélanges, et la presse serait trop favorisée, si elle se voyait soustraite à cette commune infirmité de notre nature.

D'ailleurs, si on a le droit de lui reprocher ses torts, on ne peut se dissimuler ses avantages, et les services qu'elle a rendus à l'Église. La presse est comme toute force en ce monde, qui ne peut devenir un appui que par la même fermeté qui fait qu'elle résiste.

En outre, je l'avouerai naïvement, dussé-je passer pour le demeurant d'idées déjà éloignées, j'aime la liberté ; je l'aime trop quand elle me sert pour ne pas la supporter quand elle me gêne ; je l'aime surtout dans l'Église, parce qu'elle y a aussi ses règles, qu'elle ne saurait dépasser sans crime, et qu'avant ces règles, elle y a aussi ses convenances, qu'elle n'oublie pas sans que la conscience y soit intéressée.

Que si on croit utile de les rappeler, et d'infliger une leçon à la presse religieuse, j'y consens ; pourvu que cette leçon tombe d'abord sur une autre presse, à qui elle me semble encore plus nécessaire.

Mais quand je vois le journalisme impie, irréligieux, voltairien et anti-romain prendre ses coudées franches et conserver toute l'audace de ses allures, je me refuse à lui donner ce contentement d'attaquer un autre journalisme, à qui sa bonne foi

et ses droites intentions, que chacun reconnaît, peuvent servir d'excuse. Il m'a toujours paru qu'à la guerre la pire tactique était de tirer sur ses troupes, et, puisqu'il serait insensé de songer à chasser de la maison l'insolent et incorrigible Ismaël, je ne crois pas opportun de châtier Isaac, parce qu'il résiste assez maladroitement à son frère qui le maltraite.

J'ignore, Monseigneur, si tous ces motifs vous paraîtront assez graves pour justifier une abstention à laquelle je ne me suis pas résolu sans douleur.

Ils suffisent en ce moment à la tranquillité de ma conscience; il dépend de votre amitié qu'ils suffisent aussi à la paix de mon cœur. Ce sera en m'apprenant que si nos pensées sont désunies par un désaccord passager, vos anciens sentiments pour moi n'ont pu en souffrir. Je vous en demande la continuation, comme je vous renouvelle l'assurance de tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très-affectionné serviteur et frère,

† PIERRE

Évêque de Moulins (1).

(1) Cette lettre fut publiée dans quelques journaux, mais non point dans l'*Univers*, à cause de certains reproches qui paraissaient être adressés à ce journal en même temps qu'aux autres feuilles religieuses ou non. Ne trouvant point que ces reproches fussent fondés en ce qui nous regardait et ne voulant ni ne pouvant les discuter, je craignis de paraître les accepter. Je me permis de dire confidentiellement mes raisons au vénérable évêque.

XII

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE GAP.

Nous lisons dans le *Vœu national,* journal de Grenoble, du mois de juillet 1852 :

« Depuis quelque temps, à la suite d'une lettre pastorale de Mgr l'Évêque d'Orléans, il s'est élevé une question grave sur l'introduction des classiques chrétiens dans les maisons d'éducation. La presse s'est emparée de cette polémique, et les évêques, au nom de quelques-uns de leurs collègues, ont été priés de signer une déclaration qui paraîtrait être dirigée contre le journal *l'Univers.* Ce journal religieux est favorable aux classiques chrétiens ; il a défendu sa thèse au point de vue le plus élevé.... Voici la profession de foi de Mgr l'Évêque de Gap, en réponse à trois lettres très-pressantes à lui adressées à ce sujet :

MONSEIGNEUR,

« Je crois en Dieu, créateur de l'univers, mais je ne crois pas à la bonne foi de ceux qui veulent détruire l'*Univers.*

« Je crois en Jésus-Christ, qui a établi son Église avec les docteurs chrétiens, et non avec les doctes du paganisme.

« Je crois au Saint-Esprit, qui a parlé par les prophètes, et non par les sibylles.

« Je crois à la communion des saints, mais je ne veux pas être de celle de la *Gazette,* du *Siècle,* des *Débats,* de la *Presse* et du *Charivari.*

« Je crois à la résurrection des morts, mais je crains beaucoup celle des gallicans et des parlementaires.

« Je crois à la vie éternelle, mais je ne veux pas de celle des champs Élysées, quelque belle que la fassent les poëtes païens.

« C'est-à-dire, Monseigneur, que je suis pour l'adoption des auteurs chrétiens dans une juste proportion, sans renoncer aux chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes soigneusement expurgés de ce qu'ils ont, trop souvent, de contraire aux bonnes mucers et à la foi catholique.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« † IRÉNÉE,

« *Évêque de Gap.* »

XIII

LETTRES DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A SES VÉNÉRABLES COLLÈGUES.

OBSERVATIONS DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN.

Par une circulaire en date du 8 juillet, Mgr l'Évêque d'Orléans fit connaître à NN. SS. les Évêques ceux d'entre eux qui avaient jusqu'à ce jour signé la *déclaration convenue.* Il y ajoutait un commentaire et notait les modifications ou réserves faites par plusieurs des signataires.

Une autre circulaire, en date du 15 juillet, augmentait de deux noms la liste des signataires, et contenait l'avis suivant :

« Il restait à signifier officiellement cet acte (*la déclaration*) à « M. Louis Veuillot : c'est ce qui a été fait le 12 juillet par « M. l'abbé Place, l'un de mes vicaires généraux. Communication « a été donnée en même temps à M. Louis Veuillot de ma lettre « du 6. Je suis heureux, Monseigneur, d'ajouter que tout cela a « été entendu et reçu par M. Louis Veuillot avec le respect con- « venable.

« Plusieurs de nos vénérables collègues ayant exprimé le désir « que la *déclaration* ne fût pas publiée dans les journaux, je « me suis empressé d'accéder à ce désir que j'avais déjà formé et « exprimé moi-même, m'étant d'ailleurs rendu certain que ce « sentiment était agréé par ceux de nos éminents collègues qui

« avaient eu le plus de part à la direction de cette affaire, et « aussi bien convaincus que moi qu'un tel ménagement ne diminuait en rien ni pour le présent ni pour l'avenir la force véri- « table de l'acte que nous avons fait.

« J'ose donc vous prier, Monseigneur, de ne lui donner aucune « autre publicité et de vouloir bien considérer comme *confiden-* « *tielle* la lettre du 6 que j'ai eu l'honneur de vous adresser. »

Le 31 juillet, dans un *mémoire confidentiel* adressé à tous les Évêques, Mgr l'Évêque de Montauban examina et combattit le fond et la forme de la *déclaration*. Le IVe et dernier paragraphe traite la question de publicité.

IV

IMPOSSIBILITÉ, IRRÉGULARITÉ ET DANGER D'UNE PUBLICITÉ QUELCONQUE DONNÉE AU PROJET CONVENU DE DÉCLARATION.

Je remarque tout de suite :

1° Qu'approuver la Déclaration en elle-même, et en approuver ou en ordonner la publicité, sont deux choses essentiellement distinctes et indépendantes l'une de l'autre; et que la seconde renferme des inconvénients d'une haute gravité, qui peuvent ne pas se trouver dans la première.

2° Que, par suite, et en prenant les faits tels que Monseigneur d'Orléans nous les a fait connaître, il y avait plus que de la convenance, mais une véritable nécessité d'adresser cette question à tous les Évêques signataires de la Déclaration : trente-sept de nos Collègues n'ayant pas jugé à propos de l'approuver et d'y prendre part, les quarante-quatre adhérents veulent-ils, néanmoins, qu'on publie la Déclaration ! Qu'arrivera-t-il, si, à notre exemple et comme ils en ont le droit, comme ils croiront peut-être qu'ils y sont obligés, ils font une Déclaration publique de leur dissentiment ? J'ai dit qu'il y avait une nécessité véritable d'adresser cette question aux Évêques signataires, avant de publier la Déclaration, parce qu'il est certain que le plus grand nombre d'entre eux *ignorait combien* il y avait d'opposants, et qu'ils eussent été désagréablement surpris de se trouver en dis-

sentiment public avec près de la moitié de leurs Collègues.

Il y a plus : une publication de cette sorte engageant et compromettant l'Épiscopat français tout entier, il n'eût pas été hors de convenance et des intérêts véritables de l'Église de provoquer le suffrage *de tous les Évêques*, avant de l'exécuter. Que si les choses s'étaient passées de cette manière, je n'ai pas besoin de rechercher quel nombre de suffrages favorables on aurait recueillis.

En second lieu, le projet de déclaration tel qu'il avait été présenté, a été, d'après l'exposé de Monseigneur d'Orléans :

1° *Repoussé* par trente-sept Évêques, dont plusieurs pourtant (on aurait pu dire tous) se sont montrés favorables aux principes y exposés, pris en eux-mêmes et dans un sens général.

2° *Modifié* dans le premier article par Monseigneur le Cardinal Archevêque de Besançon et *quelques autres*, et dans les articles suivants par *cinq* Évêques : c'est-à-dire, par conséquent, accepté et approuvé dans son exposé primitif par quarante-quatre Évêques *moins six et quelques autres* : ce qui réduit évidemment le nombre des acceptants *au-dessous de trente-sept*.

Et comme les modifications proposées n'ont pas été soumises à l'approbation des autres Évêques, elles ne peuvent compter que pour l'opinion particulière de ceux qui les ont demandées. Ainsi :

Trente-sept Évêques, dont deux sont Cardinaux, quoique favorables, d'une manière ou de l'autre, aux principes émis dans le projet de Déclaration, ont refusé de s'y associer,

Six Évêques et quelques autres n'y ont adhéré qu'en proposant des modifications qui n'ont été connues que de Monseigneur l'Évêque d'Orléans, et peut-être de quelques-uns de ses Collègues à qui il a pu les communiquer.

Moins de trente-sept Évêques ont approuvé purement et simplement le projet dans sa première forme et teneur. Je ne songe nullement à nier que s'ils avaient été mis en demeure de se prononcer sur les modifications susdites, ils les eussent acceptées ; mais enfin le fait n'a pas eu lieu, et ici il n'y a que les faits que nous avons à prendre en considération.

Le projet présenté a donc été repoussé dans sa forme et teneur primitive par trente-sept Évêques, plus six et quelques autres, c'est-à-dire par la majorité.

Et le projet modifié, n'ayant point été soumis à l'examen et à

l'approbation des Évêques, n'a été ni rejeté ni approuvé par personne.

Le plus grand nombre des suffrages identiques appartient donc aux trente-sept Évêques qui se sont prononcés d'une manière absolue contre toute déclaration.

Si quelqu'un croit que, dans une pareille situation, il était possible de publier la Déclaration, même modifiée, je n'ai rien à dire.

Mais je suppose que ce projet eût été textuellement approuvé par quarante-quatre Évêques contre trente-sept opposants, et je soutiens encore qu'on ne pouvait pas le publier sans violer les plus hautes convenances et les règles canoniques, sans faire excès et abus de pouvoir.

Je conviens que chacun des Évêques signataires avait le droit de publier, pour son diocèse, la Déclaration, en tant qu'elle exprimait son sentiment particulier, corroboré par l'assentiment de ses Collègues. Mais aucun Évêque n'ayant celui de rien publier pour d'autres Diocèses que le sien, il est évident qu'une promulgation collective eût été une usurpation de pouvoir et une atteinte portée à l'indépendance des autres Évêques. Le droit de publier une déclaration doctrinale quelconque implique le droit de l'envoyer et de l'adresser à ceux qu'elle doit obliger. Aurait-on pu l'adresser même comme communication officieuse aux trente-sept Évêques opposants? Évidemment non : car c'eût été dire à ceux-ci : Vous ne pensez pas comme nous; mais nous avons une majorité de trois voix, et par conséquent notre sentiment a au moins plus de probabilité que le vôtre.

Dans une pareille situation, il n'y avait donc que deux manières légitimes de publier la Déclaration : en tant que chaque Évêque l'eût publiée dans son Diocèse, ou que tous les Évêques signataires se la seraient mutuellement et réciproquement adressée les uns aux autres.

Ce n'est pas tout encore. Le Saint-Siége a imposé aux Conciles provinciaux l'obligation de ne publier leurs Actes et leurs Décrets qu'après les avoir soumis à la révision de la Congrégation dite du Concile de Trente. On en conçoit les raisons; mais évidemment elles sont toutes applicables à une déclaration doctrinale *convenue* et *décidée* par voie de correspondance, sans examen, sans discussion et sans délibération proprement dite.

Il restait la voie des journaux pour donner de la publicité à la Déclaration. Mais chacun sent combien cette voie est peu grave,

peu canonique, peu convenable même pour des Évêques, et tout ce qu'elle pouvait avoir d'offensant pour les Évêques opposants. Car, de deux choses l'une : ou les Évêques signataires, se renfermant dans leur droit, veulent enseigner leurs diocésains seulement, ou ils veulent enseigner au delà. S'ils ne veulent que la première chose, ils doivent prendre un autre moyen que les journaux. S'ils veulent la seconde, ils excèdent leurs pouvoirs. Les Évêques opposants ont le droit que leurs Collègues ne viennent pas les contredire publiquement dans leurs Diocèses, et il serait difficile de les blâmer s'ils prenaient le parti d'interdire à leurs Diocésains la lecture des journaux où une pareille Déclaration aurait été publiée.

Ce serait une question délicate de savoir si des Évêques peuvent défendre à des journalistes de soutenir et de propager telles et telles doctrines qui ne sont pas condamnées par l'Eglise. Je ne la discute pas, et je m'en tiens à ce que j'ai dit : qu'un Evêque peut s'opposer, si cela lui convient, à ce qu'un journal s'introduise dans son Diocèse, en défendant de s'y abonner. Mais s'il défendait aux journalistes eux-mêmes d'émettre des doctrines libres et tolérées par l'Église, et surtout des doctrines généralement acceptées et professées dans l'Église, hors certains pays et certaines nations, il pourrait arriver qu'au contraire, plusieurs de ses collègues, préférant ces mêmes doctrines, en désirassent plutôt la propagation dans leurs Diocèses. J'avoue, pour ce qui me concerne, que je ne verrais pas avec plaisir répandre dans le diocèse de Montauban les doctrines du gallicanisme parlementaire et janséniste, tel qu'il se trouve encore tous les jours dans la *Gazette de France*, ce déplorable journal, qui assurément en cela ne fait pas mieux les affaires de la Religion et de l'Église qu'il ne fait dans tout le reste les affaires de la monarchie traditionnelle et légitime.

Je regrette profondément de me sentir encore obligé à protester, devant tous mes Collègues, contre quelques-unes des expressions renfermées dans la lettre de Monseigneur l'Évêque d'Orléans, en date du 15 juillet.

Il y est dit qu'une *signification officielle* de la Déclaration a été faite à M. Louis Veuillot. Mais un Évêque ne peut point faire de signification officielle à qui n'est pas son diocésain et ne réside pas dans son Diocèse. Ce droit ne pouvait appartenir ici qu'à Monseigneur l'Archevêque de Paris, à l'exclusion de tous autres. Et quant à la Déclaration elle-même, je crois avoir

prouvé qu'elle n'était pas dans des conditions qui permissent de la signifier officiellement à personne, si ce n'est dans les diocèses respectifs des Evêques signataires.

On avait exprimé le désir que la Déclaration ne fût pas publiée dans les journaux, et Monseigneur d'Orléans annonce à ses Collègues qu'*il s'est empressé d'accéder* à ce vœu, qui d'ailleurs était le sien. Je ne crois pas que Sa Grandeur fût libre de faire autrement, ni qu'il convienne de donner comme un acte de déférence et d'égards ce qui était impérieusement commandé par la situation.

Il est impossible qu'une détermination d'une aussi haute gravité ait pu dépendre de son seul bon vouloir, à moins que ses quarante-trois Collègues ne se fussent mis entièrement à sa discrétion et ne lui eussent accordé un blanc-seing.

Enfin, Monseigneur d'Orléans nous dit que ce *ménagement ne diminuera en rien, ni pour le présent ni pour l'avenir, la force véritable de l'acte qui a été fait.* Je crois, pour mon compte, que les trente-sept Evêques opposants avaient droit, de la part de leurs Collègues et de Monseigneur d'Orléans, à autre chose qu'un simple *ménagement*, et de plus j'aurais grand'peine à assigner avec précision la différence qu'il y a, quant à la force et à la valeur, entre l'approbation des uns et la non-approbation des autres. Je suis même persuadé que la force la plus grande est définitivement acquise à la résistance, et que de longtemps on ne songera à faire de semblables Déclarations.

Je signale encore le procédé singulier qu'a employé Monseigneur l'Évêque d'Orléans pour *presser* quelques-uns des Évêques opposants, et pour leur faire changer d'avis. Il disait qu'après « les signatures obtenues et les lettres reçues qui en promettaient « de nouvelles, la majorité était assurée, et que ne pas signer, « ce serait produire la division que l'on craignait, et empêcher « l'unanimité qu'on désirait. » On agit à peu près d'après ce principe à l'élection des Papes. Mais enfin, à l'époque où Monseigneur d'Orléans écrivait ces étranges paroles, la majorité n'était pas encore faite, elle n'était point assurée, mais seulement *espérée.* Il y avait en ce moment *au moins trente-huit* opposants, et le résultat prouve qu'un très-petit nombre de nouvelles adhésions est venu s'adjoindre depuis aux adhésions déjà données. Il faut observer d'ailleurs qu'il y avait deux moyens aussi infaillibles l'un que l'autre d'empêcher la division et de conserver l'unanimité : celui d'abandonner le projet irréfléchi et peu prudent de Décla-

ration, et celui d'y adhérer unanimement. De quel droit Monseigneur d'Orléans n'a-t-il voulu, malgré les plus vives instances et les raisons les plus pressantes présentées par ses Collègues, s'attacher qu'au dernier ?

Je signale enfin les *confidences* qui ont été faites aux plus détestables journaux, au *Siècle* entre autres, pendant que l'affaire se traitait ; celles qui leur ont été faites après la dernière détermination ; et l'abus scandaleux qu'en font quelques-uns pour arriver à faire tomber un journal qu'ils considèrent comme un rival dangereux et comme un défenseur de certaines doctrines qu'ils poursuivent avec la haine la plus passionnée. Il me semble que ces confidences n'auraient pas dû avoir lieu, et qu'on serait mieux entré dans la pensée de tous les Évêques, si on s'en était abstenu.....

Je conclus : Il est donc infiniment à désirer qu'à l'avenir on ne recoure plus à un semblable moyen pour forcer les Évêques à se prononcer sur quoi que ce soit, au risque de faire naître entre eux des défiances et des divisions regrettables. C'est pour l'empêcher, autant que je puis le faire, que je me suis déterminé à adresser ces observations *confidentielles* à tous mes vénérables Collègues. Comme je l'ai déjà dit, j'ai eu soin, à plusieurs reprises, de les adresser directement à Monseigneur l'Évêque d'Orléans lui-même. Chacun en jugera et en pensera selon sa conscience. Je ne me permets nullement de demander à personne de m'en faire connaître son sentiment : cela serait entièrement inutile pour le présent. Il me reste à demander pardon à ceux de mes Collègues qui pourraient être offensés de mes réflexions ; mais elles m'ont semblé être d'une telle importance, que j'ai cru que c'était pour moi un devoir à remplir envers l'Église, dans l'intérêt des principes et des règles canoniques, de m'élever en cette occasion au-dessus de toutes les considérations purement personnelles, comme tant d'Évêques l'ont fait dans tous les temps, lorsqu'ils ont cru qu'il y aurait mal et danger dans leur silence.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

† JEAN-MARIE,
Évêque de Montauban.

P. S. *J'adhère, au surplus, entièrement aux observations si franches, si fermes et si complètes de Messeigneurs les Archevêques de Reims, d'Avignon et de Mgr l'Évêque de Moulins.*

XIV

EXPLICATIONS DE L'UNIVERS (1).

31 juillet 1852.

Les commentaires des chroniqueurs de la *Gazette de France* sur une affaire dont la conclusion leur est évidemment désagréable, ont fait leur chemin malgré nos dénégations. Ils ont tant dit que l'*Univers* était condamné par un grand nombre d'Évêques et qu'on lui en avait signifié l'arrêt, et tant de journaux l'ont répété, que le public a fini par le croire. De toutes parts on m'écrit pour savoir quel est donc cet arrêt : quelle est cette notification que j'aurais reçue. On demande pourquoi, si nous sommes condamnés, nous n'avons fait parvenir jusqu'à nos lecteurs ni acte de soumission envers nos juges, ni justification, ni explication d'aucune sorte. Des conseils d'un haute autorité nous pressent de ne pas laisser davantage

(1) Plusieurs journaux de Paris, mais plus particulièrement l'*Ami de la Religion*, la *Gazette de France* et, chose singulière, le *Siècle*, étaient beaucoup plus que nous-mêmes au courant de la négociation sur les quatre articles de Mgr l'Évêque d'Orléans et en donnaient des nouvelles à leurs lecteurs. Après avoir parlé avec une certaine exactitude, comme nous le connûmes plus tard, ils finirent par mentir tout à fait. La *Gazette de France*, organe du gallicanisme le plus extrême, alla si loin à cet égard qu'il fallut enfin l'arrêter, pour l'empêcher d'abuser l'opinion.

Quand ces observations parurent, je n'avais d'ailleurs aucune connaissance du mémoire de Mgr l'Évêque de Montauban.

s'accréditer des bruits préjudiciables à notre œuvre et offensants pour d'éminents personnages, qui n'ont pas dédaigné de lui témoigner publiquement leurs sympathies. Je crois devoir céder à ces considérations, et dire tout simplement la vérité. Elle ne peut d'ailleurs blesser que les écrivains qui, de dessein formé, s'appliquent à la trahir.

J'aurais même parlé plus tôt si, d'une part, un malheur domestique ne m'avait éloigné de mes travaux pendant quelques jours, et si je n'avais espéré, d'autre part, que les chroniqueurs de la *Gazette*, allant aux informations sur nos démentis, se convaincraient eux-mêmes de leur erreur et se soumettraient aux raisons qui nous faisaient désirer le silence.

Je répète que, depuis le Mandement du 30 mai, je n'ai reçu de personne ni condamnation, ni signification de condamnation, ni acte ou document quelconque pouvant avoir un pareil caractère.

Voici l'unique circonstance qui a pu donner prétexte à ces inventions.

Il y a environ trois semaines, je vis arriver chez moi M. l'abbé Place, grand vicaire de Mgr l'Évêque d'Orléans. Ce respectable ecclésiastique ne s'annonça nullement comme un officier de justice chargé de me signifier un arrêt. Il se contenta de me dire, avec beaucoup d'aménité, que son évêque l'envoyait pour me donner connaissance d'une *Déclaration* signée par un certain nombre de prélats, à la suite du Mandement publié contre l'*Univers*, Déclaration, ajouta-t-il, qu'il était convenable que je n'ignorasse point, quoiqu'elle dût, d'*après le désir même de plusieurs des signataires*, n'être pas publiée, et rester tellement *confidentielle* qu'*il ne pouvait m'en laisser copie.*

Je répondis que je connaissais déjà sinon la rédaction définitive, au moins les bases de la Déclaration ; plusieurs des Évêques qui avaient refusé de la signer et quelques-uns de ceux qui l'avaient signée dans un but tout bienveillant, ayant eu, de leur propre mouvement, l'extrême bonté de m'en avertir. J'ajoutai que, tout en attachant à cette pièce une grande importance, je ne pensais pas néanmoins qu'elle me regardât spécialement ; qu'après la lettre de Mgr l'Évêque d'Arras, l'*Univers* et son rédacteur en chef étaient hors de cause, et que désormais la question se renfermait sur le terrain de la Déclaration, entre ceux de NN. SS. les Évêques qui avaient trouvé bon de la signer et ceux qui avaient trouvé bon de s'en abstenir.

Je donnai ensuite toute mon attention à la lecture que voulut bien me faire M. l'abbé Place. Je n'ai point le texte de la Déclaration, et ce n'est pas à moi de la publier ; mais les chroniqueurs de la *Gazette* savent qu'elle ne renferme aucune condamnation contre nous, que notre nom même n'y est pas prononcé. Ce qu'elle exprime, d'une façon générale, au sujet des journaux, est applicable à la *Gazette*. et à l'*Ami de la Religion* aussi bien qu'à l'*Univers*. Ce sont des principes que je suis prêt à souscrire et que je n'ai jamais voulu transgresser.

Le reste touche la question des classiques. On y pose un point de fait et on y forme un vœu. Si ma mémoire est fidèle, un article déclare que l'Église n'a jamais interdit l'emploi dans les classes des auteurs profanes, chrétiennement expliqués et convenablement expurgés ; un autre article porte qu'il convient de faire une part plus large aux auteurs chrétiens ; rien là ne tend à nous couvrir de cette confusion où la *Gazette* voudrait que nous fussions plongés.

M. le grand vicaire d'Orléans m'a lu aussi les noms des

vénérables signataires. Je n'ai pu les retenir tous. Cependant il n'y en a pas soixante-trois, ni soixante, ni cinquante. Le nombre total, m'a-t-on dit depuis, est de quarante-quatre. C'est beaucoup plus qu'il n'en aurait fallu et qu'il n'en faudra pour faire disparaître immédiatement le journal, s'il a le malheur de mériter un jour que ces noms respectés signent sa condamnation ; car il y faudra des motifs auxquels personne ne refusera d'adhérer. Mais, jusqu'à présent, où est la condamnation ? J'observe ici que ce mot de *condamnation* excède même la portée déjà si rigoureuse du Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans. En effet, le Prélat interdit la lecture de l'*Univers* aux professeurs de ses petits séminaires ; il ne la défend ni à ses autres prêtres, ni à ses diocésains. Sa sentence paraît une atténuation bienveillante des sentiments qui l'ont dictée.

Il y a plus : la dernière rédaction de la Déclaration, celle qui m'a été lue, est commentée dans une lettre adressée par Mgr l'Évêque d'Orléans, non au rédacteur en chef de l'*Univers* et comme représentant de quarante-quatre évêques, mais en son propre nom et à ces mêmes évêques, dans le but de faire connaître à chacun d'entre eux ceux de ses vénérables collègues qui ont (quelques-uns en faisant des réserves) donné leur signature. On sait que la Déclaration n'a pas été le résultat d'une délibération prise en commun : elle s'est faite par correspondances et par messages privés. Or, cette lettre, M. l'abbé Place, sans me dire précisément s'il en avait commission ou sans que je me le rappelle, a eu encore l'obligeance de me la lire. Elle exprime l'opinion de Mgr l'Évêque d'Orléans sur la presse religieuse, et elle ne manque pas de sévérité. Cependant, j'y ai cru remarquer un ton général moins accablant que celui du Mandement. Il m'a semblé que le Prélat accordait

quelque chose de plus aux intentions des écrivains contre lesquels il a cru nécessaire de déployer sa vigilance.

Une autre lettre, adressée plus tard à NN. SS. les évêques, — lettre que je ne connais point, qui ne m'a été ni signifiée ni lue, et dont j'avoue que le témoignage des chroniqueurs de la *Gazette* me garantit mal l'authenticité, —constaterait, suivant ces messieurs, que j'ai reçu M. l'abbé Place et écouté ses communications AVEC POLITESSE. Cette nouvelle, je l'espère, n'excitera pas trop d'étonnement, et personne ne sera soulagé d'apprendre que M. l'abbé Place n'a couru aucun péril en accomplissant près de moi la mission que je viens de raconter. On ne me rend pas toutefois assez de justice. J'ai reçu M. l'abbé Place non-seulement avec politesse, mais encore avec respect et cordialité, renouvelant devant lui, spontanément et de très-grand cœur, les déclarations de mes sentiments intimes, que j'avais déjà répétées dans ce journal.

M. l'abbé Place s'est ensuite retiré, emportant, sans autre forme de procédure, les papiers qu'il m'avait lus, et qui n'ont pas même passé un instant par mes mains ni sous mes yeux.

Tout le monde comprendra que si j'avais cru recevoir une signification, je n'aurais pas manqué de demander des pièces, de réclamer un procès-verbal et d'y faire constater mes réponses. Rien de tout cela ne pouvait m'être refusé, et même, si l'on avait agi judiciairement, tout cela aurait dû m'être offert.

Ainsi donc, encore une fois, il n'y a eu ni condamnation faite au nom et par ordre des évêques, ni aucune trace de procédure ! il n'y a eu que la visite confidentielle de M. l'abbé Place et la lecture confidentielle des pièces confi-

dentielles dont il était porteur, et qu'il a remportées. Voilà tout ce qui est vrai, tout ce qui sera jamais constaté, et l'unique fondement sur lequel l'indiscrétion envenimée des rédacteurs de la *Gazette* est parvenu à bâtir ce grand échafaudage.

LOUIS VEUILLOT.

XV

NOTE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

(*Univers*, 8 août.)

On lit dans l'*Ami de la Religion* :

NOTE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Mgr l'Évêque d'Orléans nous fait l'honneur de nous adresser la lettre et la note suivantes :

« CHATEAU DE LA COMBE, près Grenoble, le 3 août 1852.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'*Ami de la religion*,

« J'espère que vous serez assez bon pour vouloir bien insérer dans votre plus prochain numéro, la note ci-jointe.

« Agréez, Monsieur le directeur, l'hommage de ma haute considération.

« FÉLIX,

« *Évêque d'Orléans.* »

NOTE.

Un journal annonce que la déclaration épiscopale, relative au journalisme et aux classiques, ne tardera pas à paraître.

Ce journal a été sans doute mal informé. La déclaration, les noms des vénérables signataires, ainsi que la plupart des lettres écrites au sujet de cette affaire, n'ont et ne peuvent avoir, jusqu'à ce jour, qu'un caractère confidentiel.

Ce qu'on publierait serait nécessairement inexact et incomplet.

Des noms qui devraient s'y trouver ne s'y trouveraient pas ; il y aurait tel nom qui ne devrait pas être considéré comme signataire

d'une déclaration rendue *publique* : et la publication d'un très-grand nombre d'autres lettres et adhésions importantes est matériellement impossible, puisqu'elles sont en ma seule possession.

Il est surtout des choses et des circonstances où la force est et demeure dans la modération.

Ce qui devait être fait a été fait ; ce qui est connu de cette affaire suffit : ceux qui devaient s'entendre se sont entendus ; ceux qui avaient besoin d'être avertis l'ont été : peu importe que d'autres le sachent ou l'ignorent aujourd'hui.

Qu'on médite, avec le respect qui leur est dû, les sages et fortes paroles de plusieurs vénérables prélats, qui ont récemment écrit touchant cette affaire : il y a là des leçons salutaires pour tous, des explications et des conseils qui ne seront perdus pour aucun de ceux qui savent lire et comprendre.

Que si, par tous ces graves avertissements, la sévérité nécessaire des uns et l'indulgente bonté des autres n'obtenaient pas toujours la souveraine influence qui leur a été promise, nous avons du moins lieu d'espérer que nous ne verrons plus se reproduire les torts et les fautes dont nous avons eu tous à gémir.

Il serait donc inutile en ce moment de donner un nouveau prétexte à la contradiction des langues, et un aliment à la polémique irritée des journaux.

L'éclat d'une plus grande publicité n'est pas nécessaire ici pour apprendre au monde qu'il y a un terrain de ferme doctrine, de sagesse sobre et d'autorité supérieure, en dehors et au-dessus de toutes les nuances possibles des opinions libres, sur lequel l'Épiscopat se rencontre toujours, et profondément et invariablement uni à son Chef suprême, ne peut jamais être divisé.

C'est contre quoi les esprits méchants ou emportés ne pourront jamais prévaloir : c'est sur quoi des chrétiens catholiques ne pourraient essayer de donner le change ou de jeter des nuages, sans se rendre coupables des plus déplorables illusions, responsables peut-être des plus grands maux, et sans blesser profondément le cœur de Celui qui *déteste et maudit la discorde entre les frères*.

Il peut y avoir ailleurs des partis et des excès : il n'y en a point parmi nous : les Évêques n'ont de goût que pour l'union dans la vérité, dans la modération, dans la paix et dans un accord filial et toujours soumis à Celui que Jésus-Christ, en quittant la terre, a mis au centre de son Église pour y te-

nir tout uni dans la foi, dans l'obéissance et dans l'amour.

Pour nous, nous ne cesserons d'élever avec confiance nos mains et les vœux de notre cœur vers le prince de la paix pour le supplier de maintenir toujours entière en l'Église, qui est son royaume sur la terre, cette pacifique et touchante unanimité qui la fait belle autant que forte, et qui, dans ces temps de trouble et de confusion, sera plus que jamais notre gloire singulière, en même temps que la leçon du monde. Malheur à ceux qui diminueraient cette divine et si nécessaire unanimité ! Elle ne sera jamais troublée, si tous, dans ce corps admirable et si merveilleusement ordonné de l'Église, savent fidèlement se tenir en la place que Jésus-Christ leur a marquée, et qui est, pour les uns, celle de l'autorité ; pour les autres, celle de l'obéissance, et pour tous celle de la charité et du respect.

† Félix,

Évêque d'Orléans.

On remarquera qu'aucun détail de cette note n'infirme les faits rapportés dans notre article du 1er de ce mois. Il nous semble même qu'elle est principalement dirigée contre les commentateurs dont la subtile adresse nous a contraints, après de longs délais, de rétablir la vérité, autant du moins qu'elle nous était connue.

Louis Veuillot.

XVI

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL ANTONELLI,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX,

A S. ÉM. LE CARDINAL GOUSSET, ARCHEVÊQUE DE REIMS.

(Traduite de l'italien.)

Éminentissime et Révérendissime Seigneur,

Outre le grand prix que j'ai coutume d'attacher aux communications de Votre Éminence, celle que vous avez adressée, sous le pli du 13 courant, à propos de la fâcheuse divergence qui s'est récemment élevée en France, sur le choix des livres pour l'enseignement littéraire a une extrême importance.

La parfaite connaissance que l'on a de la sagesse et du profond discernement qui distinguent Votre Éminence était déjà une raison plus que suffisante de compter sur la justesse et l'étendue de vos vues dans l'appréciation de la susdite controverse. Cette assurance, conçue d'avance, et que le Saint-Père, à bon droit, partageait avec moi, a été parfaitement confirmée par le précieux document contenu dans la lettre par laquelle vous avez manifesté vos sentiments, à cette occasion, à quelques-uns de vos collègues qui vous avaient consulté.

Sans avoir aucune intention de censurer qui que ce soit, il faut bien remarquer, dans l'intérêt de la vérité, qu'il y a un point de la plus grave importance pour les évêques, et

que Votre Éminence a signalé fort à propos : c'est la nécessité de conformer aux règles et coutumes établies par l'Église la nature et la forme des actes émanant du corps épiscopal ; sans quoi on court un trop grand danger de rompre l'unité si nécessaire d'esprit et d'action, même dans les démarches par lesquelles on pourrait quelquefois chercher ardemment à l'établir.

La force de cette observation fondamentale et des autres que Votre Éminence a si bien appliquées au cas présent, fait pressentir l'influence qu'elle a dû avoir pour arrêter la marche d'une affaire aussi grave du côté des parties qui y étaient intéressées que grosse de conséquences déplorables par suite de la manière dont elle avait été engagée.

Maintenant, grâce au parti prudent auquel s'est décidé le personnage qui avait le principal rôle dans cette discussion, il semble qu'il y a lieu de la considérer désormais comme assoupie, et que, dès lors, l'intervention suprême dont parlait Votre Éminence, à la fin de la lettre dont elle a bien voulu m'honorer, a cessé d'être nécessaire.

En applaudissant hautement à l'intérêt que Votre Éminence a attaché à cette affaire, et qu'elle a fait servir, avec un zèle et une sagesse admirables, à atteindre un but pleinement conforme aux vues du Saint-Siége, je suis heureux de vous offrir en même temps l'assurance du profond respect avec lequel je vous baise humblement les mains.

De Votre Éminence

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

G. Cardinal Antonelli.

Rome, le 30 juillet 1852.

Pour copie conforme.

Paris, le 11 août 1852.

✝ T. Cardinal Gousset.

XVII

ADHÉSION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

(*Univers*, 1er août 1852.)

Mgr l'Évêque de Chartres a fait imprimer son *adhésion motivée au Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans*. Il est inutile que nous cherchions à exprimer la peine que nous ressentons de ce nouveau coup. Quelques paroles du vénérable prélat, trop bienveillantes pour nous personnellement, n'en tempèrent point la vivacité. Il faut subir cela encore et laisser passer le torrent de railleries et d'injures qui va se déchaîner une fois de plus contre nous dans toutes les feuilles anti-religieuses et anti-romaines de l'Europe. Peu d'écrivains de ce temps-ci auront payé plus cher que nous leur attachement aux doctrines de l'Église universelle.

Nous n'hésitons pas à reproduire la brochure de Mgr l'Évêque de Chartres, quoiqu'elle ne nous ait pas été envoyée. Nous n'avons aucun moyen plus respectueux de nous défendre contre les reproches que le vénérable prélat nous fait, et de calmer les appréhensions qu'il a conçues. En nous voyant toujours si prompts et si persévérants à mettre nous-mêmes sous les yeux de nos lecteurs les censures dont nous sommes l'objet, on finira par se convaincre que nous ne voulons séduire personne ; ce levain de

laïcisme que l'on nous attribue, mais que nous ne sentons nullement fermenter dans nos veines, et qui est d'ailleurs surveillé de si près, cessera de paraître redoutable. Que pourrions-nous faire de plus, à moins de briser notre plume, ce que personne encore ne demande ?

Personne ne songe à nous accuser d'errer contre la foi. Quelques-unes des nos opinions, il est vrai, ne sont pas unanimement partagées. Jusqu'à présent nous ignorions qu'elles fussent si combattues. Cependant, comme elles sont incontestablement légitimes, nous ne pensons point que ce soit le moment de les abandonner. Nous savons qu'elles ne nous inspirent aucune pensée contre le joug salutaire de la discipline, aucun dessein, même éloigné, de manquer au moindre de nos devoirs envers les Autorités établies de Dieu. Les rigueurs les plus répétées, et qui nous sembleraient le moins nécessaires, ne nous tenteront pas de rompre une chaîne que nous portons avec amour. Nous montrerons ici que nous sommes catholiques autant qu'il faut l'être et que peuvent l'exiger toutes les divergences qui s'élèvent et se combattent librement dans le sein de l'unité. Adversaires fidèles de quelques idées douteuses, nous resterons encore plus fidèlement les défenseurs et les esclaves des principes certains. Au premier rang de ces principes se trouvent le respect et la soumission qui sont dus au caractère et au pouvoir des évêques. On nous a souvent donné l'occasion de manifester publiquement nos sentiments à cet égard. Ce n'est pas, certes, aujourd'hui que nous voudrions reculer pour la première fois. Rien ne peut nous faire perdre le souvenir des longues bontés que Mgr l'Évêque de Chartres a eues pour nous (1), et nous

(1) Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, si vénérable par son

sommes naturellement inclinés devant cet évêque illustre par une reconnaissance aussi constante et aussi fondée que notre vénération.

LOUIS VEUILLOT.

âge, par ses vertus et par ses talents avait été le premier et longtemps presque le seul évêque publiquement favorable à l'*Univers*. Il nous avait adressé ses célèbres lettres contre la philosophie officielle.

XVIII

LETTRE DE Mgr DE PRILLY, ÉVÊQUE DE CHALONS,

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE *L'UNIVERS* (1).

CHALONS, 3 août 1852.

C'est un petit mot de consolation que je vous écris, Monsieur, et pour lequel je n'attends pas de réponse. Prenez patience, supportez courageusement la persécution dont vous êtes l'objet et dont beaucoup de gens s'affligent et s'étonnent. Elle n'est pas raisonnable. Nos ennemis s'entendent mieux entre eux, et il ne leur arrive guère de tirer si directement sur leurs troupes. Tout cela finira, et à votre honneur, je n'en doute point. La longue lettre que j'ai lue hier (2) m'a bien surpris ; quoi! c'est pour un sujet dont on se moque au fond et qu'on traite de bagatelle ; c'est pour une question sur laquelle tout le monde est d'accord qu'on fait tout ce bruit, qu'on dit aux gens des injures, qu'on a été mendier de porte en porte des suffrages ! ! ! Pour moi, j'ai fermé la mienne dès le premier jour, et j'ai dit à ceux qui me sollicitaient d'une manière pressante : Ne comptez pas sur moi, et adressez-vous à d'autres. — Tout cela passera ;

(1) Cette lettre n'a pas été publiée. On me permettra de la choisir entre beaucoup d'autres qui sont venues me consoler et me fortifier dans ces pénibles moments, et qui prouveront, lorsqu'il le faudra, que l'*Univers* n'a jamais marché dans aucune rencontre, sans être assuré des plus hautes et des plus fortes sympathies.

(2) L'adhésion motivée de Mgr l'évêque de Chartres au mandement de Mgr l'évêque d'Orléans.

on rendra justice à qui elle est due, et on trouvera bien singulière la guerre que vous ont déclarée des hommes dont vous n'êtes pas l'ennemi.

Recevez, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de tout mon intérêt et de la part que je prends à vos peines gratuites et imméritées; elles donnent un nouveau prix aux travaux que vous soutenez pour la sainte cause de Dieu.

Votre tout dévoué et très-humble serviteur,

† M. J.,

Évêque de Châlons.

XIX

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'UNIVERS.

BORDEAUX, le 15 septembre 1852.

MONSIEUR,

L'un des esprits les plus judicieux, comme un des plus grands Évêques de son temps, saint François de Sales, voyait avec douleur qu'on remuât certaines questions délicates, qu'on en fît *le jouet de la parlerie de gens qui, au lieu de les éclaircir, les troublent; au lieu de les décider, les déchirent ; et ce qui est le pis, en les troublant, troublent la paix des âmes, et en les déchirant, déchirent la très-sainte unanimité des catholiques* (1).

N'est-ce pas le rôle déplorable joué par l'*Univers* avec une persistance que je m'abstiens de qualifier? Vous vouliez une réforme dans l'enseignement secondaire ; cette réforme ne commençait-elle pas déjà dans la plupart de nos maisons, et n'écrivions-nous pas nous-même, sous la date du 5 juillet, « que « depuis longtemps la part faite dans l'éducation à l'influence reli« gieuse laissait trop à désirer, et que ce défaut était la source « des vices qui affligeaient la société ? Cette pensée, qui était la « pensée de tous les Évêques, avait amené un travail lent, mais « réel, qui s'opérait de toutes parts dans nos séminaires ; par de « progressives réformes, par de prudentes améliorations, se con« ciliaient tous les intérêts ; on conservait les grands écrivains « de Rome et d'Athènes, en y joignant, depuis les classes « élémentaires jusqu'à la rhétorique inclusivement, tout ce

(1) Lettre 813 tome XI, page 403 de l'édition des œuvres de saint François de Sales, par Blaise.

« qui peut servir de modèle dans les auteurs sacrés (1). »

Pourquoi, dès lors, prolonger une lutte à laquelle il me sera bien permis d'appliquer ces autres paroles du charitable évêque de Genève : « *Je hais par inclination naturelle toutes les contentions* « *et disputes qui se font entre les catholiques, desquelles la fin est* « *inutile, et encore plus celles desquelles les effets ne peuvent être que* « *des dissensions et différends, mais surtout en ce temps plein d'esprits* « *disposés aux controverses, aux médisances, aux censures et à la* « *ruine de la charité !.... Qu'adviendra-t-il de tout cela, qu'une très-* « *dangereuse aversion des cœurs ?* (2) »

Des réflexions si justes, Monsieur, ne s'appliquent que trop à une polémique irritante et sans but. *Ces contentions et disputes* qui affligeaient saint François de Sales, vous les avez fait renaître, vous les continuez avec plus de ténacité que jamais. Vous provoquez des écrits qui, au lieu d'*éclaircir, troublent et divisent*, et pour rendre cet effet plus sûr, on y ajoute parfois de coupables insinuations, d'inconvenantes ironies. Nous sera-t-il permis de rester les maîtres dans nos séminaires ? Les auteurs païens, une fois bannis de nos écoles, le professeur imbu de vos maximes ne se croira-t-il pas en droit de rejeter comme trop *cicéroniens* les extraits de saint Paulin, de saint Damase et de saint Ambroise, que nous aurons voulu mettre entre les mains des élèves? *Chrétiens par l'idée,* il les trouvera, comme M. G...., *païens par la forme,* car ils emploient dans leurs poésies *le mètre, le rhythme* et la *prosodie païenne.* Il refusera le *Stupete, gentes,* le *Quò vos, magistri,* le *Felices nemorum* des Santeuil et des Coffin, comme entachés de paganisme pour la forme et de jansénisme pour le fonds.

Et puis, Monsieur, le terrain sur lequel vous marchez est glissant, la pente rapide, les chutes fréquentes. On ne s'arrête pas facilement sur le bord du précipice. Je connais un publiciste qui était aussi catholique, aussi dévoué aux intérêts de l'Église que vous ; je ne vous rappellerai pas ce qu'il a écrit au chef suprême du catholicisme : je me bornerai à redire les conseils un peu hautains qu'il se permit de donner à son Archevêque, dans une circonstance qui a quelque analogie avec ce qui se passe aujourd'hui.

(1) Deuxième lettre de Son Ém. le Cardinal archevêque de Bordeaux à Mgr l'Évêque d'Orléans.

(2) Lettre 814, tome XI, p. 403. Dans l'ancienne édition, cette lettre était la 58e ou la 59e du VIIIe livre.

« . . . . . La pensée la plus favorable que la charité pourra « concevoir au sujet d'une démarche qu'elle m'empêche de ca- « ractériser ici, sera, Monseigneur, qu'embarrassé des soins « d'une vaste administration, vous n'avez pas même ouvert « l'ouvrage dont vous censurez si amèrement l'auteur. »

Le même écrivain, après cet effort de charité qui lui permettait de supposer que Mgr de Quélen n'avait pas lu l'ouvrage qu'il censurait, ajoutait : « Le mandement de Votre Grandeur « pénètre l'âme de je ne sais quelle tristesse indéfinissable. « Pardon, Monseigneur, j'exprime ce que je sens, ce qu'ont « senti, comme moi, les vrais catholiques, qui ne sauraient se « consoler qu'en cette occasion, non content d'être l'homme « de Dieu, il ne vous ait pas plu d'être un peu moins l'homme « de ce temps. »

Ailleurs M. de Lamennais dit à l'illustre prélat : « Qu'il n'a « autour de lui et pour lui qu'un petit nombre de vieillards, « respectables sans doute, mais qui ne vivent que de quel- « ques souvenirs d'école (1). Tout le reste, qu'est-ce que c'est ! « Et y a-t-il des paroles pour peindre ce dégoûtant mélange de « bêtise et de morgue, de niaiserie stupide et de sotte confiance, « de petites passions, de petites ambitions, de petites intrigues « et d'impuissance absolue d'esprit ? Monseigneur, votre place « n'est pas là, ne descendez pas dans cette boue, croyez-moi, « elle vous tacherait ; prenez, il en est temps encore, des pen- « sées plus élevées. »

Ces conseils sont admirables, sans doute. On est touché de voir un prêtre parler sur ce ton à son chef hiérarchique, et ces expressions de *bêtise*, de *niaiserie*, scandalisent aujourd'hui nos publicistes religieux. Et cependant, qui a osé demander à un évêque, non à l'occasion des droits du Saint-Siége, mais à l'occasion des classiques inoffensifs, puisqu'ils sont expurgés : « *Si nous sommes dans un siècle où l'on puisse se jouer avec la foi* (2) ? »

Quand donc on a fait un pas dans la voie de l'usurpation, de l'esprit particulier, de l'obstination, qu'il est difficile de prévoir où l'on s'arrêtera ! Tous les bons esprits demandaient une part prépondérante à l'élément chrétien dans l'enseignement public ; mais c'est ici qu'un zèle imprudent, outre-passant le but, a com-

(1) Ces vieillards, ainsi traités, étaient MM. Frayssinous, d'Astros, Clausel de Montals, Clausel de Coussergues, Duclos, Garnier, Boyer, Desjardin et Borderie.

(2) *Univers* du 10 mai 1852.

promis le succès des efforts déjà tentés. On a effrayé les hommes les plus sages, inspiré aux autres de nouvelles préventions, affaibli l'autorité religieuse et peut-être affligé Rome plus qu'on ne le pense.

Nous avons trouvé dans un recueil périodique, une lettre d'un ecclésiastique distingué, qui écrivait de la capitale du monde chrétien, il y a quelques années, ces lignes remarquables, au sujet d'une discussion aussi envenimée que celle qui agite en ce moment les esprits :

« Vous me demandez ce qu'on pense ici... A cela je réponds « qu'il n'est peut-être pas de pays au monde où l'on soit plus « réservé sur ces questions, et où l'on en parle moins qu'à « Rome... Les témoignages de bienveillance que les Papes ont, « en toute occasion, donnés au clergé de France, prouvent leur « opinion constamment favorable à ce clergé..... Il est bien « fâcheux qu'on agite ces sortes de questions en France, et qu'on « les agite avec tant de chaleur, dans un temps et dans des cir- « constances où tous ceux qui aiment la religion devraient « réunir leurs efforts contre l'ennemi commun ; cette espèce de « *guerre civile* est vraiment affligeante. »

Ces paroles font d'autant plus autorité à mes yeux, que me trouvant à Rome cette année-là, je pus juger par moi-même de la véritable disposition des esprits. Ce qu'on y pensait alors au sujet d'une question bien autrement grave que celle des classiques, j'ai tout lieu de croire qu'on le pense à plus forte raison de cette *guerre civile* qui s'est allumée et qui se continue sur une question définitivement jugée. Aussi l'improbation donnée à un acte récent par S. Ém. le Cardinal Antonelli, tombe-t-elle sur tout autre chose que sur la conservation de Virgile et d'Horace dans les écoles libres de nos diocèses.

Depuis trois siècles, les collèges catholiques ont mis entre les mains des enfants les auteurs, les historiens et les poëtes de Rome et d'Athènes corrigés, et les papes, témoins de cet usage, non-seulement l'ont toléré et le tolèrent encore au moment où nous écrivons ces lignes, mais ils l'ont permis et même encouragé. Nous en avons la preuve dans les éditions de classiques faites à Rome, avec l'autorisation des maîtres du sacré palais. Ajoutons que nous devons à Clément XI l'édition corrigée des Métamorphoses d'Ovide, imprimée à Rome en 1704, par le père Jouvency, qui l'a dédiée à Charles Albany, neveu du pontife et élève alors du collége Romain, où Clément XI avait aussi

fait ses études, en expliquant Virgile, Horace et Cicéron.

Nous pourrions apporter d'autres témoignages, en vous renvoyant, Monsieur, aux œuvres d'Innocent III, de saint Colomban, d'Honorius Ier, de saint Braulius, archevêque de Saragosse, du vénérable Bède, de Paul, diacre, de saint Eugène, archevêque de Tolède, de saint Livin, de Fortunat, de saint Boniface, d'Alcuin, de saint Pierre Damien, et finir par saint Jérôme, que vous invoquez souvent, et qui vous cite près de cinquante écrivains classiques dont les ouvrages sont tellement remplis d'érudition « *qu'on* « *ne sait ce qu'on doit le plus admirer en eux, ou la science profane,* « *ou la science des Écritures.* » *Ut nescias quid in illis primum admirari debeas, eruditionem sæculi an scientiam Scripturarum.*

Lisez Lactance et Hilaire, ajoute-t-il ; le premier reproduit la manière de Cicéron, le second le style de Quintilien. Puis, s'armant de son style de fer, ce Père termine ainsi sa lettre à un orateur romain qui lui avait reproché de mêler trop souvent le profane avec le sacré : « Ne me dites pas que ce genre d'érudi- « tion n'est permis que dans les discussions avec les païens ; car « presque tous les livres, à moins que les auteurs ne soient des « ignorants de la secte d'Epicure, sont remplis de savoir et d'é- « rudition. Du reste, je suis sûr, mon cher Magnus, que vous « partagez mes convictions. Vous avez été suborné par un autre « pour m'interroger ; mais dites-lui de ma part que, privé de « dents, il ne doit point porter envie à ceux qui prennent une « nourriture solide, dites-lui qu'il est semblable à la taupe, et « qu'il ne doit point mépriser ceux qui voient clair. » — *Cui quæso ut suadeas ne vescentium dentibus edentatus invideat, et oculos caprearum talpa contemnat.*

Dira-t-on que le Concile de Trente a dû modifier sur ce point la pensée catholique ? La lettre du 8 septembre du savant Père Cahours indique clairement la manière dont doit être entendue la septième règle de l'*Index* concernant les *livres*. Saint Charles Borromée, qui fut l'âme de cette sainte assemblée et le plus zélé des pontifes à faire exécuter ses décrets, désignant les auteurs pour chaque classe de ses séminaires, met dans la sixième Cicéron, Virgile et Ovide ; il veut même qu'on les apprenne par cœur dès qu'on entre dans les gymnases : *Statim ac in gymnasium venerint, memoria recitent.*

Je finis, Monsieur, en vous déclarant que je n'ai certes ni la prétention ni le droit de briser votre plume. Je vous ai montré dans une circonstance récente, un bon vouloir dont il

n'aurait tenu qu'à vous de mieux profiter, mais je reste libre de vous continuer ma confiance ou de vous la retirer.

De grâce, ne déplacez pas de nouveau la question; ne vous donnez pas comme persécuté à cause de votre inaltérable attachement au Saint-Siége ; je vous l'ai dit de vive voix, je vous le répète aujourd'hui; votre dévouement à la chaire de saint Pierre, c'est votre plus beau, votre plus incontestable titre de gloire. Et puis, vous choisiriez mal votre temps pour hasarder de pareilles insinuations; car, sur quinze provinces ecclésiastiques dont se compose l'Église de France, treize ont tenu leurs conciles; lisez nos décrets, et vous verrez si jamais les droits et les prérogatives du Saint-Siége ont été mieux établis, plus énergiquement défendus, et si le Père commun des fidèles a été jamais entouré de plus d'obéissance, de plus de respect et de plus d'amour.

J'ignore si je serai mieux compris que ne l'ont été ceux de mes vénérables collègues qui ne vous ont pas épargné leurs avertissements; quoi qu'il en soit, j'attendrai jusqu'à l'ouverture des classes; mais si, après les manifestations si précises de Leurs Éminences les Cardinaux de Lyon, de Bourges et de Besançon, et les deux lettres si pleines de douleur et de raison du doyen de l'épiscopat français, Monseigneur l'Évêque de Chartres, vous continuez une lutte qui ne peut désormais avoir d'autre résultat que d'éterniser la discorde, j'interdirai l'entrée de votre journal dans les séminaires et dans toutes les écoles libres de mon diocèse.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

+ FERDINAND, Cardinal DONNET,

Archevêque de Bordeaux.

Cette lettre fut publiée dans l'*Univers*, le 22 septembre, avec la note suivante.

« Nous avons cru que l'intérêt de notre honneur et celui de la vérité nous commandaient également de faire quelques observations sur la lettre que l'on vient de lire; mais voulant éviter de prononcer un seul mot qui pût, même de loin et même aux yeux prévenus qui nous épient, paraître irrévérencieux pour l'autorité d'un illustre prince de

l'Église qui nous avait jusqu'ici donné des marques de sa bienveillante affection, nous avons soumis notre réponse à l'éminent Cardinal, et c'est de lui-même que nous voulons avoir la permission de la mettre sous les yeux du public. Nous ne pouvions mieux lui témoigner la haute confiance que nous inspirent la largeur et l'équité de son esprit.

LOUIS VEUILLOT.

L'éminent Cardinal ne donna point l'autorisation qui lui était demandée, et je supprimai silencieusement mes observations. Bientôt un journal de Bordeaux, partisan des classiques païens, et après lui l'*Ami de la Religion* se mirent à disserter pour prouver que ces observations, qu'ils avouaient n'avoir point lues, étaient fort irrévérencieuses.

Les raisons qui m'obligèrent alors de me taire n'existent plus aujourd'hui, mais les raisons qui me feraient désirer de parler existent toujours ; et je suis persuadé que l'éminent Cardinal les trouvera lui-même plus fortes que jamais ; en effet la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser a été recueillie par les éditeurs de ses *lettres et mandements*, et ainsi elle m'accuse encore et m'accusera longtemps dans ce recueil trop intéressant et trop varié pour tomber dans l'oubli. Je prends donc la liberté de me défendre.

OBSERVATIONS DE L'UNIVERS SUR LA LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL DONNET.

Sans prétendre aucunement entrer en discussion avec Son Eminence sur le fond même de la question, nous fe-

rons cependant remarquer que l'*Univers* n'a jamais pris la responsabilité de toutes les assertions de M. l'abbé Gaume, et en particulier de cette parole qu'on lui a tant reprochée, que certains Pères de l'Église seraient « encore païens par la forme » (1). Ce n'est pas en cela que consiste son système à ses propres yeux, encore moins aux nôtres. Nous ne nous souvenons pas davantage d'avoir écrit un seul mot contre ce qui peut se rencontrer de païen ou de janséniste dans les hymnes de Santeuil et de Coffin. En général, nous avons évité tout ce détail ; nous nous sommes bornés à soutenir de notre mieux, et non pas seuls, dans son ensemble, la thèse de la réforme des auteurs classiques. Le plus souvent nous l'avons fait pour répondre à des objections dont on connaît le caractère agressif.

Son Éminence nous reproche de provoquer des écrits qui, « au lieu d'éclairer, troublent et divisent. » Si Son Éminence veut blâmer ces écrits, ce n'est pas à nous de les défendre : ils ne viennent pas de notre côté. Trois ou quatre ouvrages paraissent à la fois contre l'opinion que nous défendons, un volume de M. l'abbé Martin, un de M. l'abbé Landriot, un du R. P. Cahours, un de M. l'abbé de Valroger. Dans la plupart de ces ouvrages, nous sommes attaqués avec une vivacité que les auteurs trouvent très-légitime, que nous trouvons, nous, excessive. L'*Ami de la Religion* ne publie guère moins de cinq ou six articles par numéro ; le *Correspondant* vient fidèlement à la charge tous les quinze jours. Nous sommes loin de répondre à tout le monde, et nos agresseurs s'en plaignent. Si l'on veut que la paix se fasse, ce n'est pas à nous seule-

(1) On peut voir que M. Foisset en disait bien d'autres sur le style des Pères; mais ailleurs que dans l'*Univers* tout en ce moment-là paraissait innocent.

ment qu'il faut l'imposer. On ne saurait exiger avec justice que nous nous taisions devant tant de voix qui nous attribuent fréquemment des pensées que nous n'avons pas.

Quoi qu'il en soit sur ce point, nous réclamons avec une respectueuse énergie contre l'application qui nous est faite des souvenirs de M. de Lamennais. Il n'est rien qui puisse nous attrister davantage et moins à propos. Où avons-nous tenu un langage pareil à celui de cet homme si déplorablement égaré? L'éminent Cardinal cite une phrase de l'*Univers* que Mgr l'Évêque d'Orléans a regardée comme injurieuse pour lui. Devant Son Éminence elle-même, nous avons protesté que cette phrase, dans l'article d'où elle est tirée, n'a pas et ne peut pas recevoir le sens qu'on y attache (1). Ce n'est pas celle dont nous nous sommes excusés, car, en conscience, elle est innocente. Toute application particulière était à cent lieues de notre esprit. Si M. de Lamennais n'avait jamais dit autre chose, il serait resté le plus utile et le plus glorieux des écrivains catholiques.

Pour en finir avec ce malheureux souvenir de M. de Lamennais, trop souvent évoqué contre nous, tantôt, comme Son Eminence, avec un sentiment d'angoisse paternelle, tantôt avec une sorte d'impatience méchante, nous ne dirons qu'un seul mot. M. de Lamennais avait rendu des services qui l'ont malheureusement aveuglé, et près desquels les nôtres ne sont rien. Il a trop vivement ressenti des procédés que sa gloire lui rendait plus blessants. Les Rédacteurs de l'*Univers* n'ont pas sujet de s'estimer si haut, et, grâce à Dieu, l'humilité leur est plus facile. Nous n'avons jamais été du nombre des disciples de M. de La-

(1) « Sommes-nous en un temps où l'on puisse jouer avec la foi ? »

mennais. Lorsqu'il succomba, la plupart d'entre nous étaient encore sur les bancs ou dans les rangs des incrédules. Depuis, nous avons entendu dire qu'avec un peu plus de charité on aurait pu sauver une âme que l'on voyait assez faible pour se laisser pousser sous la foudre. Il n'y a rien de pareil à craindre ou à espérer de nous. On peut briser notre œuvre ; nous sommes trop peu de chose pour que le coup atteigne jusqu'à notre petitesse. On aura tout simplement dispersé un petit poste de soldats dont aucun n'ira porter sa rancune à l'ennemi.

Son Éminence nous permettra de repousser un autre reproche. C'est celui d'avoir, dans une circonstance récente, *déplacé la question* et de nous être donnés comme *persécutés à cause de notre attachement au Saint-Siége.*

Nous n'avons pas plus cherché l'honneur de la persécution que l'honneur des récompenses, et surtout nous croyons avoir en toute rencontre agi et parlé franchement. Un journal, fort bien informé de tout ce qui se faisait dans l'affaire de la Déclaration provoquée à la suite du Mandement de Mgr l'Évêque d'Orléans contre l'*Univers*, avança que l'on voulait en finir avec l'organe de la fraction ultramontaine. L'*Univers* releva ce propos comme tant d'autres, et répondit que si telle était l'opinion que l'on poursuivait en lui, on ne se trompait pas, qu'il avait cette opinion en effet, et qu'il lui serait plus facile de cesser d'être que d'en avoir une autre. Le lendemain, une note anonyme de l'*Ami de la Religion* ayant protesté contre l'assertion du *Siècle,* l'*Univers* a reproduit encore cette note et s'est tu. Il n'y a pas eu d'autre insinuation, et la question est restée ce qu'elle était.

Il faudrait que nous fussions aveugles pour ne pas voir ce que l'on nous prépare. Nous sommes et nous voulons

être sans défense et nous n'avons qu'à nous résigner. Mais notre œuvre a eu du moins pour elle un caractère loyal et sincère que nous devons lui maintenir jusqu'au dernier moment.

Dans ce but, nous mettrons à profit la douloureuse occasion qui nous est offerte, pour soulager notre cœur d'un poids qu'y a laissé la première lettre que le vénérable Cardinal a écrite à notre sujet, et à laquelle il fait allusion. Nous n'oublierons jamais dans quelles intentions extrêmement bienveillantes pour nous cette lettre fut écrite. Toutefois, portant à Son Éminence elle-même, alors présente à Paris, des remercîments que ses gracieuses explications devaient rendre encore plus vifs et plus sincères, nous ne lui avons pas laissé ignorer la peine très-vive et très-sincère aussi que nous faisaient éprouver plusieurs des excuses que sa lettre invoquait en notre faveur. On y lisait, entre autres, ces phrases : « Il est difficile d'espérer « que les besoins de la défense, le désir d'atténuer un « blâme par une louange, une critique par un encoura- « gement, ne portent pas quelquefois un journal à abuser « des témoignages de sympathie qu'il a reçus, et ne l'en- « traînent pas à faire intervenir dans la polémique des « noms qui devaient y rester étrangers, à opposer un « évêque à un évêque, à se prévaloir ainsi d'un suffrage « imposant pour établir des doctrines, demander des « actes, provoquer des décisions, susciter en un mot « des partis qui entravent l'autorité des pontifes dans « leurs diocèses..... Enfin, il est difficile d'espérer qu'un « journal religieux, qui par son zèle aura acquis des « titres à la reconnaissance de l'Église, ne soit pas tenté « d'abuser de son influence et de pénétrer dans le sanc- « tuaire, dont il croira avoir vaillamment défendu les

« abords, pour y dicter les plus importantes décisions. »

Avec tout le respect, mais aussi avec toute la fermeté dont nous sommes capables, nous avons déclaré à Son Éminence que nous ne pouvions pas accepter le bénéfice de ces atténuations ; que jamais nous ne nous étions prévalus d'un témoignage de sympathie destiné à rester confidentiel ; que jamais nous n'avions livré à la publicité aucun document émané de NN. SS. les Évêques sans y être autorisés ; que jamais nous n'avions agité des questions religieuses qui n'eussent pas déjà été introduites dans le domaine de la discussion par d'autres que nous ; enfin, et surtout, que jamais nous n'avions eu la témérité détestable et ridicule de vouloir *pénétrer dans le sanctuaire pour y imposer nos idées et dicter les plus importantes décisions ;* que, bien loin de là, dans des circonstances nombreuses et célèbres, nous avions dirigé tous nos efforts dans le sens de l'autorité.

En soumettant ces observations à l'illustre Cardinal nous ne voulùmes point taire que, malgré la cruelle situation où nous étions alors et malgré le secours que son intervention semblait nous apporter, nous nous serions décidés à dire publiquement ce qu'il voulait bien entendre, si un autre vénérable prélat ne nous avait pas demandé le silence.

Lorsque l'on voudra faire à l'*Univers* un procès en règle, et ne le pas condamner sur des thèses d'accusation qui, pour être généralement admises, ne sont pas toujours exactement fondées, on le trouvera, nous en sommes convaincus, beaucoup moins coupable que sa réputation.

En terminant, Son Éminence nous annonce une sentence d'interdiction dans son diocèse, si nous ne renonçons pas à soutenir la réforme des auteurs classiques. Ce que nous

pourrons faire ne dépend plus de nous. Bien qu'en continuant de soutenir cette thèse, qui est encore libre, sinon dans tel ou tel diocèse, du moins dans l'Église, nous ne nous donnions pas même les apparences de la révolte, il nous serait plus agréable de sacrifier un peu et même beaucoup de notre droit que de l'exercer avec un air de défi contre une autorité que nous révérons. Il nous est aisé de mépriser les considérations d'intérêt ; les considérations morales ont, à nos yeux, une importance décisive. Mais ce qui nous serait plus douloureux que le coup même dont Son Éminence nous menace, et ce qui nous semble plus impossible encore que de lui déplaire volontairement, c'est d'abandonner une cause juste, lorsqu'elle est attaquée aussi injustement.

Il y a pour un journal deux manières de tomber: la première c'est de laisser écraser les doctrines qu'il a spécialement pour but de défendre ; la seconde, c'est de se faire écraser avec elles. Nous n'apprendrons certainement rien à personne, en déclarant que nous voudrons tomber de cette manière-là.

LOUIS VEUILLOT.

XX

La lettre de S. E. le Cardinal Donnet fut bientôt suivie d'une manifestation encore plus grave pour nous. Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, se prononça contre l'emploi des nouveaux livres de classe proposés par M. l'abbé Gaume, et défendit de rien innover dans les maisons d'éducation de son diocèse.

L'illustre cardinal nous avait toujours montré une grande bienveillance. Récemment il s'était refusé à signer la Déclaration proposée par Mgr l'Évêque d'Orléans, et dans ce dernier acte, où il nous donnait tort sur un point où nous étions si fort engagés, il évitait encore, à notre égard du moins, ces accusations générales et ces sévérités de langage dont nous avons été si douloureusement frappés depuis quelques mois.

Il me parut évident que la polémique devait cesser et que le moment était venu de laisser à la réflexion et à la sagesse des Évêques de prononcer sur ce long débat où la discussion n'apportait que des contradictions passionnées, inutiles à la vérité, périlleuses pour nous et qui divisaient des vues et des volontés jusqu'alors parfaitement unies.

Voici en quels termes l'*Univers* annonça qu'il se retirait,

PARIS, 1er octobre 1852.

M. Louis Veuillot, absent de Paris depuis huit jours, nous envoie la lettre suivante :

MON CHER DU LAC,

Usant avec mesure d'un droit qui n'a pas été contesté sérieusement, nous avons soutenu dans la question des Classiques une opinion déjà autorisée par les suffrages de plusieurs illustres Évêques, et qui, je l'avoue, conserve à mes yeux toute sa valeur. Cependant une dissidence si grave se manifeste aujourd'hui, que la prudence et le respect nous font également un devoir de nous retirer du débat. Entre S. E. le Cardinal Gousset et S. E. le Cardinal de Bonald, qui ont exprimé publiquement des sentiments contraires, nous n'avons rien à dire, rien à proposer. Si quelque chose est à décider, l'Église décidera. Notre rôle est d'attendre et de nous taire ; c'est commencer d'obéir. Donnons cet exemple, dût-il n'être pas imité. Vous veillerez donc en mon absence, très-cher ami, à ce qu'aucun article ne passe plus dans le journal sur ce sujet devenu si délicat. Il faut agir franchement, suivant notre bonne coutume. Puisque nous prenons le parti du silence, entrons-y tout de suite et tout à fait. Supprimez les articles préparés, n'acceptez aucune polémique, ne répondez à rien. Nous pouvons nous passer de nous défendre. En somme, nous n'avons dit que ce que nous avons dit. Les interprétations malveillantes ou inintelligentes tomberont d'elles-mêmes, et il ne restera que l'utile vérité. Si, de notre part,

quelques exagérations ont été commises, nous devons désirer qu'elles tombent aussi.

Tout à vous en N. S. LOUIS VEUILLOT.

BOULOGNE-SUR-MER, 29 septembre 1852.

Cette lettre était suivie dans le journal de la note suivante qui indique assez où la polémique en était :

La détermination que fait connaître à nos lecteurs la lettre de M. Louis Veuillot nous empêchera de rendre compte, comme on nous l'avait demandé, et comme nous l'avions promis, des ouvrages récemment publiés par M. l'abbé de Valroger et par le révérend père Cahours. Nous le regrettons, surtout en ce qui touche le livre du pieux et savant Jésuite, écrit dans un véritable esprit de conciliation, et qui nous semble fait pour amener un rapprochement entre les partisans modérés des deux opinions contraires.

Nous devons également renoncer à rectifier les citations inexactes et les interprétations arbitraires à l'aide desquelles M. l'abbé L***, accusant notre bonne foi et voulant justifier cette injure, cherche, dans son dernier écrit, à nous rendre solidaires d'opinions que nous n'avons pas soutenues, à nous mettre en contradiction avec nous-mêmes et à nous représenter comme ressuscitant des erreurs détestables condamnées par l'Église, et dont les doctrines que nous défendons chaque jour depuis tant d'années sont la négation permanente.

Quant aux articles publiés depuis huit jours dans l'*Ami de la Religion*, par M. Charles de Riancey et par le révérend père Chastel, et dans la *Gazette de France*, par M. Lavigerie, nous n'avons jamais cru qu'il fût nécessaire de s'en occuper.

DU LAC.

Ainsi fut, non pas décidée, mais ajournée, la question

des classiques. On a vu plus haut (1) que les adversaires du journal ne se tinrent pas satisfaits de l'avoir contraint à reculer sur ce point, et que quelques-uns au moins voulaient davantage. Mais cette seconde campagne, entreprise contre la presse religieuse directement, ou plutôt contre l'*Univers*, amena par contre-coup une décision souveraine sur la question des classiques. Nous rappelons, en terminant, le passage de l'encyclique du 21 mars, qui s'applique à ce grave objet (2).

(1) V. les articles sur la *Presse religieuse laïque*, p. 278-328.
(2) V. p. 349-351.

FIN DU TOME PREMIER DE LA SECONDE SÉRIE.